UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00496600 8

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

TYPOGRAPHIE DE M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI.
7, RUE DU MUSÉE.

ŒUVRES

DE

GEORGES CHASTELLAIN

PUBLIÉES

PAR M. LE BARON KERVYN DE LETTENHOVE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

TOME SEPTIÈME.

ŒUVRES DIVERSES

L'entrée du roy Loys en nouveau règne. — Déprécation pour messire Pierre de Breze. — Épitaphe de messire Pierre de Brezé. — Le Temple de Bocace. — Les douze Dames de rhétorique. — Recollection des merveilles. — Le lyon rampant. — Les hauts faits du duc de Bourgongne. — La mort du duc Philippe — Rhythmes sur le trespas du bon duc Philippe. — Advertissement au duc Charles. — Souhaits au duc Charles. — Le Livre de Paix. — La paix de Péronne. — Louenge au duc Charles. — Le Prince.

BRUXELLES,

F. HEUSSNER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

16, Place Sainte-Gudule, 22, Montagne de la Cour.

1865

605365
5.4.55

DC
611
B78C5
t. 7

Si des investigations plus nombreuses et plus difficiles ont précédé la publication du volume que nous offrons aujourd'hui au lecteur, il voudra bien reconnaître que les pièces mises au jour pour la première fois méritaient cette tardive exhumation. C'est dans ce volume que nous verrons tour à tour Chastellain adresser à la puissance de nobles conseils ou offrir au malheur d'éloquentes consolations, soit que la puissance se personnifie dans le fougueux Charles le Hardi, soit que la princesse ou le chevalier qu'il exhorte portent les noms également héroïques, également illustres de Marguerite d'Anjou et de Pierre de Brezé.

Nous n'oserions affirmer que Thomas Basin, qui eut aussi Pierre de Brezé pour ami, ait désigné Chastellain en parlant de cet homme sage dont il recherchait l'entretien à la cour de Bourgogne[1] ; il ne suffit pas, pour que nous soyons porté à le croire, que Marot appelle notre chroniqueur le *grave Chastellain* et qu'un poëte du

[1] Th. Basin, éd. de M. Quicherat, t. IV, p. 29.

XVe siècle l'ait placé à côté d'Alain Chartier[1] dont l'âme généreuse ressemblait à tant de titres à la sienne ; mais il reste hors de doute que, loin de se mêler aux flatteurs qu'il méprisait et condamnait, il revendiqua constamment le privilége de faire entendre la vérité aux princes et aux grands. Ses courageuses remontrances sont parvenues jusqu'à nous : nous savons moins ce qu'il souffrit pour avoir osé les exprimer.

I. — *Entrée du roy Loys en nouveau règne.* Ce n'est plus Charles VII, le bon et grand roi Charles VII, comme l'appelaient ses contemporains, qui se place vis-à-vis de Philippe le Bon, son rival en sagesse et en prudence. Désormais, l'astuce froide et perfide se trouvera aux prises avec la téméraire ardeur d'un esprit violent et irréfléchi, et Chastellain, qui avait salué dans l'avénement de Louis XI une ère de paix et de réconciliation, reconnut bientôt, selon la note jointe au manuscrit de Florence « que le fruit n'en ensievy point comme il eust « espéré. » Il faut remarquer dans ce traité un pompeux éloge de l'université de Paris.

II. — *Déprécation pour messire Pierre de Brezé.* Chastellain, douloureusement ému par la captivité de son illustre ami et par les dangers qui menacent sa vie, énumère ses services et réclame en sa faveur les sympathies de tous ceux qui peuvent contribuer à le sauver. Rien n'est plus gracieux que la forme de ce traité; rien

[1] Hé! Chastellain et maistre Alain Chartier,
Où estes-vous? Il me fust bien mestier
Avoir de vous quelque bonne leçon.

Cretin, *Poésies*, p. 47.

n'est plus vrai, ni plus touchant que le sentiment qui y domine. Chastellain, qui dans la composition précédente, espérait que Louis XI écouterait les conseils du duc Philippe, les invoque ici de nouveau en exposant quels sont les devoirs des rois.

III. — *Épitaphe de messire Pierre de Brezé.* On sait que Pierre de Brezé, rentré en grâce près de Louis XI, versa son sang pour lui à la bataille de Mont-l'Héry. Son épitaphe fut un dernier hommage rendu à sa mémoire par le chroniqueur qui avait raconté ses exploits.

IV. — *Le Temple de Bocace.* La duchesse de Bourbon disait, nous raconte Chastellain, que Marguerite d'Anjou avait droit à occuper la première place dans le livre des *Nobles femmes malheureuses*[1]. Chastellain avait développé cette pensée dans un chapitre de ses chroniques, où il exprime toute son admiration pour elle. La reine d'Angleterre, qui supportait si dignement le poids d'une grande infortune, était de plus, selon Olivier de la Marche « une femme sachant et de « grand esprit. » Au moment où elle avait quitté le duc de Bourgogne pour se retirer dans le duché de Bar[2], Chastellain crut devoir composer en son honneur un traité destiné à faire suite au célèbre ouvrage de Boccace. C'est un des meilleurs qu'il ait écrits, et parfois il s'y élève à une grande éloquence. Peut-être songea-t-il à le compléter plus tard, car parlant ailleurs des malheurs du duc de Savoie, il ajoute que sans doute Boccace, s'il avait vécu de son temps, n'eût pas manqué

[1] *Voy.* t. IV, p. 307.
[2] *Voy.* t. IV, p. 332.

de rappeler tout ce qu'il avait souffert[1]. Quelques années à peine s'étaient écoulées lorsque le chancelier d'Oriole, s'occupant de ces princes dont Marguerite d'Anjou vaincue avait salué la puissance, de ces fiers chevaliers qu'elle avait vus briller à la cour de Bourgogne, vint à son tour proposer « de faire un nouveau livre d'aucuns « nobles malheureux depuis la fin de celui de Boccace. » Or quels noms portaient ces nobles malheureux? C'étaient non-seulement le chancelier Hugonet et le sire de Humbercourt qui tombèrent sous le glaive du bourreau; c'étaient aussi les deux ducs de Bourgogne, Charles dont un sombre mystère voile la fin prématurée, et Philippe lui-même « à qui son fils osta l'autorité. » Autres exemples des vanités de la fortune que Chastellain n'eût osé ni approfondir, ni prévoir!

V. — *Les douze Dames de rhétorique.* Nous nous bornerons à quelques extraits des lettres qui sont jointes au poëme des *Douze Dames de rhétorique.* Il nous a paru qu'en reproduisant en entier celles de Chastellain, il suffisait d'emprunter aux autres les passages qui se rapportent plus directement à notre auteur. Il n'est pas sans intérêt toutefois d'entrer ici dans quelques détails sur les circonstances qui donnèrent lieu à cet ouvrage et sur sa composition.

Charles, duc de Bourbon, avait épousé Agnès de Bourgogne, sœur du duc Philippe. Son fils le duc Jean II avouait lui-même à Chastellain que « tout ce que avoit « de solas, de joye et de réfection, c'estoit la vue, la

[1] *Voy.* t. V, p. 40.

« hantise et la fréquentation de son oncle[1], » et on le vit notamment lui témoigner ces sentiments de tendre affection lorsqu'il le rencontra à Avesnes aussitôt après la mort de Charles VII. L'année suivante, la duchesse de Bourbon se rendit à Bruges où on la reçut avec grand honneur[2]. Le plus jeune de ses fils, nommé Jacques comme plusieurs de ses ancêtres, « estoit, dit Chastel-« lain, de l'hostel et de la nourriture du duc de Bour-« gongne.» Il avait été élevé à Bruges ; il y termina ses jours et y fut enseveli. Jacques de Bourbon avait eu pendant sa jeunesse pour gouverneur le seigneur de Montferrant qui aimait les lettres et qui se lia d'amitié avec Chastellain. C'est à Montferrant que s'adresse un conseiller du duc de Bourbon, nommé maître Jean Robertet, en le priant de le mettre en relation avec Chastellain qui vivait alors dans la retraite à Valenciennes, et bientôt après, sous les auspices de Montferrant, Robertet vient réclamer en prose et en vers, en latin et en français, la bienveillance de l'indiciaire du duc de Bourgogne, dont il espère quelque pièce de poésie. Chastellain s'en excuse, mais le seigneur de Montferrant ne se décourage point. Il feint que douze muses ou douze fées qu'il nomme les *Dames de rhétorique,* lui sont apparues à Bruges dans un verger par un beau jour de mai et lui ont ordonné de gourmander la paresse du

[1] Tome V, p. 39.

[2] La relation de l'entrée de la duchesse de Bourbon à Bruges nous a été conservée dans le ms. de la Bibl. imp. de Paris, f. fr. 3887. C'est en vain que nous y avons cherché quelque mention de Robertet : il est toutefois probable qu'il assista aux fêtes données à la duchesse de Bourbon.

chroniqueur. Il fait plus : grâce à la coopération d'une dame qu'il ne nomme point, il écrit un poëme allégorique où chaque *dame de rhétorique* prend tour à tour la parole pour exposer ses mérites et ses services. Chastellain, cédant au charme de cette fiction poétique, se résout à faire parvenir à Robertet une longue épître en vers où il se peint lui-même avec une franchise qui ne manque ni de noblesse, ni de dignité :

Le neud estroit de l'amitié humaine
Ne gist, bien scès, en parole venteuse;
Ains gist en cœur de haut noble demaine.

. . . . . .

Peu m'est ton los, mais ton cœur m'est grant chose,
De qui les mots d'affection procèdent;
Ne m'est pour tant escout à vaine glose,
Sinon au point où la vertu gist close,
Par qui deux cœurs à s'entr'aimer concèdent.

. . . . . .

Quel donc puis-je estre ou quelle me duit fame
En genre humain, qui tant suis peu de chose,
Qui tant suy gros, rude et obscur en l'âme
Que à peine est-il qui si povre se clame,
Ne où tant vraye ignorance repose ?
Certes, quant tout je regarde et propose,
Et pense à l'arbre, au fruit et à sa fueille,
Sobre est le los que j'y attends et cueille.

. . . . . .

J'ay soing en cœur, mais non mérancolie,
Beaucoup soussy sans ennuieux encombre;
J'ay coy semblant sans tristeur qui me lye,
Là où fierté, sans vice de folie,
Tient de vertu, et d'honneur prend son ombre;

. . . . . .

J'ay ce que j'ay, j'ay chose moult petite;
Mais quel qu'en soit le possès, ne le mestre,
Sans estre ingrat, j'en doy gloire et débite;
Et, povre ou riche, au moins je m'y délite

Et prens en gré ce que autre ne peut estre;
Tel qu'il a plu à Dieu me faire nestre,
Tel me souffis, et qui veut, tel m'accepte;

. . . . . .

D'art m'est sobresse et de science acquise,
Et n'ay trésor d'escole, ne chevance
Dont, si richesse estoit en moy requise,
Fust quelque peu précieuse ou exquise.
Si riens y a, nature le m'avance :
La preuve en gist en claire appercevance
Par le dehors dont mon engin se pare,
Lors qu'art luy fault et de moy se sépare.

. . . . . .

Seul un point a qui m'est riche et féconde
Et qui haut heur me donne et valitude,
C'est qu'en mes mains j'ay le miroir du monde,
Duquel ce peu que j'ay d'art et faconde,
Ce tout je puise en sa béatitude;
Car tant y a de gloire à plénitude,
D'honneur, d'exemple et de haute légende,
Que veulle ou non, il faut que j'en amende.
J'ay, oultre ce, naturelle ferveur
Vers les sachans que sciences nourrissent;

. . . . . .

Mais, oultre mode, ay-je amour et faveur
Vers eux en qui mœurs et vertus flourissent;
Car quant beautés et richesses périssent,
En vertu seule ay choisi ma custode;
Donc, si j'ay bien, sy n'est-ce d'autre mode.
J'ay cœur tout humble et aux bons serviable,
Corps à l'emploi d'amour rétributive;
J'ay léauté constant et permanable
Vers mon amy pour mort non séparable.

. . . . . .

J'ay œil qui oncq vit ta claire personne
Mais j'ay un cœur qui te dépaint en marbre.

Les vers de Chastellain furent l'objet d'une vive admiration qui s'adressait à la fois à son cœur et à son talent, à l'homme et au poëte. Montferrant et Robertet

le proclamaient le nourrisson de l'Hélicon, l'émule d'Amphion et d'Orphée, l'astre qui éblouissait la terre par la splendeur de ses rayons[1]. Ici encore, pour porter un jugement plus complet sur notre chroniqueur, nous rechercherons quelle valeur offrait le témoignage de ceux qui le louaient si haut. Le seigneur de Montferrant était Antoine de Vergy, fils de Charles de Vergy, sénéchal de Bourgogne, et de Claude de la Trémouille. Il avait épousé une fille de Thibaud de Neufchâtel. Olivier de la Marche dit du seigneur de Montferrant « qu'il fut plus large et abandonné de ses biens « qu'homme de son temps et ne plaindoit nulle dé- « pense, » et il ne faut pas oublier que selon les moralistes du XVe siècle, il était permis d'être « abandonné » et il était surtout honorable d'être « large » lorsqu'il s'agissait d'encourager les lettres et les arts. Le seigneur de Montferrant occupait un rang si élevé que le duc de Bourgogne songea à faire épouser à sa fille unique son illustre pupille Jacques de Bourbon. Jean Robertet fut, d'après son épitaphe, secrétaire de trois rois de France et de trois ducs de Bourbon.

Molinet adressant assez longtemps après une épître à Florimond Robertet, fils de maître Jean Robertet, où il l'appelait

> Chef-d'œuvre exquis, scintilant Florimond,
> Soleil luisant, offrant asur et throsne,

ajoutait que son père avait été le vrai fils de dame

[1] *Voy.* la lettre de Robertet, p. 180.

Rhétorique, alors qu'il avait partagé avec Chastellain la palme de l'art de bien dire :

> George mon maistre, et ton excellent père,
> En temps prospère, eurent los authentique
> De bien dicter, qui sur tous arts impère[1].

Florimond Robertet était l'un de ces « serviteurs fort « gracieux et bien entendus[2] » qui accompagnèrent en 1502 les comtes de Montpensier et de Vendôme envoyés comme otages à Valenciennes, et il logea avec eux à la Salle le Comte où Chastellain avait passé les dernières années de sa vie. Florimond Robertet a laissé des mémoires qui sont restés inédits. Un autre neveu de Jean Robertet, nommé aussi Florimond, fut un personnage considérable. Il devint trésorier de France et secrétaire des finances ; il accompagna Charles VIII à Naples, et Robert de la Marck dit de lui : « C'estoit « l'homme le mieux entendu que je pense avoir vu et de « meilleur esprit, qui s'est mêlé des affaires de France « et qui en a eu la totale charge et a eu cet heur qu'il « s'y est merveilleusement porté. » Bouchet lui dédia le panégyrique de Louis de la Trémouille en rappelant que personne plus que lui n'avait contribué à faire proclamer Louis XII *le père du peuple* et en le saluant lui-même du titre pompeux de *père d'éloquence* et de *prince de rhétorique françoise*. On voit que les douze dames de rhétorique qui habitaient à Bruges avaient porté bonheur aux Robertet.

[1] Ms. 1717 (ancien 7686.) Bibl. imp. de Paris.
[2] *Chron. de Molinet*, V, 203.

VI. — *Recollection des merveilles.* Cette chronique rimée, qui résume dans un style vif et rapide les événements du second tiers du XVe siècle, paraît avoir été fort populaire. De là, des variantes nombreuses et parfois assez opposées dans l'appréciation des faits contemporains.

VII. — *Le Lyon rampant.* Ces strophes auraient peu fixé l'attention, si l'on n'y rencontrait une énergique allusion à l'araignée qui distillait son venin pour perdre le noble lion.

VIII. — *Déclaration de tous les hauts faits et glorieuses adventures du duc Philippe de Bourgongne.* Ce qui ajoute beaucoup d'intérêt à ce travail, c'est que le portrait du prince qui n'est plus est suivi de celui du duc Charles *vivant.* Chastellain affirme qu'il a tracé le premier, grâce à son séjour à la cour de Bourgogne, le second « par « inspection secrète et bien profonde. »

IX. — *La Mort du duc Philippe.* Charles le Hardi se rendit au mois de mars 1468 à Valenciennes, et ce fut sans doute alors qu'on y représenta en sa présence le mystère de la *Mort du duc Philippe* que Chastellain avait composé dès le mois de novembre précédent[1]. Le poëte y chante l'éclat du règne du duc Philippe, mais la mort ne respecte ni la puissance, ni la gloire, et comme le dit le poëte dans des vers qui rappellent ceux d'Horace, elle frappe tour à tour :

Le prince en son haut régner
Et le povre en son moissonner :
Tous deux finent soubs une loy.

[1] *Voyez* p. 255.

Les habitants de Valenciennes admirèrent peut-être le mystère, mais ils ne se félicitèrent guère de la venue du duc, car il exigea, comme don de joyeux avénement, une somme de cent mille livres tournois « qu'envis luy accordèrent[1]. »

X. — *Rhythmes sur le trespas du bon duc Philippe.* Pièces qui n'ont d'autre mérite que de rappeler la reconnaissance et la douleur du poëte.

XI. — *Advertissement au duc Charles.* Charles le Hardi, n'étant encore que comte de Charolais, avait été soutenu dans ses griefs et dans ses plaintes par les députés de ces riches provinces qui constituaient la partie la plus importante de la domination bourguignonne. Il avait formé le projet de reconnaître spécialement l'appui qu'il avait trouvé dans la commune de Gand, en lui rendant ses anciennes franchises mutilées par la paix de Gavre. On sait comment l'émeute de la Saint-Liévin, émeute imprudente et funeste, vint substituer à la gratitude et à l'affection une inimitié aussi vive que profonde, et Charles avait à peine succédé depuis quelques semaines au duc Philippe, qu'il se montrait plus hostile aux communes flamandes que ne l'avait jamais été son père.

Tandis que Philippe de Commines se demandait pourquoi Dieu conservait cette ville de Gand, si peu utile puisqu'elle n'était pas, comme Bruges, un *lieu de grand recueil de marchandises,* Chastellain consacrait ses jours et ses nuits à la rédaction d'un mémoire où il s'efforçait de calmer l'irritation du nouveau duc de Bourgogne et de lui faire accepter, au nom de son expérience et du

[1] *Voyez* tome V, p. 375.

dévouement le plus éclairé, des conseils qui, s'ils sont rarement accueillis par ceux à qui ils s'adressent, ont du moins, dans tous les temps, honoré le courage de ceux qui osent les offrir.

Au mois de juillet 1467, au moment même où les députés de Gand cherchaient à faire agréer au duc Charles d'humbles excuses, un serviteur de Chastellain, nommé Jean Chenebaut, lui apportait un *livret* rédigé par son maître, qui valut au messager soixante sous pour *son vin*. Ce livret ne peut être que l'*Advertissement au duc Charles*[1].

Qu'on n'oublie pas que le duc Charles de Bourgogne était, comme nous l'apprend Chastellain lui-même : « chaud en sa cause, bouillant en son mettre avant, dur « en opinion, aigre en son vouloir, périlleux en cour- « roux[2], » et ceci élèvera plus haut le zèle de l'historien qui devançait le langage de la postérité quand, s'adressant au fils du grand duc de l'Occident qu'il comparait à David, il formait le vœu que son héritier s'appelât Salomon et non pas Roboam. Non-seulement Chastellain y définit une fois de plus, avec une grande élévation de pensées, les devoirs des princes ; mais il fait succéder à ces théories l'appréciation de ce qu'exigent et les temps et les mœurs. C'est à ce point de vue qu'il prenait la défense des institutions de son pays, et qu'il plaçait la grandeur du prince dans la liberté et dans la prospérité de ses peuples.

Lorsque Chastellain, dans un autre passage de son

[1] *Voy.* t. Ier, Introduction, p. XXXIII.
[2] *Voy.* p. 229.

mémoire, exposait au duc les périls de l'ambition, il ne portait pas un jugement moins profond sur l'avenir qu'il redoutait. S'il ne devait pas être témoin du désastre de Nancy et de l'accomplissement de ses sombres prophéties, il vit toutefois avant de mourir le siége de Neuss et les mesures violentes du duc contre les communes de Flandre. Combien de fois ne se représentèrent pas alors à son esprit les paroles qu'il avait adressées en 1467 au duc de Bourgogne : « O! non plaise à Dieu que ce glo-
« rieux édifice de si longue main fabriqué et parfait, tu
« n'ayes plus chier que ta vie! Tes pères, hélas! l'ont
« cuidié édifier sempiterne, et tu, si Dieu plaist, ne
« frustreras point leur haute expectation, par petit y
« entendre. »

Charles le Hardi avait été ce Roboam « en cuy mains
« tout se dissipa et rompit par confusion. »

XII. — *Souhaits au duc Charles.* Là aussi se remarque la préoccupation de Chastellain qui dans l'*Advertissement* a déjà dénoncé les fallacieux ennemis « lesquels s'as-
« saieront en la personne du duc, » et le poëte souhaite à son maître :

harnois si fin
Sur qui nul glaive, ne venin,
Puist avoir force, ne vertu.

XIII. — *Le Livre de Paix.* Au moment où la guerre allait éclater entre le roi de France et le duc de Bourgogne, on a appris que les deux princes se sont réconciliés à Péronne et que Louis XI a solennellement juré de renoncer désormais à toute jalousie. Chastellain, dans ce traité écrit à la hâte et parfois assez diffus, se

réjouit de ce rapprochement inattendu, sans cacher toutefois les inquiétudes et les doutes qui agitent son esprit.

XIV. — *La Paix de Péronne.* Ce mystère a également pour objet de célébrer l'union du roi de France et du duc de Bourgogne; et, sans rien affirmer, on peut y rattacher une hypothèse qui en doublerait l'intérêt. Les historiens ont négligé de faire remarquer que Louis XI ne se dirigea pas immédiatement de Péronne vers Liége, et qu'il alla, tandis que s'assemblaient les hommes d'armes bourguignons, faire une visite à la duchesse de Bourgogne, soit à Aire, soit au château d'Hesdin. Ne serait-ce pas là et en présence des deux rivaux, alliés pendant un jour à la suite d'une scène de menaces et de violences, qu'aurait été représenté ce mystère? Il est vivement à regretter que cette partie de la chronique de Chastellain soit perdue et que Philippe de Commines ait été si sobre de souvenirs et d'impressions personnelles. Il eût été utile de nous apprendre si, comme nous le supposons, Louis et Charles, assis au même rang, entendirent des personnages qui remplissaient leur rôle, s'interroger tour à tour sur la sincérité de leur amitié.

Un faux Louis XI disait au panetier ou à l'échanson qui usurpait pour une heure le manteau fleurdelisé du duc de Bourgogne :

> Or, Charles, que nous direz-vous?
> Comment vous va de vous à nous?
> Le cœur vous est-il bien à paix?
>
> . . . . . .
>
> Charles, je suis vray vostre amy

Et par l'ampoule saint Rémy,
Jamais autre ne vous seray.

Après quelques pompeuses protestations, le duc de Bourgogne répondait :

Ne sçay après qu'en avenra
Ne qu'en sera.

Mais ces protestations mêmes ne devaient avoir leur effet qu'aussi longtemps que le roi resterait

Entier, certain et à cœur vray,
Sans gard-arrière et sans hahay.

Que se passait-il au même moment entre les deux princes? Louis XI, rapporte Commines, disait au duc que « s'il avoit affaire de luy, il ne l'espargnast point, » et le duc ne « s'accordoit » à ce que le roi lui demandait qu'en se montrant « tousjours un petit murmurant. »

XV. — *Louenge au duc Charles.* Lorsque Charles le Hardi rentra en 1469 dans la ville de Gand, accompagné de ses hommes d'armes qui portaient autour de lui neuf mille torches, tout s'inclinait devant lui. Le roi de France respectait encore les engagements qui lui avaient été imposés; l'archiduc d'Autriche lui proposait la cession de l'Alsace et des contrées que baigne le Rhin jusqu'aux montagnes de la Suisse; le roi de Bohême ne lui offrait rien moins que la couronne impériale. Ce petit poëme marque l'époque où Charles atteignit le faîte de sa puissance.

XVI. — *Le Prince.* La paix est rompue; toutes les promesses du roi sont restées stériles, et sa haine

est plus perfide que jamais. Chastellain dirige contre Louis XI des ïambes acérés par l'indignation. Sa verve poétique se révèle ici sous un nouvel aspect, et dans aucune autre de ses compositions elle n'offre plus de vigueur, ni plus d'énergie. Meschinot prit la défense de Louis XI en renvoyant les mêmes accusations au duc de Bourgogne. Nous joindrons à notre texte, écrit, croyons-nous, vers 1470, la réponse plus développée mais bien moins élégante à laquelle il donna lieu.

Ici se terminent les mémoires politiques et les poésies inspirées par les événements contemporains, qui complètent les jugements portés par Chastellain dans sa chronique

TRAITÉ

PAR FORME D'ALLÉGORIE MYSTIQUE

SUR

L'ENTRÉE DU ROY LOYS EN NOUVEAU RÈGNE[1].

Après longue indignation jetée envers moy pour avoir assis ma plume en aygreur, à l'exigent du temps, toutes-voies, qui m'en rendoit les causes, et que pour quérir fruit et salut en ce royaume, j'ay attendu manasces et périls par aucuns interprétans volontaires, loingtains de mon entendre[2], maintenant, quant celuy temps est passé,

[1] A ce traité se trouve jointe, dans le ms. de Florence, la note suivante :

« Ceste œuvre droit-cy fut faite par le mesme messire George à la bonne foy, et en espoir de grant nouveau bien venu en France, quant le grant duc de Bourgogne, le duc Philippe, mena le roy Loys couronner à Reims, et de là à Paris ; dont touteffois, le fruit n'en ensievy point tél à l'acteur, comme il eust bien cuidié et espéré. Car de grans différens s'y trouvèrent depuis entre deux, aussy désespérables comme oncques par avant. Sy cuidoit touteffois l'acteur avoir bien pris sa matière, et bien fondée en ferme fons, à l'exemple que droit-cy se pourra voir et oyr. »

[2] *Voyez*, dans le tome VI, l'*Exposition sur vérité mal prise.*

et que les causes voy estre esvanouies avec les causans, venu à l'entrée de régnation nouvelle, veux tourner aussy ma plume à commencement de nouvelle œuvre. Donc, si mes labeurs premières ont esté cuisantes à aucun, à l'expectation, comme j'ay dit, du temps et des causes d'alors, certes, icy, j'espoire, je les compasseray toutes autres, et à l'advenant des choses de aujourd'huy qui se présentent joyeuses. Sy ne suis mu d'arrogance à produire hautes matières, pareillement ne de présumption, comme si je me fioye de propre engin, mais tant seulement dardant amour et affection, qui me fait convoitier que vous, les très-nobles et très-chrestiens François, coffres anciens et repositoires de l'honneur du monde, veulliez entendre et concevoir les haulx et nouveaux mystères, que Dieu a tramis en vos yeux, tant en advisement sur les choses futures, en quoy il vous note salut, comme en remonstrance d'aucunes vos desvoyances passées en attente de grant péril. Donc certes, si, en conjouir aucun glorieux homme en sa riant fortune, il y semble avoir condition aucune d'amistié, plus encore et plus vraye y doit-elle estre jugée quant en déclinaison de ses vertus, il contend à le réduire par charité et congnoissance de son mesprendre. Doncques, qui d'aimer et de collauder la félicité d'un régnant peut traire gràces et faveurs fécondes, non moins doit faire celuy, mais plus mérite, qui l'a préavisé de ses événemens contraires. Or, ô vous aujourd'huy, très-victorieux François, si par regard aucun en vostre très-haute et très-claire fortune, et dont peu n'a pu prendre de déclinement par meschief, me suis avanchié autreffois en paroles remonstratives envers vous, ce me soit, vous prie, remis à pardon. Et si maintenant, en avantage de vostre exaltation et proffit, puis mettre avant et

produire aucunes de mes nouvelles conceptions non sures[1] à nulluy, ce soit, je supplie humblement, accepté agréable. Car, dès lors que j'appris mes puériles, et que élection naissoit en moy entre les choses différentes par jugement de l'une envers l'autre, dès lors par dessus tous m'avez esté miroir de contemplation. Dès lors, m'avez esté ymage en quoy j'ay rué mes yeux, et en qui, comme ainsy constraint de nature, j'ay assis mon amour et ferveur, non pas pour escrire de vous tant seulement en louenge, mais par une affection toute brûlant de voir vostre régnation glorieuse, non temprement caduque. Donc, s'il m'est eschu autreffois d'avoir usé envers vous d'aucuns mots trenchans, ou que maintenant je sembleroye vouloir produire paroles de plus doux stile, ce ne m'est mu toutesvoies, ne me meut de légièreté; ains me procède de parfonde vive nature véritable, qui en tous vos événemens contraires et prospères, vous monstre et à monstrer désire comment elle est vostre, huy par vos collaudations de vos anciennes ressuscitées vertus, en quelles je vous voy florir et régner, demain par libérale remonstrance de ce par quoy vous pourriez diminuer (que Dieu ne veuille!) en vostre félicité réacquise. Doncques, si j'ay esté susciteur de vostre yre, par cy-devant, en causes toutesvoies non déméritoires, maintenant, qui veuil produire fruit d'autre goust, veuil estre susciteur aussy, s'il vous plaist, de vos joyes et du délit de vos cœurs.

Main qui cuelle roses pures,
Lys et nobles floritures,
Sans qu'à soy-même pourfite,
Aultre en elle se délite.

[1] *Sures*, aigres, amères.

Mais qui hors de ses clostures
Veut ruer les ronces dures,
Dont la pointure est subite,
C'est une œuvre très-despite.

Remonstrances, escriptures,
Sont de mesmes aux natures
De la matière subgite,
Soit prisée ou contredite.

Donc, quant les saisons obscures
Tendent plaies et pointures
Et main nette s'y acquite,
Pourquoy n'y chiet-il mérite?

O très-humains François, pour avoir doncques entrée de collation avecques vous, et que par mon humble transcrire je puisse faire entre-ouvrir un peu les portes de vostre bénigne ascout, une vision m'est apparue, n'a gaires, en laquelle, par la vous conter, je désire moult que y puissiez prendre au moins sinon délit, passe-temps toutesvoies, et ensonniance. Car m'est de plus haut mystère, que ne la puis capter, et d'interprétation plus difficile qu'il ne me duise à y mettre main. Le peu toutesvoies que présumptueux en ay fait, plus pour essay de mon engin, que pour monstre, tout submettant à vous l'œuvre et le stile, je vous envoye.

Gisant au lit, n'a gaires, sous pavillon ombreux, où, plein de soin, nature luttoit avec l'esprit pour la saisine du corps, et que la victoire n'en estoit encore, ne à l'un, ne à l'autre, ains comme au point d'extasie, sans dormir, ne veillier, me faisoient gésir neutre en celuy estat, se vinrent apparoir à moy une multitude de gens de diverses conditions, mais tous en habit et en forme de pasteurs, lesquels, comme passans par devant moy, levèrent une com-

mune voix, disant : *Transeamus usque Bethleem.* « Allons « jusques à Bethléem, et voyons ce mot, qui est fait, que « Dieu nous a monstré[1]. » Et eux disant ce, se hastèrent d'aller, et lors moy (ne sçay si ce fut par la vertu du mystère ou par puissance de leur autorité à moy non congnue) me trouvay cheminant avec eux. Et venus en Bethléem, trouvèrent Marie et Joseph et un enfanchon mis en une grebbe[2], dont eux pleins d'amiration des glorieux merveilles qu'ils virent, s'en retournèrent glorifiant Dieu en tout ce qu'avoient vu et ouy, et comme à l'aller s'estoient monstrés à moy entre mes courtines, au retour aussy me sembloit que j'y estoye remis, comme si bougié ne m'en fusse oncques. Donc, par adjunction sur le mystère jà vu, et ainsy que repassoient, vis une main, ce m'estoit advis, attachant un brievet par dedens mes courtines, et iceluy mis disoit : « Ne t'esforce à regarder le con- « tenu droit-cy jusques tu ayes premièrement exposé à ton « possible cestui vu mystère, » qui à tant s'esvanouy, et moy je me trouvay en subit en mon commun usage. Lors revolvant, en dedens moy, ceste vision, et en laquelle prestement je commençay à prendre un fructueux goust, pris à penser et à interroger à moy-mesme quelle chose je pourroye faire de ces pasteurs; quelle propre interprétation de ce Bethléem; pareillement quelle de Marie et de Joseph, et du petiot enfant mis en la grebbe, sans de près toucher présumptivement et en dérogance au saint texte évangélical, dont je conçus bien que les mots y avoient esté quis et proférés des pasteurs, non à l'intention vraye

[1] Transeamus usque Bethlehem, et videamus hoc verbum, quod factum est, quod Dominus ostendit nobis. *Ev. sec. Lucam.* II, 15.

[2] *Grebbe* (fl. *crebbe*), crèche.

de la sainte lettre, mais pour servir à figure. Sy ne m'escheit gaires longuement ymaginer dessus, que prestement je ne conchesisse que ces pasteurs pourroient estre les princes et prélats de ce royaume, les nobles seigneurs et vassaux portans cure et commission sur la chose publique, et sont venus hastivement en Bethléem, est-à-entendre à Paris, voir ce que Dieu a fait et manifesté à leurs yeux : certes un roy nouvellement couronné, un roy produit du mot et volenté de Dieu. Et venus audit lieu ont trouvé Marie et Joseph et le petit enfant. Ont trouvé Marie certes; car ont trouvé la glorieuse maison de France, droit-là, qui s'y estoit reclinée, et qui là avoit produit son enfant nouveau-né en la garde de toute humble administration de Joseph, son espoux, le duc de Bourgongne, dont elle estoit intacte et luy non violeur de sa clarté. Donc et qui est l'enfant, qu'elle a produit droit-là, qui est aussy Bethléem, et pour quoy j'y accompare à Paris? Pour quoy aussy France à Marie et le duc humble à Joseph? Il loist bien que je le déclare, et que j'assigne les raisons et les causes, par lesquelles on y puisse entendre similitude.

A la matière doncques. O vous très-bénignes et humains cœurs, là où j'ai comparé Paris à Bethléem, dont l'interprétation est *domus panis,* maison de pain, si de grâce m'est permis à parler, n'est pas la comparation juste? N'est pas Paris sur toutes autres cités maison de pain? Certes sy est et non pas tant seulement de pain matériel pour le corps, mais de spirituel aussy pour l'âme, quant en elle se repose et se conclot la justice préminent du monde, et sous vertu de qui toute la greigneur part de chrestienté se nourrist, toute l'intégrité de ce royaume se gouverne, toute région voisine s'arrègle et amodère, et

toute la généralité du peuple se submet et subordonne à transquillité et à paix, laquelle certes est mère de salut, nourrice et proviseresse de vie. Et semblablement ne se conclot en Paris et y florit le très-noble verger de science, la racine parfonde de philosophie, la plante très-précieuse et très-digne de toute divine saveur, dont l'âme se nourrit, en quoy l'esprit se délitte et contemple, et s'acquiert le fruit de perfection immortelle? Oh! et n'est bien doncques maison de pain, celle qui contient ces trésors, et qui jouit et possède de si faits fruits, dont tant s'assouffissent d'âmes et de corps? Sy est certes, et me semble que n'en doye estre débouté en mon entendre. Si doncques Paris peut estre Bethléem par les raisons assignées, pour quoy aussy ne pourra estre France, ceste très-excellente maison chrestienne, acomparée à ceste Marie, mère du petit fils? Et pour quoy ne se pourra acomparer aussy et estre réduit à Joseph ce bon duc de Bourgongne, que vous, ô nobles François, nouvellement et sur fin de eage, avec la mère prennante[1], avez reçu, oh! certes, en lieu publique, en lieu où toutes les nations chrestiennes conviennent et s'assamblent, en vostre Bethléem, en vostre publique théâtre ouvert à tous lez, présenté à tous venans, Paris certes. Si je ne pensoye mes raisons estre de valeur, pour assouffir à mes figures, en vain auroye-je bien mis avant donc si hautes matières et de tel poids.

Or sont venus les pasteurs à Paris, et ont trouvé Marie et Joseph. Les pasteurs, comme j'ay dit, sont les princes de ce royaume et les prélats, et ont trouvé Marie : certes, ce qui est acomparé à Marie. Car ont trouvé la congrégation générale de ce royaume en ses trois membres et estats!

[1] *Prennant* (latin : *prægnans*), enceinte.

ont trouvé la conjunction de tout ce royal sang uny en amour; ont trouvé en vertu et en fleur la triomphante maison de France, ancienne conservatrice de la foy et refuge moderne. Car, là où je dis que trouvé ont Marie, j'entends dire que ceste très-noble, et très-victorieuse maison, cestuy excellent et très-chrestien royaume, uny en ses membres est proprement la Marie que trouvé ont, et en quoy vues les qualités et perfections de la vraye dame, je puis suffire en probation à ceste-icy, comme figurative. Donc, qui a faim de la preuve, sy donne ascout à mon déduire. Ne sont en ce très-clair royaume, qui est un entier corps, trois fondemens angulaires, les plus espéciaux de la terre, et lesquels, en leur haute construction, et par vertu du cyment qui les lye, ne sont à miner, ne à mettre à l'envers? Qui sont-ils ces fondemens? Ne sont-ce les trois estats, principaux membres de la chrétienté, et sur lesquels la maison de Dieu se repose, et desquels tout ce que bon est, dépend et résulte? N'y est pas le vif torrent infaillible de lumière et le trésor de la foy? N'y est pas le conserve véritable, à qui toute l'Église militant prend recours, et de qui, pour la faire atteindre à triomphe, se tire ce qui estaint son venin contraire? N'y est pas la très-noble et très-modeste compagnie des prélats, la très-dévote et exemplaire prédication des religieux, la sérieuse et notable multitude des chanonnes, sans les autres par infinité ministres en l'Église de Dieu, et par lesquels iceluy membre, en tant qu'il touche à sa part, est le plus renforcé, est le plus clair et parant, qui soit en terre? Doncques, si cestui très-noble royaume, ceste très-excellente et très-glorieuse maison très-chrestienne, a en soy un tel membre pour chief, pourquoy ne le pourray-je traire en celuy endroit en comparation à Marie, qui est le

vray coffre où s'ombroya le divin secré, qui est le fons et le vif torrent de la foy, le recours de toute science et de bonnes mœurs et celle qui est l'exemple et estoile de toute perfection? Doncques, si cestes grâces et singularités sont en elle, comme propriétaires, sont en cestuy membre aussy, et sans desroger à son nom, comme par figure. Car Marie chaste et inviolée, sy est nostre mère l'université, non oncques pollute. Marie prennant et pleine du Saint-Esprit, sy est nostre faculté de théologie en Paris, irradiée du Saint-Esprit et pleine de divine infusion. Marie pleine de dévotion et de louenge, sy est l'estat ecclésiastique en France par excellence sur toutes régions autres. Marie produiseresse du fruit de vie, est ceste noble université, prennant du fruit de doctrine, duquel se nourrit, se gouverne et parfait cestuy noble chief et principal membre de royaume, gens d'église et clergie, en glorification grande et confortance de l'entière maison, dont le premier membre par ce qui en est dit, je tiens assez approuvé et à satisfait, et que sans déroger à l'intégrité de la Marie vraye, il peut estre acomparé à elle comme Marie seconde, fournissement de mon propos.

Maints mistères amirables,
Maints divers cas recordables,
    Pourfitables,
Approuvés et soustentables,
Et dont l'Escripture est plaine,
Licite et à croire saine,
S'il ne sont en toutes tailles,
Tout de mesmes et semblables
A ce où sont réduisables
En figure très-hautaine:
Sy ont en repostaille
Substance où n'a point de faille.
    Ne ferraille,

Quant l'un est la grosse escaille
Lorsque l'autre est pure graine.
L'un sy est comme en muraille
Morte peinture mondaine;
L'autre est vaine chose humaine,
Ou certaine
Œuvre de Dieu souveraine
Par voye non bien capable,
Par quoy, comme escargne[1] ou paille.
N'est de mesmes, ne de maille
Aux grains qui en sont tirables.
Aussy ne sont comparables
Faits du monde aux pardurables.

Si doncques je doy satisfaire à l'œuvre emprise, parler me convient maintenant de l'autre second estat, qui est l'estat des nobles, et d'iceluy produire raisons et propriétés, par lesquelles en décorant ceste glorieuse maison, il peut estre convalué et mis à sorte avec Marie, dont la sainte personne, comme souverainement noble, se tiendra à contente, je espoire, quant cestuy estat de noblesse s'y acompare. Pour venir doncques à ce, il semble qu'en l'estat de nobles gens, sur toutes autres vertus, et par une singulière clarté, il y doit avoir quatre points.

L'un sy est vérité, sans qui nul noble n'est digne de royal approche.

L'autre sy est hardement, sans qui nul n'est digne de chevalerie.

Le tiers sy est de vergongne, sans qui nul ne craint Dieu, ne faire laide œuvre.

Et le quart sy est libéralité, sans qui nul ne peut estre utile à la chose publique, ne parattaindre à haute fin.

Or, considérons maintenant et encherchons comment

[1] *Escargne*, fêtu? Ce mot se trouve aussi dans Mouskes.

en cest estat de noblesse, second membre de ce royaume, ces quatre points icy resplendent, comment et en quelle vigueur ils y règnent et tiennent lieu, et comment aussy en ceste maison très-chrestienne dont elle est le dongeon, ils y donnent parement et clarté. N'est pas l'estat de noblesse en France, iceluy qui toutes régions chrestiennes surmonte en condition véritable? N'est-ce pas celuy qui en certaine preudommie radicale et en toute ferme léauté féable surpasse toutes nations? N'est-ce pas celuy qui anciennement et de tout temps par ses chevaleureuses labeurs et endueremens, par ses inexpugnables vertus et robustes bras, par ses constances et astuces en tous périls, a esté deffendeur de l'Église, flayel des infidèles, augmenteur de la foy, amplecteur de la terre chrestienne, susciteur des vertus et des bons exemples, et en esvertuant soy-mesme en sa région par nobles mœurs, en dehors de luy a acquis la redoubtance du monde par armes?

En outre ne sont les nobles François, yceux dont l'église pontificale en Rome, par signe de desserte sur tous autres, a pendu l'escu à trois fleurs de lis en publique spectacle? Ne sont-ils ceux qui se exemptant de l'empire par force, mesmes ont appliqué à eux l'impérial sceptre, qui ont submis Ytales, qui ont humilié les Alpes inagressibles, qui ont dompté les Espaignes, jugullé les Allemans, et flagellé et battu maintes dures et roides nations barbarines? Que doncques reste-il en cestuy noble estat très-clair, pour quoy, en titre de gardement devant tous, il ne doye obtenir gloire et couronne? Riens certes. Pareillement ne fait-il au tiers point qui est vergogne. Car, si en la terre il y a noblesse peu vicieuse, peu entachée de vice, ne de fraude, c'est icy doncques celle où elle l'est le moins; c'est icy là où elle est la plus nette, et là où elle est la plus saine et

mieux moriginée, congnoissant que vergongne en homme jeune est mère de netteté, et curieuse rebouteresse de toute œuvre honteuse. Par quoy, qui honte a, il a crémeur de Dieu, il a honneur et bien faire devant ses yeux; il a choix et prédilection de mort devant vie enlaidie; il a ce par quoy il est digne de la grâce du monde et par quoy il doit croistre et multiplier ès biens de fortune. Doncques et de libéralité après, qu'en diray-je? N'est pas la noblesse de France celle qui autant convoite d'avoir moult pour pouvoir donner, comme d'avoir le possès de plenté pour multiplier pouvoir? N'est-elle dont les seigneuries ne prisent subjection d'une cité emprès l'acquest d'un noble homme[1], dont ils ont le cœur en leur apprestance, et qui donroient tous les biens de fortune par eschange pour acquérir les biens de faveur, pour bien faire? Certes comme sages, car n'est richesse que de cœur d'hommes. Autres d'autre région ygnorent ceste vertu; ne sçavent que vaut estre libéral, et n'en ont oncques sucé la valeur. Donc, si vaillance peut estre en eux et hardement, ont toutesvoies cœur restraint et mains closes, et préfèrent vile matière tenir chière devant précieux acquest, or en coffre devant grâce et bon los, et la charongne d'une jument devant l'obtènement d'un noble cœur. France tant seulement est le coffre propriétaire où repose ceste vertu, et là où elle croist et florit comme en son naturel lieu. Donc, si autres royaumes en peuvent avoir portion aucune, sy ne l'ont-ils que par exemple d'elle et par emprunt. Doncques, pour venir à la comparison de cest estat des nobles François avecq Marie trouvée en Bethléem, voyons doncques comment cestes vertus alléguées sont en la vraye Marie, la

[1] Le cœur d'un noble homme vaut tout l'or d'un pays, a dit un trouvère.

mère de Dieu, et comment elles sont et peuvent estre aussy en ceste noblesse françoise, la Marie seconde. Certes, je n'en voel faire la comparison toute égale, car en la vraye Marie, elles y sont par portion possible selon le subjet. En elle, elles y sont par entière perfection incontaminée; et en iceste elles y sont par une condition nébuleuse; en l'une par figure, en l'autre par essence; en l'une par songe, en l'autre par vive opération. Et par ainsy, comme il ne convient faire les figures que à l'advenant des personnes entendues, ne convient faire comparison des vertus aussy que à l'advenant des subjets en quoy ils appèrent. Donc à doubter ne fait qu'en Marie ne fussent toutes vertus et en souverain parfait degré, lorsqu'en autre créature ne peuvent manoir, ne entrer [que] par interruption continue. En elle, elles y sont par éternité et sans mesure; et en ceste elles y sont à terme et à portion escharse; en elle par intégrité permanable, et en ceste par infraction cotidienne. Et à tant avoir parlé de cest estat de noblesse, quant à présent touche, il me suffit.

Pour venir au tiers membre qui fait le royaume entier, c'est l'estat des bonnes villes, des marchans et des gens de labeur, desquels il ne convient faire si longue exposition que des autres, pour cause que celuy estat mesme ne le requiert, et que de soy il n'est gaires capable de hautes attributions, parce qu'il est au degré servile, en quel toutesvoies et selon sa desserte il luy sied donner aucunes ascriptions louables à l'advenant de ses propriétés. Donc et quant entre tous autres du semblable estat ailleurs je rassieds mes yeux droit-cy, ne m'est nul toutesvoies de si grant prix, ne de telle estime comme cestui, ne qui, en ce qui luy duit de titre, soit tant près de la perfection en son degré, comme cestuy en France, quant en fait de mar-

chandise et de mutation de biens, en fait de diligence et d'embesongnement, en fait de labeur et de sollicitude, il n'est autre ailleurs qui y approche. Par quoy, et qu'il est bas et servile, sy me sert-il et est tout propre à mon cas, pensant que comme plus est humble et de basse condition, que tant plus il donra gloire et décoration à la matière où il se doit traire, c'est à la vraye Marie, qui, devant toutes autres grâces et pour fin de perfection, prisoit ce qui est le propre de cest estat. Quoy certes? Humilité, par lequel elle fut plus regardée de Dieu, que par cœur original. Et ne luy estoit virginité de si précieux estor, que humilité encore ne luy semblast plus propre pour attaindre à la divine amour. Par humilité doncques elle souffrera que cestuy humble estat s'y acompare, et qu'en basses conditions et serviles tendans à fruit, il prenne ce qu'il pourra avoir de desserte pour y avoir approche. Mais en quoy se fera l'aprochement sinon en labeur, en ensonniement continu, en soin, en cure, en diligent veillier, en constant souffrir, en supploiement volontaire et en sollicitude opportune, lesquelles choses, selon que plus se trouveront parfaitement en cestuy bas estat de François, que plus sera digne et propre de soy adopter le nom de Marie et d'en approprier à luy la similitude. Or faut regarder si en François sont cestes conditions alléguées, et si leur estat en cestuy tiers degré bas mérite d'en traire aucun clair titre. Je croy certes que ouy et par vif effet. Car en labeur sont prompts et actifs, disposés à la paine en choses utiles, en choses nécessaires, en choses honorables, ont corps agile non charnu, non somnolent, non paresseux, ne tardif, mais toujours en œuvre, soit des mains, soit du sens, soit de parole et de fait. Ès cités et ès bonnes villes, portent soin de la police, regard à la justice et

l'union des bourgeois, à la tranquillité du peuple et à toute obéissance et satisfaction à leur roy, veillent diligemment en leurs affaires, portent constamment leurs serviteurs, supploient volontairement au plaisir des seigneurs; et en toutes choses nécessaires profitables, honorables et redevables, solliciteux sont et curieux de leur nature. Doncques et cecy par manière d'interrogation peut-il suffire pour donner aux François en cestui tiers degré humble le nom de Marie, et pour satisfaire à ce que j'ay empris à déduire? Oïl voir et n'y chiet difficulté ne que des deux autres. Car comme en la glorieuse et parfaite Marie sont les vertus et les fontaines de toute science, de toute sapience, de toute dévotion, de toutes mœurs, de tous beaux exemples, de toute foy vraye, de toute charité et compassion, et puis, selon l'estat de noblesse, toute vérité certaine, toute léauté entière, toute vaillance et hardement, toute astuce et constance, toute vergongne, toute condition pudique, toute netteté inviolée, toute libéralité, toute largesse parfonde, toute apprestance amiable, pareillement selon cestuy tiers humble degré, sont en elle et furent labeurs fréquentes, ensonniances continues, cures diverses, soins multiformes, veilliers merveilleux, constans enduremens, supployemens humbles, et sollicitudes incessables et non pareilles. En quoy certes? Ou en servir Dieu par louenges, par contemplations, par sacrifices et par oblations, ou en exercices corporelles et mentales, en œuvres de Dieu pour fuir huiseuse, pour fuir péchié, pour donner exemple, pour procurer proufit, pour vaincre le monde, pour réparer l'homme, pour maistrier le déable, et pour soy contenir et rendre à Dieu sa seule povre obéissant ancelle de nulle iniquité corrumpue. Et partant, si le peuple françois en cestuy estat se maintient humble

envers son roy et servile, et pour sa propre utilité et acquet envers ce monde, il est laborieux et songneux en tout bien faire, encore trop plus, et plus vivement y est toute honorée d'en avoir autant de figure, et à moy il me suffit d'en avoir produit preuve si avant.

Doncques, après avoir composé ainsy ceste très-reluysant maison très-chrestienne, la maison de France, sur les trois piliers, et luy attribué le nom de seconde Marie, selon le cas entrepris, reste donc pour venir au parfait donner à entendre le surplus, est assavoir quelle chose a fait en Bethléem ceste Marie, ne quelle chose elle a produit droit-là en la vue du monde. Car icy gît, ce sembleroit, le secret du mystère présent, et en quoy les cœurs se tenront plus en suspence pour en oyr la fin, sur quoy pour assaigir, les interrogans demandent, et je responderay. Que a produit ceste Marie? Quoy? certes, un enfanchon, un petit fieuchon nouveau-né, conçu du Saint-Esprit et magnifisé en grâce. Qui est? Il est le fil de Dieu, descendu du ciel et diffus en terre pour salut du royaume. Quel nom porte? Son nom est amour, amour nouvelle, amour admirable, amour vive et salutaire, que ceste Marie a produit pour fils de grant espoir. Où l'a-elle mis? Voir en lieu humble. En quel? en une basse grebbe. Qui est-elle? le giron de Joseph. Quel Joseph? Certes le duc de Bourgongne, conservateur de l'enfant, lequel, comme serviteur humble de sa dignité, l'a administrée léalment et conduite, l'a logié ès entrailles de son cœur, comme de son esespeuse, et [est] venu avec elle jusqu'au lieu de sa gloire, jusqu'au lieu de son enfanter. Où? à Paris, au glorieux palais royal en apparition publique, et où devant tout le monde elle a monstré son fruit conçu, elle a produit et fait manifeste ce que grâce de Dieu mystérieu-

sement a engendré en elle. Certes amour, vraye amour de grant salut et effet, amour nouvellement engendrée envers un, en qui grebbe elle l'a voulu mettre : au giron humble du duc, comme en celuy en qui elle sent sceureté et repos; et ce pour sa nature humble et vraye envers elle, dont oncques n'a esté experte, comme aujourd'huy, a esté décrété d'estre ainsy fait, par l'ordonnnace de la Trinité entière. Quelle Trinité? Certes la trinité des estats, qui tous y sont condescendus, et dont le roy, en chief et exemple de ce qui luy a plu, a esté produiseur premier, et par quoy les autres, en descendant chacun en son ordre et estat, à l'exemple de luy, sont convenus en l'engendrement, et ont loué et jugé comme chose juste, de mettre l'enfant en ceste humble grebbe, en cestuy léal et féable giron, par l'expérience qui est de ses bontés, contre ymagination toutesvoies, n'a gaires, de tout homme.

Quoniam omnes videntes et audientes admirati sunt. Tous en sont esmerveilliés, tous entrepris et esblouis du mystère; mais en Bethléem, la maison de pain, la grâce de Dieu s'est apparue, et ce giron d'humilité, qui longuement a esté réprouvé et mis en destri, est maintenant exalté et accru le fils de bénédiction en son escours, et gagné l'amour et faveur de la généralité de France, ceste noble mère, avec union entière de tout le royal thrône, en quoy le veuille conserver longuement Nostre Seigneur Dieu et parmaintenir non déclinable!

Dieu qui sur les chieux domine,
Qui l'obseur monde enlumine,
Qui est jour et origine
D'angélique clarté fine,
Qui tout voit par simple essence,
Tout crée en sa sapience,

Tout gouverne en providence,
Ce qui est, fut et commence,
Et tresperce et escrutine
Ciel, mer, terre et basse mine,
Et fait trembler la machine
Du monde par sa buisine,
Iceluy plein de clémence,
Plein d'éternel permanence,
S'il n'a point par existence,
Perceptible résidence
Avec humaine vermine,
Sy voit-il tout en racine
De sa salle cristaline,
Et a œil qui se recline
Sur malice et sur offence
De chacune conscience.
Donc et comme il est juge en ce,
Sy est-il de l'innocence.
Par son équité divine,
Du cœur qui en bien chemine.
Il fiert l'orgueilleuse eschine
Et la tourne à décadence,
L'humble il sourt en précellence ;
Il luy baille préférence;
Il préserve sa semence
De meschief et de ruine ;
Il casse, il confond, il mine
Pécheurs; il les contermine
Et les bons duit par la crine [1].

Comme je eusse exposé sobrement ce que avez oy, et que plein encore de la matière, je gisoye fantasiant en mon lit pour en pouvoir atteindre la fin, soudainement lors et sans ce que j'y pensasse, me vint férir en l'œil comme un ray luisant la lettre du briefvet. Donc, pour tourner l'entente envers celuy, demy constraint, y trouvay

[1] Et conduit les bons par les cheveux.

escript en lettre d'or : *Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli.* Et alors qui tout entrepris avoie esté et en grant soin comment sainement me pourroye cheoir du premier, maintenant suscité arrière de nouvel objet, et tout fatigué du viel, me convint cheoir, volsisse ou non, en nouvelle fantasie, et retouruer à labeur l'entendement vexé, à qui toutesvoies repos eust esté plus agréable. Mais considérant la qualité de la vision principale, et puis la substance de ceste lettre non wide de mystère, perçu bien que l'expédition d'elle estoit fondée en ardeur, et que le penser dessus et y mettre glose estoit nécessaire, et non pas tant nécessaire toutesvoies, comme utile et de fruit. Car prestement je conçus que cestui derrenier mystère vouloit prendre sa dépendence de l'autre, et que pour faire une œuvre parfaite entre eux deux, se vouloit incorporer avec luy en une pièce. Sy n'osoye restiver à l'encontre, et posé ores que refus s'y pouvoit entreférir par crémeur, sy estoit le sens si savoureux, que j'y captoie, que je m'y paroffris tout homme. Lors pensant et repensant cy et là, et parfondant la matière, conçus que voirment et à bon titre vouloit estre tissu ce mystère avecques l'autre, et qu'en luy avoit nature et condition, par lesquels il y devoit estre conjoint, car feroit la perfection de l'œuvre et tout le décorement de la substance, et sans qui tout ce que jà en estoit fait, n'estoit de nul prix, et par qui, quant il y seroit adjoint, tout prendroit fin et complétion glorieuse. Donc, comme au premier m'estoie arresté sur ce très-noble et très-chrestien royaume, et dont j'avoie ramentu les excellences et splendeurs, maintenant en ceste texture reaherse pour faire la fin, ne veul aussy widier d'iceluy, mais les mesmes personnes que j'ay

tissues en la première œuvre, veux comprendre et remettre en compte pour fondement de mon yssue.

Qui regis Israel, intende. Entendez cy, ô nobles François! François, entendez cy et vous tous qui régissez Israël ; vous qui gouvernez le thrône de France, qui mettez main au soustènement de la monarchie, à la chose publique, à la nécessité commune, entendez cy, donnez cy ascout. Que vous dit, pensez-vous, et que vous signifie ceste lettre : *Lapidem quem reprobaverunt?* N'est-ce à vous qu'elle parle? N'est-ce à vos yeux qu'elle se présente, et qu'elle veut estre captée et entendue? sy est voir : ce n'est à nation autre, ne région. Doncques, qui estes arraisonnés, prestez oreilles, ouvrez vos yeux et entendemens. Et si la bouche ne vous est preste à rayson, au moins préparez vos puissances intellectives pour concevoir ce qui s'y offre. Certes, car le goust ne vous en sera aygre, ne sur, mais vous tirera l'esprit en amiration et le cœur à louenge. O entendez à la lettre et à ce que veut dire : *Lapidem quem reprobaverunt.* Sentez-vous aucune vérité en cecy? Avez-vous vu advenir aucun cas nouvellement auquel on pouvoit approcher ceste lettre, et duquel on pouvoit dire licitement que aucuns édiffians, aucuns constructeurs et ouvriers en leur temps reboutoient une pierre, et laquelle depuis a esté élevée, a esté reprise et remenée révéranment et mise et establie en la perfection de l'édifice? Quel? Certes, l'édifice royal, la construction circulaire et la royale monarchie, en qui et de qui toute la gloire et splendeur, toute la dignité et précellence, toute puissance et duration de ce royaume en paix et en salut dépendent, descendent et réduisent et se rapportent à union, à intégrité et à rondesse d'une chose souveraine, et sans quelle pierre estre là assise, l'édifice, et le proposement de le

faire, seroit vague, seroit frustre, ruineux et de nul effort, et n'y auroit attente, ne espoir de salut pour luy retraire, ne d'y prendre ombrage, ne sauveté. Pourquoy? Certes, pour ce que l'édifice ne seroit ne lyé, ne cimenté, ne crochié en fer ancres pour se pouvoir entretenir, et sans ruyner confusément en péril des manans. Et pour tant, vous, les nobles François, quant je vous demande si vous vous estes perçus d'aucun cas nouvel entre vous, auquel consonne ceste lettre : *Lapidem quem reprobaverunt,* jugez si l'interrogation se fait sans cause, et si le mystère n'y est tout tel comme j'ay dit et que la lettre de soy porte et signifie. Oy voir. Doncques, et qui avez cest entendement par vive expérience du cas, et sçavez bien et entendez, à qui, ne à quoy se peut référer ce qui est dit, comme au plus principal droit-cy et le plus apparant, souffrez avecques et me donnez grâce que je vous ouvre la conception que j'en ay, plus avant, et que je tourne ma main à l'entendement de cela, où je voy autre mystère et d'amiration plus digne. Car, jà-soit-ce que au premier entendement principal, et lequel peut estre appliqué au roy de présent, il y ait consonnance beaucoup de vérité avec la lettre du psalmiste, et que icelluy roy (que Dieu sauve!) est celluy seul et propre, qui peut faire le chef de l'anglet et porter le nom de la pierre réprouvée, comme sçavez et n'a gaires, toutesvoies, pour cause que la réprobation ne pouvoit porter effet que à terme, branlant sous fortune, et que nature ne pouvoit dénier à la pierre son relièvement, voulsissent les réprouvans ou non, et aussy qu'il ne me duist, ne ne vouldroye increper nulluy souverainement subjet ou parent de si griefve offence, comme de réprouver la pierre légitime, je me déporte d'en faire autre mention et comme non voellant mettre mon doy à

chose de tel dangier, je contourne ma plume à une pierre, laquelle je voy relevée hors de despection, non par nature, ne par aventureuse fortune, mais par accident et de la grâce de Dieu, en amiration des hommes. Et est icelle certes, sur qui je voel tistre le parfait de mon œuvre, mais non pas tant à la glorification d'icelle, comme pour donner à entendre à vous autres les jugemens de Dieu et ses équités infaillibles, à qui constamment les expète.

Or, si maintenant par me cuidier monstrer droit-cy, je m'avanchoye de produire les hautes et sérieuses sentences des docteurs sur ceste lettre, comme si par icelles volsisse descendre en mon propos, bien certes me tourneroit à folie, et comme si je vouloie offrir luminaire aux estoiles du ciel et croistre la mer par y porter eaue. Je me jugeroye de ce et dont impertinence me rendroit confusion; et par tant, remettant à vous, les nobles François, toutes gloses servantes droit-cy, et lesquelles ne me duit à vous enseigner, sinon que bouté y fusse par arrogance, tant seulement quiers à venir cheoir sur ce où j'ay fiché l'œil par approbation véritable de ma matière, avec la substance de la lettre, dont l'entendement sera allégorique. Car à prendre le sens littéral, nous n'avons pierre nulle matérielle, qui nous serve droit-cy, ne construction réale, que nous voellons eslever par artifice; mais bien avons pierre mystique et contempnée de longtemps, et laquelle, par volonté de Dieu, depuis a esté convertie et assise en œuvre. Délaissant doncques la pierre première, dont ay parlé un peu, viens à ceste seconde qui est cause de mon anichier[1]. Donc et pour faire une briefve collation avec les bénignes ascoutans et que grâce me soit accordée en ce qui sera

[1] *Anichier*, faire son nid; s'arrêter sur une chose?

fructueux à le bien entendre, regardez donc, vous les nobles François, si le duc de Bourgongne nous peut servir à pierre en présent, ne s'il est iceluy, qui en temps passé ou aujourd'huy a pu estre ydoine pour servir en œuvre pour faire l'anglet de l'édifice royal, là où les divers membres, par non avoir esté jointis, se sont dessevrés souvent et démentis et ouverts. Voir il me semble que moult eust esté ydoine, longtemps a, à ceste construction, et que luy, matière de grant salut, pouvoit donner un grant décorement au front de l'anglet, dont par la déboutance de luy et contempnement volontaire, la construction des édifians a porté long péril. Car, comme si pierre et cyment ne sont de mesme à la bonne œuvre, qui se bâtit, qu'il ne faille en fin que l'édifice n'y attende grief, ainsy, là où un preud'homme est débouté en l'édification de la chose publique et n'y peut avoir lieu, ne peut aussy que édifice et édifians n'y attendent dangier et menace de ruyne. Car, comme pierre matérielle peut estre fondement infaillible en royal palais, un homme aussy sur cent mille autres peut estre chief véritable de salut et de félicité ancrée. Or sont toutes claires et manifestes les réprobations de ceste pierre, pareillement les longues vielles haynes, qu'elle a souffert patiamment jeter sur luy. Est apparu aussy et par trop, comment mal voulu des édifians a esté despitement mis à un lez, sans en tenir compte, mesmes et député avec les mauvais, qui a quis tout bien. Donc de bien faire, oncques il ne put obtenir grâce; de bon vouloir oncques riens que despection, et de présenter et faire service tout humble, oncques un riens de recongnoissance. Ains pour aimer il a reçu haynes, pour honorer, contemplations desdaigneuses, et pour soy acquitter envers Dieu et l'honneur du monde, il a suscité contre luy

conspirations et envies. A esté répuls du giron de sa mère, la maison royale ; a esté contempné au lieu de sa propre production ; a esté mescongnu de ses frères et parens, et tellement que à peine ceux que nature forçoit de l'aimer, n'ont eu hardement de le nommer : par quoy tout ce que fait a en bien, a esté interprété en mal par haine, et ce dont devoit tirer gloire et grâce des bons cœurs, a esté mis en despection, par envie. Son nom ont contendu à polluer les édifians, sa nature jugée inique et perverse, son adjonction à l'édifice estre inutile ; et ce que a à gloire et de don de Dieu, non d'homme, ce ont mescongnu et mis en despris par malignité volontaire, comme certes les scribes et Pharisiens ; Jésus-Christ. Cecy dis-je, ô nobles François, non par reproche des choses passées, ne que je les répète en courroux, mais pour, après avoir monstré les vices des hommes à l'endroit de ceste pierre, venir cheoir après plus autentiquement en l'exaltation d'icelle, par grâce, par mystère et par opération divine. Donc, comme maintenant à tous yeux sont manifestes les grâces et miséricordes de Dieu à l'endroit de ceste pierre humble, ont esté descouvertes aussy et par trop claires les despections des édifians, multiformes en son contraire, et de quoy il ne chiet ne preuve, ne réputation autre fois, d'autant que vous-mesmes les plusieurs, j'espoire, la preud'hommie en avez pu congnoistre et condoloir couvertement en vos cœurs, comme Dieu tousjours donne congnoissance au bon de son semblable, et fait traire volontiers une noble nature envers une autre vertueuse. Or sont les vieux édifians aucuns repris en leur tort : aucuns repentis de leur coulpe, et leurs despections et repreuves injustement causées ont contourné mesmes en confusion de leurs personnes. Donc et quant jà anuye

à Dieu d'un si fait règne, il a fait survenir un nouvel temps, et dont le soleil d'un matin a enchaissié devant luy toutes ces bruines, certes, affin de donner voye et destourbance aux estoiles du ciel, pour estre vues chacune et perçues en sa qualité, laquelle plus claire, et laquelle moins, et laquelle assise en son naturel cours, et laquelle empeschée en sa sphère par puissance rétrograde. Donc et parce que divine provision a ouvré droit-cy, et que par un nouvel soleil qu'il a fait essourdre, il a fait aussy manifester un nouvel thrône, une nouvelle apparition de planettes, un temps de nouvelle influence et rendition aussy, comme veullant remettre toute chose en son ordre, a fait maintenant apparoir une estoile obscure par samblant, laquelle réduite à son naturel siége a donné exultation aux regardans, a esblouy les yeux des hommes, par y contendre, et a trait en amiration les courages, de la beauté de son reluire, disans en eux-mesmes : « Dont nous vient, dont nous procède ceste planette, « qui tant se monstre resplendissant, tant claire et tant « glorieuse en son siége, et qui oncques encore ne s'est « apparue à nos yeux de nostre eage? O! et comme est « belle par moult! Comme est riche et de magnifique « apparence! Certes bien est fertile la saison qui l'a pro- « duite. Bien heureux le climat sur qui elle prend cours, « et benoite et pleine de félicité la terre où elle assiet « sa durée! O! et que n'est nostre heur tel que d'avoir « souvent sa visitation, et que n'est d'esclaircir nos « yeux en ses vertus, et que tous affectés en son ymage « puissions traire et paratteindre au fruit de son in- « fluence! Soit Dieu benoit qui l'a si faite créée! Soit « glorifié hautement, qui en a fait l'ostention, et soit la « régnation d'elle permanable à l'utilité et salut du

« monde! » Cecy, ô messeigneurs, combien que mis l'ay et couché en parabole, est toutesvoies vray cas advenu en ce nouveau temps, lorsque le nouvel roy entrant en commencement de règne a esté cause de la manifestation de ceste estoile longtemps rétrograde, dont ce mesme que j'appelle estoille apparue après long reboutement, ce mesme j'appelle la pierre réprouvée des édifieurs, mais exaltée maintenant en gloire extrême. Quelle gloire? Gloire certes d'exaltation venue de Dieu, gloire de divine équité, gloire de mérite et de vertueux œuvre, gloire de beauté, gloire de preud'hommie, gloire de vérité et de constance, gloire de puissance et de richesse, et gloire de bonne volonté, dont nulle meilleur, nulle plus grant, ne plus ferme, ne nulle plus saine, ne plus ardant en toute la terre, ne qui y mette approche.

Du temps, vous sçavez, du roy deffunt, ne s'apparissoit à nulluy ceste estoile. Pourquoy? Certes pour les bruines, qui s'entreposoient alors entre ce thrône et les hommes. Ne cheminoit en son exultation et naturel cours. Pourquoy? Pour ce que maugré luy et à force on le constraignoit d'aller rétrograde. Et ne s'y sont oncques délités les yeux des François comme ores. Pourquoy? Pour ce qu'oncques on ne luy a souffert grâce, ne occasion de se faire congnoistre. La malvaisté de Saturne luy a donné répulse du thrône par hayne. La perversité de Mars luy a préparé empeschement par envie et la poignante queue du Dragon, pleine de venin, luy a rompu sa manifestation fructueuse, par iniquité volontaire; et par ainsy elle s'est tenue muchée longuement comme mise en décours, elle s'est tenue humble en sa sphère, en attente du retour à ordre; et congnoissant ce qu'elle estoit en nature et en fons, s'est attendue patiemment à la volonté de provision divine. Donc et afin

que mieux soit entendu mon parler, Francois en ce temps-là n'ont oncques vu ceste planette exultant, par quoy ont eu moins cause aussy d'y avoir faveur, n'ont oncques congnu vivement aussy la bonté de ceste pierre, par quoy ils ont eu moins cause aussy d'en faire estime, ne réputation. Toutesvoies et congnue d'aucuns d'eux quelle est et fut, a esté volontairement avieutie et mise à despris Et en lieu de bien faire et de bien dire, a esté rémunérée d'indignations et menaces toutes obliques et parverses, dont la divine équité après s'est apparue et a fait essourdre ceste pierre luisant, et qui avoit esté odieuse et contre cœur aux édifians aveugles; l'a fait mettre au front de l'anglet par repreuve de leur parvers vouloir, non toutesvoies en front, ne en chief comme le roy, car ne duist, mais en front de l'intégrité de France de la très-glorieuse royale maison unie en ses membres. Elle a esté mise comme spectacle, comme miroir de délit et soulas, et comme patron et ymage de l'honneur du monde, de puissance, de stableté et de preud'hommie, et envers qui tous cœurs, tous yeux, tous pensemens et affaires, se tirent, contournent et refuient, et se revolvent et reclinent, non par mérite tant seulement de ses vertus, ne par les biens de nature, qui en luy peuvent estre tels, ne quels, mais souverainement par la grâce, par la miséricorde et par la providence de Dieu infaillible, qui a voulu glorifier son servant, en ce qu'il voit en luy et sent juste et méritoire et de laudation digne, l'a relievé de lieu humble à royal parement, l'a rappelé de répulse à siége du plus haut thrône et ramené d'exil ancien au giron de sa mère en exultation non oncques pareille où à Reims en glorieux appareil, premier des pairs, à Paris après au thrône royal, là où par soy monstrer si humble envers la royale excel-

lence, a gagné mesmes et attrait devers luy les royaux subjets et la royale progénie, comme non mon escripre est preuve du cas, mais le cas mesme vu et congnu de vous autres est preuve de mon escripre. Qu'en diray-je suffisamment, et après avoir tant ramentu de diverses choses, dont oreilles peut-estre prendront fatigue et cœurs non plaisir? N'a mesmes le roy exalté ceste pierre de refus et [ne l'a] assise au front de sa majesté? N'a-il décoré son dongeon de sa vertu congnue? N'a-il lyé les parois de son palais de son redoutable pouvoir, et ancré de sa léauté et preud'hommie, fondement et voussure de son régner, comme en qui tout se peut raffermer et durer estable l'édifice? Oy voir. N'a-il fait comme un autre Assuerus? N'a-il fait comme à un nouvel Mardocheus en Babilonne, en sa souveraine cité, Paris, là où de grâce, non de devoir, luy a fait exhiber les royaux honneurs, les réceptions presque égales aux siennes? Et là où son nom avoit esté mis publiquement en destry, a fait esbruire sa fame et son nom par exaltation, non oncques oye. Ne l'ont conjouy les princes du sang en ceste obtenue gloire? N'ont-ils prisié son eslèvement salutaire et juste? N'ont-ils congnu maintenant le meschief de sa si longuere boutance? Oy voir; et mesmes les puissans barons nagaires tous frois envers luy présentement ruent mains à la pierre pour l'extoller, pour le révérender et essourdre, et non tant seulement en espoir de édifier, mais en vergongne de leur si longue ignorance et mauvais abus, dont vaincus maintenant et humiliés se viennent rendre à luy et expostuler grâce.

Et unde hoc nisi a Domino factum? Dont peut-estre cecy venu, sinon de Dieu, du roy souverain, éternel dispositeur des choses humaines, et du roy temporel après, instrument insécuteur des divines infusions, lesquelles il

a mises en œuvre en preuve de mon propos? *Lapidem quem reprobaverunt,* etc. Et en ensieuvant aucuns autres mots du psalmiste disant : *Hunc humiliat et hunc exaltat.* Cestuy, Dieu le humilie pour son orgueil, et l'autre il exalte pour son humilité selon l'advis inrépréhensible de son plaisir, en quel et pour nostre félicité humaine soit guidé sans de luy s'estordre et maintenir ce royaume en estat et en salut pardurable! Combien que jeté ay mon loire maintenant en haut vol et que peu il me duit de convoitier proye de haut élément, par ce que mes ailes mesmes sont de petit escueil, et le gros corps charnu tout inhabile pour se sourdre, toutesvoies soubs la bonté divine à qui je rends grâces, ay attaint tellement quellement la matière, à laquelle j'avoye l'œil, et des ongles telles, que nature me baille, je l'ay saysie pour moy entour esbattre.

Donc, posé que à nul autre, et comme je doubte, ne pourray tourner à délectation, au moins en auray-je pris moi-mesme ma pasture et assouvy non convoit. L'oyseau qui vole en sa liberté naturelle, celuy vole sa proye par propre refection; mais celuy qui vole en l'art des hommes et en leur industrie, iceluy labeure ou en délectation d'autruy ou en son profit. Or, ne suy-je, hélas! l'oiseau loire[1], ne réclamé par art, ne à ce nourry pour visiter les hauts aers en utilité d'autruy; mais instigué de nature, de ce qui m'est séant, je suy le povre oyselet ratier, dont la proye saysye n'est de convoit à nulluy. Telle toutesvoies que je l'ay pu en ongles, et si autre y peut prendre appétit, je la luy paroffre.

Or vous, très-nobles François, pour ce que vous estes ceux, sur tous autres, à qui nature me trait par désir, et fait

[1] *Oiseau loire*, leurre, faux oiseau qui sert à rappeler le faucon.

voler fréquentement en vostre ciel là où je ne puis riens prendre sinon les basses et petites choses terreuses, pour ceste cause par devers vous tant seulement je me récline, et ce très-petit et povre gibier, que j'ay quis par propre faim, je le vous annonce humblement et envoye. En vostre très-haute et glorieuse région, bien sçay qu'il y a des natures et des choses excelses, et lesquelles ne me sont capables par nul sens. Sy me duit tant moins d'en encherchier les voyes pour y atteindre; mais en ce qui est gros et matériel et concerne la povreté de la terre et des hommes, et en laquelle je me repais et nourris : c'est félicité humaine, amour et concorde entre ceux d'un sang, justice à tous lez entretenue, vertu congnue et bonne œuvre, paix entre les chrestiens, division fuye et remédiée en temps, et finablement dévotion et bons exemples en l'Église de Dieu. C'est icy la proye que je vole et que je quiers de tout temps. C'est icy la pasture que je convoite, et laquelle par le goust que nature m'y donne, je désire que tout chacun l'assavoure. Donc et par ce que je regarde que ceste chose basse, et qui est de humaine nécessité, propriétairement dépend et doit prendre sa résultation de vous ou causer le contraire par désordre et desrèglement en vous-mesmes comme chief, pour ce est-il que à vous comme chief du monde, j'adresse mes escrits, affin qu'en la félicité que je convoite ardamment avec amour et union en vostre excellent thrône, soit tellement pourvu que par oubli et non challoir la faute de vous autres ne puisse tourner à ruine aux povres humbles petites créatures, le peuple de Dieu. Le pôle tient en sceureté estable le firmament, lequel, s'il défailloit en son règle, tout cherroit confus. Le chief aussy du firmament chrestien, c'est le royal thrône françois, et dont le roy qui est le pôle

immobile et celuy en qui tout tourne, et de qui tout dépend et meut ce qui est de bien, d'estable et de salut, et sa région, et en qui aussy, comme en la tresmontaine[1], les yeux des régions disperses se rasseurent et confient. Par quoy au contraire, si la faute y eschiet et desrèglement, et que ce qui est l'espoir des hommes, donne mesme abus, certes alors et le thrône et ce qui est dedens, pôle et estoiles, tout chiet et tombe, et fait rompre et cheoir à l'envers toute la machine chrestienne, comme par faute primitive de celuy dont elle meut. Et jà-soit-ce que la régnation temporelle, que tinrent jadis et primitivement les Assiriens, les Médiens depuis et les Persans et derrenièrement les Romains, ne soit celle de qui proprement je voudroye conforter mon présent escrire, toutesvoies pour ce qu'il y a eu monarchie entre eux et une réduction à ordre, tel fois estoit l'un meilleur que l'autre selon les divers temps et personnes, pour ce aussy peuvent-ils estre allégués droit-cy licitement, pour remonstrer que, comme maintenant félicité humaine se parmaintient forte au décheoir par un chief souverain, qui est la très-chrestienne région de France, en ce temps d'alors aussy le peuple, ce qu'il attendoit ou pouvoit avoir de félicité et de repos, ce il le prenoit et attendoit en la vertu des régnans, [qui] par plus et par moins avoient l'œil à salut commune : lesquels toutesvoies parce qu'en orgueil souvent s'eslevoient contre le ciel, et que ignorans leur propre mortelle condition se présumoient en leurs propres vertus et force, en grande et diverse perplexité des hommes et en dure effusion de sang, Dieu, pour leurs péchiés, en transféra leurs sceptres de main à autre, et de eux qui mis s'estoient et eslevés,

[1] *La tresmontaine*, la boussole.

comme chiefs, auquel tout vouloient réduire et faire respondre, il en fit pièces mesmes rompues et confuses, et les torchepieds des autres, tirans après eux. Luy aussy par importance après de son peuple d'Israël, et par son ingratitude après tant de hauts signes et prodiges, s'assenti d'establir roy sur iceluy et de mettre soubs verge de fer et à sa requeste ce qu'il avoit conservé longuement et conduit soubs joug mol. Il luy donna roy robuste pour deffendre en péril, luy envoya onction par mystère d'en confermer la régnation sempiterne; l'assit en terre par promission voluntueuse et en appliqua à luy la promesse, la garde et gouvernance; mais prestement le peuple et le roy, tout se desvoya. Le peuple chey en la vieille condition de ses pères; le roy, en trespas du commandement de Dieu et de son ordonnance, dont oncques depuis jusques à bien quarante générations après, ne fut que ceste maison régale mesme et le peuple qui en dépendoit, ne reçussent des escandres, des impropères et des plaies misérables et dures, et que tant seulement ce qu'il y a eu de grâce, de miséricorde et de félicité entre eux, il ne soit venu des mérites des preud'hommes et léauté de David à qui Dieu promit la bénédiction, et en qui vertu seule et léauté envers Dieu, ceste maison régale de Juifs a eu sa durée, là où entre tant de rois et si longuement régnans, il en y a eu peu toutesvoies qui allassent la voye de David, leur père; mais eslongiés de Dieu pour la pluspart et presque tous cheurent en tribulations diverses, en calamités et obprobres à tous lez, et provoquans la divine équité contre eux, parvinrent finablement à termination de règne, dont le sceptre ravy de leurs mains et la sainte onction semblent estre transférés en vous et que vous doyez estre le peuple de Dieu d'aujourd'huy, et vostre

roy l'enoint et le souverain christ en terre, à qui tout le peuple chrestien doit avoir attente et regart. Donc, par les fautes et vices qui s'y sont entreferrés souvent, en mil ans y a que vous régnez, Dieu y a envoyé par diverses fois maintes verges et maintes diverses calamités austères. Et par les vertus aussy et hauts glorieux faits de plusieurs de vos roys, ensemble et des bonnes mœurs et beaux exemples des suppos de jadis, le ciel mainteffois s'est ouvert en devers vous, et vous prestant faveur et bénédiction souhaidiée, vous a prestée aussy la gloire et la grâce du monde, en quelle encore vous aujourd'huy, comme soubs la clarté de vos pères, vous vivez et régnez; et ce que avez de clair et de resplendissant sur autres nations chrestiennes, ce obtenez-vous et possessez encore en présent pour la greigneur part de leurs mérites. Dieu anciennement vous a donné des grâces non pareilles ailleurs; il a continué sa miséricorde en vous, sans enlever sa main; il vous a donné terre de promission et de volupté, dont si mésus vous sont pris, sy ne vous en a-il battus pour exterminer, mais pour corrigier l'arbre. Il vous a donné le trésor de la terre entre mains pour vostre réfection, la fontaine de science, le repostement de la foy, le ruisseau de justice et l'escarboucle de l'honneur, de la gloire et de la puissance du monde, qui vous resplend au front. Il vous a donné corps et qualités à l'advenant du climat, et mesmes à l'advenant des grâces et trésors dont il vous a doués. Il vous a créés entendibles, raisonnables, prudens et discrets. Il vous a donné le goust des vertus cardinales et le pouvoir de les adapter à vous par opération. Il vous a envoyé au saing les histoires de l'univers siècle pour vous y mirer. Il vous a donné advertence de propre déclin par autruy mésavanchier. Il vous a fait

capables de tout par nature ; par lecture il vous a fait sages et providens; et par attouchemens de main mise, et encores nagaires, il vous a fait experts et sentans de toutes povretés, misères, opprobres et calamités humaines, dont vices, voluptés, yvresses de biens, séditions, envies, divisions et murmures par orgueil et parvers vouloir, ont esté mères nourrices et produiseresses en grief et mortel plaie, non tant seulement de vous, mais de la chrestienté entière qui est démolie, et les ennemis de Dieu enfiéris et accrus. Doncques, vous qui tant avez de grâces et de dons de Dieu, et tant estes sages et providens en autruy fait, et sentez et percevez en vous-mesmes que les vices et envies de ce royaume, les discors et divisions entre vous, et voyant vos yeux, vous ont mis en perplexité extrême, en péril et en désolation comme délenquis de Dieu, et de quoy Dieu arrière vous a relevés, donnez doncques lieu maintenant à vertu et à noble œuvre. Donnez voye ouverte à vos haux entendemens. Rompez les insurrections de mauvaises pensées. Fuyez les vices damnables et les envies, les divisions, les murmures et rumeurs, et adhérans à tout noble et bon propos, recongnoissez et captez, aimez et honorez ce qui est noble, ce qui est vertueux et léal, ce qui est entier et sans fronge[1], et ce que Dieu mesme ayme, honore et glorifie, et duquel, quant vous luy voudrez adhérer par faveur, et comme raison vous enhorte, vous vous renforcerez et redoublerez de gloire, et en sera Dieu mesme vostre magnifieur de plus grand salut. Vous avez des causes beaucoup, qui vous y semoncent ; vous avez des occasions urgentes, qui expètent conseil, et des matières, qui se ruent en vos yeux, pleines de clameur.

[1] *Fronge*, ride.

Obviez doncques au péril. Prévenez à heure. Remédiez en nécessité; et en délaissant vieu ploy dampnable et plein de reproche, aherdez la voye et l'entrée de l'honneur de Dieu, et acquérez la grâce, la bénédiction et l'assistence des anges et des hommes. Ce tant seulement vous fera vivre et régner; ce vous fera florir et durer estables, et proufitant à vous-mesmes par propre vertu, au surplus des chrestiens vous donrez félicité et béatitude, laquelle à nous et à vous tous, Dieu voelle ottroyer et prester en miséricorde! Amen.

Salut, vertu, duration prospère,
Vie honnorable et que Dieu considère,
Soit à tous ceux, qui au bien veullent tendre,
Et qui l'escandre et humain vitupère
Mettront en cès, tant que paix s'y espère;
Car ils feront un hautain ministère,
Dont Dieu après ne fauldra de le rendre.
Ranceurs, rumeurs, sont choses misérables;
Concorde, amour sont à Dieu agréables,
De fruit au monde et au ciel délitables.
Sy fait grant mal, qui union diffère.
Donc, et qui tend à hauts jours permanables,
A gloire en terre, à honneurs véritables,
Veille et entende à bienfaits charitables:
Car celuy seul, Dieu l'aime et le préfère.

DÉPRÉCATION

POUR MESSIRE PIERRE DE BREZÉ[1].

Comme, n'a gaires, je seisse[2] en mérancolie, durement pensif en un mien amy, que fortune avoit mené à dangier, et que tout compressé d'annuy, abstenir ne me pouvoie de me ruer sur un lit, plus pour oubli que pour repos, advint lors que ainsy que l'angoisse de mon cœur fort surmontoit ma contrestance, et que mes pensées se multiplioient diverses en un : tantost, ne sçay comment, dormant ou veillant, me trouvay ravy en vif esprit et transporté en une marche longtaine, ce me sembloit, près d'une forest, là où avoit assise une maison plaitte[3] qui bien sembloit

[1] On lit dans le ms. de Florence, Bibl. Laurentienne, 120, f° 213 v°, en tête de ce traité, les mots suivants : « Ceste présente œuvre fu faite par ledit messire George Chastellain, pour messire Pierre de Bresé, seigneur de la Varenne, noble chevalier jadis et de haut bruit, et lequel le roy Loys, fils du roy Charles VIIe, au commencement de son règne, fit mettre en prison à Loches, assez par volonté, et dont glorieusement toutesfois en après il se party dehors et fit de haulx honneurs et services depuis à la couronne de France, lequel fina ses jours à la journée du Mont-le-Héry. »

[2] *Je seisse,* j'étais assis.

[3] *Plaitte,* non fortifiée.

de haut repaire et que jadis anchienne noble seignourie l'avoit habitée. Sy voulut ainsy celuy qui mon esprit avoit en mains, que iceluy hostel je conçusse en un estroit moment, et que aucunnes désolations quy y estoient, j'y perçusse en dedans et dehors, lesquelles certes me tiroient à pité. Car m'estoit advis que autreffois avoye pris léens mon ombrage, et que de l'honneur du monde et de ses biens y avoye vu comble aysance; mais en gisoient maintenant les portes desgonnées, chambres et salles vagues et à l'abandon, fenestres descloses, et tout le surplus en ruyne. Mais, comme cecy conçusse en l'esprit, et que le mystère me voulait traire en plus avant entendre de la nature du lieu, me sembloit lors que gisant sus une couche en une chambre destapissée, mais despouillée nouvellement, ce me sembloit, de ses paremens, et dedans icelle, emprès un grant lit quy y estoit, avoit deux dames assises sur un tapis velu et couchées des coudes chacune sur un quareau de velours noir, la main soubs l'oreille, comme si tristesse et annuy grant les eust abatues et mises en ce ploy, dont certes la manière et contenement, sans parler, faisoit piteux à voir; car moult sembloient nobles dames et de haut lieu et que nature y avoit bien mis plus largement de ses dons, que fortune, pour celle heure, de sa faveur. Donc, et pour ce que je ne sçavoye à qui enquérir de leurs noms, ne de leur estat, et que pour l'entoullement de leurs attours couvrant leurs viaires[1], ne pouvoie congnoistre les ymages, révélé me fut en l'entendement, que l'une qui estoit plus aisnée, avoit à nom *Noblesse humaine*, et l'autre maisnée, belle comme un ange, avoit à nom *Vertu*[2]. Et estoient mère et fille attristées toutes deux d'un

[1] *Viaires*, visages.

[2] Sous cette gracieuse allégorie, Chastellain a voulu représenter

cas, et en un commun annuy noyées inremédiablement, si la rétraction ne s'en faisoit de la main de Dieu par mystère. Et jetant mes yeux lors envers un petit huis après, que je vis ouvrir, vis saillir d'iceluy un bel jone baceler, de noble semblant, et dont la chière estoit morne durement et piteuse. Et piétiant[1] deux tours parmy la chambre, vis que appoyer s'aloit du dos à l'encontre du lit, et regardoit fort envers un mur, où avoit pendu à une perche une trompe de veneur, aucuns chapperons aussy d'oiseaux, et une espée garnie d'or pendant à un clou, et au dessous de la perche, un peu de costé regardoit fort aussy sur un buffet qui estoit là de moyenne hauteur, et sur lequel regardant asprement, je perçus lors que les larmes luy crevoient des yeux, et par compression de la multitude qui sievoient, l'une après l'autre, luy coulèrent aval le vis[2]. Donc, moy concité de pité avecques luy, me suscita à larmes, aussy sans plus enquérir de la cause de son deuil. Mais comme le nom des deux dames m'avoit esté révélé par mystère, semblablement aussy m'en advint de cestuy, et me fut notifié, que le nom de luy estoit *Noble Sang*, et que plus avant, pour l'heure d'alors, il ne me loisoit d'en enquérir, mais que j'entendisse et escoutasse songneusement au surplus ; car ainsy le vouloient et le avoient ordonné les cieux, que j'en seroye l'auditeur pour le révéler en temps, et ainsy le fis-je. Donc prestement avec la première onde des larmes, que ce jeune homme fondit, le cœur qui estoit plein d'angoisse et quérant vuidance de ses douleurs,

la dame de Brezé et sa fille, la vidamesse de Chartres. Le jeune bachelier dont il parlera plus loin, est Jacques de Brezé, fils du grand sénéchal.

[1] *Piétiant*, marchant.

[2] *Vis* pour visage.

tramist par la bouche les mots et piteuses complaintes, que vous trouverez cy-après escriptes :

« O Manuy[1], maison anchienne, maison vague maintenant et désolée, maison trassée[2] des vents de fortune, que tant ay vue en point, tant riche et décorée n'a guères, comblée de famille, garnie de noblesse, perquise des marches longtaines aux uns pour sens, aux autres pour joyeux repaire, las! et qu'est devenue adés[3] ta gloire de devant hier? Où est évanuye puis trois jours ta haute renommée, qui livroies portes abandonnées[4] à tous nobles, salle de festiement et bras de tout amirable joyeux recueil, nonpareil ailleurs? O! et où sont adés les piétians en ta court? où sont les estonnemens des trompes et des veneurs? Où les riches montures de tes logeans? Et où se muce maintenant et s'abscont[5] le riche estorement de tes dames, dont tu avoyes l'affinité? Las! et en tes foyers où aujourd'hui n'a que cendre froide, n'y a bûche, ne tyson sus chemineau[6]! N'y a mur revestu, ne chien ordoiant lit, ne mieureté[7] de page par chéens qui se voye! O Manuy, et tes portes maintenant gisent desgonnées, gisent à demy à l'envers, gisent sans deffence et ottroy aux entrans, et tes estables curieusement closes contre froit, maintenant tu les ignores. Que te servent chambres verroullées là où n'y a riens ens, courtines, ne tendues, tappis de chambres, ne quarreaux, fors bancs et buffets tous nuds et couches

[1] Manuy, maison de plaisance qu'habita le sire de Brezé et où il reçut même plus tard Louis XI (département de la Seine-Inférieure).

[2] *Trassée*, envahie, ravagée, renversée.

[3] *Adés*, aujourd'hui.

[4] *Abandonnées*, d'un libre accès.

[5] *Se muce*, *s'abscont*, se cache.

[6] *Chemineau*, chenêt.

[7] *Mieureté*, direction?

pleines de pesac[1] sans lit? Esgarde, et ne vont tes fenestres battant contre leurs propres posteaux et n'y viennent pluye et tempeste, sifflans parmy, par non avoir qui les ferme? O ressort[2] de tous haulx hommes longtemps, de tant de hautes et nobles dames habitacle, reffuge où se soloit quérir parfons sens, exemple de bel deviser, adresse de valoir en armes, en amours, en mœurs et en contenemens, et maintenant que t'est-il remès[3] en ce lieu? Que t'est-il demoré de meubles de si haulx biens, sinon vuideur de richesse, plénitude de povreté, nudité de muraille, et clameur et plainte, et désolation d'esprit en eschangement de joye passée?

« O noble maison, encore as-tu en réserve au moins aucuns de tes joyaux; et encore n'es de tous poins privée de ce qui peut refrescir ta fame. Ne vellà[4] encore le cor de ton maistre dont les forests normandes retentissent du bouter et dont les cerfs et senglers des vallées fuyoient ès hautes roches par espoentement? Ne vellà aussy la perche où les sacres[5] de l'ille de Candie, où les gerfaux et faucons pélerins, concueillis en diverses régions, ont pris siége maint jour, et repos? Et ne vellà le buffet où s'est venu quérir souvent, comme s'il le tenoit en dos, le sens de ce royaume, où s'est venu manier le grant poix des royaux affaires, sur guerre et sur paix, et sur le fait des régions autres et provinces, et là où deux corps ployés dessus à coudes en estroit conseil ont conclu mainte haute besongne, dont les exécutions ont esté glorieuses? Et puis

[1] *Pesac*, cosses de pois.
[2] *Ressort*, lieu de réunion.
[3] *Remès*, resté.
[4] *Vella*, voilà.
[5] *Sacres*, c'est le nom que l'on donne encore aujourd'hui à un oiseau de proie que les fauconniers apprivoisaient fort difficilement.

ne vellà encores, qui pend au clou, l'espée qui a fait trembler les frontières angloises[1], qui au fort de leur orgueil a deffendu les murs de leurs menaces, qui huit jours et autant de nuits par famine tint champ enmy leur fort par expétition de bataille, qui cent fois les a chassés ès portes de leurs fermetés[2], leur a chalengié les champs et les errans chemins, rougy les charrières de leur sang, et les rues semmées cy et là de leurs charongnes? N'est-ce celle qui à Frémigni[3] flamboyoit d'horrible fureur, et qui aux siens donna tout espoir de victoire, et aux contraires reboutement de courage? N'est-ce la principale avecques celle du bon comte de Clermont entre les combattans à pied, qui fit l'occision de six mille hommes? N'est-celle qui Maine et Anjou a glorifié de son trenchant, qui aux Tourainois a esté exemple de valeur et aux Poitevins et Berruyers en rencontre certaineté de conduite, qui aux Normans a aydé à les affranchir de subjection vieille, et non traitte du fourreau que à demy, a fait rebouter les autruy par peur? O vaillant chevalier Pierre de Brezé, champion de françoise querelle, à tousjours louable, las! et où es-tu maintenant[4], où est ton personnage esvanouy depuis deux jours, que cœurs d'hommes tant convoitoient, en qui tant se sont délités yeux femenins? Tu gis maintenant en ferrée prison, où peut-estre pour finement de ton mal une doloire[5] jà s'est baignée en ton sang! Si tu vis, je

[1] *Voyez* tome III, p. 347.

[2] *Fermetés*, forteresses.

[3] Formigny. Sur le courage que montra Pierre de Brezé à la journée de Formigny, *voyez* Jean Chartier, éd. de M. Vallet de Viriville, II, p. 196.

[4] *Voyez* le touchant récit de l'arrestation du sire de Brezé, t. IV, pp. 176 à 185.

[5] *Doloire*, hache.

meurs pour toy, et si mort es, je m'esléesse[1] avec toy en ta victoire, quand les hommes au moins n'auront plus de pouvoir en ton corps, ne fortune plus avant en ton attristation. Las! et où est ton maistre aujourd'huy, le roy Charles qui frecq[2] encore gisant en bière te trouve hostie d'oblation sanglante, tramise emprès luy, et pour fruit de ton service de longs ans rétribué de confuse mort! O exclamable pité! O cas non lamentable par souffisance, qui advenu par fortune torchonnière[3] desvoyes noble nature mesmes de son ordre, et qui, le quéreur de la gloire françoise en toute vertu d'âme, m'a mis à spectacle de desrision et de fin corporelle! O fortune ainsy veux-tu? Ainsy manies-tu, quant tu peux, les haulx hommes? Et ceux qui malgré toy sont montés en gloire par vertu, en leur honte et confusion tu labeures par envie! Au fort, tu ne gagnes riens en constant courage que le corps; mais en ce qu'il te fait figue de despection[4], tu n'as loy, ne pouvoir. C'est gloire et bon los qui se tirent des vertus et hauts faits de ceux que tu hais, et auxquels ne doloire de bourreau, ne durté de ta fausse nature n'y osent mettre doy, n'y attouche. Doncques, et si tu as fait mourir ce noble chevalier, ou que tu y veilles et labeures, de par Dieu, ce ne sera mie le premier, sur qui tu entames, et que tu auras fait mourir plus glorieux que vivre. Aprièmes, à la mort du martir, voit-on resplendir ses faits. Tu fis mourir confusément Tulle, prince d'éloquence, puisoer de science et de nobles mœurs, et l'estoile du romain sénat; mais quel grief luy fis-tu autrement fors de pinchier le corps, dont

[1] *Je m'esléesse*, je me réjouis.
[2] *Frecq*, frais, nouveau, récent.
[3] *Torchonnière*, inique, injuste.
[4] *Figue de despection*. Cf. tome VI, p. 104.

les mémoires perpétuelles sont pleines de ses œuvres et vertus? Si tu l'as précipité un peu en ses vieux ans, au moins tu ne l'as pu rompre pour tant en son haut nom, par quoy livre fasse mention de luy d'aucun vice. Pareillement, et en quelle fin dure jadis menas-tu ce glorieux Boèce, qui mort iniquement soubs volenté de tiran se trouve, ayant vie en corps, le plus clair de la terre? Et à Montagu[1], quelle note luy imposes-tu au dos, par quoy saisy en tumulte fut mis à mort que tu luy procuroyes? En est son nom plané[2] du livre des bons, en est répudiée sa fame pour tant entre les racontans, ou en est avieutie sa génération plus ou moins par telle yssue meschante? Nenny voir. Et toy, quel acquest y as fait autrement que d'un corps que tu gaboyes[3], dont l'âme, espoir, tu as fait heureuse malgré ton malice. Semblablement sera-il droit-cy. Tu auras d'un vif homme plein de rayans titres, fait un glorieux resplendissant mort, dont du fait tu auras repreuve.

« O de très-excelse et glorieuse mémoire roy Charles, roy plein de vertus et de haut sens, vainqueur de tes ennemis, les Englès, clarifieur du thrône françois et le rabat de ses ténèbres! O! le souverain des roys et l'outrepasse des prudens princes, vray humain père des bons et le parfont inquisiteur de vertueux hommes! Hélas! et où es-tu maintenant? Qu'est devenu ton glorieux règne, si à coup? Au moins que ta vie eust esté prolongiée de terme jusqu'aujourd'huy, ou que ta mort eust inféré par testament à ton serviteur sente de la sienne, qui en tant de hauts et périlleux des trois s'est employée pour toy, en tant

[1] Jean de Montaigu, décapité en 1409.
[2] *Plané*, effacé.
[3] *Que tu gaboyes*, que tu insultais.

de longues mortelles guerres abandonnée d'enfance, veillant et songnant en ta gloire en ton essourdre, en ton régner et triumpher à bras deseure, et pour te faire redoubter et famer en mer et en terre! Hélas! et maintenant toy esvanouy qui estoyes sa targe et son garant, son espoir et sa sauveté seule, gît en attente de mort confuse, prisonnier désespéré. Gît en la merci de fortune perverse qui luy a procuré indignation non mérie. O! et qu'à Dieu plaise que ton fils, roy de présent, en ensievant ton sang, ensieuve aussy tes mœurs aucunes recommendables beaucoup, comme de non estre hastif à vengeance, ne à sang fondre[1]! Certes et si tel heur me tramettoyes aujourd'huy, partant de ta tombe, et que percevoir me pusse de tant de grâce trouvée envers moy, ne me desconforteroye de l'accident, qui m'est survenu ores; mais le penseroye vaincre et rompre à l'ayde de Dieu, par temps et à la grant gloire du mis en péril.

« O excellent prince, roy de Cécille[2], roy qui as le cœur d'Alixandre et la dignité du nom de César, qui plus es riche en haut vouloir, que fortune en pouvoir donner! O noble roy, toy qui tant as reçu de services de ce chevalier, qui tant l'as congnu ardant envers toy en toute affection pour deffendre ta cause, pour grandir ta fame, pour extoller et faire esbruire ta gloire, et de qui, durant son régner, tu as pris tant de hauts services, que l'oublier t'en seroit blasme! O! et si maintenant tu as perdu un tel subget, un tel serviteur et vassal, en reste-il un bien autretel en Anjou, qui le te restore, qui te rende un nouvel séneschal, par qui service et confidence que tu y

[1] *Fondre* (du latin : *fundere*), répandre.

[2] Le bon roi René, dont Pierre de Brezé était le vassal par sa naissance.

mettras, tu doyes passer sans amertume le martire de cestuy? Par Dieu, roy glorieux, les perles de ta couronne ne valent point les perles de ses vertus.

« O tu comte du Maine[1], vertueux prince, prince parcru en sens et en gloire d'armes, qui en felle ennemie fortune comprimant les François, as en grant part radressié en tes vertus le thrône des fleurs de lis! O le nourrisseur des vaillans hommes et des gens d'eslite, et qui acheté les as à poix d'or premiers que précieuses pierres, et maintenant qui sçais que vertu vaut, que vaut et que poise un excellent homme, que valent sens et cœur noble, dont on ne fine par achat, te donras-tu silence en un tel accident? Auras-tu le cœur clos en une si haute pité publique, qui mesmes en as pris mille services, comme d'un nonpareil homme? O! et n'es-tu celuy mesme que tu soloyes? N'es-tu monseigneur Charles d'Anjou, l'autre bras du roy mort, qui portoyes le coffre, où se concueilloient toutes les vertus des hommes, toutes les vaillances et œuvres recommandables, et puis les convertissoies au front chacun particulier, selon son mérite? Et droit-cy donc n'as-tu riens en coffre, que tu y puisses tramettre, que tu puisses pendre au front de cest homme, comme un fermail? Si riens a méry, il est temps maintenant de le mettre avant; il est temps que le front luy reluise, ou que le trésor de son service à toy et autruy fait soit contourné en ingratitude; mais espoir m'est, et ne puis deffier, que tu ne t'employes à le sauver, s'encore est en vie, ou si mort est, que tu ne pleures durement et lamentes son mésadvenir.

« O comte de Foix[2], gentil prince chevalereux, plein

[1] Charles d'Anjou, comte du Maine, père du roi René. Il se signala dans les guerres contre les Anglais. *Voyez* tome VI, p. 451.

[2] Gaston IV, comte de Foix. *Voyez* tome VI, p. 453.

d'humanité et des dons de Dieu, qui soubs l'autorité de cestuy, pris ton premier haut vol en court, et en toutes bendes et divisions, ferme, longtemps persévéras en sa querelle, réputant plus vertu de chevalier povre, que flatterie de grant prince. O! quelle douleur te sera lors si tu trouves que tant de haut sens et vertu ont pris fin au taillant d'une espée, et t'en passeras-tu bien sans larmes fondre et soupirs, et sans complaindre un tel cas en multitude d'angoisses? Nenny voir.

O Coétivy[1], chevalier vaillant, chevalier de immortel los, qui ta nation bretonne as glorifié en tes vertus, le thrône du roi Charles décoré de ton sens, paré sa guerre de ta valeur, et sa félicité accrue en ta prudence, qui tout mort, vis en renom glorieux, et fondu en cendres remplis ta tombe de clarté. O! comme trop tost a esté avanchée ta mort pour icy venir à secours! Ou comme heureux es-tu maintenant de non vivre pour voir si doloureuse œuvre! Certes, car l'infélicité de cestuy ton tout chevalier te eust esté destresse de mort mesmes si amère que la sienne.

« O clarté des Angevins, seigneur de Bueil[2], le produiseur des vaillans corps, le lyon des frontières et l'aspre mordant tigre des Mensois[3], qui armées sçais exploitier en aigreur et sang espargnier en compassion, que dira droit-cy ta noblesse? Quel contenement sera en toy, quant tu oras dire, que ton sang si prochain[4] aura pris une telle termination? Hélas! et n'en seront les vertus plaintes en toy de si tost faillir, et que tant de mérites qui luy doivent gloire, seront récompensées de telle paye?

[1] *Voyez* tome VI, p. 444. Coétivy fut tué devant Cherbourg en 1450.

[2] Jean de Bueil, comte de Sancerre. *Voyez* tome VI, p. 453.

[3] *Mensois*, habitants de Metz. Chastellain fait ici allusion au siége de Metz en 1444.

[4] L'aïeul de Pierre de Brezé avait épousé Marguerite de Bueil.

« O Flocquet[1], diligent capitaine, laborieux vaillant chevalier, tempré en fer, qui à l'alliance de deux sœurs avecques ce noble homme as eu haut avancement en fortune, et maintenant, quant adversité ceurt sus à ton promoveur, ne luy doit ta prospérité venir à garant non ingrat de son amour? Certes, ou il faut que tes larmes rendent preuve de ce que tu y souffres, ou que ton descongnoistre exemplie tous autres de tes exaltations non dues!

« O noble escuier, Jehan de Brezé[2], le Rolant du roy Charles, le fourdroyeur des Englès, le bras de redoubtement des campagnes frontières, qui portant fer, ne fus oncques vaincu en estour, et vaincu par mort, emportas vive victoire! O! et que ne peux-tu venir droit-cy monstrer en spectacle le sang de tes plaies, et pour plus attédier cœurs, porter entre tes bras ton cousin Robert[3], qui en la bataille des Zuices[4] le plus avant du jour fut trouvé mort glorifiable. O! et la mémoire d'un tel homme que toy n'est-elle pour rendre fruit à qui il besongne, et le sang d'un frère respandu en bataille ne vaut-il pour restraindre le feu d'une yreuse flamme? O! et y pense chacun et entende; mais icy a causes beaucoup à peser dessus.

« O vous, nobles ducs d'Orliens et de Bourbon, vous, comte d'Angoulemme et de Dunois, princes qui maugré fortune vous enveloppez de gloire, et en glorieux revestemens ne vous enfiérissez en fortune, qui au temps de

[1] *Voyez* tome VI, p. 445. Les généalogistes ne parlent pas du mariage de deux sœurs de Flocquet avec Pierre de Brezé. Il faut peut-être entendre ce passage en ce sens que Pierre de Brezé épousa successivement deux dames normandes, parentes de Flocquet.

[2] Jean de Brezé, seigneur de Broon, tué dans un combat livré aux Anglais qui attaquaient Évreux.

[3] Robert de Brezé succomba en 1444 dans un combat livré près de Bâle.

[4] *Zuices*, Suisses.

sa fortune avez tant conjoy et tenu à cher ce séneschal, tant luy [avez] donné grâce et gloire en ses faits, et mesmes l'avez mis en employ et en adveu de haut emprendre, hélas! et après avoir glorifié le thrône de vous autres, mis la campane au chat[1] par ses hardemens, en souffrerez-vous aller à perdition le corps, qui tant est cher, sans frémir en vous-mesmes son malheur, qui est de grant note?

« Et toy, ô Juvénal[2], qui produit fus chancelier de cestuy main, ensemble et vous autres du conseil, grant nombre qui succé avez sucre et miel de son pis[3] et tiré précieux huile de sa bouticle, et de quoy les hauts affaires de ce royaume se sont medicinés souvent et plastris, confortés et parmaintenus, et maintenant, quant vous verrez randir[4] le sang des veines, où se soloit loger un tel sens, n'en pleurerez-vous la perte du trésor, dont en France vous ne recouvrerez un autre, qui vous soit second? O parverse fortune! ô fausse et pleine de iniquité, quant par faire rire les ennemis de celuy que tu confutes, tu griefves mesmes et opprimes la généralité des François que tu desrobes, et lesquels en mil ans peut-estre ne recevront, si tant vivent, ce que tu quiers à leur faire perdre par tes envies! O la menteresse des hommes et l'endormeresse des fols! Et qu'as-tu en ce monde droit-cy autre chose, sinon sens parfond, conseil et engin, langage passant commun cours, humanité grande et activité et vaillance, dont non un royaume, mais un monde entier se pourroit

[1] *Mis la campane au chat,* attaché le grelot.

[2] Guillaume Juvénal des Ursins, créé chancelier en 1445. Il fut privé de sa charge par le roi Louis XI à peu près vers l'époque où Pierre de Brezé fut conduit à Loches. Son successeur fut Pierre de Morvilliers. *Voyez* tome IV, p. 103.

[3] *Pis* (*pectus*), cœur.

[4] *Randir*, jaillir.

servir, et de qui, si François en pleurent la perdition, Englès en devront solemniser la mort par cent doubles joyes.

« O noble duc de Bourgongne, perle et estoile des princes, icy contourne tes yeux, icy preste envers moy ton ascout, qui fons en larmes, qui meurs et fine en dures amères passions angoisseuses, hélas! et à toy je viens à recours. Tu es le coffre de pité humaine; tu es l'exemple de charité envers les hommes en tribulation; tu sçais porter les deux fortunes également, prospère et adverse. O noble duc, et qu'à Dieu plust que tu ores sçusses l'estime qu'a fait de toy autrefois ce povre homme, les hauts excellens mots, les gloires et louenges, que semés a de toy maintes fois, quant il a osé, lorsqu'en terre il ne réputoit prince que toy, nul fors toy régner en haut titre et nul emprès toy de pareille clarté; car là où le monde ne luy estoit riens à l'oser envahir, tu seul luy donnoyes fréeur. O prince, humain duc, et ne fleschiras-tu les yeux envers le corps, dont la bouche a tant édiffié en ta gloire? Et ne te tirera compassion vers son malheur, là où en ta haute félicité taisamment mesmes appris cent joyes, tu autresfois luy a fait de privés honneurs et donné familiarité singulière[1]? Donc, et si par contraires fortunes et causes autresfois a esté accusé envers toy, n'a point différé pourtant en ton los de te mettre au plus haut ciel des régnans. Tu es modeste; tu es grave et plein de vertus; tu hais à dur et sy aymes par congnoistre. Doncques si tu ne hais droit-cy par démérite, te meuve pité doncques envers luy par ta noblesse. Ton seul complaindre sur tous autres luy sera confort et ne luy sera nulle mort dure mais que de toy la puist espérer dolue[2].

[1] Cette phrase paraît incomplète ou incorrecte.
[2] Pourvu qu'il puisse espérer que tu pleureras sa mort.

« O noble baron de Croy[1], chevalier envieilly en gloire, chenu en vertus et en clairs jours par excellence, ducteur de paix par sens, et de belliques besongnes exécuteur invaincu, ô noble chevalier, et toy par noblesse de cœur fis délivrer cestuy de Bavay, qui doncques fus mu de pité en son arrest non tout estroit[2], ne luy eslargiras-tu ton condoloir en toute extrémité de mort, là où prière ne luy donne espérance, ne confidence, ne amy, promesse de garant? Au moins a esté à vous deux une fortune égale en un degré et siège en autorité, à toy la prochaineté d'un duc sans pareil, et à luy d'un roi le plus haut de la terre. Par nature doncques de l'estat et qu'en sens et vaillance tous deux portez haut titre, noblesse te doit semondre droit-cy à compassion, comme de voir un si haut homme à si piteuse fin.

« Et toy, achievé chevalier robuste, Jehan de Croy[3], chevalier à deux endroits recommandable, au sens et aux armes, qui tant as vu et oy, tant traveillé en honneur, tant porté soing en affaires publiques, qui ne fléchis à voir dire pour homme, ne au flatteur ne prestes légier ascout, ô chevalier, après avoir reçu de cestuy administration[4] mainte et paroffrement, ne le verras-tu à ton dur terminer si confus, et ne ploreras-tu que fortune peut mener un tel homme à un tel destroit? Au moins, et jàsoit-il que tu ne luy peux venir à salut, que ta noblesse s'acquitte envers luy de sa doctrine.

« Et toy, Charny[5], chevalier de haut nom, riche pare-

[1] Antoine, dit le grand Croy.
[2] Sur les faits que rappelle Chastellain, *voyez* tome IV, p. 24.
[3] Jean de Croy, comte de Chimay.
[4] *Administration*, service.
[5] Pierre de Beaufremont, seigneur de Charny, chevalier de la Toison d'or, mort en 1473.

ment en court de prince, l'ancien quéreur des gloires chevallereuses, droit-cy viens recongnoistre ton dû; viens rétribuer les maintes honneurs reçues en ceste main qui, estrange entre les François, te fit le plus familier de la couronne, le convoit des seigneurs et le mignot des dames. Et non ignorant la convinction de vos deux amours, souviengne-toy du haut los que dit a maintesfois de ton maistre, à ton exemple, mesmes en la face du roy, disant que c'estoit le prince de la terre le mieux estoré de beaux chevaliers et de plus précieux parement. Qui doncques t'a fait avoir mille joyes en cœur et gloires, maintenant en sa perplexité obscure ne le récompenseras-tu de larmes de charité dues?

« O Créquy[1], chevalier honnorable, chevalier perlifié de vertus, où toute netteté de noble homme est comprise, et qui sçais et vaux par nature et par livre, et après avoir condolu maints cas d'histoires enviellies et dont n'as congnu les personnes, ne complaindras-tu droit-cy le présent qui l'aigle des hommes en ton temps perçois maintenant le plus bas des confus; et là où avec sens et chevalerie soloit logier mondanité outrepasse, là se descrivent ores soupirs et gémirs et y aceurent desconforts. Désiré, contourne ta preudommie çà envers, qui nulle part ne fus oncques trouvé en faute de bien faire.

« Et toy, mareschal de Bourgongne[2], chevalier de haute exécution et en jugement naturel recommandable beaucoup, qui par record de ton nom faveures constamment à noblesse et la deffens comme targe et escu à l'encontre

[1] Jean, sire de Créquy, chevalier de la Toison d'or. Mort fort âgé en 1474.

[2] Thibaut de Neufchastel, seigneur de Blammont. Chastellain l'appelle : Jean. *Voyez* tome III, p. 180.

de ses opprimeurs, et droit-cy à ce noble homme, à ce vaillant espécial chevalier entre mille, qui n'est point homme de fortune, compagnon d'aventure de petit estat, essours par vil reprouvable service, mais par vaillance, par vertueux haut courage et sens et par estre tout mis ensemble, ce que autre gaires n'est point, ne luy presteras-tu ou langue maintenant pour le parer et deffendre, si tu peux, ou affection de le complaindre en son mésadvenir qui est pitéable?

« O vaillant chevalier, messire Simon de Lalaing[1], oncle du chevalier sans tache, le meilleur de son temps, O! ne ploreras-tu droit-cy, o moy[2], qui tant as de hauts titres, qui plus es riche encore de fame, que de biens perdables : au moins que tu supplées droit-cy le lieu de ton nepveu extrait jadis des veines de ceste maison, et laquelle s'est réputée heureuse autresfois et pleine de gloire de l'avoir produit. O chevalier, avec ce que tu-mesme es humain et piteux, sy te pry-je que tu acceptes le personnage de ton nepveu mort, et fondant larmes de tes propres yeux, faignes que tu les tires du vaisseau du mort, qui mort fust en mon annuy s'il estoit en vie[3].

[1] Simon de Lalaing, seigneur de Montigny et de Santes, chevalier de la Toison d'or. Il épousa Jeanne d'Escornay et mourut en 1466. Son épitaphe au cloître de Deinze rappelait ses exploits : « Capitaine des deux chasteaulx et ville de l'Escluse où il fut assiégé l'an 1435, depuis capitaine et assiégé en la ville d'Audenarde l'an 1452, fut cause de la salvation des dites deux villes, fut en huit batailles par terre et par mer, en pluisieurs gros rencontres, fist armes de pied et à cheval en liches closes, eult des grans charges de gendarmes, porta la bannière du duc Philippe à l'entrée de Paris, fut grant jousteur et tournoyeur et par vœu descendit à puissance et bouta les feus en Engleterre, chanta l'évangille la veille de Noël à matines devant le pape, l'an XXXVII, au concile de Ferrare, et fist l'office que eust fait l'empereur s'il eust esté en personne.... Et trespassa sans reproche l'an 1476, le Xe jour de mars.»

[2] *O moi*, avec moi.

[3] Qui, s'il eût vécu, n'eût pu résister à cette douleur.

« O ber d'Aussy, chevalier moult clair, et dont les vertus et valeurs sont esprouvées à ta grant gloire, s'il te peut cheoir en record que une fois tu pris l'ombrage cyens, et que les bras feminins t'y administroient[1], non à ton appartenir, mais à leur pouvoir, et que leurs cœurs n'entendoient à riens autre fors à te faire feste et solas, au moins pour un bien reçu que l'on désiroit à doubler par mille, nous plaise et complaise d'un seul souspir envers nous ; car celuy nous donra fruit et à toy los.

« O éloquent chevalier, messire Philippe Pot[2], subtil homme d'engin et chevalier de grant venure, qui sçais débattre les hautes difficultés, arguer les querelles et parfonder et attaindre les jugemens en grant poix : O ! droit-cy n'a cas de Pompée, ne de César, n'y a fable aussy de Tristan, ne de Lancelot; mais y a cas d'un noble chevalier mesvoulu, que tous nobles yeux doivent plorer, et posé que non ayans pouvoir de le rescouvre, que tous cœurs doivent lamenter et le parer en sa cause.

« Et toy, Philippe de Croy[3], chevalier jeusne d'ans et de jours, mais grave de sens et de mœurs, qui aux vieux donnes merveilles de ta prudence, et aux jeusnes exemple de correction, ne se déclineroient tes gravités envers moy par pesé jugement, comme si avecques les autres tu affermasses mon cas pytéable droit-cy, quant tu congnois bien que nulle chose ne peut estre de plus grant dur que de voir un haut glorieux homme, plus clair encore en

[1] Chastellain rappelle ici que le ber d'Auxy fut reçu avec honneur à Mauny par la dame de Brezé.

[2] L'un des principaux conseillers du duc. Quelques-uns de ses vers ont été conservés dans le recueil des poésies du duc Charles d'Orléans.

[3] Philippe, fils aîné d'Antoine de Croy et de Marguerite de Lorraine, ou Philippe, fils du comte de Chimay.

vertu qu'en fortune, cheoir au tresbuchet d'un chétif? O! droit-cy te mire, chevalier jeusne; droit-cy te pose et areste, et délaissant choses vaines et de nul fruit, t'employe, te prie, ou en mon pleur ou en mon deffendre.

« O Ternant[1], chevalier bon, le convoit des estranges régions et le souhait des François, ô! si tu vivoies maintenant, tu seroyes trompé droit-cy et businé de resveil. Tu serois le susciteur des oreilles, et le conmoveur des piteuses natures par ton clamer. Tu releveroyes les vertus et hauts fais de cestuy qui t'a glorifié maintesfois ès grâces mesmes que tu avoies de Dieu. Et tu par exemple de son yssue effrémiroyes, bien sçay, les vices et les fraudes de fortune. Or es-tu esvanouy, et ne te sont riens temporelles passions; ton corps se repose soubs sa gloire acquise, et ton âme soubs ton mérir. Si tu fusses en estre, je te requisse droit-cy de ton devoir, ou que tu-mesme le fisses à l'instinction de ta nature.

« O l'endurcy ès armes, patron d'amours et de belles aventures, chevalier curieux et riche d'honneur, bastard de Saint-Pol[2], qui par sens voles en très-hauts jours, en moyen aer, et en ta félicité multiforme, tu ne t'esfieris par folle présumption: O! preste droit-cy un peu de ton sens; espars une portion de ta gravité longue, qui expert es et revenu des grippes de fortune; et si tu as riens réservé, en quoy noble homme doit conforter autre par pité, sy l'emploie droit-cy et l'envoye à nostre instance.

« Et toy, ô bastard de Bourgongne[3], chevalier plein

[1] Philippe de Ternant, chevalier de la Toison d'or, mort en 1456. Sur ses relations avec Chastellain, *voyez* tome I, p. XIX.

[2] *Voyez* tome III, p. 26, note 1.

[3] Antoine, dit le Grand Bâtard. Il fut seigneur de Beveren et chevalier de la Toison d'or.

de souhaits, le mignon de fortune et l'assoté de son giron, qui n'as que faute de lieu pour te pouvoir monter, et non pouvoir de glorifier ta valeur : O! et adfin que tu destempères un peu ta flattant fortune par un remors, et que tu desmelles ton doux en un peu d'amer pour le futur temps, ajouste maintenant par compassion ce que j'assaveure par assay; car nulle sceureté plus grand est en chevalier, que non craindre fortune par hardement de bien l'oser porter.

« O évesque de Tournay[1], noble prélat, noble révérent père en Dieu, de grant fame, seigneur de haute autorité et de sens, manieur des choses publiques et privées, qui en France as pris ton premier escueil et en Bourgongne ton haut vol, qui es congnoisseur des natures, et vray juge des valereux, ô! aujourd'huy si tu veux faire récitation, si tu congnois les cas, plus ou moins dignes d'estre plourés, d'estre mis en terme devisamment en estroit conclave avecques les sages, avecques les discrets et humains, droit-cy doncques tu relièves ma cause; et si quelque sang d'ancienne norrechon t'est remès en cœur par pité envers ton congnu jadis, tu le monstres aujourd'hui, te prie.

« O princes, rois, ducs et comtes, barons et seigneurs de toutes nations, allemans et génération d'Espaigne, françois et ytaliens, qui tous avez reçu gravité par aucune portion de ceste main service, et paroffrement de bon vouloir, et qui en l'autre fortune l'avez congnu, loué et glorifié en son régner, le conjoy et adjoint à vos destres, comme perle, comme chief-d'œuvre entre les bons, et maintenant, voyez sa décadence, plorez et le condolez. Et si d'aventure sa fortune ne se peut amender par vostre

[1] Guillaume Filastre.

complaindre, que les mérites s'en relièvent au moins par vostre récitation fréquente. Et vous les sages de ce royaume, hauts et subtils engins, vous les froids et pondéreux hommes spéculans, qui ressongnez tribulations, et nés en tempeste et calamité dure portez encore les vieux jours, sentant la povreté passée : droit-cy tous convenez en lamentâtion avecques moy, qui dès l'heure, quant l'avez perdu, serez en faute d'un tel reffuge, d'un tel bras et d'un tel sens et d'une telle langue, qui vous a valu mille espées. Ses ennemis, notez bien, qui quièrent sa mort, vous affoibliront vous-mesmes et renforceront vos invadeurs; mais à tard plaint, qui est hors de recœuvre.

« O tous nobles et piteux cœurs fémenins, nobles natures et compationneuses du fémenin sexe, qui par vue, ou par fame, avez cestui en emprainte, en grâce et en bon, le solliciteur de vos causes et l'augmenteur de vos plaisirs : O ! et après l'avoir perdu le souverain des mondains, quérez ailleurs un bras chevalereux, qui ait les deux grâces. Et certes chevalerie ne fauldra point pour tant en luy par mort, mais mondanité et plaisant dire fauldront en chevalerie, non trouvées ailleurs ensemble.

« O roy de présent[1], roy qui les cieux perces par ton engin et le monde pervoles et circuis en ta vidité prompte, qui as tout par nature en toy conçu ce que les livres racontent glorieux par histoire : O ! et qui sçais que d'autant que le ciel est plus haut que la terre, que le soleil plus clair que une estoile petite, d'autant [est] le cœur d'un roy plus noble que d'un bas homme, qui doncques roy es et

[1] Il est intéressant de remarquer en quels termes Chastellain, ailleurs si sévère pour Louis XI, loue ici ce prince. Certes, même en le louant, il ne dément pas le jugement qu'il en porte ailleurs. *Voyez* tome V, p. 455.

de noblesse sourgeon, miroir de tous clairs et hauts titres, et de qui redonder doivent les grâces et miséricordes, comme du fons noble; ne priseroies-tu mieux à monstrer ta clémence droit-cy à l'entrée de ton régner, que, par faire exécution rigoreuse, contrister mille âmes en affliction? Déa, si tes amis seulement sentent ta béatitude nouvelle, quel bien sera-il à tes hays de ta félicité commencée? N'est-il loisible aussy que tu ensuives aussy divines mœurs; que tu aimes bons et mauvais; que tu gagnes chacun et acquières par ta clémence; que tu souffres ton soleil de pité luire sur les justes et sur les mauvais, comme le haut roy, dont tu es l'image, souffre luyre le sien sur les semblables? Tu es l'ymage de Dieu par création, tu es son ymage et exemple par autorité de régner. Tu es son crist seul oint en terre, le seul sainti par armes et autres signacles, constitué sur son peuple pour le régir, pour le traire à salut, pour faire miséricorde et justice et plus licitement miséricorde que rigueur, comme luy-mesme qui est créateur de nous autres congnoit, par nostre figment, quelle nous est propre. Et doncques qui roy es et obtiens divin nom, si tu aymes le nom et la gloire du titre, n'en veux-tu aymer aussy et ensievir l'effet et l'opération qui est faire miséricorde, monstrer clémence et bénignité? Voirement mal seroit à homme porter divin nom en terre, s'en mer ne quéroit à user de divine condition. Mais quelle est divine condition, ne son propre autre que faire miséricorde? O benoite miséricorde en quelle le haut éternel Dieu est tant glorifié des anges, tant magnifié et loué des humaines créatures, qui mesmes la trayant du ciel souverain le tramit en terre par son fils, la descendit ès enfers ténébreux, l'extendit par la rondeur du siècle, la communiqua et promit à toutes

générations futures, et alors que les tous autres roys du monde n'estoient que usurpeurs du divin nom, non séant à homme, à toy seul par grâce en laissa le signacle et le dyadème.

« O noble roy donc, et ne veux-tu récogiter ces mystères? Ne veux-tu avoir recours à la racine de si haute glorification? Veux-tu par ire privée, comme commun homme, toy abastardir et estordre de ta droiture souveraine? Certes si miséricorde est recommandable à un roy, vengeance par privé appétit semble estre vicieuse donc et qu'elle meut de passion et de felleté. O et le soleil de la terre, le roy des Frans, à toy ne duysent passions nulles. A toy ne séent, ne affièrent nuls titres d'indignations privées : ils te duisent glorifications et louenges, collaudations et cantiques en vertus, en hautes et magnifiques opérations; et qui es le souverain des hommes et le roy des roys, que tu soyes aussy le souverain en bien faire et en nonpareille œuvre. Quelle doncques peut estre l'œuvre plus despareille aux autres, ne quel le bienfait plus glorieux, que de non se mouvoir pour louenge inférée, oser porter et tolérer lésion, la remettre et abolir au quérant, et par grandesse de cœur, non daigner condescendre à vengeance. O roy! décline ton humilité çà envers; et si humilité doit avoir siège en toy, sy entens à mes sentences. Si tu es homme, sy fay comme homme envers Dieu; et si tu es divin, sy fay divin œuvre, qui est pardonner. Non tout deffectueux pécheur non extermine la main de Dieu, mais tant seulement les malignes et parvers en fons, il tourne à néant. Et encores souffre-il fienter l'arbre non portant fruit, par longue cultivoyson, dont quant ne s'amende et demeure stérile, aprième le condempne. O excellent roy, et l'arbre doncques

qui oncques ne fut stérile, et qui tant a rendu fruit et fleur noble, le veux-tu coupper en racine, le veux-tu submettre à la cognée pour fagoter, pour ruer au feu avec les inutiles, avec les ronces et espines donnant grief? Certes, ce ne seroit ensievy divin exemple ; ce ne seroit maintenue la voye de divine condition ; ce seroit plus tost perverti l'enseignement de Dieu contraire à toute monition sainte et doctrine, abuser de raison, vuidier de droiture et d'équité et de toute noble et vertueuse condition angélique et humaine. Tous nobles et fructueux arbres te siet à cultiver en ton jardin, et gist plus périr au nombre de peu que de trop. Sy ne s'en doit riens jeter dehors qui rend fruit; mais qui stérile est et mauvais, tronchonner[1] par mes[2]. Les diverses années rendent divers accidens ; les diverses causes, les diverses fortunes. Pour une saison faillie, ne se doit fagoter la vigne de bon cept. Tel fois la faute de sept ans se restitue en une heure. Semblablement, ô tu roy qui homme es, tu sçais que humanité est deffectueuse, qu'elle est impugnée fréquentement de divers assaulx, de divers vents et tempestes, de maintes passions, de maintes povretés et conditions frailles. Huy chiet, demain relièvе; huy fructifie, demain point; huy quiert grâce, et demain l'oublie, et finablement soubs la bonté du souverain œil qui la regarde, qui la gouverne et conduit, elle tire et se dispose à fruit rendre et oblation faire de son voyage, en quel, s'elle eust esté précipitée subitement en chacune de ses fautes, jamais ne fust parattainte à sauvement et n'auroit espoir lieu.

« O roy, complay ains tost que tard à l'humble prière de ton bel oncle faite à Reims[3], qui, mu non de cœur

[1] *Tronchonner*, détruire.
[2] *Mes* (flamand : *Mes*), couteau. [3] *Voyez* tome IV, p. 144 (note).

d'homme mais divin, te requit de ta gloire, de ta félicité et salut, et de ta perpétuelle duration en la mémoire des hommes èsquels tu dois désirer entrer par bien faire, comme tes pères. Tu es entré en règne soubs miséricorde manifeste de Dieu; tu as reçu ton sceptre et couronne soubs un Saint-Père nommé *Débonnaire* [1]; tu as esté servi et assisté du plus humain prince en règne de la terre, qui plus a toléré et souffert injures, plus pardonné et moins vengé, plus remis en Dieu et moins recogité faute. Et toy doncques, qui es le roy des roys, qui es l'estoile fixe du firmament pour arrigler autruy et estre exemple, et vois que tout est miséricordieux, l'eage qui se revolve sur toy, et débonnaires les personnes soubs et emprès qui tu règnes. Et ne voudras-tu estre du mesmes, et de la nature du temps et des personnes qui te semondent? O! et n'en souffre Dieu le reffus! Tu sçais que miséricorde est le reclaim des hommes; c'est l'espoir du monde et l'attente; c'est ce par quoy les bienheureux seront admis à la vie pardurable, et par quelle non avoir monstrée se fera l'incrépation des maudits, dont Dieu préserve vostre majesté excelse et tous vos suppos!

« O cieux! descendez-vous et vous reclinez pour recevoir mes clameurs. Disposez-vous, vents et nuées, pour les capter promptement. Oyseaux du ciel, paroffrez-vous droit-cy aussy pour les incorporer et entendre, afin que, subits messages, les présentiez à la dignité royale, que je ne voy que par fiction. Espoir que son cœur s'en amollira par pité intériore; et tirera ma povre désolée et malheurée vie, fruit et confort en sa miséricorde. »

[1] De même que Louis le Débonnaire est appelé par les historiens qui ont écrit en latin : Louis le Pieux, Chastellain traduit ici par *débonnaire* le nom du pape Pie II.

A tant vis-je que ce jone baceler fina ses mots, et comme à demy mort par complaindre et par multiplier ses regrets, se reclina sur la couche, lors que la dame aisnée, la plus triste que je vis oncques par semblant et la plus esvuidée de pleurs, soy relevant desus ses coudes, plus morte que vive, commença à dire ainsy :

« Beau fils, bel amy, chier fruit et portée de mon ventre, qui es une mesme chose avecques moy, et moy avecques toy une substance et nature, tu esvuides droit-cy et desbondes tes cuisances; tu respans tes amertumes; tu te tourmentes et tempestes aux sourdes parois ; tu cries au vent et aux grues qui volent : mais où est-il qui t'escoute clamant? Où est qui resconforte et qui rassouaigist ta tristeur? Qui est-il qui respond à tes pétitions lamentables? Et qui est-il qui puist mettre et réduire à mémoire tes exclamations doloreuses? N'es-tu seul droit-cy en un bois avecques nous deux, là où tu perds ton crier, et n'y a à qui serve ton remonstrer bel, ne à qui il entre à cœur, ne en chaloir. Et moy qui ta mère suy *Noblesse humaine*, qui suy le parement des royales cours, le vaisseau et le ventre où se congréer soloient mœurs et vertus, et dont les roys et les princes soloient prendre par emprunt leurs conditions : aujourd'hui n'ay voix, ne ascout, n'ay lieu, ne siège, qui me soit offert, ne vue tant seulement une qui se recline sur mon congnoistre. Je soloye les haulx et grands hommes instruire de beaux exemples, leur faire congnoistre les diversités de fortune, les faire ensievir les enseignements de raison par compassion, par recongnoissance, par humanité et franchise ; et là où par haine ou courroux, parfois consentoient ou déclinoient en autruy grief, par reprendre eux-mesmes en leurs propres fautes, ils se remittigeoient envers autruy. La balance alors pendoit

devant les huis des princes, là où se pesoient les vertus, ensemble aussy et les vices de leurs subgets. Les vertus y estoient concueillies et mises en estorement, et les vices jetés dehors et reboutés de leurs palais. Riens n'y avoit qui grant fust et de digne record, qui ne fust rétribué, et qui de haute et magnifique œuvre ne reçust glorieuse paye. Princes rompoient alors leurs propres passions, vainquoient leurs courages, contretenoient leurs ires, grandissoient leurs mœurs, et pour tant plus dignement régner et seignourir sur les hommes, apprenoient et labouroient à dominer premier sur eux-mesmes : certes et droit-là et en ce temps faisoit-il heureux vivre. Il faisoit estre de bonne heure traitié sur leurs mains, venir à eux reffuge pour justice, pour ayde et confort, pour espargne, et pour pité et clémence. N'y avoit froideur, ne durté en cœur de noble homme, comme aujourd'huy. N'y avoit fraude, ne déception, ne pourchas honteux. N'y avoit descongnoissemens si grans, comme ores. N'y avoit déboutement [que] pour les meschans, n'y avoit oubli nul de vallereux hommes, ne confusion soufferte à procurer aux vaillans et louables. Mais ce temps est passé, iceluy eage a fait son cours, et ne reste que tout le contraire aujourd'huy, dont suy experte. Mesmes la chambre du roy m'en est vif exemple, là où j'ay tant ploré devant l'huis, tant jeté clameurs et souspiremens, que à son ascout mesmes en a esté estonnée, et là où j'ay moullié ses pieds en mes larmes, cavé[1] la terre de mes genoux devant luy en la multitude de mes orations, et s'est dolu par tanance, non pas par durté, qui en luy soit, mais par mes hayneux. O mon fils doncques, et que veux faire droit-cy? Quel acquest

[1] *Cavé*, creusé.

espoires-tu en la déprécation, qui n'as personne, ne ymage devant toy, qui te conçoive? Fine tes doleurs, restance tes larmes, rends-toy à Dieu et en luy remets tout. Au fort, il ne pourra aller pis que mal. Souvent proposement de prince aïré est contretenu de la main de Dieu, qui au lyon rugissant donne cœur d'aigniel, quant il luy plaist, et au simple aignelet une horrible espoentable exécution rigoreuse, quant il fait besoing. »

Et alors la dame, ayant finé ces mots, hurta du coude l'autre couchée emprès elle, disant :

« Et fille, ne direz-vous riens? Demourez-vous meshuy droit-cy morne et pensive sans vuidier parole à la clameur de vostre frère, *Noble sang*, à l'incitation de vostre mère *Noblesse humaine*, et à l'intérest que vous y avez le plus piteux des autres? Sus! suscitez-vous et vous sourdez, et nous croissez nostre espoir par aucune adjunction confortable, ou nous aidez à soustenir le fardeau qui nous poise sans nombre. »

Et alors la jeusne dame qui s'appeloit *Vertu* et estoit belle par exemple et par patron pour mirer autruy, dressée à demy assise, mais bien pâle et destainte de couleur par deuil longuement porté, ce sembloit, à basse voix respondy :

« Ha! dame *Noblesse humaine,* ma mère et mon sourgeon, que diray-je droit-cy, ne que responderay-je? En quoy vous donray-je espoir, ne allégement, qui tant suis fade, tant mortifiée et estainte, que veines désormais n'ont pouvoir en moy de rendre pleurs, bouche, raisons aucunes, ne paroles, ne à peine puissance de ymaginer en quoy je me resconfortasse? J'ay tout perdu mon espoir mondain; j'ay perdu mon honneur et ma joye, ma chierté et mon seul trésor. Je me trouve avieutie et despecte en

tous lieux; je ne voy qui me relève ou assiste, qui me oingne à son pis, ne soustienne, qui congnoisse ou enquière qui je suis, que je vaille, que je poise et proufite, ne s'en moy doit tourner regard ou recongnoissance. Je suis démolie en ma génération. Je suis fourclose des cœurs des grands hommes, et bannie et déchassée des royaux palais. Quant ma fortune estoit autre, je trouvoye des acueillans; je veoye et sentoye qui me quéroient par honneur, qui me glorifioient et servoient par révérence. Or est tourné celuy eage. Je ne suis ne vue, ne bien voulue. Je ne suis ne louée, ne complainte; ne d'affection, ne de charité, ne de noblesse n'est usage envers moy. Mais ainsy plaist-il à Dieu; ainsy plaist-il à fortune hodierne, qui m'a osté tout mon chier, qui m'a privée de mon seul espoir, et de ce certes qui plus vaut que tout ce qu'elle hait. »

Et à tant se leva en pieds ladite dame, ensemble et sa mère *Noblesse humaine,* et suscitans le baceler enversé sur la couche, le prirent et emportèrent, et sy s'esvanouirent de mes yeux, et ne vis plus âme entour moy. Mais oys une voix qui me dit ainsy : « Ce que tu as vu et oy, tu « mettras en registre et le notifieras partout, comme le « cas le requiert. » A quoy faire me suis employé comme tenu estoye et à cause.

ÉPITAPHE

DE

MESSIRE PIERRE DE BREZÉ[1].

Cy s'ensieult l'épitaphe de messire Pierre de Bresé, comte de Maulevrier et grant sénescbal de Normendie, qui fina ses jours à la journée du Mont-le-Héry, laquelle fu le XVJe *jour du mois de juillet* MIL. IIIIc. LXV.

Je, mort murtrière, ennemie à nature,
Fin des naissans de tout ventre de mère,
Par le regard que j'ay à l'aventure
Et dont sur moy contourne grant murmure,
Clameur cruelle et pleurison amère,
Pour commuer ce dollereux mistère
En joye à ceux qui deuil y ont pu prendre,
Je pryc à tous d'icy vouloir entendre.

J'ay fait un coup des mains, je le confesse,
Et au quel n'a nul contrest, ne deffence.

[1] Publié également d'après le ms. de Florence. Cette pièce n'est pas placée dans l'ordre chronologique, mais je n'ai pas voulu la séparer du traité qui la précède.

J'ay esté querre au thrône de hautesse
Le droit estor de françoise noblesse
Et l'un des chiefs de mondaine excellence.
Donc, comme j'ay troublé maint cœur en ce
Et provocqué leur sang à mortelle ire,
J'en veul tourner le mesfaire en bien dire.

Quant au mesfait, vray est que j'ay destruit
Le bras d'honneur et de chevallerie,
Mais d'autre lez un grant bien en ensuit;
C'est que par moy son haut los est produit
De ce qu'il a valu en pleine vie :
Ne plorez donc, ô la noble maisnie,
Ne plorez point sans plus du cas congnoistre,
Et dont le cœur cent doubles vous peut croistre.

Donc et affin qu'à vos pleurs je responde
Et que la playe en soit tant mieux parée,
J'ay enversé vaincu dessoubs ma fonde
L'un des à droit vrays parements du monde,
Et dont la terre estoit mieux estorée.
Or, luy portant vie encore honnorée,
N'estoit pourtant ce nom propre à son titre,
Quant feu d'envie y pouvoit contretistre.

Aprième vainct la haute maniance
De ses vertus et valeurs corporelles,
Et que mains, bouche et cueur sans demance[1],
Par glorieuse et noble ensonniance,
Mettent en cours ses grâces naturelles.
Les cieux l'ont mis au sommet de leurs èles;
Sy faut droit-là son œil tourner son graffe[2],
Qui en veut faire à son droit l'épitaphe.

[1] *Sans demance,* sans mesure.
[2] *Graffe,* burin.

Chappeaux de fleurs et de perles luisans,
Honneur commande offrir dessus sa tombe,
Et qu'en souspirs et regrets gémissans
Tous nobles cœurs par cy devant passans
Luy soient prests, que leur genoul s'y combe,
Et garde bien chascun qu'il ne succombe
En délaissant cestuy loable affaire;
Car n'est si bon que bien ne le puist faire.

C'est l'un des bons, ce à tous certefie,
Sur qui j'ay pris, jà cent ans a, victoire,
Et dont du coup fière me glorifie,
Quant jà l'ay mis là où il florifie
Tout plein d'honneur et d'immortelle gloire;
Car luy vivant n'eust osé la mémoire
Des ses haulx faits, ne haulx titres attendre,
Mais maugré luy, tout mort, les fais entendre.

Au roy françois et à tout son royame
J'ay procuré inréparable perte,
Mais à son sang et à tout cœur qui l'ame,
Icy en ce lieu pourvu de telle fame
Que la rondeur du monde en est couverte.
Sy doit des siens plus loenge estre offerte
A Dieu là sus de son haut riche nom
Que l'avoir vif non sceur de ce renom.

Vif, il estoit exemple de bien faire,
Et mort, exemple à tous bons de mérite,
Sy peut-on clair congnoistre à son affaire,
Que de bien vivre haut honneur se peut traire
Et dont il sieut gloire immortelle escripte.
Quant est au thrône où il loge et habite,
C'est un des beaux de tous les chieux des hommes,
Plus clair, plus chier que tout l'or de cent Rommes.

Venez avant, ô France toute entière;
Monstrez-vous cy, ô noble Normandie;
Venez parer la digne cimitière
Du vaillant corps qui cy gist en littière
Et dont je sçay si excelse héraudie.
Sa fin n'est pas par triste maladie,
Mais en aspreur d'esprouvée vaillance
Et dont desjà se sent la deffaillance.

Princes françois, offrez icy vos larmes;
Prestez-y pleurs, toute chevallerie;
A chief enclin, révérendez ses armes
Qui furent guimple[1] et miroer aux gens d'armes,
Soubs qui France est recouverte et floric.
Nul ne le tienne à gas[2], ne flatterie;
J'en mets chascun au fort de son enquerre:
Bien a si bon, meilleur non en la terre.

Parlant de luy, haut homme s'en amende;
Bouche anoblist, qui le haut loue et prise;
L'air s'esclaircist, et semble qu'il resplende
Là où se fait record de sa légende
Et de sa mainte efforcée entreprise.
Je ne dis pas qu'ailleurs ne soit comprise
De gloire assez et dont la clarté monte;
Mais cestuy, voir, surmonte commun conte.

Tous subtils sens, tous haux engins l'honneurent;
Tous beaux parleurs, leur chief le glorifient;
Villes, chasteaux, palais, les camps le pleurent.
Tous ces mondains qui après luy demeurent,
Leur non pareil, dolant le sacrifient;
Princes et rois ses haulx faits vérifient;

[1] *Guimple*, écu.
[2] *Gas*, moquerie.

Mesmes la terre et tout homme en font preuve :
N'en remaint point un tel où plus se treuve.

Escus, haubers, cottes d'armes, espées,
A chief enclin, révérence luy prestent ;
Viennent de sang tout rouge enveloppées,
Comme en estour mordamment décoppées,
Et en ce lieu s'enclinent et arrestent,
Plaignent sa mort, ses vertus magnifestent,
Le clament tous, les croye qui vourra,
Pour l'un des bons qui oncques s'en para.

Ne soit nulluy portant aujourd'huy vie,
Com grant il soit, ne com noble il puist estre,
Qui en ces mots, prende aigreur, ne envye ;
Car l'existence en est si bien plevie[1]
Que contredit n'en peut sourdre, ne naistre.
Son nom s'espart par huis et par fenestre
Et va rayant comme un soleil au thronne,
Et toute France en bruit s'en avironne.

En son mortel meschief n'a pitié que une :
C'est que ravoir ne se peut par complaindre,
Et que sa dure annuyeuse fortune
Ne peut entendre à pleurison commune,
Par quoy tristeur des cœurs se pust estaindre.
De présent règne, est bien loings de rataindre
A un tel chief qu'hommes et femmes pleurent
Et que les cieux faveurent et honneurent.

Je fay contraire à ma vieille droiture ;
J'occis cruelle ; et vraye, je hault loue ;
Après coup fait, je plains la créature
Dont j'ay cassé les haux biens de nature

[1] *Plevie*, garantie.

Et fait chéoir soubs mes pieds en la boue.
Mesmes qui ay fait tournoyer la roue
Et enverser ce qui est grant dommage,
Pryant j'en fay sollempniser l'ymage.

Riez, Englès, demenez chière ouverte;
Roy Édouard, donnez-vous feste et joye.
Huy il vous est de salut recouverte,
Autant que France y a reçu de perte;
Doleur deçà, delà vous est monjoye.
J'ay confondu et mis dehors la voye,
Le droit fléau, l'un des marteaux du monde,
Dont plus aviez peur dure plus parfonde.

Plorez, Henry; plorez, ô reyne angloise;
Plorez, Loys; plorez, duc de Bretagne;
Plorez, Renier; plorez, gent Rouennoise.
Plorez, clergie et noblesse françoise;
Plorez tout peuple en ville et en campagne.
Le parement de la haulte montagne
De vostre attente et de vostre fortune
Gist soubs mes pieds par loy à tous commune.

Sa vie estoit de précieux estor
Et un joyau très-riche en ce royame.
Or pend en moy la clef de ce trésor,
Quant je le monstre assis en trône d'or,
Resplendissant en sempiterne fame.
Il plaise à Dieu mettre en repos son âme
Et le garder de l'infernale forge:
Son hault louer sy m'est venu de George [1].

Le preu, le bon, le vaillant chevalier,
Le plein de sens, le glorieux parlier,

[1] Chastellain se plaît à se désigner par son prénom.

C'est iceluy qui cy gist alosé,
Messire Pierre au surnom de Bresé,
Grant séneschal, comte de Maulevrier.

Priez pour luy, tout peuple séculier;
Noble et non noble et tout clerc régulier,
Priez que Dieu le reçoive appaisé!
C'est iceluy qui cy gist alosé,
Le preu, le bon, le vaillant chevalier,
Le plein de sens, le glorieux parlier.

Il fut des bons l'un exquis d'un millier,
Et dont le tiltre en cristalin pillier
Pend au palais d'honneur inthronisé;
Ne reste fors que Dieu l'ait arrosé
De sa mercy : heureux donc le pris hier.

Le preu, le bon, le vaillant chevalier,
Le plein de sens, le glorieux parlier,
C'est iceluy qui cy gist alosé,
Messire Pierre au surnom de Bresé,
Grant séneschal, comte de Maulevrier.

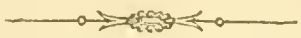

LE TEMPLE DE BOCACE,

REMONSTRANCES, PAR MANIÈRE DE CONSOLATION,

A UNE DÉSOLÉE REYNE D'ANGLETERRE[1].

Une dame, nagaires demenant grant deuil et soy complaignant à moy de fortune, dure et parverse, qui lui avoit procuré, ce disoit, importable annuy, et donné nouvellement en son estat confuse morsure, icelle féable de moy comme de son acointé de long temps[2], moy requérant de seoir emprès elle, lui plust à me mettre en devises touchant son cas, et tel fois plourant, tel fois tordant ses

[1] Publié d'après les mss. 10485 et 21526 de Bruxelles, les mss. 1163 (ancien 7385) et 1226 (ancien 7427) de la Bibl. imp. à Paris, les mss. 663 et 880 de l'Arsenal, le ms. 382 de Lille et le ms. 120 de Florence. MM. Michelant, de Gaulle, Pacile et Milanesi ont bien voulu collationner avec un grand soin ces divers textes. On lit dans le ms. de Florence : « C'est cy le Temple de Bocace, miroer pour tous grands de « la terre, auquel la reine d'Angleterre s'est venu rendre à triste face. » Le ms. 663 de l'Arsenal a appartenu à la maison de Poitiers. Elle put retrouver, au XVIe siècle, dans la page relative au roi Lancelot, le tableau des désordres de François Ier, où l'honneur d'une lignée chevaleresque fut si tristement avili.

[2] Chastellain déclare ici que depuis longtemps il connaissait Marguerite d'Anjou. Quelques lignes plus loin, il rappelle qu'il eut avec elle « longue habitude eue ensemble par nourriture. » Cela veut-il dire qu'il passa une partie de sa jeunesse à la cour du bon roi René?

mains[1] par excès de son grief, me constraingny mesmes à larmoyer, soubs humble semblant, par compassion de sa cause.

Comme doncques à nous deux lors fut un lieu propre à deviser, et que à cause de longue habitude eue ensamble par nourriture n'y avoit deffiance entre nous, par quoy l'un ne parlast de franc estomac à l'autre de son affaire, enfin me requit qu'en faveur d'elle et par compassion de son annuy, comme piteux, ce me dit, coustumièrement sur nobles femmes désolées, je voulsisse faire aulcun petit traité de fortune et, prenant pied sur son inconstance et déceveuse nature, je le fisse si espécial que la doctrine lui en pust tourner à fruit. Donc, comme par commun usage de parler je m'escusasse du faire et en fisse le refus, disant que ma faculté estoit petite et peu suffisante à ce, enfin toutesvoies, pressé de ses larmes et vaincu de son débonnaire prier, m'accorday à y entendre, et de ce que me seroit possible selon le gros rude engin qui est en moy, de le faire voulentiers en sa révérence, comme en ensieuvant ma promesse à lui faite. Et après le congé pris, je me résolvay de le mettre à effet et de labourer en la matière par tel soing qu'en brief temps je lui en feroie présent par la Dieu ayde.

Gisant doncques par nuit en ce soing, et fantasiant de quoy je furniroye ceste œuvre promise, ne comment j'approprieroie langage à la matière et nature du cas qui m'estoit révélé, non couchié encores en lit, mais vestu sur un banc, me trouvay entre-oublié[2] un peu envers

[1] *Mordant ses doigts.* Ms. de Florence.

[2] On lit : *Entroublié* dans le ms. 1226 (ancien 7427) de la Bibl. imp. de Paris. Le ms. 5311 de la même bibliothèque donne la même orthographe dans ce vers de *l'Oultré d'amour* (t. V, p. 107) :

Qui seuffre que je m'entroublie.

l'aube du jour. Et ayant l'imaginative alors pleine des impressions du jour passé, et lesquelles aprièmes se commençoient à ramentevoir à l'esprit pour objet à ouvrer sus[1], ne sçay comment j'entray en une mystérieuse vision, et me vint une voix semondre, ce me sembloit, disant aguement : « Liève-toy sus, ô George; liève-toy; « viens obéir aux célestes ordonnances sur toy décrétées, « et par lesquelles, devant beaucoup d'autres, tu seras « beatifié et vivras en honneur, et donneras fruit et félicité « à autruy par condition que tu ygnores. Sus! Soyes isnel « à moy servir[2]; desvestis-toy de tous autres encombres « du monde pour donner lieu à nouvel escout, et ne te « soit riens terrienne tristeur que tu véis oncques pour te « convertir à une seule, dont le pleur se commuera en « joie. Sus, homme bien heuré! Sus, viens rendre grâces « à ton heur qui, aujourd'hui, te fait riche d'un très-haut « acquest, quant par l'élection faite de ton seul corps, « tu acquerras la bénédiction de cent mille hommes, et « autant du noble sexe féminin, espoir, en loenges et « grâces. » Sy n'y eut autre mouvement en moy dont je me perçusse, fors qu'en vertu de la voix, je me trouvay, ne sçay comment, en un cymetière plein de tombes, richement dépeintes[3] d'or et d'azur, aournées de diverses armes de seigneurs et avecques multitude de grans titres et divers en lettres de couleur, estoient estoffées ainsi comme de diverses ymages de porphire et d'alebastre et de maintes autres riches et précieuses matières.

Donc, comme je contemplasse ce lieu, et qu'en la beauté de la chose je tournasse mes yeux çà et là, par grant

[1] Var. du ms. 1226 de Paris : *pour entrer en œuvre magnifique.*
[2] *A moy siévir.* Ms. de Florence.
[3] Var : *Déponites, aornées de pointes.*

merveille m'apperçus là sur les tombes, de pluiseurs noms de ceux qui là gisoient, et auxquels comme si vivre dussent en perpétuel record, on avoit escript en marbre ou en platines d'or leurs titres et diverses manières de finer jadis, là où une grant part de ceux qui premiers emprirent à régner par usurpation du nom de roy.

Les Assiriens avoient leurs sarcus, et non moins des Médiens et des Persans. Les roys et les roynes aussi par multitude y avoient leurs ymages; Grecs pareillement, et Troyens par diversité de titres y avoient approprié repos, et Romains, dont la quantité me sembloit sans nombre, y occupoient l'attre, aussi en double sexe. Çà et là s'entre-lassoient druement hébriennes sépultures, avecques payennes et mainte impériale ymage en haut titre, soubs triste doloureuse yssue. Bretons et Alemans avoient grant part aussi au pourpris. Pareillement les Ytaliens et Espaignols y avoient de leurs roys beaucoup, et de leurs plus grans en sexe à deux natures, et finablement comme de tout Orient et Occident, de Méridien jusques en Septentrion je regardasse là et trouvasse multitude d'ymages et de noms, selon les divers temps et eages que régné avoient jadis, derrenièrement tombes françoises s'accusèrent à moy, aussi comme les autres, et eux monstrans en tel décorement comme leur avoit esté donné, se présentèrent à mon regard pour y mettre sus mon estime.

Comme doncques ceste merveilleuse multitude de tombeaux je regardoie ententif, et seul me trouvoie en ce cymetière, parquoy tant plus en faisoie mes admirations, souvent interrogeant à moy-mesme que ce vouloit estre, ou vision ou réal effet, trouvay que parti et parçonné estoit cest attre en triangle. Donc, comme toute la faculté humaine est réduite en trois loix, payenne, judaïque et

chrestienne, chascun de la loy dont il avoit esté en son temps estoit du quartier de sa secte, sans emprunt sur autrui[1], crestiens avec crestiens, juifs avec ceux de pareille loy, et pareillement payens avec ceux de leur sorte, sans à autrui faire empeschement. Ce doncques considéré, ruay à part mes yeux après sur la closture qui circuioit l'attre, et dont reverbéroit lueur. Sy vy que bastie estoit de précieuse estoffe, liée de vertueux indeffaillible cyment, faite et conduite par maistrie là où riens n'avoit trop peu, riens qui ne fist besoing et à cause; mais, avecques beauté d'estoffe bien employée, estoit pleine de diasprures et de diverses fleurs, par dehors richement décorée. Une seule entrée y perçus, qui faisoit portail, et dont la porte se trouvoit à dangier, de laquelle, si l'enceinte qui en naissoit, estoit belle, fait à croire aussi que non moindre, ains de plus grant pris, devoit estre ycelle qui donnoit perfection.

Comme doncques me fusse arresté droit-là, longuement pensif, et qu'en ruant mes yeux à tous lez ne les pusse asseoir jamais qu'en nouvelleté non vue, me apperçus comment au droit milieu de ce cymetière avoit un temple hautement édiffié, et comme l'enceinte du lieu estoit ronde et circulaire en son pourprendre, pareillement ce temple, qui faisoit le centre de l'attre, estoit de ronde construction, aussi, pour perfection plus clère. Là envers prestement me tira le cœur et, pour en voir le mystère de près[2], je consenti à mon convoit et vins férir prestement et droitement au front de l'entrée, là où, non obstant que la porte en fust ouverte, sy difficultay-je lon-

[1] *Sans emprunt sur autrui, ne faire empeschement.* Ms. de l'Arsenal, 663.

[2] *De vif œil.* Ms. de Florence et mss. de l'Arsenal.

guement à y entrer, de peur de mesprendre, jusques (ne sçay comment) que je me perçus en subit au haut de l'entrée de l'huis de aucunes paroles, droit-là assises en lettres d'or et dittées par vers, et desquelles, affin que je satisfasse à ma narration et à l'escout du mystère, je baille droit-cy la forme du dittié et le contenu de la substance :

Vecy le temple au noble historien,
Le concueilleur de tout cas terrien,
Là où fortune a mys dolante issue,
Par vanité d'orgueil entretissue,
Qui fait tourner mondaine gloire en rien.

Vecy le temple aux orgueilleuses âmes
Batteurs, dompteurs, conquéreurs de royames
En quoy ont mis toute béatitude[1],
Dont envers Dieu repris par multitude,
Ont fait leurs fins dessoubs umbreuses lames.

Vecy le temple à tous ceux qui abondent
En vanité, sur quoy leurs trésors fondent,
Comme en richesse ou volupté charnelle,
De quoy se fait mutation isnelle
Par leur mésus, dont propres se confondent.

Vecy le temple à tous ceux qui labeurent
En convoittier honneurs qui deshonneurent
Et haulx estats en la roue excellente;
Qui, non mettans en Dieu aucune attente,
Rués en bas, confus et honteux, meurent.

Vecy le temple où les chétifs affuient,
Ceux qui des faits du monde tant s'engluient[2],

[1] En quoy leur doute ont quis béatitude.
Ms. 880 de l'Arsenal.
En leur conquest ont quis béatitude.
Ms. 663 de l'Arsenal.

[2] *S'engluient*, se laissent prendre comme l'oiseau à la glu.

Qu'honneur s'y pert et salut s'y oublie;
Sy n'en ont riens que paye de folie,
Vent, ombre et glas, sur quoy fians s'appuient.

Entre droit-cy, qui entens la matère;
Tu es choisi pour véoir un mystère,
En quel, d'honneur et de fruit je t'asseure;
Car diront gens cy-après, qu'en bonne heure
Oncques entras en cestui cymetère.

En la fiance doncques de cest escript, j'entray au temple, dont nul subtil engin n'eust sçu comprendre la beauté, sinon par poses et intervalles souvent reprises dessus, et là où tout art de peinture et de magnifique ouvrage[1] reflamboient dedens et se monstroient par excellente beauté. Pareillement avecques propriété d'édifice qui estoit droit-là de main d'homme, sy y avoit une céleste clarté, ce sembloit, comme par infusion divine, et laquelle les histoires droit-là peintes et sculptées en luisant porphire, faisoit ressembler quasi vives en représentation.

Tant en avoit de telles histoires, et en tel nombre, et de tant de diverses conditions et qualités, qu'en regardant sus, moins me sembloit possible le nombrer que le capter créable[2]. Sur quoy, si interrogé j'estoie quelles ycelles estoient, ne de quel temps, ne de quelles personnes, ne de quel estat, je diroie que c'estoient les vies, les mœurs et les manières du régner de ceux qui gisoient dedens l'attre soubs les tombeaux, et desquels, affin que la mémoire n'en diminuast[3], mais demourast en exemple au monde, une haute curieuse main jadis les avoit fait droit-cy peindre, leur imposant fin telle comme leur infortune,

[1] *De mosaïque ouvrage.* Mss. de Bruxelles, 21526; de Lille; 663 de l'Arsenal.

[2] *Le compter que le cuider créable.* Mss. de l'Arsenal.

[3] *N'en esvanoyst.* Mss. de Bruxelles, 21526; de Lille, de Florence.

et tel los à chascun comme il lui duisoit selon sa vertu, en quoy certes avoit enduré labeur à tout compiler ensamble une longue traitte de temps; car, commençant sur le premier homme Adam jusques au roy Jehan de France, là où il finoit, tout l'entre-deux y estoit compris dedans, et encores s'y treuve. Sy en peut le réciter suffire à tant, parce que en autre toute nouvelle matière conter ay à tourner mes yeux, et laquelle, avec nouvelleté d'avenue, donnera nouvelleté de fruit aussi avecques doctrine.

En ce temple droit-cy, où n'avoit prestre, ne clerc, avoit, une tombe, tant seulement de précieux estor richement peinte et enluminée à quatre cyrons[1] en chandeliers d'or, là où les lampes de cristal décoroient le deseure, et précieux encensemens sacrifioient le bas, avec décantations harmonieuses. Estoit ouvrée, ce me perchus-je, par une maistrie non pareille et par une singularité de science non trouvée ailleurs, car elle se fermoit et ouvroit à charnières, non obstant que fust porphire pesant estoffe, mais n'estoit permis à nullui d'y mettre main pour l'ouvrir, sinon que le mystère s'en fesist de luy-mesme[2].

Pensant doncques à ceste tombe, et à ce à quoy ce pouvoit servir, qui beaucoup me donna à penser, ne me donnay garde, quant subitement vy entrer droit-cy en ce temple l'ymage d'un roy, vestu de pourpre semé de lupars, portant couronne en teste et sceptre en main. Venoit à espées et dagues fichées en son corps par ostension lamentable, flottoit en sang de criminel murdre, fondoit souspirs d'amère infélicité, et jettant clameurs de vengeance envers le ciel, fit révérence à la tombe à ployée eschine.

Comme doncques son contènement démonstroit bien

[1] *Cyrons*, bougies de cire?

[2] *Sique le mystère s'enseignait de soy-mesme.* Ms. 663 de l'Arsenal.

que dure estoit la cause et doloureuse de son venir droit-là, et que avecques ce je regardasse assez ferme sus son arroy, me apperçus vivement que c'estoit le roy Richard d'Angleterre, jadis mis à fin par ses subgets, et lequel soy venant remonstrer droit-cy de son malheur et demandant incorporation au temple, se vint seoir au banc des malheureux roys à piteuse chière.

Sy n'estoit assis à paine icelui roy que le second n'entrast sur ses pieds[1], roy aussy, et un autre, couronne en teste, père et fils, là où le père murdri cruellement devant son lit, assis en privauté nocturne en sa chemise, se vint complaindre droit-cy de son adventure, et portant par escript la manière du détestable péchié commis en lui, vint demander lieu aussi et commémoration de son cas, et pareillement son fils, nientmoins, jà-soit-il que le cas du fils gisoit plus en incrépation[2] à felle fortune qu'en procurement d'homme; car avoit esté tué casuellement par un esclat de canon rompu, lequel férir vint sur sa dague homicide jadis du conte Douglas son parent, laquelle tournant pointe vers lui entra au corps, justicière, ce sambloit, de viel délit. Donc, comme le cas estoit de triste exemple, se vint présenter droit-cy avecques son père, paraulx presques en infortune, lesquels, comme il m'escheit de les regarder de près, je congnus que c'estoient les deux roys d'Escoce père et fils, et dont les âmes ramentevoient leur accident et expectoient[3] mémoire[4].

[1] *Sur ses pieds*, debout.

[2] Var : *Imputation*, Mss. de Florence et 880 de l'Arsenal.

[3] Var : *Espéroient*. Ms. de Lille. *Expétoient mémoire en estre faite*. Ms. 663 de l'Arsenal.

[4] Robert III, mort de chagrin en 1406, après avoir vu périr son fils aîné; Jacques Ier, mort assassiné en 1437; Jacques II, qui poignarda lui-même le comte de Douglas et qui fut mortellement blessé par les éclats d'un canon en 1460.

Ces trois roys doncques assis en banc, vint le quatrième que je congnus d'entrée, et estoit le roy Lancelot, roy de Naples jadis, lequel, après avoir pris Rome par force, rebouté le roy Loys d'Anjou, et ayant mis siége devant Florence, fut appréhendé d'amère mort[1]. Donc, soy doulant de la trahison en lui commise, vint lui deuxième, lui et sa mie, portans en leurs mains le venin de leur mort, par lequel comme Hercules jadis mourut en une chemise ardant, brûloient ces deux pareillement en flambe horrible; et comme si ce roy eust voulu imputer sa mort, ce sambloit, à la damoiselle sa mie, et elle, la sienne à la coulpe de son amy, vinrent estrivans l'un contre l'autre par accusation contradictoire, disant le roy premier : « O maudite et « de male heure née[2], par le cruel inhumain courage « de ton père envers moy, tu, fille, m'as procuré ceste « cruelle mort, moy confiant en toy ! » Et disoit l'autre : « Et pour estaindre en moy, innocente, le tison de ta « luxure, il faut que ma jouventé[3] compère, faulx roy, la « desrision de ta fortune ! » Et en cestui endroit, contraires l'un à l'autre, portèrent leurs procès par escript, et en autre endroit se monstrèrent concordans ensamble contre le desloyal père[4] qui, pour donner mort à un roy amoureux, soubs trayson d'ongnement, consenti en la mort de sa fille, frotteresse du venin[5].

Comme ce roy doncques passoit oultre atout sa mie, le

[1] Ladislas ou Lancelot, roi de Naples, mort misérablement en 1414 après avoir formé le projet de ceindre la couronne de roi d'Italie et de reléguer le pape dans la cité Léonine, c'est-à-dire dans la partie de Rome, située au delà du Tibre.

[2] *De malheurée mère née.* Ms. de Bruxelles, 10485; *de malheurée femme née.* Ms. de Florence.

[3] *Il convient que mon jouvent.* Ms. de Lille.

[4] C'était, dit-on, un médecin de Pérouse.

[5] *Porteresse.* Mss. de l'Arsenal.

siévirent prestement deux corps muchiés et entoulliés en toges de deuil, jusques à non en congnoistre visages, ne personnes. Aucunement par dessoubs leurs affublements s'apparissoient plaies et dégoutemens de sang, dont semblant firent de les vouloir couvrir encores par temps, et non vouloir quérir droit-là autre chose fors pour oyr tant seulement les autrui plaintes, et pour sçavoir tant mieulx tolérer leur tristeur par autrui meschief. Donc, comme ce je considérasse, et que le céler mouvoit d'eux, ne me mis en payne aussi d'en plus enquérir, mais comme céloient leurs personnes et leurs cas, me fis ygnorant aussi de leurs noms[1].

Vint après un conte d'Armignac, connestable de France, liés avec lui le chancelier du roy et Rémonnet de la Guerre[2], trainés tous nuds par rues et quarefours en toute desrision et crudélité par peuple esmu, dont eulx, affin d'en complaindre leur malheur en ce temple et d'en reffreschir la mémoire au lieu dû, se vinrent ramentevoir droit-cy par lamentable ostension, lesquels, comme fait avoient leurs personnages et pris banc, les siévit sur queue Montagu, grant-maistre d'hostel de France[3], lequel je congnus par ce que pendu le achoisy[4] par dessoubs les

[1] Quels étaient ces personnages? Probablement le duc Louis d'Orléans et le duc de Bourgogne, Jean Sans Peur, que Chastellain ne croit pas devoir nommer, afin de ne pas réveiller de douloureux souvenirs.

[2] Sur le massacre des prisons, où périrent le comte d'Armagnac, le chancelier Henri de Marle et Raymonnet de la Guerre, *voyez* les *Registres du Parlement*, 29 mai 1418, et Monstrelet, éd. de M. Douët d'Arcq, t. III, p. 269.

[3] Jean de Montagu, grand maître d'hôtel de Charles VI, mis à mort en 1409. *Voyez* Juvénal des Ursins.

[4] *Le achoisy*, le vis. S'il fallait prendre cette phrase dans un sens rigoureux, Chastellain, enfant, se serait trouvé à Paris lors du supplice de Jean de Montaigu, mais ceci doit s'entendre plutôt de sa vision *par imagination*.

aisselles sans teste à Montfaucon, la teste sur un fust ; dont lui soy dolant de telle fin après tant de gloire obtenue, vint ramentevoir droit-cy la perversité de sa fortune non jamais prédoubtée.

Vint après un messire Othe de Gransson, chevalier de hault prix, mais non bien voulu de fortune en son derrenier, portant les manières de son finer en lices de gage, là où couché à l'envers sur le sablon, monstra l'espée murdrière au fondement, dont mourut oultre[1], qui vaincu lors, confus et plein de honte, ayant porté jusques à celle heure titre d'un des bons chevaliers du monde et des plus exquis, se vint douloir droit-cy à fortune de quoy si ennemie envers lui après si longue félicité portée, ne lui avoit souffert issue de mesmes et à l'avenant de son courage ; et désiroit fort, ce sembloit, pour estre exemple à ceulx qui se présument en vanité de leurs corps[2], estre reçu droit-cy et mis en escout, car il s'y présentoit à ceste cause[3].

Un triste et malheureux chevalier vint après, criant inhumainement par rage de mort, pendant en corde en un feu horrible, par exploit de justice, lequel comme je le visse entrer droit-cy, et que multitude de petits enfans

[1] *Dont mourut recréant.* Ms. de Florence.

[2] *Qui se présument en vain de leurs corps.* Ms. de la Bibl. imp. de Paris, 1163.

[3] Un médecin bohémien, nommé Jean de Granville, avait, dit-on, empoisonné Amédée VII, comte de Savoie. Eudes de Granson, que Christine de Pisan appelle « le bon Othe de Granson », lui fit rendre la liberté, mais, menacé par l'indignation publique, il fut lui-même réduit à se cacher. Cependant quelques années après, Gérard d'Estavayé se présenta devant Amédée VIII, pour accuser le sire de Granson d'avoir été le complice du crime de Jean de Granville. Le duel judiciaire eut lieu avec une grande solennité à Bourg-en-Bresse : Eudes de Granson y périt. J'ai publié sur ce mystérieux complot une notice qui s'appuie sur la confession du médecin bohémien. *Voyez* le tome XXIII des Bulletins de l'Académie.

murdris le sieuvoient crians : Vengeance! m'apensay de son nom et congnus que c'estoit le marischal de Rais, seigneur de Haultepart[1], lequel par sa confuse et doloureuse fortune, pugnitive et droiturière, vint despiter droit-cy sa noble naissance, pour cause de sa vie infâme, priant que adjoint pust estre avec les autres, si place lui estoit soufferte[2].

Vint après un duc de Glocestre, nommé Honffroy, fils, frère et oncle d'un roy d'Angleterre, et lequel couché tout nud sur une table, lié de cordes, je congnus par sa despouille. Faisoit regrets et gémissemens pour percer les cieux, et, couché sur ses coustes[3] à genoux, monstra avoir au fondement un cornet de vache percé au bout, et parmy cellui coulant une ardant broche de fer, férant[4] jusques au cœur, affin de faire sembler sa mort venir de nature, car il fut mis depuis au lit entre deux draps tout nud pour faire le personnage[5]. Sy se vint droit-cy complaindre du détestable cas, et prioit qu'en perpétuelle confusion des facteurs, qui mesme point n'y attendoit de honte, pust avoir place et commémoration en ce temple, par argu encontre fortune.

O! comme hastif[6] vint après un messire Gilles de Bretagne[7], bel chevalier et excellent, nepveu au roy Charles

[1] *Haultecourt*. Ms. de Lille.

[2] *Voyez* Monstrelet, éd. de M. Douët d'Arcq, t. V, p. 425. *Voyez* aussi l'*Histoire de Charles VII*, par M. Vallet de Viriville, t. II, p. 412-418.

[3] *Coustes*, coudes. On lit dans le ms. de Florence : *Couché sur ses coustes et genoux.*

[4] *Coulant*. Ms. de Bruxelles, 21526.

[5] Cf. le récit de Matthieu d'Escouchy, éd. de M. de Beaucourt, t. Ier, p. 117, et ce que Chastellain lui-même dit à ce sujet dans sa *Recollection des merveilles*.

[6] *Comme estomacqué*. Mss. de Bruxelles, 21526 et de Florence.

[7] Gilles de Bretagne, qui périt en 1450 victime d'un fratricide. *Voyez* aussi la *Recollection des Merveilles*.

de France et fils au duc Jehan breton, et criant ycellui plouranment dès l'entrée du temple sur fortune, allégua crudélité estre commise en son corps, la plus griefve dont il soit trouvé par escript, portoit en un rolle la nature de son cas, et, mettant sa mort sur aucuns nommés[1], se vint monstrer atout la touaille au col dont estrangler le firent en prison, et de quoy la terre crioit pour vengeance sur le facteur, et fondoient larmes de compassion les nues de la triste adventure. Sy vint ramentevoir droit-cy de sa très-misérable injurieuse mort, en obprobre d'autrui, priant pour audience en temps et en lieu et d'estre mis en registre.

Et ne s'oublia mie le conte de Suffolc[2], monté jadis au trosne anglois comme un second roy, menant François et Anglois à deux mains en coupple, lequel parce que sa fortune se mua depuis et que son démérir lui fit percevoir et craindre péril, quérant fuite et eslongier en terre estrange, se vint présenter droit-cy aironné de matelots de mer, là où mis en un botequin[3] à genoulx avoit la teste couppée d'une soyoire[4], monstrant cent mille nobles emprès lui pour saulvement de son corps, qui procurer ne lui purent une heure de vie, par hayne encontre lui conçue. Donc, pour réprouver la vanité des hommes et monstrer par vif exemple que richesse, ne pouvoir mondain ne sauvent point l'homme en aveugle degré, vint regéhir[5] droit-cy sa folie, et demandant place au temple

[1] Les sires de Montaban? *Voyez* t. III, p. 213.

[2] Guillaume de la Pole, duc de Suffolk, décapité le 2 mai 1450. *Voyez* la note ajoutée par M. de Beaucourt à son excellente édition de Matthieu d'Escouchy, t. Ier, p. 302.

[3] *Botequin*, batelet, petite barque.

[4] *Soyoire*, espèce de faux ou de scie.

[5] *Regéhir*, reconnaître, avouer.

pour sa dépiction, quéroit sa fin estre en exemple à tous hauts princes et nobles hommes.

Comparut aussi tout confus droit-cy un messire Alure de Lune[1], connestable de Castille et grant maistre de Saint-Jacques, en son temps doubté et obéi par égal avecques son roy, fier et orgueilleux envers chascun et despiteux en sa hautesse[2], tirant à lui les aournemens du royaume soubs obscur personnage, amassa multitude de millions d'or en confort de sa fortune, lequel, parce que son descongnoistre tourna après contre lui, et que comblesse de vaine gloire le mena jusqu'en aveuglement et desvoy, dont, atteint de crisme de lèse magesté, fut mis par exploit de justice à mort, vint droit-cy se remonstrer atout son hourt, son corps en quatre pièces dessus et la teste tollue, et veullant préadviser les hauts montés en la roue de futur péril, et leur estre figure et miroir de félicité mal usée, vint faire dérision de soy-mesme, et comme fortune, ce congnoissoit maintenant, lui avoit fait la moue en derrière au temps de son haut régner, présentement, ce sembloit, venoit faire sa plainte à gloire mondaine[3] qui mené l'avoit à fin confuse.

Vinrent après deux chevaliers en manteaux espintelés[4] de larmes de sang rouge parmy, et dont les corps dessoubs reluisoient comme béricles; portoient ymages de haute valeur, samblant de vertu et de noble affaire, mais de povre et escharse destinée en longuesse de vivre. L'un sy estoit messire Cornille, bastard de Bourgongne[5], l'autre, le noble et vaillant chevalier, messire Jacques de

[1] Alvarez de Luna, décapité en 1453.
[2] *En sa hantise.* Ms. de Florence.
[3] *A gloire soudaine.* Mss. de l'Arsenal.
[4] *Espintelés,* tachés.
[5] Tué en 1453 au combat de Rupelmonde. *Voyez* t. II, p. 306.

Lalaing[1], finés en subit, l'un d'une pique, l'autre d'un coup de canon. Sy se vinrent droit-cy remonstrer avec les autres, non pour eux douloir de leur mort, ne des facteurs, mais pour arguer contre fortune, qui ne leur avoit souffert vie pour à haut contendre, et de quoy avant demie vie, leur avoit préparé si soubdaine fin. Donc, eux désirans à faire fuir vanité et orgueil en vigueur de corps, et présomption en jeune baceler par leur exemple, se vinrent ramentevoir droit-cy entre les malheureux, et alléguans devoir estre reçus en cestui temple, prouvoient leur cas aussi estre mettable en record de livre.

Tout prestement comme les dessus-dits furent assis, vint messire Prégent de Coëtivy, admiral de France[2], affublé pareillement d'un cler manteau, mais non bien voulu de fortune en son derrenier, parce qu'après haute et glorieuse conduite par lui faite longuement du fait de ce royaume, et de quoy la chose publique et mesmement sa privée personne avoient tiré grant fruit, celle faulse traitteresse fortune, ce venoit criant, alors que mieulx pensoit à ordonner après de ses affaires et de son estat et salut, le vint mener soubs l'affust d'un canon, et lui promettant en tous périls et dangiers sauve vie, le fit finer sans parole. Sy se vint douloir droit-cy de la trahison, et non mal content au fort de sa mort, là où ailleurs seulement argua contre fortune de sa termination subite, là où trahison estoit cause de son malheur, ce disoit, et de quoy au temple se devoit faire mention par lettre ou peinture.

Et combien que entre les hauts princes et les nobles barons envis on députe siége à ceux de bas estat, toutes-

[1] Tué la même année au siége du château de Poucke. *Voyez* t. II. p. 362.

[2] Mort au siége de Cherbourg, en 1450. *Voyez* t. VI. p. 411.

voies telle peut estre la vertu de l'homme, telle sa fame et auctorité à son entrée que de l'issue qui forme son titre tel ou tel, on peut et doit faire narration à l'exigent de la cause. Cecy je dis pour un cler homme, noble à cause de sa vertu et de haut affaire, et de qui les nobles, si vertu leur est chère, ne doivent avoir vergongne de lui prester escout : ce fut Jacques Cœur, argentier jadis du roy Charles, homme plein d'industrie et de haut engin, subtil d'entendement et de haut emprendre, et toutes choses, comme[1] hautes fussent, sachant conduire par labeur. Donc, sa diligence et activité, qui toutes se convertissoient en affaires publiques et en chose de profit et de gloire à son maistre, tant le firent monter haut et tant multiplier en biens que, en l'estat de sa vacation, n'avoit pareil à lui au monde. Estoit venu de cent à cent mille, et de cent mille à nombre de millions, par son sens. La gloire de son maistre fit-il esbruire en toutes nations et terres, et les fleurons de sa couronne fit-il resplendir par les longtaines mers. Tout le Levant il visita atout son navire, et n'y avoit en la mer d'Orient mast revestu sinon des fleurs de lis. Alexandrie et Al Kaire lui estoient cottidiens ports[2], et ne voloient ses yeux qu'en la circuition du monde pour tout seul l'estraindre. Quéroit à appliquer à lui seul par vertu ce en quoy les diverses nations du monde labeurent ensamble par divers regars[3], dont envie crut dure sur lui, et s'espoantèrent les cœurs des hommes de son haut contendre ; mais comme fortune l'avoit mené au

[1] *Combien que hautes fussent.* Ms. de Bruxelles, 21526.

[2] On lit dans quelques mss. : *Colchidiens ports.*

[3] Des documents déposés à Paris aux archives de l'Empire concernent le comptoir fondé à Bruges par Jacques Cœur, au mois d'août 1451, au moment même de son arrestation. *Voyez* la savante notice de M. Vallet de Viriville sur Jacques Cœur, pp. 13 et 16.

sommet de la haute périlleuse roche, là où le monter plus haut lui estoit impossible, et le descendre, naturel et de grant péril, lui, béant tousjours plus à difficile que à faisable et plus à extrémité que à mesure, aveuglé enfin en sa haulte et prospérant fortune, se trouva[1] à l'envers; et après avoir ses trésors espars en diverses régions, ses gallées vagans par les estranges mers, avoir grâce du plus haut homme du monde en son estat, avoir presté à son maistre deux cens mille escus de prest et deux autres cens mille à terme[2] pour le recouvrement de Normandie, fut accusé et atteint de crime commis, fut mis en prison, condempné à mort par sentence et le tout sien confisqué au roy, et jugé finablement en la restitution de trois cens mille escus d'amende arbitraire. Donc, après longue prison tenue en grant amertume de cœur, enfin trouva voie de soy embler par nuit, et se despaysa[3] là où en quérant ses adventures soubs escarsse nouvelle fortune, mourut en Roddes, exillé du ventre de son honneur, le royaume françois, à qui avoit fait tant de glorieux services. Sy s'en vint remonstrer droit-icy à teste encline, et priant que de grâce pust estre reçu au collége des malheureux. S'accusa de sa faute, quant de sa haute fortune n'avoit sçu user en crémeur de Dieu et en admodération de sa convoitise[4] par trop extrême.

Hastif après, pour soy monstrer, vint l'empereur de Grèce derrenier régnant, cellui à qui sa cité de Constantinoble avoit esté ostée par le Grand-Turc, son peuple

[1] *Se tourna.* Ms. de Florence.

[2] On lit dans quelques manuscrits : *Deux cens mille escus à terme, et deux autres cent mille au trésor.*

[3] *S'espaysa.* Ms. de Bruxelles, 10485.

[4] *De son infortune.* Ms. de Paris, 1226. *En amodiation de sa convoitise.* Mss. de Florence et 880 de l'Arsenal.

occis et mutilé, les femmes et les églises violées, la sainte vraye croix traynée confusément avecques toutes desrisions et crudélités désespérables, et pour consommement et fin de tous, cellui à qui en vieux jours et tout chenu on avoit couppé la teste en sa propre royale cité[1]. Icellui randissant sang de martyre, plus complaignant sa cité perdue que sa propre mort, vint affuyant droit-cy, et plourant la crestienneté estre ahontie en son malheur, se vint seoir sur le banc des roys pour y estre oy selon sa cause.

Combien que tourbes de hauts hommes anglois venissent accourans droit-cy plaintifs, remonstreurs de maints douloureux meschiefs en quels fortune les avoit trait et fait finer nouvellement par division, toutesvoies deux princes, droit-cy, de parti contraire, les ducs d'Yorc[2] et de Sombresset[3], mis au front des autres, se vinrent consorter en ce temple, et monstrans leur dure soubdaine mort procurée, ce disoient, à chascun en juste querelle, vinrent droit-cy mettre leur cas en termes. Et laissans en disputation leurs causes contraires aux nobles et clercs, demandèrent aussi la place de leur histoire estre octroyée.

Vint après un noble personnage à double clarté, c'est à entendre de vertu et de naissance, portant en sa main une fiole de poison, dont servi en Cypre fut et avancé de mort : ce fut messire Jehan de Coymbre, prince d'Antioce, lequel je recongnus par l'ordre qu'il portoit au col, qui estoit l'ordre de la Thoison d'or. Et ycellui, voeullant

[1] Constantin Dracosès, dernier empereur d'Orient, mort en 1453, lors de la prise de Constantinople.

[2] Richard, duc d'York, tué le 24 décembre 1460 à la bataille de Wakefield.

[3] Edmond, duc de Somerset, tué le 22 mai 1455 à la bataille de Saint-Albans.

faire plourer la perte de sa personne et recenser les futures mémoires de son haut vouloir, lequel envye avoit prévenu par dol, se vint nombrer droit-cy entre les malheureux, et réputant sa cause non moins triste que beaucoup d'autres, remonstroit place lui appartenir au temple, et point n'y mettoit de doubte[1].

Vinrent en un autre grant flot après tant et si grant multitude de tels et de tant de diverses régions et manières que possible ne m'estoit d'en faire nombre, ne distinction; avoient clarté les uns avecques infortune, et les autres, avec ténébreux et malheureux finer, avoient confus et honteux chappellet. L'un boutoit sur l'autre par haste de avoir entrée, et comme si chascun eust voulu estre premier, n'y avoit ordre, ni règle en leur tumulte; boutoient avant leurs diverses enseignes d'infélicité et crioient tous ensemble pour estre oys : à chacun cuisoit l'attente.

Là vis-je le roy de Poulaine[2], qui se plaignoit de malheur en courte vie, lequel, non obstant que vainqueur, fut en bataille turquoise, avec le cardinal, escorchié. Y fut tué toutesvoies en gloire et en los sur tout roy de son eage, et n'accusoit fortune en riens, sinon qu'escharse lui avoit esté en jours à l'advenant de son haut vouloir.

Là vis-je pareillement le roy de Honguerie, Lancelot[3], lequel usant des mesmes termes de cestui, proféra une mesme action[4] contre fortune par infélicité de court règne, et porta occultement aucunes boistes, ce sembloit, desquelles il alléguoit procéder sa mort non atteinte en racine.

[1] *Voyez* t. II, pp. 97, 121 et 386.

[2] Ladislas IV, roi de Hongrie et de Pologne, tué en 1444 à la bataille de Varna. *Voyez* t. Ier, p. 25 et t. II, p. 153.

[3] Ladislas V, roi de Hongrie. Il mourut en 1458. *Voyez* t. III, p. 377.

[4] *Question*. Ms. de Florence.

Là se présenta aussi et bouta fort pour estre oy le conte de Cil[1], tué emprès le roy de Hongrie son maistre, et depuis décolé tout mort par le facteur, et de quoy le fils du Blanc[2], facteur du cas, en chut en dure et malheurée mort après, avant son terme.

Icy perçus aussi un messire Estienne de Porcaire[3], romain, qui tendoit à mettre sus ancienne liberté en Rome, à tuer le pape et les cardinaux. Sy se vint présenter droit-cy, pendu en corde et du plus mauvais emprendre que oncques conspira homme ; se douloit[4] de sa fortune non concordant à son œuvre.

Je vis un Bellomier[5] aussi, Savoyen, que le légat Félix[6] fit pendre en confusion, et lequel, si de son cas eust pu avoir escout, en vouloit faire grant noise.

Un autre de pervers semblant, Guillaume de Flavy, vis-je affuir droit-cy pareillement, lequel imputant sa mort à sa femme, en partie accusoit soy-mesme avoir esté digne de mauvaise fin par la perversité de sa vie[7].

Un Gilles de Postelles, noble escuier du pays de Haynau, s'y entretrouva avec les autres, et finé par justice sur un hourt, se douloit de l'esquartelure de son corps, honteuse à son lignage[8].

[1] Ulric, comte de Cilley, tué en 1456. *Voyez* t. II, p. 146.

[2] Jean Huniade, surnommé le *Blanc de Hongrie*.

[3] Étienne Porcari, chef d'une conspiration contre le pape Nicolas V. Mis à mort en 1453.

[4] *Et comme souspirant homme se douloit*. Ms. 663 de l'Arsenal.

[5] Bellomier ou Bolomier était, d'après les historiens de la Savoie, un secrétaire de l'anti-pape Félix V, dont les conseils tendaient à la continuation du schisme. Les nobles de Savoie le firent enfermer dans une prison ; puis on le précipita dans les eaux du lac Léman.

[6] L'anti-pape Félix, après son abdication, reçut le titre de légat ponifical en Savoie.

[7] Guillaume de Flavy fut accusé d'avoir favorisé la prise de Jeanne d'Arc à Compiègne. [8] *Voyez* t. II, p. 85.

Icy aperçus aussi qui faisoient leurs regrets, Gyac[1] et le bastard de Bourbon[2] et maints autres, qui apportoient les cas[3] de leur mort, et lesquels seulement de mort non prédoubtée faisoient leurs regrets, entre lesquels aucuns imputoient à fortune leur telle et telle fin, aultres à leur démérite et à péché, dont il devoit ensiévir punition.

Sy y vis aussi un nommé Jacquet Chabot[4], poitevin, atout une dolloire, sans teste[5], le tronc du corps esquartelé, qui durement se plaignoit de la honte que procurée avoit à son lignage.

Sy en y avoit tant d'autres de grans et tant de moyens en double sexe, et de tant de diverses manières et conditions de finer et d'eulx complaindre que non possible ne m'estoit d'en congnoistre la quarte part, parce que à flot et tout à une assamblée acouroient entrans. Donc, si tost qu'entrés furent et que chascun isnellement prit place et siége selon son estat, lors comme si ce fust par mystère autre que terrien, cessa le murmure, et le dehors du temple, de là en avant, demoura sans encombre.

Comme doncques j'eusse tout vu cecy et avisé, et que au surplus je me attendoie bien à autre nouvel mystère devoir ensieuvir, prestement vís-je entrer en vif personnage une royne atout couronne en teste, menant en main un

[1] Pierre de Giac, favori de Charles VII. Après avoir été mêlé dès l'attentat de Montereau à de ténébreuses intrigues, il devint lui-même victime d'une intrigue de cour et fut noyé en 1427.

[2] Alexandre, bâtard de Jean Ier, duc de Bourbon, célèbre capitaine d'écorcheurs. Charles VII le fit noyer en 1441 à Bar-sur-Aube. *Voyez* Jean Chartier, t. II, p. 12, et Monstrelet, t. V, p. 458.

[3] *Les sacs*. Ms. 21526 de Bruxelles ; mss. de l'Arsenal.

[4] La maison de Chabot était une des plus illustres du Poitou.

Jeanne Chabot épousa Jean de Chambes, maître d'hôtel de Louis XI. Une de ses filles fut la dame de Montsoreau, maîtresse du duc de Guyenne ; une autre fut la femme de Philippe de Commines.

[5] *Atout une dolloire sur sa teste*. Mss. de l'Arsenal.

roy son seigneur et mari en vie aussi, par différence de toutes les autres présentations comptées, dont les ymages ne se faisoient que par fiction[1]. Ces deux doncques, entrant au temple, la royne, essuyant ses yeux de ses pleurs, tira vers la tombe, là où, en passant devant les royaux siéges, tout se leva par honneur devant elle, lui donnant salut, qui, pleine de savoir et de nobles mœurs, leur rendit tel pour tel et les fit reseoir. Sur quoy, qui me feroit question qui estoit ycelle, ne pour quoy ellemesme et moindre prenoit l'honneur sur son plus grant comme de le mener[2], de cestui second article je me tairoie volontiers et en laisseroie la décision aux interprétans; et, sur le premier, je responderoie que c'estoit la très-doloureuse et desconfortée royne d'Angleterre, menant son seigneur, le roy Henri, et laquelle quérant à complaindre d'ambedeux la triste cause, vint en ce temple rassouagier sa désespérée adventure.

Comme doncques, après grâce obtenue de parler, et que emprès la tombe pâlissoit tel fois en couleur, tel fois rougissoit comme perplexe entre dire et taire, s'arresta à l'endroit des pieds[3], et un peu soy appuyant à un coude sur le marbre, fit samblant de reprendre halaine et rasseurement de manière, donc, après courte pose, tantost commença en souspirant à dire ces mots :

« O homme de perpétuel los, glorieux historien Jehan « Bocace, réciteur des fortunes du monde et des tristes « malheureuses matières, collecteur véritable, hélas! et

[1] *Par paction,* fictivement.

[2] Le roi d'Angleterre Henri VI avait depuis longtemps perdu la raison.

[3] C'est-à-dire, devant les pieds de la statue de Jean Boccace, couchée sur la tombe.

« je qui suis venue vers toy, misérable femme, révéren-
« der la tombe de ton repos et sacrifier ma doloureuse
« cause en ton temple, ne tireray-je fruit d'aucune con-
« solation de ma venue? Tu m'es aujourd'hui, ô Jehan
« Bocace, le seul ressort de ma joye, le seul fruit de mon
« convoit que j'ay désiré de longtemps, et auquel quant
« je y pourrai parvenir joyeuse, plourant sy n'auray-je
« que l'escout de ton oreille, et ne pourray-je impétrer
« devers toy un peu de audition, et que tu livres entente
« à une femme, misérable chrestienne! Tu es, ce me dit-
« on, le docteur de patience en adversité, le réciteur des
« tristes matières par manière de compassion, et en
« préadvisant les hommes de soudaines fortunes, tu
« incites les courages à vertus en délaissant les vices. Si
« tu doncques qui les vertus enseignes et les nobles
« mœurs, les tristes matières tu relièves à intention de
« fruit, et les vices tu blasmes pour les tristes fins, et
« que moy à ceste cause ay pris mon accès vers toy en
« ton temple, ne me sera doncques offert grâce d'estre
« escoutée en vertu, qui non meffaite par vice, ne quiers
« que complaindre ma fortune? Tu livras escout, jadis, à
« une rabice Médée; pareillement à une doloureuse Pol-
« lixène, sacrifiée à mort, et nagaires à une autre de non
« clair sang, Phelippote la Gastinoise[1], et à mainte
« autre. Moy doncques, qui suis royne et fille de roy,
« claire en honneur plus qu'en fortune, et de qui la cause
« doit commouvoir tout noble cœur à pitié, non moins, ce
« me samble, mais plus tost que aux dessusdittes, me dois
« prester audience. Donc, si tu es homme de singulier
« dangier[2] et de qui on doit user par espargne, moy aussi

[1] Phelippote la Gastinoise est l'une des héroïnes du livre de Boccace.
[2] *De singulière magnificence.* Ms. 10485 de Bruxelles.

« je suis dame de singuler regard et de qui le cas pend « en un extrême. O Jehan Bocace, si tu reposes droit-cy « sommeillant, sy te resveille, je te prie, et te liève une « heure; ou, si les cieux te logent ravy là sus, sy me fas- « sent prest de ton âme. Besoing est, ou que droit-cy je « meure devant toy non escoutée, ou que tu non escou- « tant renonces à pitié, à ta grand charge et honte. Sus, « liève-toy; esprit, rentre ès artères et veines de ton « délaissié corps, et donnant aux membres leurs divers « offices, prépare l'organe de ta bouche pour me prester « parole. »

A tant, comme si par miracle Dieu ouvrast en ce mystère, le corps du gisant en tombe ressuscita, et, resaisi du propre esprit de jadis par une estormison soubdaine, fit ouvrir sa tombe, là où assis estoit en une chayère d'or. La royne, toute entreprise du cas, quant le perçut, perdit parole, et honteuse de son importun parler, différoit toute confuse de plus dire mot jusques que l'occasion lui viendroit d'ailleurs constrainte de respondre, mais comme gaires n'y avoit de bargaing à parler premier, et que le suscité mesmes sembloit estre mu en la presse de la clamante sur lui, lui ayant cause maintenant de parler après l'autre, commença par interrogation sa parole et dit ainsi :

BOCACE.

Qui est-ce qui me traveille droit-cy clamant et qui une âme en repos fait redescendre en terre par presse importune?

LA ROYNE.

Ce suis-je, Jehan Bocace.

BOCACE.

Qui es-tu qui dis : « Ce suis-je? »

LA ROYNE.

Moy, ta dévote pélerine, la royne d'Angleterre.

BOCACE.

Et que me veux-tu si esmue?

LA ROYNE.

Je veux que tu m'escoutes humainement, et que ma pitié soit conçue en la tienne par compassion.

BOCACE.

Que te ferai-je? Point n'est concédé à esprit d'avoir repaire avecques les vifs, ne exercer action corporelle.

LA ROYNE.

Non, s'il n'est que Dieu te seuffre par grâce ce que faire tu ne peux par nature.

BOCACE.

Pourquoi doncques me surquiers-tu?

LA ROYNE.

Je te surquiers voirement et ne te cesseray atempter importunément jusques je auray tiré conseil de toy et aucun resconfort, ou que je soie mise en ton livre pour toy réciter ma cause.

BOCACE.

Du livre, tu parles en vain, mais au conseil je m'accorde par si[1] que ton cas soit aussi compassible que ton semblant.

[1] *Par si*, à la condition.

LA ROYNE.

O Jehan Bocace, ce n'est riens du samblant emprès ce que est en cœur; je suis cent fois plus martyre en dedans que par dehors; je suis la passe-routte[1] des malheureuses chrestiennes, et de toutes les chétives du monde nobles femmes, la porte-banière; bersal[2] de fortune à tous lez, celle entour qui toutes les tempestes et tribulations du monde se avironnent et que ruynes, confusions, opprobres et amères nouvelles traveillent et tuent, riche de titre et de haut nom, puissante en l'estime du mot, mais la plus povre des povres et la plus basse des misérables; fille de roy toutesvoies par naissance, et royne par conjonction de mariage à un roy non roy, lequel, portant couronne n'a point de royaume, et sceptre en main n'a subgect, ne crémeur, par quoy délaissant ce nom de royne porté en vain, me répute une povre chamberière dont le titre m'est plus propre. Que dirai-je de mon estat? Je suis l'avieutie[3] du ciel et des hommes, relenquie de toute parenté et propre sang, et mise en l'abay de fortune et du monde par desvoiement de nature. Je suis celle à qui l'honneur du monde tourne le dos par infraction de sa loy, et à qui raison bée à prestance d'ascout pour entendre à faveur publique. Je suis celle envers qui noblesse se mésuse par ouvrer mal et envers qui justice va clignant ses yeux par dissimulation fainte; je suis le perron du royaume anglois sur qui fortune se sance de son couroux, et dont la mocquerie m'a mise en foule à jamais inréparable. Je suis l'ymage du royal palais vilainement esgratinée, et dont

[1] *Passe-routte,* celle qui est au-dessus des autres.
[2] *Bersal,* berceau, but vers lequel se tirent les flèches.
[3] Var : *la vilté, la mendre.*

l'injure se coule[1] en riant par léaulté faillie. Je suis celle en qui est finée angloise salut, et par qui malheur Angleterre est entrée en perpétuel désordre, subgecte désoremais à mutation et à puissance instable d'une main à autre, et dont le règne n'y aura durée, fors d'autant que le régnant à tort y aura pouvoir. Sy en est jà l'exemple et commencement, hélas! venu sur moy, et lequel en temps advenir sera matère et occasion de faire le samblable sur un autre, et de faire toudis insurrections nouvelles par nouveaux tyrans sur ceux-mesmes qui parvenus sont par force illégitimement à règne; par quoy, je prévoyant cecy, ay-je bien dit que le désordre[2] y est entré jamais terminable.

O Jehan Bocace! qui est-il qui oyt oncques dire, ne qui trouva en livre un pareil cas que un roy d'Angleterre, roy de droite ligne, couronné jadis roy de France en Paris, possesseur du sceptre anglois par quarante ans, ayant fils, vray hoir, et lui-mesme venu de père en qui Angleterre prit plus de gloire, et que ycellui, par mutation de peuple et de pays, par subgestion de mauvais[3] hommes, et par longue desloyale machination conspirée, soit en sa pleine vie et au milieu de son eage chassé confusément dehors de son throsne et hors du ventre de son appartenir par son propre subgect, lequel soy eslevant en roy et soy formant contraire de son souverain seigneur, journellement par toutes voyes de fait et par multitude de dures batailles, en fin nous a expuls, mon mari et moy, et prévalant en son tort sur nostre juste querelle, a dévoré en son espée la noblesse angloise, comme le sang encores m'en pend au manteau que je

[1] *Dont fortune va en riant.* Ms. 1163, bibl. imp. de Paris.
[2] *Que la discorde.* Mss. de l'Arsenal.
[3] *Très-mauvais.* Ms. de Lille.

porte pour l'exemple du cas. O femme infortunée, nagaires encoires puissante royne en Londres, pleine de gloire et de excellent honneur, hélas! et aujourd'hui ne m'est demouré une féaulté de vassal, ne recongnoissance en ville qui se ose monstrer, pour peur[1] de mort[2]! N'est place nulle remèse[3] qui me soit refuge pour me sauver, ne courage en qui je mette seurté ou fondement d'espérance. Tout m'est tourné contraire, ciel et fortune; tout m'est failli et abandonné en estroit besoing. Et si j'eus oncques riens de féable et de certain ressort, ou il est mort pour mon honneur vaillamment[4], ou tourné à parti contraire, dissimuleur craintif. Donc, destrainte d'amertume et qui ne véoie plus terre qui ne me fust fosse de mort, me suis fuie en Escoche, là où vivant d'emprunt et reçue soubs promesse de secours, portant mainte estroite povreté honteuse, Escochois en fin m'ont laidement déçue; et m'est tournée la fiance qu'avoie en eux, en playe de trahison[5] extrême.

O noble historien, que diray-je en outre? Que diray-je du désespérable dangier en quel fortune m'a menée encores? J'ay esté mise à saqueman par main mise en mon corps, maniée des viles mains homicides de mes desnaturés subjects, menassée de mort furieusement, mise à genoux plourant soubs brandissante espée, là où despouilliée du derrain de mon avoir et non faisant poix de ma perte, non de ma propre misérable personne, mourust ou non, fors tant seulement de mon fils, le royal héritier, division

[1] *Pour doubte.* Ms. de Lille.
[2] Cf. t. IV, p. 294.
[3] *Remèse*, restée.
[4] *Ou il est mort pour moy honoré et vaillant.* Ms. de Lille. *Ou il est mort pour moy honorer vaillamment.* Ms. de Florence.
[5] *Desrision.* Ms. de Bruxelles, 10485.

sourdant entre mes butineurs[1] ennemis à cause de ma despouille dont ils s'entretuoient par entendre eux-mesmes à leurs propres vies[2], m'envoya Dieu évasion de leurs mains, comme par miracle, là où atteinte de fréeur et cuidant que mort me sieuvist toudis, par peur conçue, craignant plus perdre mon fils que ma charongne, pour sauver celui, me trouvay constrainte de le mettre en la main d'un murdrier, en la main d'un brigant agaitteur de gens en une forest, lequel recongnoissant l'hoir d'Angleterre, divinement inspiré, ensamble la triste misérable mère menée à ceste fin, le reçut révéramment, promit d'en faire œuvre mémorable à tousjours, et mettant promesses à effet, tellement s'y porta que la vie aujourd'huy lui est sauve par ses mains, et est encore estorée Angleterre de royale lignée droiturière.

Hélas! où est oy oncques plus estroit dangier, ne que mère fust constrainte de faire tel abandon, non pas mère tant seulement royne comme moy, mais mère la plus povre du monde qui s'y osast attendre? Certes, entre les histoires angloises, point ne sera ceste-cy la moindre pour le temps futur, ains avec gloire qui me sera due de telle adversité avoir portée, sy en sera la matière plourable sur toutes par le conter de ma personne. Donc, et si je ay maintenant conté tout en gros mon dur malheur, et qu'à toy, bénigne escouteur, m'en soie un peu sancie[3] par complainte, reste toutesvoyes encores un point importable, et lequel quant tous les autres ne peuvent que donner tourment au corps à terme de vie, cestui-cy me laisse perpé-

[1] *Mes hayneux.* Ms. de Florence.

[2] *Eux empeschiés pour paour de leurs propres vies.* Ms. 1163, bibl. imp. de Paris.

[3] *Un peu deschargiée.* Ms. 663 de l'Arsenal.

tuelle morsure en mon honneur et fame. Car, non contens aucuns de m'avoir osté les biens de fortune qui ont mutations variables, de m'avoir tué mes amys et loyaux subgets devant moy, de m'avoir chassée confusiblement[1] en mendicité estroite, d'avoir mis main en moy et machiné en ma mort, me sont venus oster et embler les biens de grâce que j'ay de Dieu, et que j'ay quis à maintenir en vertu et en usage de preude femme, mentans voluntairement (Dieu m'en soit juge!) et disans que le fruit de mon ventre est fruit de fornication et d'emprunt, et venu de basse rachine, non digne[2] de paratteindre à succession royale. De quoy, quand la vengeance ne peut estre devers moy à l'appartenir du cas, au moins supplie-je à la divine équité de là-sus qu'en temps et lieu m'en fasse droiture. J'en ay esté faire ma plainte à mes parens, signiffié aux princes chrestiens mon adventure, au roy de France Loys requis de confort, qui me relenquit, pareillement à mon père et ailleurs, qui n'osent ou ne peuvent. Seul un prince, le duc de Bourgongne, envers qui on m'avoit procuré indignation par faux rapport, et en qui face je craignoie me trouver, doubtant qu'il ne me daignast congnoistre: icellui seul m'a reçu piteux, et jetant tout yreux souvenir derrière le dos, m'a ouvert le coffre de l'honneur du monde, par bonté monstrée, m'a confortée de ses paroles, m'a fait experte de son noble courage; m'a donné largement de ses biens, m'a fait conduire hors de dangier jusques en paternelle main[3], et qui ne suis que sa parente en tiers degré, dont oncques il n'en tira fruit, m'a obligée comme fille envers lui en laudation perpétuelle, qui bénir

[1] *Confusément mise.* Ms. de Florence.
[2] *N'est digne.* Ms. de Bruxelles, 10485.
[3] *Voyez* tome IV, p. 332.

doy l'heure de mon accès vers lui craintive[1], et mauldire la cause pourquoy si à tard l'ay congnu ; car, espoir, ce qui m'est advenu maintenant, ne fust point ainsi[2].

O Jehan Bocace, donc en voyant ceste misérable royne tourmentée ainsi et entoullie en un coute[3] dont la durté l'estrangle, que diras-tu droit-cy? Ne sera reçue en toy sa lamentation et ne te mouvera à pitié de sa fortune, dont de mille ans nulle telle n'a esté vue? Respons et dis que t'en semble, ne quel siége je doy avoir en ton temple par perpétuel record?

[1] *Contrainte.* Ms. de l'Arsenal, 663.

[2] Le 15 décembre 1462, Henri VI, alors à Edimbourg, avait donné de pleins pouvoirs pour emprunter au duc de Bourgogne l'argent dont il avait besoin pour reconquérir ses États. La reine Marguerite d'Anjou se rendit elle-même à Hesdin à la fin du mois d'août 1463, et c'est peu après que paraît avoir été composé ce traité ; mais elle ne réussit pas dans sa négociation. Au mois de février suivant, Louis XI, engageant le duc de Bourgogne à différer son départ pour la croisade, alléguait l'influence qu'il exerçait sur l'esprit d'Édouard IV et le danger qui menacerait la France si les Anglais tentaient une nouvelle invasion. « Vous avez, lui écrivait Louis XI, après Dieu esté seul cause d'avoir « fait les deux roys tant de France que d'Angleterre, et leur povez « remonstrer qu'ils vous doivent aider ; car vous ne les requerrez ne « pour ambition de seigneur, ne pour haine ou vengeance particu- « lière, mais pour le service de Dieu. » Le roi de France déclarait qu'il se proposait d'accompagner plus tard le duc de Bourgogne avec dix mille combattants qu'il payerait pendant trois ou quatre mois sans toucher un denier de la dîme de la croisade : ce qui engagerait les Anglais à faire de même. Il est assez curieux d'entendre Louis XI, qui dès les premiers jours de son règne consulta les Vénitiens sur la politique (tome IV, p. 199), engager le duc Philippe à se méfier d'eux : « Car ils tiennent une opinion publiquement et sans honte nulle que « quelque promesse qu'ils facent, quant ils voyent leur prouffit, ils la « peuvent rompre sans reproche. »

A ces conseils Louis XI ajoutait des éloges qui lui coûtaient peu. Il appelait le projet de croisade formé par le duc « la plus haute œuvre « qui oncques fust entreprinse » et lui disait : « Il ne saillit oncques de « la maison de France, passé à cinq cens ans, un si riche prince, ne si « honnoré, ne tant renommé comme vous. »

[3] *Coute, coulte.* Je ne comprends pas ce mot.

BOCACE.

La cause est piteuse, et non moins fait à plaindre ta personne ; mais n'est de si grant poix ton infortune, comme tu cuides ta complainte estre fondée en cause.

LA ROYNE.

Comment ce?

BOCACE.

Très-bien, car en toy n'a matière de tristeur, voirement à la mesure de ton doloir.

LA ROYNE.

Comment tristeur? Est-il en terre qui en ait plus que moy, et qui oncques l'eust samblable à moy, ne à qui tant fust cause de la monstrer par parole?

BOCACE.

Le *oncques* présuppose un long temps à faire question sur les infimes personnes : entredeux il y en a eu des tristes.

LA ROYNE.

C'est vray, mais nulles pareilles à moy.

BOCACE.

Mais par contraire, tu à cent mille passées es nullement comparable.

LA ROYNE.

Comment se preuve?

BOCACE.

Par vive raison et par argument qui est démonstrable au doy.

LA ROYNE.

Produis-le.

BOCACE.

Il est produit en toy-mesme, et ne veul ailleurs qu'en toy fonder mes prémisses.

LA ROYNE.

Dis donc comment?

BOCACE.

Le dire en est brief. En toy n'a cause pour toy clamer comme tu le fais.

LA ROYNE.

Que dis-tu, ô homme? N'a-il cause en moy de demener deuil et de moy desmesurer en sens?

BOCACE.

Il y a aucunement cause de douloir, mais non pas de désespérer.

LA ROYNE.

Et si la rage de mon ennuy cause le désespoir que je monstre, comment se pourra doncques contenir mon cœur contraire de sa passion?

BOCACE.

La passion du corps n'est que à la mesure du cœur, mais à tost se recrandit mol courage soubs petite playe.

LA ROYNE.

Tu réputes donc à petit mon annuy et le cœur à mol?

BOCACE.

Du cœur et du faix que tu portes, on le voit à l'œil. Le cœur, ce je croy-je bien, est assez bon selon femme, mais il est mal arréglé d'atemprance.

LA ROYNE.

Dis comment, je te prie, et là où je suis hors de voye, ramaine-moy à congnoistre ma faute.

BOCACE.

Ta faute vient plus d'aventure[1] que de vice, et n'est ton accident point si grief que pour en widier les bornes de raison. Il te reste encores ce qui t'est plus cher cent fois que tout ton perdu.

LA ROYNE.

Qu'est-ce?

BOCACE.

C'est vie en corps sain et entier, vie en cœur franc et à délivre et en fleur de vigoureuse jouventé, disposée à recevoir divine grâce. N'est-ce un précieux estor que celui, et lequel, tant que tu l'auras en ta fruition[2], comme parfont que tu soies enchute en amertume, sy viveras-tu en possible de plus recouvrer de joye que tu n'eus oncques d'ennuy. Et ce tu dois entendre par toy-mesme et par la nature des temps qui sont de diverses renditions, huy d'une manière, demain d'une autre par mutation de bien en mal ou au contraire de mal en bien. N'est-il vrai aussi, te samble, que au temps que tu estoies heureuse encores

[1] *D'inadvertance.* Mss. de Bruxelles 21526, de Lille et de Florence, et les deux mss. de l'Arsenal.

[2] *Fruition,* jouissance.

et en ton haut pouvoir, et que tu ne te prédoubtoies de ce qui est en présent, que ce mesme que tu es devenue maintenant misérable, tu le pouvois devenir, et que comme le temps d'alors te rendoit douceur et ris, que après il te pouvoit desnuer de tout et te faire chétive? Appert que oy, car tu es telle. Pareillement doncques, et qui a esté heureuse, et es présentement en abjection, pourquoy ne te pourra rendre le futur temps félicité renouvellée comme le temps passé s'est monstré variable sur toy par adversité présente? Certes l'argument en choses contraires tient lieu, et qui appreuve l'un, il avérist l'autre, et par tant, ô royne, là où le possible est en nature et en disposition d'avenir, là ne doit désespoir avoir lieu pour contendre au faisable. Mesmes, c'est le souverain propre en la vie humaine que de nourrir espoir et de vivre en attente de bien soubs divine prestance. Seulement la mort est celle où espoir rompt ses fondations en temporelle attente, et qui fait quitter à fortune ses biens et au monde son promettre. Les vivans doncques doivent vivre en attente toudis de bien advenir, mais les morts soubs obscur manteau, iceux seulement sont privés d'espérance et de fortune et du monde.

Qui est-il, qui ayant vu jadis Job en sa première béatitude, et ne l'eust réputé à heureux avec le temps, et puis après le veoir chu en misérable tribulation, touché de la main de Dieu comme abandonné, et ne l'eust adjoinct droit-cy au nombre des malheureux, le plus digne des autres? Les deux temps lui rendirent mutation soubs contraire fortune, et le tiers en qui pendoit son restor, celui fonda-il en espoir de recouvrer grâce. Comme doncques son espérer estoit bien et fermement fondé en bonne cause, ne failloit aussi à lui rendre le fruit de mesme à la

racine, et par ainsi lui qui au premier avoit esté heureux non agoustant sa félicité, devint assagy misérable, et qui en la vue du monde n'avoit apparence de ressourdre, redevint plus béatifié que oncques et glorifié au double.

Le mesme et tout pareil argument se peut faire de Nabugodonosor, le grant roy d'Orient, lequel par pugnition et verge de Dieu pour son orgueil fut mué comme en usage de beste par oubli de soy-mesme, recouvra toutesvoies la seconde bieneureté par miséricorde de Dieu, qui, oultre l'espoir des voyans, le ramena à prospérité primitive.

Et encore se peut faire ce mesme conte de Manassès, le pervers roy sacrifieur[1] des ydoles et le contrarieur du nom de Dieu. Ne fut-il pris, pour ses péchés, du roy de Babilonne, tenu en misérable captivité, longuement despect[2] de fortune, et là où soy repentant de sa vie passée par recours envers Dieu, Dieu arrière commua le cœur du roy en douceur vers lui par miséricorde, et fut restitué en sa première franchise, quitte et délivre, et redevint bon et repentant, et recongnoissant Dieu et ses grâces ?

Mais adfin que je ne conte les anciennes histoires si longuement passées, et que par les nouvelles de nostre temps puis entrer en exemple, qui droit-cy nous serve, vray est que jadis autres que toy sont venus devers moy, plaintifs et quérans ce mesmes que tu quiers ores, m'ont cuidié traveillier en ma tombe, plourans leurs causes là où toutesvoies non permis d'avoir droit-cy entrée ont trouvé à

[1] *Le premier roy sacrifieur*. Ms. de l'Arsenal, 880.
[2] *Despéré*. Mss. de l'Arsenal.

l'huis du temple responce par reffus d'audience. De ceux-cy fut l'un une fois Sigismond, roy de Behaigne[1], lequel jeté par ses propres subgets en la rivière de Dunoe[2], une grosse pierre au col, tout nud flottant en désespoir de mort, criant au ciel pour ayde, après jour et nuit avoir esté en ce dangier, et regardé de Dieu par miséricorde, fut rescous par un pescheur, lequel le trouvant au bord d'une isle pendant à la chocque[3] d'un arbre en l'eaue, le mit en son botequin, et lui interrogeant de son adventure qui il estoit et comment il estoit chu en celui dangier, ne par quelle cause, et de quoy le roy fit tousjours sa fainte en contraire responce, en fin le mena en sa maisonnette, là où il le chauffa et aysa à son petit pouvoir, le revesti de ses propres povres drapeaux[4], et après lui avoir fait tout ce que le mieux pouvoit, le convoya aux champs jusques à prendre voye à son plaisir, peu pensant que le roy du pays et son propre seigneur eust esté celui, son misérable et desconforté hoste.

Sy vint prestement doit-cy devers moy pour faire sa complainte, et cuidant que plus malheureux de lui n'eust esté en terre, ne si despect de fortune, pensa que j'en dusse faire grant poids ; mais moy, considérant ses jeunes jours, et que fortune après se devoit muer sur lui par nouvelle faveur, n'en fis point d'estime, dont lui voyant le reffus et le povre recueil de céens, tout argué en lui-mesme de sa lâcheté, et de quoy si peu je l'addaignoie[5], prit courage à l'encontre son malheur, et attemptant fortune par vertu

[1] Sigismond, roi de Hongrie et de Bohême, puis empereur.

[2] *Dunoe,* le Danube.

[3] *A la souche.* Ms. de l'Arsenal, 663.

[4] Var : *Drappelées* ou *drappelets*, *drapeaux*, *drapelées*, morceaux d'étoffe, vêtements.

[5] *Je l'accueilloye.* Ms. de l'Arsenal, 663.

la vainquit et soubmit, vint au recouvrement de son royaume et au desseure de ses mauvais subgets, faulx et hérèses, les pugnit durement, à mordant espée, et depuis comme digne des honneurs du monde sur tous régnans parvint au sceptre impérial à triple couronne, régnant glorieux viellart longuement en haute renommée.

Vint encores et par samblable desconfort droit-cy un autre roy, jadis nommé Alphonse, roy d'Arragon[1], et cuidant mouvoir ma pitié envers lui par conter son accident, fit sa clamasse droit-cy à l'huis de ce temple, et prit à dire comment lui estant roy d'Arragon possesseur paisible, roy, fils de roy de droite ligne, mais contendant encores à la couronne de Naples, soubs juste querelle, en son plus haut effort et là où glorieusement en son navire nageoit par mer, chassant les Génevois ses ennemis, et espérant victorieusement mettre à effet son emprinse, conquérir pays et peuples, lui-mesme en fin fut desconfit des Génevoises mains qui devant lui fuyoient, et ayant emprès lui son frère, le roy de Navarre et le grant maistre de Saint-Jacques, furent humiliés tous trois et emmenés prisonniers au duc Phelippe de Milan, certes en perpétuel désespoir à celui d'Arragon de sa querelle, et de non pouvoir revenir jamais, ce lui sembloit, à la recouvrance de Naples, ne à widier de prison; sur quoy, quant j'oys son tel complaindre avant qu'il fust heure, et que son malheur ne me sembloit point à vie, ne de longue durée, lui fis conseillier son retour, et lui annonçant les causes pour quoy n'estoit acceptable droit-cy pour y avoir escout, s'en partit resconforté sur le temps advenir, duquel par vertu et labeur se voua aux dieux que il tireroit fruit, ce disoit, et

[1] Alphonse V, roi d'Aragon. *Voyez* tome III, p. 151.

s'en metteroit en payne. Sy lui en advint ce qu'espoir lui en promit, et devint le dompteur d'Italie, roy des deux Cécilles, doubté par mer et par terre, la verge des peuples et des parfondes régions en mer, et dont la gloire et puissance redondoient et jettoient leurs rays jusques à l'Océan bien avant[1].

Et comme ces deux roys droit-cy aultrefois en la mutation de leur fortune me sont venus visiter plaintifs et par mollesse de cœur en non apprise adversité monstrer désolation féminine, il y vint aussi un autre grant duc du sang de France, Charles, duc d'Orléans, lequel pris en bataille à Azincourt, desconfit, au milieu du royal sang, détenu prisonnier en Angleterre vingt-huit ans, envielli en chétivison, oublié et perdu au monde, desnué de tous biens, et pendant en dangier de rançon à lui non solvable, auquel criant sur moy et demandant que je feroie de lui, je fis refuser escout et lui fis promettre, par ce que j'en percevoie, vieux jours advenir de clère et transquille issue.

Je pourroie alléguer beaucoup d'autres de pareille nature, et lesquels par faute de virilité et de constance de cœur sont venus à intention de plourer droit-cy devant moy et de eux complaindre; mais voyant trois ou quatre exemples pouvoir suffire icy et considérant que multitude d'allégations donne plustost tannance[2] que fruit, un seul exemple encores me samble récitable droit-cy, et lequel je te vueil conter, freschement advenu : c'est de la royne de Cypre[3], royne comme toy, ta cousine et ta contemporaine,

[1] Le ms. de l'Arsenal, 663, ajoute : *où ses faits reluisoient.*

[2] *Grevance.* Ms. de l'Arsenal, 880.

[3] Charlotte, reine de Chypre, dont le pape Pie II loue la noble apparence et l'élégant langage. *Voyez* tome IV, p. 194.

laquelle oppressée du souldan, expulsée de son royalme par son frère bastard, non ayant pain à manger, ne lieu de refuge, privée de son premier mari par poison, du second mise en extrémité de misère, contrainte en fin de soy mettre en mer pour quérir secours en France, et là où, flottant parmy les périlleuses ondes, fut prise d'un escumeur de mer, mise à toute nudité et traittée villainement, nagaires se vint rendre droit-cy, plourant et disant qu'entre les nobles femmes chrestiennes n'avoit pareille à elle en malheur; vint prier que je la misse en mon souvenir, et que à l'advenant de sa cause je en voulsisse ordonner à en faire l'histoire. Donc, pour ce que femme estoit desconfortée durement, et que à dure et amère doleur il y sert douceur selon la personne, moy, soubs espoir qui me prit d'elle, je lui fis donner courtois reffus, et pour signe de resconfort lui fis dire que fortune en demi-vie, ne peut former le titre de la fin de l'homme non encore attainte.

Comme donc à pluiseurs rois et princes affuys[1] droit-cy et quérans ce mesmes que toy, ô royne angloise, j'ay vue leur pétition et fait petit poix de leur conte par congnoissance que j'avoie de leur retour en mieux, licitement aussi, mais qu'il ne te griefve en cœur, je te puis faire pareil reffus comme aux autres, quant la tienne action que tu y as, est de la mesme nature avecques ceux qui s'en partent escondis[2], sauve que le soleil de grâce est resplendi sur toy par manière à laquelle oncques les autres n'ont pu parattaindre, ne en riens avoir lueur, c'est d'avoir eu devise famillière avec moy en dedans ma tombe, là où les autres n'ont eu que audience au dehors par interposites

[1] *Affuys*, présents.
[2] *Esconduits*. Ms. de l'Arsenal, 663.

personnes. Donc, comme la faveur qui t'en est venue de Dieu est plus grande que à nul des autres, l'honneur aussi que tu y prens par dessus les autres, te doit estre de réputation plus chère. Les autres, tu le dois entendre, ont trouvé reffus droit-cy, parce qu'en la vue du monde leur malheur ne pendoit point en endurer[1] à vie, et que par considération des eages et des personnes il y avoit apparant espoir de mutation en bien et de joyeux recouvrier, par quoy comme à un addeulé ne siet de l'ensieuvir en sa tristeur, par mesmes le complaindre ainsi qui n'a mal, sinon par mol courage, on te doit renvoyer petit plainte, et par ainsi, les dessus allégués, qui n'ont eu que mal de morsure non mortelle, en sont sauvés et garis, toi aussy qui est morse, mais non à mort, tu en gariras aussy comme eux, et seras mise en leur compte.

Qui est celui bien sensé qui bien advisant ta personne, ton sang et ta royale parenté[2], ton jeune bel eage, ta force et vertu de cœur, ton fruit légitime hoir, la faveur qu'on te porte en couvert avecques l'injure commise en toy, et n'espéreroit soubs l'envoy de Dieu une fois te voir ressourse et reconsolée, et de voir ta couronne reprendre siége au propre lieu où elle a esté tollue? Certes si ceux qui ont acquis les terres à force se fondent en espoir de les garder soingneux, plus encores qui les perdent par violence en doivent espérer la recouvrance soubs humaine droiture. Ou ton mari, dès maintenant a droit en la couronne par légitime vertu de ses pères, ou il n'y en a point. Si le droit est en lui et en ses pères, l'espoir y est du retour au droit lieu, et si le droit n'y est, et que lui et ses pères ont tenu et

[1] Var : *en durté, en durée.*
[2] *Majesté.* Ms. de Florence.

possédé induement, dès lors que l'ablation en est faite et en autre main assise, jamais n'y faut avoir attente. Si doncques tu y as droit, et que le tort en est vers autrui, n'as-tu ta fiance en Dieu, et crains-tu tant fortune pour sa perversité que tu en oublies la divine léaulté qui jamais ne mue? N'as-tu l'espoir qu'il te puist restituer piteux envers toy, ce que fortune en usant de sa loy t'a tollu par argu[1] contre toy? N'est-ce celui qui est au-dessus de fortune et qui peut de tout ordonner, et en qui précept elle fait et laisse? Donc, quant elle n'est que l'instrument qui obéit au souverain recteur, et que ycelui est autant bon par contraire comme l'autre est desléale, pourquoy n'espéreras-tu en celui qui est tout bon et despitera la parverse malicieuse qui n'a pouvoir que d'emprunt? Pense que comme il t'a souffert par elle injurier et fouller pour aucunes fins, occultes à nous et à lui prévues, aussi bien sans elle, il te peut remettre en gloire et en honneur par puissance à elle emblée. Tu en as l'exemple par Sigismond l'empereur, et pareillement par Alphonse, roy d'Arragon, et autres, lesquels, après avoir porté tribulation et amertume de cœur, sont remontés en bénédiction temporelle plus claire que la perdue. J'en prévis la chose pouvoir advenir ainsi : samblablement[2] voy-je ton cas en possible. Déa, ce n'est mie de toy comme des personnages que tu vois droit-cy et lesquels y sont reçus à bon profit, car en toy est saine et claire vie qui est fondement et matière d'espérer, et les autres se présentent en mort obscure là où point n'a de receuvre. Comme doncques une âme expirée n'est en faculté de pouvoir mérir, et conjointe avecques

[1] *En usant d'argu.* Ms. de Bruxelles, 10485.
[2] *Finablement.* Ms. de Florence.

le corps toudis peut multiplier et croistre en mieux, samblablement tu, vivant en corps, peux attendre toudis commutation de ta fortune en nouvelle prospérité, là où les malheureux morts qui estaints sont en doloureux umbre, sont hors du possible d'amender leur adventure. Ce que tu es maintenant, ce mesmes fut en ton pareil degré Sigismond, roy de Behaigne, qui mis au plus parfont de désespoir par aucun temps, par courage toutesvoies et par grâce de Dieu remonta en excelse fortune et repareresse de sa foule; pareillement Alphonse roy de six royaumes depuis soubs un sceptre; Charles duc d'Orléans tout autretel, et tout ce mesmes est encore la royne cyprienne ta cousine, qui, mettant sa confiance en la mercy de Dieu, se tient en ferme espoir toudis de recouvrer, non obstant longue tardiveté qui y est doubtable.

Or doncques pour te mettre en espoir par exemples, je t'ay fait le compte des hautes glorieuses personnes de cydessus, et ramené leur double fortune à figure de la tienne. Encores, si tu veux par plus vif exemple entendre en plus vive salut, tourne tes yeux donc envers le roy Charles, ton oncle, roy de glorieux titre toudis en cas de nom, mais de povre effet longuement en fait de pouvoir, lequel persécuté enmy son thrône de double main, répuls presques jusques aux derraines mettes[1] de son royaume, calamité à tous lez et environné de toutes tribulations, d'amères nouvelles et de pertes inréparables, guerroyé de ses propres subgets, descongnu de son peuple, clos hors de ses villes et cités, et mené à povreté et à disette en sa personne, fut constraint de voir régner et eslever en roy un non hoir, ton mari, en Paris, et à lui appliquer la

[1] *Mettes*, limites, frontières.

couronne de France en l'opprobre de sa face. Que devint depuis ycelui roy Charles, dont j'oys les pleurs? Que fit-il en sa telle piteuse adversité, et de quoy toutes régions chrestiennes se sentoient du meschief? Ne la vainquist-il pas par parsévérance et labeur? Ne la rompit-il par courage et par dilligent veillier, et ne donna-il espoentement mesmes à fortune par non avoir peur de sa grevance? Certes oyl, car depuis monta de basse et estroite disette en plénitude de biens; de répulse de dehors du sien parvint au reconquest de sa couronne, de ignominie à grant gloire, de irrévérence à crémeur, de guerre à paix, et de ruyne, d'opprobre et de tribulation de cœur à glorieux nom et exaltée puissance non pareille en terre. Et en ensievant ce, où est qui oncques ouyt faire mention d'une royne de tel souffrir alors comme ta tante la royne Marie, qui entouilliée du mesme filet d'adversité de son mari, et abeuvrée en pareil degré avec lui de l'amère boisson de mérancolie qui valoit mort, pleine souvent de souffrance et de povreté non créable, en fin a tout vaincu et toléré en espoir de mieux, a porté sa povreté en constant attendre, et par obtenir finablement son flourissant désir en stabilité de patience. O glorieux titre pour femme souverainement de telle haute princesse et de si riche nom, et dont povreté contredisant au titre donne gloire à la souffrante, qui correspond à mérite!

Veux-tu encores, et de plus près, voir un autre exemple, qui te devra férir au cœur? prends recours doncques à ton père le roy Régnier[1], et droit-là regarde et escrutine méditamment en sa vertu et en la manière de soy comporter depuis quarante ans en çà, que lui chu par

[1] Le bon roi René. Chastellain lui a consacré les plus jolis vers de sa *Recollection des merveilles*.

fortune de bataille en dure perte, en captivité mené soubs forte main, pendant en dangier de rançon pénible, en engagement de ses terres, en transport de ses villes et fermetés, et depuis mis à délivre du corps et devenu roy de Naples, compétité toutesvoies d'un roy d'Arragon, Alphonse, et impugné de forte main, devint en fin constraint d'abandonner sa royale cité, d'eslongier Naples, son royal vray héritage, délaissant couronne et sceptre et possession en la main de fortune, de revenir sur le sien en France atout nom de roy sans royaume[1]. Mais que as-tu perçu en lui depuis d'un tel si grant malheur à tout lez, et en si haute noble personne, ne quelle mutation en as vu en sa chière, par quoy sa vertu s'en trouve moins claire? N'a-il porté sa première perte patiemment et constamment, sa seconde répulsion soubmise au divin plaisir, et autrui force qui prévaloit sur la sienne portée enduramment jusques aujourd'hui en immobilité d'espérance? Oyl voir, et en quoy il a gloire.

Pareillement, et tout en un mesme temps, prends exemple encores à ton frère le duc de Calabre[2], lequel, plus grevé de fortune et moins rétribué de vertu que nul vivant, se doit plaindre de toutes les deux, et anientir soymesme à payne de son haut valereux[3] courage[4], celui qui par nul haut emprendre, ne par vaillamment diligenter, ne par porter constamment fortunes contraires, ne par

[1] *Comme roy sans couronne.* Ms. de l'Arsenal, 663.

[2] Jean, duc de Calabre et de Lorraine. On conserve aux Archives impériales de Paris (J. 257), un mémoire du duc de Calabre contre les perfidies de Louis XI. Adrien de But accuse Louis XI d'avoir hâté la fin du duc de Calabre par le poison.

[3] *Chevalereux.* Ms. de Lille.

[4] Le ms. de Paris, 1226 et les mss. de l'Arsenal, ajoutent : *Nulle part solitaire.*

traveil, ne exploit, ne par nul devoir, ne employ en quoy se soit mis jusques à ores, oncques n'a sçu tirer fruit encores de son contendre, ne parattaindre à l'efficace de son mérir par longue diligence. Sy a habité les Italies par maints ans, gagné les nations et leur service, s'en est mis en leur fiance en tout haut emprendre, traversant mers, visitant ports, villes et places oppugnant[1] par vertu à dure perte de nobles hommes, mais toudis, comme si vertu n'eust point de loy, ne attente de aucune rétribution, et comme si toudis luttast contre vent et s'assaiast à transporter montagnes de lieu à autre, toudis se trouve reculé[2] en soy avançant, et de naturel cours de vertu en soy ensiévir, dont tous les hauts hommes du monde de jadis ont tiré aucun fruit, lui seul en demeure frustré et n'en peut tirer effet, et, non obstant toutesvoies que ce lui soit et ait esté longuement matière de désespoir, sy persévère-il toudis en haut animeux courage et en fiance de vaincre une fois soubs divine prestance. Donc, posé que fortune lui soit escharse en lui accomplir ses désirs, lui est advanceresse toutesvoies d'un autre titre par inconvénient[3], dont la gloire lui vaut couronne, car il resplent en mérites sur tous ceux de son eage et estat.

Toy qui entens doncques et perçois comment non toy seule de haut estat, ains multitude de semblables à toy, roys et roynes, sont et ont esté en tribulation de cœur et en griefve dépression de leur estat, et perçois aussi comment eux tous et toutes et chascun selon soy ont fait de nécessité vertu et ployé dos dessoubs fortune, ont porté et souffert ce que en eux n'estoit point à rompre, ont dissi-

[1] *Opprimant.* Ms. de Bruxelles, 10485.
[2] *Toudis sa fortune recule.* Mss. de l'Arsenal.
[3] *Inconvénient*, événement imprévu.

mulé avec le temps, ont fait d'un mal jour feste, et de sauvage mutation, temporelle bonne adventure, ont mis le bon bout devers eux, ont recommandé leur querelle à Dieu, ont advisé au possible du faire : pense au conduisable par sens [1], et là où ils ont congnu par moyens pouvoir venir à leurs fins, là ont appliqué force et engin par exécution vertueuse. Sy en ont les aucuns esté payés et satisfaits en ensieuvant leur mérir, et les autres qui encores pendent en espoir, en tireront la mesme fin par persévérer en bien faire. Toy doncques, ô royne angloise, qui as la vivité de tant d'exemples, et dont les personnages mesmes dont se fait le conte sont tes prochains en sang, que veux-tu après? Ne veux-tu, à l'exemple de tes samblables qui ont souffert beaucoup couler, pareillement le tien souffrir par insécution de leurs mœurs, et prendre devers toy l'honneur voulentiers et de gré, là où par le non faire, malgré toy, tu en porteras la honte? Entens droit-cy, les allégués dessus sont de samblable nature avecques toy, et toy avecques eux. Tous deux convenez en une condition de nature humaine, dangereux contre tribulation, foibles en adversité, de légier troublables, et encontre les felles impétueuses fortunes du monde, povres et frailes. Si toutesvoies les dessusdits tes parents et paraux s'y sont portés vaillans et vigoureux en cœur, et ont procuré gloire à la nature dont ils sont (c'est à humanité qui est fraille), pourquoy et tu doncques, qui es de la mesme nature comme eux et as les mesmes instrumens pour te deffendre et glorifier comme eux, ne dois et pourras faire honneur à la nature dont tu es du nombre, et vaincre vice et mollesse de cœur par courage, passion et

[1] *Au conduisable présent.* Mss. de l'Arsenal.

mélancolie par sens, et toute mutation temporelle qui te sèche et murdrist contempner mesmes pour ta propre paix jusques au mieux pouvoir? Il me semble, et sy est vray, que toy qui vois que les autres en ont obtenu gloire et los, profit et fructueuse fin, que tu aussy à qui gloire est due comme aux autres, dois ensieuvir les autres en voye et en mœurs, adfin de venir à samblable fin comme les autres. Tu-mesme es sage et de parfond regard; tu congnois les choses terriennes estre muables, et les hautesses et dignités de ce monde transitoires à un clin d'œil, peu y avoir de repos, moins de sceurté, mais trop bien multitude de dangiers et de périls; dont qui n'en sçait faire son preu par sens, c'est celui qui en porte le malaise[1] par sa folie. Or se sont tous adonnés à ensiévir vertu tes hauts parens, tournés au salutaire de leur besoin, patiens en leur dur, ployans soubs constrainte et usans de sens à l'advenant de leur cas, ont consorti temps avecques fortune soubs qui pendoit leur cause, dont par sens et vertu monstrer en matière d'ennuy sont demourés en repos de cœur selon le possible, et de povreté et d'affliction désespérables ont tiré glorieuse fin et victoire. Tu dois entendre que les haultes possessions et dignités font les hautes personnes, et comme à haut possessant il sied d'avoir hautain regard sur ce qu'il possède, il s'ensieut doncques qu'à haute personne il sied d'avoir aucune clareté de mœurs par quoy elle luise en fame.

Quant doncques fame est due à la personne selon sa hautesse, et que hautesse en soy n'a splendeur sinon en vertu, s'ensuit que vertu est le vray appartenir de haute personne pour consiévir cler titre; mais quel titre plus

[1] *Le malvaise part.* Ms. de Paris, 1226.

cler peut acquérir haute personne que faire ce qui se concorde au divin plaisir qui est au monde exemple de bien fertile à propre honneur, prouffitable au corps, salutaire à l'âme, et de glorieux fruit et effet à nécessité publique? N'est-ce titre de haut los à l'homme, sçavoir louer Dieu de ce qu'il donne, non murmurer contre lui en ce qu'il envoye, sçavoir amodérer son ennuy par sens, le tollérer jusques à temps et à terme, et usant d'espoir en matière de mérancolie, prendre la patience devers lui, qui rend fin fructueuse? O noble royne, icy pense; icy contourne, te prie, ton entendement, et à mesure qu'il te semble que bon conseil te fait bien mestier, prens de mes dits ce qu'il te semble utile à l'exigent de ton affaire. Tu es triste, et non sans cause; tu as grief importable et je le confesse, mais à mesure que autres[1] ont porté pareil fardeau, ne porteras-tu le tien, vaillante championne, par condition pareille? Sy feras voir, et au fort si tu as perdu ton royaume et qu'on le t'a osté à tort[2], un autre viendra qui le rostera au rosteur et te vengera par semblable. Le royaume n'estoit point tien puisque tu l'as perdu, et sy n'est pas sien à celui qui le t'a tollu, puisqu'en dangier est de le perdre, comme notamment dit Tulle sur ce point en son livre *De paradoxis* : « Rien, ce dit-il, ne se « doit dire mien, ne à autrui, qui par force se peut tollir « ou perdre par meschief[3]. » Et bien dit vray, car les biens de fortune ne peuvent estre que à la nature de la donnant : donc, si la donnant est variable, aussi sont ses biens, et n'y a de féableté en sa prestance ne que de

[1] *A mesure que autres,* dans la même mesure que d'autres.
[2] *Par tortfait.* Ms. de Florence.
[3] Nihil neque meum est, neque cujusquam, quod auferri, quod eripi, quod amitti potest. *Cic. parad. ad Brutum.*

foy en celle qui preste[1]. O! si tu le veux entendre, ta perte aujourd'hui et l'offense commise en toy, c'est ce qui te glorifie; et l'acquest que fait a sur toy ton injurieur, c'est ce qui le confond. Le tien cas gist en pitié, l'autre en criée sur lui; l'un en espoir de recouvrer, l'autre en attente de divin jugement, soubs lequel tous tortsfaits pendent à estre pugnis une fois. Mais adfin que je ne semble trop porter faveur vers toy en condempnant aultrui, qui est-il qui puist escrutiner et ose droit-cy la cause de la translation de cestui sceptre anglois en la main régnant, ne la substraction pareillement dehors la tienne par mode si confuse? Est-il de ton lez qui se ose justiffier de non avoir coulpe droit-cy en ceste mutation, ne par contraire qui régnant se ose vanter que divin aspirement lui soit tourné en main ou par mérite? Certes, une chose bien sçay, c'est que la mutation en est faite de main à autre; mais si du plaisir de Dieu ou non, ne de quelle part il se décline, cela je ignore. Les divins jugements sont inscrutables et dangereux à y boutter doy, et ne siet à homme de soy y plongier parfond, sinon en tant qu'il en peut prendre par ce qui en ensieut par effet, comme droit-cy tu as perdu ton royaume et un autre le t'a osté par supplantation; mais si Dieu en cecy est pour toy, ne contre toy, ne pourquoy il ce fait et soeffre, à lui est, non à moy, d'en faire décision et à lui et à son jugement s'en convient-il attendre, qui riens ne fait qu'à juste cause.

Toutesvoies, comme la vérité des choses s'enfonce tel fois par disputation contraire, et que plus claire appert une cause débattue par procès que simplement confermée, tout

[1] *Ainsi sont les biens de ce monde, et n'y a nulle féableté, ne sureté en sa prestance.* Ms. de l'Arsenal, 880.

ainsi par imputer le tort à ton lez et le droit à autrui par manière de accusation, on te peut embellir ta cause par un contraire en arguant à l'encontre. Tu sçais, et ne le peux ygnorer, que le grant-père de ton mari[1] usa de ce mesmes sur autrui, dont maintenant on a usé sur lui, et prit par tyrannie[2] la couronne à lui non due, comme maintenant on l'a reprise sur son sang par condition pareille. N'est-ce le jugement des hommes que violence ne peut avoir durableté, et que tout tortfait se pugnit tost ou tart par le mesme de sa nature? Sy est, voir. Humain jugement droit-cy est conforme avecques celui de Dieu, et se consentent Dieu et homme en ceste loy que ainsi se doit faire. Si doncques le premier ravissement a esté fait par iniquité, et que par long décours de temps entredeux la chose en est enviellie, et en est allée la possession et succession de main en autre et non à conter comme prise, ne obtenue, ne pend-il en l'équité du vray juge de là haut, en celui qui ciel et terre maine en droiture, de faire revenir vray héritage à vraye hoirie, et de restituer le tollu par force en l'hoirie du déprimé par mauvaistié publique? Certes ouy, et te dis bien que vouloir recongnoistre sans plus ce point et avoir peur que ainsi ne puist estre, peut embellir beaucoup le recongnoissant et lui parer sa cause, car par ainsi faire il glorifie Dieu et lui impute équité, et de quoy en sa bonté il sçait gré à l'imputant qui ainsi l'honneure. A venir doncques à l'argument, si Dieu,

[1] Henri de Lancastre qui régna sous le nom d'Henri IV, après avoir usurpé le trône de Richard II. Cette phrase est essentiellement modifiée dans le ms. de l'Arsenal, 663 : « Les aucuns veulent dire, mais à « ce ne me vueil consentir, ne réciter pour véritable, fors par manière « d'argument, que l'ayeul de ton mari, etc. »

[2] *Par puissance.* Mss. de la Bibl. imp. de Paris, 1226, de l'Arsenal, 663, et de Florence.

comme vray juge, doit et veut faire raison de l'une cause et de l'autre sur qui la doit faire, plus séanment que sur les personnes des parties dont meuvent les questions, n'est-ce raison, si droit doit tourner à droit, que sur le sang de où a esté faite la privation redonde le tollu, et que sur le joyssant de l'acquest par force retourne la force arrière qui lui retolle l'acquest injuste? Je dis certes que le jugement droit-cy n'est pas si purement divin que nostre humanité aussi n'en jugeast bien autant par naturelle lumière.

Il y a encores un autre argument droit-cy et de grant poids, et[1] peut-on dire que comme Dieu présentement a souffert tollir le sceptre anglois hors de ta main par le tortfait de Henri de Lancastre, s'ainsi est, et le retourner en l'hoirie de Richard, l'injurié, que pareillement hors de celle mesme et propre main il a souffert widier aussi l'ancienne forcée possession que Anglois ont tenue en France, et dont la force, comme de long temps qu'elle soit passée, est venue à terme sur ton mari, qui en paye l'offense. Si doncques il a souffert viel tortfait non pugny cheoir en audition avecques plus nouvelle quérimonie, et par une mesme personne et un mesme temps faire réparation des deux cas, pourquoy n'en sembleroit le jugement juste de lui avoir tollu le sceptre de son père par pugnition, quant ce que François lui ont tollu hors de sa main, a esté évident jugement de Dieu quy a repayé force par force? Donc, si tu demandoies pourquoy il a si longuement différé de l'un, et de l'autre il a fait restauration si tost, je diroie que ce ne siet à homme d'enquérir, ne d'y vouloir touchier sinon que par révérence envers lui. Il doit croire que de

[1] Les mss. de l'Arsenal ajoutent : *et dient aucuns.*

tout ce qui pend en sa sainte liberté inréprochable, il en fait et dispose à la congruité des choses temporelles, dont les causes nous sont incongnues, et que toutes choses il fait en prévue salut du monde et des humains affaires. Il seuffre advenir ruyne tel fois pour venir à plus glorieuse réédification. Il seuffre advenir guerre et effusion de sang pour revenir à paix de plus grant fruit; il diffère ses pugnitions longuement par miséricorde pour tant plus payer rigoureusement par justice, et sy seuffre mutation de seigneuries pour estendre sa grâce en nouvelles personnes, mais qui est-il qui voyant sifaites[1] choses présumeroit à mettre repréhension droit-cy, ne réplication? N'est-il celui mesme le Roy tout puissant, celui qui a créé et establi les roys terriens et qui tient en sa main leurs cœurs, et les tourne, comme dit le Sage, là où il veut? N'est-ce celui qui rompt aux roys leurs proposemens et fait tourner leurs consaulx à contraires opinions en diverses opérations, et qui donne, avecques le nom de roy, courage à l'advenant de la dignité, et perdition de sens à qui perd sa grâce? Quel exemple nous en est Saül, homme rural, à qui prestement avec l'onction du prophète lui envoya royales mœurs, et depuis par trespas de son mand où il perdit sa grâce, le souffrit desvoyer aussi en son sens jusques à fin confuse, toutesvoies sans le destituer[2]? Sy préordonna-il d'un nouvel roi selon son cœur, à qui il donna sa bénédiction, mais à l'autre ne fit tort de la lui oster, quant il la forfit par inobédience.

Sont encore autres qui, escrutinans droit-cy en ceste mutation, veullent produire argument contre toy en ta

[1] *Sifaites*, semblables.
[2] *Sans le destruire*. Ms. de Bruxelles, 10485.

personne[1], disans que de toy-mesme semble mouvoir ceste mutation dont tu te plains et que par propre coulpe tu es cause de ta propre adversité, car tu as esté, ce disent, produiseresse des causes de la mutation, et par lesquelles jà-soit-ce que à toutes icelles tu prétendoies autres fruits, tu as forgié mesme ton malheur, et toy ygnorant tu as deslié du pel ta male aventure. Pense en quoy. Certes ce ont fait tes affections et partiales faveurs trop déclinantes envers le roy Charles contre autrui, dont si tu eusses dissimulé, et non tant complu, ne desplu, tu n'eusses point peut-estre aujourd'hui pour complaire, desplaire, ne ne fusses chue en perdition si outrée. Tu-mesme en as fait ton excusation depuis à la partie despleue, et as congnu que ta faveur non assise en balance t'a procuré du grief, et que trop à tart tu es venue au remède, là où se pouvoit mitiger ta playe par propre confession. O royne, est-ce solution d'argument? Et n'est l'accusation dure à oyr, là où propre on congnoit sa faute. Soit doncques que ygnorance ait icy coulpe ou délibéré propos, toutesvoies, qui as esté ennemie, tendant à ruyne d'autrui, si tes hays ont pourvu au remède et veillié mesmes en la tienne, ils ont fait sens : c'est le naturel de la guerre ; chascun tend à sa victoire, mais chascun n'en a pas l'heur ; tes hays ont eu le bonheur, et toy le contrevent, et comme en ennemistié ne siet point de mercy, n'ont usé envers toy aussi de nulle espargne. Peut-estre toutesvoies que par l'inconvénient mouvant de toy tu les as bouté en plus haute fortune que oncques il ne cheut en leur prétendre, et peut-on dire[2] que tu as esté ennemye trop tost et trop

[1] Le Ms. de la Bibl. imp. de Paris, 1226, et les mss. de l'Arsenal, ajoutent : *Et non obstant qu'il déroge à vérité, le vueil réciter, afin que tu congnoisses les opinions d'aucuns tes haineux.*

[2] Les mss. de l'Arsenal portent : *et dient encore les aucuns que.*

amye à peu y penser ; et sy te a porté grant grief ton hayr, et ton aimer peu de profit. Pense si vray est. N'est mort le roy Charles, pillier de ton espoir, et lequel estoit cause de ton aimer et de ton hayr[1]; et n'est venu depuis un nouvel monde qui te cause nouvelle fortune, et dont le temps et les hommes correspondent ensamble en une comportance? La fiance que tu avoies au premier monde, ceste-là est passée, et en celui du présent, tu n'y as attente qu'à la mesure du faisable. Les temps, entends bien, veullent estre congnus et appètent que les cœurs des hommes s'arrèglent à leur rendition, soit par patience en choses dures et difficiles à muer, ou par subtile dissimulation jusques au terme que les temps mesmes font muer les choses. N'est expédient que pour confort d'une seule personne on mette en trouble un royaume entier, ne qu'on pende en dangier, générale salut pour félicité particulière. Commune paix acquise est bonne observée, et là où transquilité se trouve plus souvent, là est de précieux acquest. Les fortunes et les destinées de là haut gouvernent les choses çà bas, et les hommes en font leur proffit à la mesure de leur sens. De dure année, songneuse provision, et d'abondante plénitude, amesurée gouverne. Mesmes les roys convient obéyr et eux ployer à la nature des choses variables et laissier propre affection pour la contourner en autruy plaisir, par regard qui est en eux que commune salut se doit eslire devant privé proffit. Entends et digère ces mots et apprens à tourner en bon ploy ce que tu ne peux muer par murmurer à l'encontre. Il plaist à Dieu que ton malheur soit bonne fortune à autrui pour ce jour et que tribulation hodierne en ta privée per-

[1] Les mss. de l'Arsenal ajoutent : *comme l'on dit.*

sonne soit une générale félicité autre part fertile en conséquence.

C'est nouveau monde partout ; nouveau monde en France et pareil en Angleterre, et d'ambedeux Dieu se monstre gouverneur, et espoir qu'il en fera une salutaire connexion, de quoy le grant monde en son tout tirera nouvel fruit. N'est dit, déa, que perpétuelle discorde doit demourer entre les deux royaumes, ne que François et Anglois se doivent entremordre toudis pour mien et pour tien. La discorde y entra une fois à temps et à terme, et la paix aussi s'y pourra trouver une fois par divin moyen[1]. En Dieu pend tout. Quant lui seul se tannera de la discorde, les hommes se tanneront de leur querelle, et mettra chascun le bon bout devers lui pour satisfaire à honneur. Que discorde y a esté nourrie anciennement, ce a esté pour humilier tous les deux et tenir soubs verge, par quoy, quant la paix y rentrera, sera par grâce et pour renaistre ensamble en fructueuse amour. Ce sont les deux dont la chrestienneté se peut le plus sentir de leur bien et de leur mal, et dont la guerre et la paix sont de plus grant effet. Soubs quel règne doncques paix et amour se peuvent trouver entre les deux, là est le régner plus expédient et de plus de fruit. Ton mary régnant, tu n'avoies que division en dedans toy-mesme et n'avoies paix nulle part en ton dehors, parce que sans chief et crémeur chascun y estoit maistre. Or a le nouvel régnant mis à fin la division[2], et sy a le pouvoir sur paix et sur guerre par avoir l'œil en dedans

[1] Le ms. 663 de l'Arsenal, ajoute : *jà-soit-ce que l'apparence en soit petite, mais prouchaine néanmoins en Dieu qui peut tout.*

[2] Le ms. de la Bibl. imp. 1226 de Paris se contente de dire : *Or pourra le nouvel régnant mettre à fin la division et sy pourra avoir le pouvoir*, etc. Il en est de même des mss. de l'Arsenal.

soy par sens et en son dehors par puissance. Donc, comme le temps maintenant requiert princes de vertu et royaumes en union, il y est ydoine peut-estre[1] pour servir Dieu avec autres en grant affaire. Dieu a fait de hautes et de merveilleuses[2] grâces au roy Charles deffunt[3]. Il les continue en Loys, mais ne penses que ce ne soit à une haute incongnue fin à nous, plus grant que nostre entendement ne peut comprendre? Ce mesmes, espoir, il veut faire en Angleterre; il y veut monstrer ses vertus là et ailleurs, et veut gens dont il se serve et qui soient ydoines et utiles à chrestienne salut, laquelle par qui et en quelles mains il la nous prépare, c'est à lui de le congnoistre et à nous de nous en attendre à sa pourvéance.

Soit doncques que divin jugement ait ouvré droit-cy pour péché commis ou pour aucune fin de salut à nous non congnue, ou que cecy il ait souffert en la nature du temps qui est variable, ou par faute mouvant mesmes de toy ou de ton mari par la manière cy-dessus alléguée, toudis toutesvoies sy n'est-il que une fin ultisme pour toutes ces diverses voyes et causes, en laquelle il se convient rendre conclu : c'est de louer Dieu de tout comme celui de qui tout despend, de soy ployer humble soubs son envoy, soy accuser mesmes de son desmérir, lui prier de grâce et de cès en son yre, implorer miséricorde, soy tourner envers lui par fiance fondée en sa bonté, et le remanant, ce qu'il appartient à l'homme, mettre en diligence et en sollicitude corporelle à l'expédient du faisable,

[1] Le mot *peut-estre* est supprimé dans le ms. de l'Arsenal, 663.

[2] *Miraculeuses*. Ms. de Florence Chastellain, ailleurs si peu favorable à Jeanne d'Arc, a-t-il voulu faire allusion à son héroïque intervention?

[3] Charles VII, mort le 22 juillet 1461.

car par-là et non par autre bout faut-il passer ou avoir Dieu contre lui et tout jugement d'homme qui le condempne en son vice. Mais comme certain soye, ô haute princesse, de tes vertus, certain aussi de ton sens et nobles mœurs[1], et que à l'avenant de ta haute royale production, nature t'a pourvu de courage conforme à ton estat, je croy que droit-cy tu te comportes vertueuse ; et qui entens estre impossible de résister au bras de Dieu, ne de faire changer à fortune sa loy, ne de donner transquilité aux choses temporelles plus en ta main qu'en un autre, j'espoire que tu te rends[2] résolue et que aussi soubs le divin plaisir tu te reposes en attente de sa grâce et mercy par patience et te disposes à tirer gloire de ton obprobre en vertu par despection de fortune, laquelle tendant à grever ton corps, clariffie ta renommée, et soy formant ennemie de ton plaisir se monstre amie de tes vertus pour les faire congnoistre. O ! comme noble chose est et digne employée vertu, et comme misérable et meschant le corps qui n'en a portion ! Seule vertu est celle qui preuve l'homme digne de régner, et laquelle tant que un régnant la tient emprès lui, elle le rasseure de durableté[3], car il règne en crémeur, et par crémeur de cheoir il pourvoit aux causes et matères de ruynes, et par provision au bien estable, il se préadvise contre les vices, et par ainsi du premier au darrain s'il est haut en la roue, il y met une cheville de sens pour la non faire tourner, et s'il est en voye de monter

[1] Ici le ms. 663 de l'Arsenal intercale cette phrase : *certain aussi que les arguments dessus dits ne sont pas véritables, mais sont aucunement proposés et dits d'aucuns tes contraires et suspects en cette matière, et qu'à l'avenant*, etc.

[2] *Que tu te tiens*. Ms. de Florence.

[3] *De durable estat*. Ms. de Bruxelles, 21526, et ms. 880 de l'Arsenal.

il y monte successivement pas à pas par son vertueux contendre.

Donc, quant j'ay tout considéré ton cas, et qu'entrés sommes en matère de vertu, la perfection de l'homme, je voy les quatre vertus cardinales affuir droit-cy vers toy, comme si faim leur estoit de te prester service, et puis les trois théologales après par affection au mesmes, là où entre les autres Prudence se vient offrir première et te met en front la partie de Mémoire, une de ses filles, par laquelle tu, regettant les yeux derrière toy sur les choses passées, sur maintes causes longtaines et prochaines qui droit-cy te pourront assagir de ce que présentement est, tu pourras congnoistre ou que divin jugement droit-cy a eu son vray et juste lieu par aucun torfait passé ou que par loy de raison et d'humaine équité les choses sont venues à leur ordre, là où humain jugement les assigne; te vient servir aussi d'Intelligence sur les choses présentes, là où tu peux et dois congnoistre ceste présente mutation contre toy, dont elle est mue, ne sourse, et que division et hayne ont esté causes productives d'icelles, lesquelles, puisque elles ont porté leur effet et que tu n'y peux remédier, tu les dois tant mieux porter patiemment; car de congnoistre le meschief dont il te vient, ce te doit estre aussi à demy allégance; et tiercement elle te vient offrir Providence sur les choses futures par laquelle en pourvoyant de longue main les fins des choses, telles ou telles de celles qui cherront soubs le possible d'y mettre remède, tu t'y exposeras virtueuse dame, et de celles où l'impossible te sera apparant, tu te déporteras patiente. Vient après Justice, qui t'aministre son fruit et te met en front Droit Naturel, auquel par première loy donnée à l'homme toute nostre humanité

doit estre subjecte. Te met devant aussi le Droit de Coustume, dont les pays et les diverses régions usent selon diverses causes et impositions que les hommes y ont mises et lesquelles ne sont à frustrer. Et tiercement te remonstre le Droit Escript, par lequel on impose frein de crémeur et de restriction à impétueuse voulenté humaine, et sans lequel tout ce qui est au monde tourneroit à confusion et à désordre, jà-soit-ce que les puissans de la terre et qui ce droit icy doivent garder en estat, sont les principaux infracteurs d'icelui, non veuillans estre subgets à droit là où par puissance pensent advancier leur tort. Vient Force après, une glorieuse[1] vertu, qui te vient servir de Magnificence de Cœur et dire que tu ne dois troubler ton sens pour terrienne mutation; ains enquérant gloire et ce qui est pardurable, c'est vertueuse opération que tu despites les basses choses qui pendent en fortune et qui n'ont point de durée. Te vient requérir aussi d'avoir Confidence. En quoy? Certes confidence en Dieu et en ton bon vouloir, confidence en ton bon mérir et en ton vertueux propos, sans laquelle tu ne peux estre digne de rétribution en ce que tu labeures. Te vient admonester aussi Patience, par laquelle aussi, si Dieu ou fortune ne besongnent à ton gré et si tost que tu vouldroies, tu dois atemprer ton désir et amodérer ton expectation en bénigne tolérance. Et quartement te vient ramentevoir de Persévérance par laquelle elle te conseille à demourer ferme en continuel espoir et en fréquente labeur et sollicitude à toy possible, afin d'en porter gloire en tribulation, et de non estre attainte de mollesse[2] de cœur

[1] *Précieuse.* Ms. de l'Arsenal, 663.
[2] *Moleste.* Ms. de l'Arsenal, 880.

par vertu faillie. Vient après et se joint près de ses flancs Temprance, une réfulgente vertu en haute personne, et te vient suader de Continence, disant qu'elle est moult propre pour fuir les délits de ce monde et auxquels nature de soy-mesme est tost[1] enclinée, ne fust la restriction qu'elle y met tant à la concupiscence du cœur et de la chair, comme à la folle vaine gloire de ce monde, dont par non se sçavoir contenir à point on s'enivre. Vient après mettre devant tes yeux Clémence, c'est débonnaireté, afin que tu, débonnaire à toy-mesme, par non toy mouvoir outre mode, tu soies débonnaire en la voulenté de Nostre-Seigneur qui débonnaire est en la protection de ta personne. Et tiercement et pour fin te semont de mettre en toy Modestie, c'est-à-entendre manière par laquelle, si tu es en extrémité d'affliction et d'amère fortune, tu observes mode et mesure, comme non plus troublée en adversité qu'il ne siet mener joye excessive en prospérité copieuse et là où la répréhension est juste.

Viennent après encores les trois vertus théologales et lesquelles désirans ta perfection, te présentent services aussi de leurs natures, disant Foi première que par elle et en sa clarté tu resourdras de mérancolie, tu releveras les yeux dehors du broec[2] de tristeur, tu les dresseras vers le ciel par arrest non muable, et par estre joincte à toy et familière, elle te donra courage et fermeté en toute affliction contraire, elle te mettra en la congnoissance de Dieu, en contemplation de sa bonté, en méditation de ses œuvres, en certaine expectation de ses promesses, et finablement te fera croire et maintenir fermement que tout ce qui de

[1] *Est trop incline.* Ms. de Lille.
[2] *Broec,* marais : ici gouffre, abîme.

lui est escript et promis et cru par les Saints Pères et prophètes est véritable, permanable et indéfaillable, et que nul oncques, ne jamais, ne sera homme frustré, ne déçu en ferme attente sur lui dresschiée. Par quoy comme tu as matère maintenant de former attente en lui quant tu n'en as nulle part ailleurs, ne en homme, ne en fortune, tu doibs demourer emprès ceste foy et la tenir à chière, quand par les promesses qu'elle te fait de sa perfection, tu wideras hors de murmure et de regret de cœur par despection de pouvreté mondaine.

Vient après Espérance, glorieuse vertu, qui t'enseigne et monstre comment elle a l'œil toudis en la fixe estoille du ciel et comment en la mer longtaine et ès ultismes fins de la terre elle est celle qui avoye l'homme à bon port et qui de quise salut donne véritable assécution. Elle est celle, ce dit, qui fait vaincre les tribulations de ce monde par avoir le cœur en plus haut lieu et qui fait aviler vanité mondaine par attente à meilleur acquest; c'est celle qui fait mangier au povre homme le pain de sueur par confiance d'avoir repos ailleurs et qui les messonnans[1] en pleurs fait revenir chantans à pleines brachées; c'est celle qui fait aller sur l'eaue à pieds secs et qui d'une main ouvre la porte du ciel et de l'autre semont tout homme pour y prendre entrée. Or doncques, puisque tu es ès matières terriennes qui te causent pleurs et que tu manges le pain d'angoisse avecques les misérables et que ta moisson gist en doleur et vaucre ta nef en mer de tribulation et désires vrai port et demandes reffuge en lieu seur et de nagier sur un certain ancre, prends doncques ceste dame Espérance devers toy et t'en aide et sers, car c'est

[1] *Les semans*. Mss. de l'Arsenal.

elle qui de tout ce qui est dit, te tiendra convent et te fera seure et certaine de sa promesse laquelle pend en divine bonté non jamais commutable.

Et derrenièrement voy-je affuir vers toy la plus parfaite de toutes, dame Charité, laquelle pour mettre main en ta perfection et pour te faire non estre militant seulement, mais glorieuse triumphante championne sur toutes se vient offrir droit-cy envers toy, et dit qu'elle est eslevée au ciel par contemplation et qu'elle est toute distraite des choses terriennes par option de plus précieuses; elle art et brulle en divin amour, ne quiert riens qui soit dehors d'elle; elle ayme chascun comme soy-mesme, souffre tout par humilité, de riens n'a murmure, de riens n'a envie, ne deuil, de riens n'a angoisse, ne crémeur, fors de ce qui contourne à la gloire et à la sempiterne laudation divine, là où elle pend en âme et en corps. Ceste dame doncques, pour ta perfection, et dont le fruit est le souverain de tous biens, voyant que tu es désolée et durement afflicte en cœur, te vient admonester de sa vertu, et dit que pour trouver vray et parfait resconforté esperit adélivré d'ennuy, clarté d'entendement et surmontance de toute adversité terrienne, tu la dois prendre devers toy et t'en faire acointe, te promettant que comme plus tu en prenderas devers toy grant portion, tant plus tu en deviendras glorieuse vainqueresse de ton annoy, et plus tu obtiendras haut siége et couronne de rétribution en ciel et en terre.

Ce sont doncques les remèdes droit-cy et les moyens pour toy ressourdre que ces sept vertus, par lesquelles tu dois, si bien y penses, estre riche plus que de couronne. Au contraire sans elles, tu es povre atout le monde en ta main. Adhérer à vanité et y mettre cœur, c'est perdition.

Les choses transitoires plaisent, mais occient l'âme. Là où le cœur met son désir, là est son trésor; les terriens le mettent en terre, et en terre le reçoivent. Bien heuré est celui qui bée plus haut et qui le met en lieu où larron ne peut atteindre, ne tigne, ne vers riens démolir, ne rongier. Tels ont thésaurisé en lieu dont ils maudissent l'heure, et donneroient mille mondes d'or, s'ils les avoient, pour un moment de soulas. Convoitise de gloire en a déçu tant maints : elle a fait perdre les conquerreurs des terres, les empereurs a déçu par son enyvrement, maints roys et tirans traynés en abisme, les puissans et excellens hommes esvanouys au vent; elle a fait roynes et princesses Dieu mescongnoistre, nobles entendemens destourner de sens, eslire le mal, délaisser le bien, faire commutation de perpétuel pour transitoire, de paradis pour enfer, et de Dieu nostre créateur pour estre au déable, par quoy, quant on la congnoit de telle nature, de telle paye et de telle yssue et que l'effet en est espoventable et l'attente parhorrible et abymeuse en doleur, et que nostre chrestienne loy nous aprend riens estre amable et désirable que Dieu et qu'il n'y a que deux fins, paradis et enfer, là où tout ce qui est d'Adam convient tirer et avoir ressort et qu'on perd vie pardurable pour temporelle élection et que les dampnés maudisent Dieu, et les salvés le bénissent et gloriffient et ont perpétuelle fruition de lui et de ses biens, bien est maudit donc celui qui pour vanité de ce monde et pour si brief voyage qui droit-cy reste à faire soit en doleur soit en joye, perd et abandonne par eschange gloire éternelle, et est bien né de male heure et de male heure conçu qui ainsi fait : tesmoins ceux qui là sont venus et qui se furibondent contre Dieu et contre les anges par désespérance.

Toy doncques, dame et royne, qui est encores au choix et en ton franc arbitre d'eslire le bien ou le mal, d'aller la voye de salut ou de perdition, d'abandonner joye pour deuil, repos d'âme pour regret de cœur, vertu pour vice, et noble glorieuse renommée pour honteux et vilain reproche, tu as les biens de nature amples en toy, qui te donnent nobles mœurs; tu as les dons de fortune qui te font estre royne et fille de roy et les biens de grâce en sens et clair entendement, par lesquels tu dois tousjours veiller en ce qui est de gloire et de fruit, à ton appartenir, à l'honneur de Dieu et au salut du monde, et estre exemple de bien faire à autrui et miroir d'honneur et de chastoy par singulière œuvre; et maintenant toy succombée[1] en dangier et en chartre de mélancolie, non toutesvoies abandonnée de Dieu, ne foulée en ton honneur, tu est venue droit-cy faire tes clameurs, estonner[2] le ciel de tes regrets, et vexer mon âme en repos pour te donner escout, priant de response sur tes pétitions et de conseil en ton triste affaire, en quoy, par pitié de ton cas et de ta personne, j'ay satisfait et complu d'autant que en moy a de sens, et par argumens et par exemples et par articles mis tout avant ce que j'ay congnu pour toy estre utile et salutaire, toy donnant conseil de fuir annuy, de widier mélancolie, de requérir paix de cœur, d'entendre à vertu, d'anéantir les choses caduques, et de contempner fortune mesme par hautesse de courage. Donc, et afin que tu mieux pusses parvenir à ce, je t'ay ouvert les moyens et monstré les voyes par où il te convient cheminer, et t'ay satisfait et complu en tout,

[1] *Subtombée.* Ms. de Bruxelles, 10485.
[2] *Estonner,* faire retentir.

sauf en un point : que durant ta vye tu n'auras lieu en ce temple. Si doncques j'ay bien employé ma payne, et que mon conseil te semble utile et mon remonstrer mettable à effet, eslis et fais et conclus pour toy. Tu, de propre vouloir, feras ton propre fardeau, et tout tel que tu le porteras morte et vive. De bien faire tu tireras glorieuse fin, et en celui degré, maugré fortune, tu mourras heureuse. Par autrement faire aussi et folier en toy-mesme tu pourras devenir malheureuse au parfait en ce monde et en l'autre, par ta propre coulpe : Dieu te doinst bien eslire ! »

A tant et à ce derrain mot, ainsi que je cuidoie que la royne dust aucune chose respondre, la tombe se recloyst en l'instant, le parlant s'esvanouist de mes yeux et la royne pareillement comme si ce fust fantosme, et n'y restoit riens du mystère conté, sinon le temple tout vuid, là où celle voix qui premier m'avoit araisonné, me vint recueillier par parole et dire ainsi : « O George[1], or as vu « et oy ce à quoy t'avoie semons et promis d'acquérir « grâce et honneur par singulière élection, comme ce que « tu as vu est de singulier mystère. Ensievant doncques « la nature du cas, et dont tu es seul secrétaire, seul « auditeur et le seul icy choisi afin que la mémoire n'en « périsse et que ta vision puisse autre part donner fruit, il « t'est enjoint que tu le metteras par escript, et que toy « réglant selon la retention que tu en as et dont on se « confie en toy, tu le publies par les royales cours et ail- « leurs, là où il pourra servir. Le fruit en est universel, « quoique la royne que tu as vue icy, en soit cause mo-

[1] Le prénom est remplacé dans le ms. 1163 de Paris par les mots : *O Ferrant des isles*. Rien ne nous permet d'expliquer ce sobriquet donné à notre auteur.

« tive, par son particulier fait. Tu annexeras aussi les « histoires des morts personnages comparus icy en pré- « sent avec celles de ce temple par dépiction en temps « congru, et de bon vouloir tu ensieuvras en payne l'ori- « ginal traitteur des malheureux Jehan Bocace par glo- « rification de son œuvre, car ce il expecte. »

Et à ce mot je perdis temple et voix parlant, et me trouvay sur le propre banc où je m'estoie entroublié la nuit passée, et moy remis lors en esprit commençay à penser à ceste vision, et notay bien que grant mystère y pouvoit avoir et de haute main, par quoy j'en seroie fort à blasmer si je l'ignoroie. J'avoie bien vive mémoire de tout, mais néantmoins me réputoie tout indigne d'en estre réciteur, ne que moy, homme si rude et de si gros engin[1], dusse aller jeter ma faucille en la messon là où si glorieux homme avoit mis la main, arguant toutesvoies et débattant contre moy-mesme. Enfin par obéissance, non pas par présumption, délibéray l'emprendre, et regardant comment requis avoie esté d'une dame de lui faire aucun traité sur fortune, jugeay à coup de lui pouvoir satisfaire par ce mesmes comme par nulle riens plus propre; et, à ceste cause et par ce que je m'y estoie obligé, je commençay à duire ma plume à labeur et à tirer de ma retentive telle vertu qu'il y avoit, et de quoy l'exemple du stille et la faute[2] de l'ouvrier condamnent l'œuvre après si noble bouche. Toutesvoies, si j'ay empris, et par commandement, de narrer la substance du mystère et les paroles en rude assiette selon moy, n'ay promis toutesvoies, et de

[1] *Si homme indoct et si gros d'engin.* Mss. de Florence et de Lille, et 880 de l'Arsenal; *homme si ydiot et de si gros engin.* Ms. 663 de l'Arsenal.

[2] *La faculté.* Mss. de Bruxelles.

ce je me descharge, d'ensiévir le noble docteur Bocace en son haut glorieux parler, et dont, après Pétrarque son maistre, depuis les Romains n'a eu gaires de pareil. Donc, si j'ay fait ce qu'en moy est, et non attribué à moy ce qu'en moy n'est point (c'est beau parler et bien ordonner), je prie aux voyans avoir agréable ce que est de mon pouvoir, et qui en petit pouvoir ay grant cœur de complaire, leur plaise aussi avoir en recommandation mon bon vouloir qui a ourdy ceste œuvre de l'estoffe au mesmes de l'homme[1].

[1] *Au mesmes de l'homme,* d'après la faculté de l'homme, de l'auteur.

LES DOUZE DAMES DE RHÉTORIQUE[1].

(EXTRAITS.)

1. — *Lettres envoyées par maistre Jehan Robertet, secrétaire de Monseigneur de Bourbon, à Monseigneur de Montferrant, gouverneur de Monseigneur Jacques de Bourbon, à cause d'une épistre que ledit Robertet envoyoit audit Montferrant pour présenter audit messire George, orateur de Monseigneur le duc Philippe de Bourgongne.*

Dans cette lettre, Jean Robertet rend hommage, non-seulement à la célébrité littéraire de Chastellain, mais aussi à ses hauts faits dont la mémoire s'est effacée. Il s'exprime en ces termes :

« Je me suis enhardy d'escripre à George l'épistre que vous envoye avecques ces présentes enclose. Ne la prose, ne la rime, ne le françois, ne le latin, ne sont pas pour estre mis devant si cler orateur qu'il est ; mais il fault que je facè comme l'ouvrier qui, avec ostil de dur fer, tire le bon et pur or de la parfonde mine. Je présume, si ainsi se peut dire peut-estre trop avant, de provocquier cellui devant qui moy, ne plus parfait d'engin mille fois, en nul endroit ne pourroit demourer invaincu. Néantmoins, soubs la fiance de son gracieux support et à vostre enhortation, je me suy mis à descouvrir ma témérité et fol

[1] Publié d'après l'édition de M. Batissier, collationnée sur les mss. de la Bibl. imp. de Paris.

cuider, vous priant que, si l'escript vous semble aucunement mal sonnant, le veulliez taire et soppir, que nul fors vous ne cognoisse ma folle entreprise. Et si voyez que puisse seulement magnifester mon amour audit George par icellui escript, vous plaise me recommander à lui. Quant à la langue latine, j'escrips tout soubs la bonne correction de George ; car vous savez que longtain suis du lieu où elle ait règne et vigueur, et ne suis pas digne de en ouvrir devant lui ma bouche. Au surplus, Monseigneur de Montferrant, pour ce que vous sçavez que, entre les vivans hommes François, je suis cellui qui, espoir, a plus amé, quéru, prisié et recueilly par deçà les haulx et accomplis faits dudit George, vous prie que, par les premiers venans, vous plaise m'en envoyer aucune chose. »

II. — *Lettre de maistre Jehan Robertet à Monseigneur de la Rière, escuier d'escurie de madame la duchesse de Bourbon.*

Robertet dit dans cette lettre :

« J'ay esté en aucun temps en la case nostre en repos, durant une partie de la brumale froidure ; et là, *recordatus sum verbi quod mihi dixit* monseigneur de Montferrant, vostre ennemi non mortel : c'est à savoir qu'il se faisoit fort de moy envoyer aucune insigne œuvre du très-copieux coffre de George et de son éloquence procédant, dont tant suys, comme sçavez, désireusement affamé. Et en milieu de mon oyseuse, pour satisfaire à l'enhortation de mondit seigneur de Montferrant, j'ay fait une petite épistre audit George, de la première empainte de mon povre engin, laquelle envoye par ce porteur, afin que par vous deux soit vue ; et si digne n'est d'estre baillée, dont fort je doubte, au moins vous congnoistrez que, si j'avois le sens et bien de savoir faire, je ne plainderoye point un peu de paine pour honnourer cellui qui en est digne. »

III. — *Épistre envoyée à George Chastellain par maistre Jehan Robertet.*

Je reproduirai en entier cette épître :

« Si par long espace de temps j'ai flotté comme nascelle sans gouvernal en trouble mer de espoir et peur perplex, hésitant me faire

apparoir au salubre port de ta congnoissance, pour l'ardent amour et désir que j'ay d'estre seulement congnu sur tous autres bienveillant de ta gloire et de ton honneur, très-clair orateur, à présent, non mie de mon audace, mais à la postulation du bon et sage escuier, comme je croy ton entier amy, Montferrant, lequel, après plusieurs familières conférences eues entre nous de tes faits louables, m'a enhorté à t'escripre aucune chose : je, soubs le mantel de crainte, me suis aventuré, et non soubs l'appui et confiance de mon foible engin et rude stile, ains sous l'umbre de ton bénigne et gracieux support, à toy ouvrir mon courage et monstrer mon amour par ceste lettre inculte, te priant que, par ta bonne coustume, veulles excuser mon ignorance et rudesse, non ayant regard à mon gros et confus langage, mais à l'exubérante partie d'amour qui en moy gist, laquelle, pour le demourant, qui n'attrait fors honte à mes yeulx, veulles en gré recepvoir, sachant, ô très-chier et digne orateur, que si en moy avoit vertu par laquelle je fusse digne de te loer et prisier à ta desserte, je esleveroye ton nom immortel par escripts à toutes postérités futures, magnifiant tes hauts et resplendissants œuvres, dignes et méritoires d'accumulation de loenges extrêmes. Mais tu peux congnoistre par mon escript que trop suis de sçavoir dépourvu pour ce faire. Or veulles doncques estimer mon bon et entier vouloir en lieu de la faculté deffaillant, me réputant zélateur de ton nom et cellui qui désire, plus que nul autre, ta gloire, honneur et renommée par tous siècles estre durable.

Musa fave ceptis, dulcesque favete sorores
Castalides, ne forte canam quod pectora turbet
Sacra, pater, fessasque tuas nec mulceat aures.

IV. — *Johannis Roberteti, incliti domini Borbonii ducis secretarii, ad clarissimum virum Georgium Castellani, incliti ac excelsi principis et domini Burgundiæ ducis oratorem eximium, epistola incipit feliciter.*

Cette épître latine, jointe à celle qui précède, est ainsi conçue :

Nisi tantum humanitatis et benivolentiæ quantum activitatis ingenii atque leporis tibi inesse animadverterem, clarissime vir ac nostratum eloquentissime, non auderem tuam, quam, tum privatis negotiis, tum

publicis, ad totius inclitæ excelsæque domus Burgundiæ decus et gloriam assidere intentam atque occupatam claritudinem esse cognosco, hiis meis impositis epistolis tuas aures lautissimas offendere, meamque tibi nesciciam detergere. Quod et si antehac distulerim, sum enim ad scribendum tardus, tamen impræsentiarum mei in te amoris aperiundi gracia, tum viri nobilis et, ni fallor, tui amantissimi Montferrant adhortatione, id aggredi ausus sum, eo tamen fidentius quo ille de tua me humanitate certiorem fecit. Atque itaque fretus sum tua beninvolentia, ut si quid meis ineptum litteris aut absurdum invenies, facile id in meliorem existimari partem atque juxta accipi credam; sed vide, amantissime Georgi, quam familiaritatem tecum ago. Possent plerique mortales hac mea temeritate haud me parum arcere, tuque etiam me imprudentem juvenem censere, quod ego ignarus, qui primas vix litteras novi, tibi, homini clarissimo, tum latinæ tum gallicæ dulcedinem linguæ redolenti, arcemque tenenti eloquenciæ, meas presumpserim incultas epistolas mittere. Verum in omni re opus est incepto : iter inde multis patet viis. Sic ferri durissimi instrumento aurum a mineta purissimum trahere cupio. Sic candela parva solis radios micantes juvare conor; sicque rivulo tenui scaturiginem mundare. Sic etiam frustra nitor oculum niticoratis opponere Phœbo. Verum enim vero strenuissimi Hectoris animi virtus, audacia, robur, ceteræque sui corporis vires integerrimæ Trojano in bello haud tantum eluxissent, nisi enim infelix ille, ferox atque dextra fortis, viribus tamen Hectoris impar, Eacides, crebro acriterque ad pugnam, inter Achivos plurima sternentem corpora, lacessisset atque provocasset. Neque id a me tibi scriptum iri putes velim, ut tecum de virtute aut dicendi facultate certare cupiam. Namque facilius clavam a manibus Herculeis inermi mihi fas est arbitrare, quam quod dictis aut scriptis usquam meis tecum conferre auderem. Sed hoc, Deum testor, Georgi, efficit animus ardens meus, quatenus amori illo flagrantissimo, quo sum tibi devinctus, satisfacere possit. Video præterea a te, fonte veluti a quodam in cacumine sito montis, rivulos deorsum circumquaque emanare tuæ dulcis atque mellifluæ eloquenciæ quam a doctissimis clarissimisque viris, qui te intus et in cute norunt, scio laudatam atque approbatam accipio, ut te superiorem omnibus qui hac tempestate scribant, arbitrentur. Ego vero quid de te sentiam, haud facile reticeo: at me hercule, mihi crede, Georgi, quotiens aut epistolam aut libellum, tuarumve scripturarum quicquam video, audio, teneo, totiens lumen sidusque quodam ex cœlo demissum mihi affluere videntur. Nec ea crede mihi cupienti amantique vidisse satis. In hiis quippe totus versor; ea veneror, colo, amplector. Tum, postquam

multorum evolvo libros, volumina, versus, carmina, orationes, epistolas, invectivas, epigrammata atque alia, tum etsi teneat plures Gallia nostra optimos in dicendi facultate peritos atque laudabiles viros, in te unum agnosco clarius palladium amorem influxum esse; tibi Eliconidas Pegaseum melos infudisse existimo; tibi obsequi musas omnes atque astra favere cuncta credo. In te præterea viro Lactantii spiritum, si posset aliquorum opinio philosophorum stare, haud fore transfusum non dubitarem. Sed nec ea assentandi gracia dixerim, cum plurima in te liquido conspici virtutum alimenta possint, quam impræsentiarum scriptis commendare valeam. Debuisti enim famam operibus tuis atque virtutibus, quorum cumulus ingens haud immerito, nedum apud Gallos tantum, sed Ytalos, Hispanos, Anglos, Germanosque, apud vates plerosque, multa immortalique laude effertur. Ceterum tu, domine Georgi, felix mihi ad molim videris, qui principem habes augustum in cœlum usque suis attollendum meritis, de quo audeas atque possis plene et amplissime edicere, tum qui omnes simul virtutes complectitur, quique suis egregiis facinoribus atque operibus claris omnem tuam dicendi potentiam coæquet, eloquenciam vincat tuam, atque omnia de se scripta laudabiliter atque dilucide, facillime factis exsuperet. Sed quid ulterius de eo dicturum me putes, nisi quod alterum Ulixem eum canam, qui, Minerva comite, omnia horrenda subiit, omnia temptavit aspera, omnia adversa superavit? Quippe, ea adjutrice sapientia, Cyclopis antrum introiit, sed egressus est; solis boves vidit, sed abstinuit; ad inferos demeavit et ascendit, eadem comite; Scillam præternavigavit, nec creptus est; Caribdi conseptus est, nec retentus; Circe poculum bibit, nec mutatus est; ad Lotophagos accessit, nec remansit; Syrenas audivit, nec accessit. Ipse quoque, tametsi gloriosus atque invictus princeps, et ut ita dicam, numinis loco habitus sit, summo tamen Deo immortales habere debet gracias, quod cuncta, quæ ipse sua victrici dextra gesserit, quod hostes fuderit suos, atque feroces et bellicosas nationes, suæ ditioni aut rebelles aut celsitudinis suæ emulas, sæpius sua vi atque animi audacia et strenuitate domuerit atque subegerit, alios complures beneficiis atque muneribus, ubi sine sanguinis humani effusione valuit, vicerit et superaverit, et quod demum tam religiose vixerit, tua opera, tuo ingenio atque industria, ad sui nominis domusque gloriam sempiternam, scriptis, chronicis, monumentisque tuis mandata traditaque in omnem usque ætatem existimet. Nam haud tantus esset Hector armorum strenuitate, magnanimitateque recolendus, nec belli virtute, tantum Achilles canendus, nec insignis Æneas pietate præ cœteris attollendus, nec severitate Catho, liberalitate Gayus

Cæsar, Fabius fide atque animi integritate, inter illustres viros enumerandi forent, ut multos taceam memoratu dignos quos isto in loco ad nostræ intentionis exemplum adducere possem, nisi Neonii, Virgilii, Livii, Salustii, ceterorumque clarissimorum scriptorum, tam latinorum quam græcorum, qui eos extulerunt pro meritis, dicta atque scripta ad nos usque perventassent. At per Deum tibi juro immortalem, Georgi dulcissime, paucos istic esse qui sese hiis humanitatis studiis oblectent, atque eam dicendi copiam colant atque magnifaciant. Quod si interdum quospiam afflatu tanto perfusos noverimus, hii tanquam numina habendi atque colendi sunt. Inter eos vero, ut aliquando finem faciam, quos ætas nostra vidit, quosque gignit Gallia nostra, ceterorumque parce loquar, tu, domine Georgi clarissime, in hac bene dicendi, orandique facultate, et doctissimus et promptissimus omnium a peritissimis clarissimisque viris indicaris. Vale, Georgi suavissime; sis quoque felix cum tuo Cæsare per secula, et me tamen, si oculis non vides, corde ama. Ego quidem te vehementer amo.

V. — *Épistre en rimes de maistre Jehan Robertet à messire George Chastellain.*

Je citerai quelques parties de cette épître de Robertet :

Seul le resort et splendeur de ton lume,
Reverbérant sur l'obscurté ombrage
De mon engin, tout l'enflamme et alume
Par les beaulx rays yssans de maint volume
Que tu as fait et escript en ton âge,
Embellissant tout autre humain ouvrage
Par élégante et haulte réthorique,
Moins ressemblant humaine qu'angélique.

J'ay gros engin et rude entendement,
Dur concevoir et parler trop agreste,
Pour approchier par dit ou sentement
De tes escripts, sans plus de fondement.
D'autant taire me seroit plus honneste
Que de monstrer par œuvre manifeste
La follie de mon cuider emprendre,
Veullant dire ce que ne puis comprendre.

Mais quant je voy tes escripts et tes faits,
En remirant mon œul sur maint beau livre,
De ceulx qui sont dès peu et jadis faits,
Lesquels on tient à bons et à parfaits,
En la doulceur des tiens mon œul s'enyvre;
Ton beau dire sur tous plaisir me livre,
Et m'est adès soit en rime ou en prose,
Trop plus souef qu'en may la belle rose.

Tu ressambles Gorgias Léonin,
En oroison Pline Second ou Tulle,
En histoire Titu-Live ou Justin,
Et Saluste qui fit le Jugurtin;
Pour commenter te rends équal à Jule,
Nul autre escript le tien point ne recule;
Avec les bons, soit Lactance ou Homère,
Te puis logier, car fils es de leur mère.

Légitime héritier de Valère,
Des faits romains escripteur autentique,
Nommer te puis, car cellui fut ton père,
Et depuis lui n'ay vu nul qui s'appère
Plus cler d'engin pour faire œuvre publique,
Laissons Lucan et l'œuvre Thessalique,
Car ainsi qu'eux mainte guerre et estour
As hautement puis escript à ton tour.

En toy reluist la satire de Perse,
De Juvénal, aussi celle d'Orace,
Ton élégant parler Térence perse
Et tous poètes soit d'Ynde ou de Perse;
Pour réciter ne faut quérir Bocace :
J'en parle cler, il ne me chaut que face,
Mais pour tissir langaige triumphant
Tu monstres bien que tu n'es pas enfant.

. . . . . .

Mais entre ceulx que Attropos de son art
Y a férus et à terre cassés,
Te sont dues loenges plus qu'assez.

Et non obstant que leurs faits si notables,
Leurs proverbes et haultes escriptures,

Grans sentences par raison et notables,
Doulces d'un lez et d'autres prouffitables,
Passent l'odeur de toutes flouritures,
Toutesvoyes, s'entre les créatures
Tu suis plus près la lueur qui d'eulx part,
De los pareil dois bien avoir ta part.

Entre les vifs en obtiens la couronne
Pour escripre soit en prose ou en vers.
Sur la terre que la mer environne,
Nul autre escript au tien cler ne foisonne,
Tant as en toi plaisans mots et divers.
Si tous facteurs qui gisent à l'envers,
Ressuscitoyent pour aucun honnourer,
Pour toy tout seul devroyent labourer.

S'engin parfait en grant activité,
Tost concevoir et comprendre légier,
Sens résolu en œuvre excercité,
Langage prompt tost dit et récité,
Très-copieux, soubtil aigre jugier,
En mémoire se pouvoyent logier
En un suppost pour tes haults faits descripre,
Sy faudroit-il trop de temps à l'escripre.

En tout genre as escript et dicté,
Si hautement que chascun se remire
En maint livre et en maint beau dicté,
Que tu as fait, comprins et médité,
Lesquels sans fin et sans cesse j'admire,
Et me tiennent à la fois lieu de mire
Dessoubs le fait des curieux ennuis
Que je porte bien souvent jours et nuits.

Lyon bandé as haultement tissu
Parlant des faits de ton César Auguste.
Puis que d'amours après en fut yssu,
L'*Oultré d'amour* çaint de mortel tissu,
Long temps a, fis de sa douleur anguste,
Puis le *Miroir des nobles* bel et juste,
Trosne asuré pour feu le bon roy Charle :
Benoite soyt bouche qui si bien parle!

De tes œuvres, c'est la moindre partie;
Pas n'ay tout vu le surplus en un monde :
Que plust à Dieu que m'en fust départie
Quelque chose de ta plume partie !
Car sur tes dits plus qu'en autres me fonde,
Magnifiant ta grâce et ta faconde,
Ton excellent, exquis et joyeux stile,
Qui n'est de riens plus bas que de Virgile.

Et jà soit ce que ton duc gloriculx,
Par sa vertu luisant et immortelle,
Ait déservi d'estre eslevé aux cieulx,
Comme très-haut prince victorieulx,
Tout enchassé en mémoire éternelle,
Bien lui duisoit aussi personne telle
Que toy, Georges, qui de lui fist histoire,
Pour pardurer à tousjours mais sa gloire.

Doncques s'amour en ardant charité
Me fait parler de toi en plusieurs lieux
Pour réciter, en disant vérité,
Les loenges que tu as mérité
Infinies à tousjours, sy m'ait Dieux,
Pas ne le fay pour en rapporter mieulx,
Ne chalengier vers toy loyer semblable,
Car je scay bien que point n'en suy capable;

Mais seulement pour m'acquitter vers toy
Et t'honnourer comme il est de raison;
Car en ton corps tant d'excellents biens voy,
Que pour faire d'un empereur ou roy
Ou d'un très-haut chief de triumphant maison,
Comme est celui qui porte la Toison,
Dont les vertus passent humaine fame :
Plus digne en es que nul de ce royame.

Or prens en gré, George, mon épistre
A laquelle fay fin et me vueil taire :
Autre parler plus bel je ne scay tistre,
Mais, si tu veuls plus sçavoir de mon tiltre,
Je suis sans plus un simple secrétaire
Qui désire moult ton amour attraire,

Pour toy servir, quant te semblera bon,
Des biens que j'ay en l'ostel de Bourbon.

VI. — *Épistre de messire Georges Chastellain à Monseigneur de Montferrant.*

Traveilleur de mon esprit, Montferrant, je t'envoye, que volentiers qu'envis, à ceste heure, ton longuement désiré objet, lequel, si à l'aventure n'est à l'assouffissement de ton appétit et comme la peur m'y est, sy te prens toy-mesme par propre nez, et juge ta propre folie, qui te es vanté d'un ouvrier dont l'œuvre mesme et à toy et à lui fait confusion, mais te rend au moins un fruit qui est de congnoistre par cecy que fier ne se faut, sinon simplement, et fonder sur autrui pouvoir. Donc le cœur ne gît pas ès mains de celui qui s'y confie. Déa, Montferrant, hommes sont non angels ; ils ont mémoire labile et beaucoup d'interventions dépressives de leur engin : et est tel clair aujourd'huy comme un soleil, demain il souffre éclipse en sa clarté par obscurté interposite. Et par ainsi un homme toudis un en tout temps sans mutation de substance, devient tel fois de diverses qualités variables selon l'instabilité des choses. Entends bien, Montferrant, et t'informe par exemple : un cristal, mucié en un coffre, de soy ne peut donner lueur quoyque l'abilitation de nature y est pour la donner et prendre, lui tyré dehors, quant donc le soleil en regarde le corps, il lui donne effet à l'incitation de nature. Pareillement est, si tu cuides aucun homme estre le précieux cristal, et de qui tu ne sçais de son aventure comment temps et fortune le gouvernent ; ains, toy ignorant, il gît en coffre, peut-estre il gît environné de

ténèbres, là où le ciel ne lui rend apport, ne nature esjouyssement. Certes, tu peux bien entendre que de lui à par lui ce n'est riens, et que, si le soleil ne lui amministre sa vertu, la disposition naturelle qui y gît formée, n'aura point d'effet. Samblablement aussi tu dois noter de George, non que ce soit le cristal, mais le noir plonc. Tu t'es fyé de lui et tu en as fait tes vantises, mais par follement cuider tu as prononcié plonc estre cristal, et donné à entendre que toudis clarté se trouve en lui sans que tu sceusses ses accidens, s'en ténèbres gisent ou non, ou si le ciel lui prestoit respection. Or çà tu as fait ton plaisir, mais de ton tel plaire ne te naistra point fruit espéré. Mais tu seras payé à la mesure de ton mérir, comme fol de meschante main; mais ne t'en prens qu'à toy. Déa, il n'est pas regardé du soleil, qui veut, et ne sont, telle fois est, les nobles corps maistres toudis de leur aventure. Aucune fois la diversité du temps les tourmente, et tel fois est, les fait cheoir en fange, et en relièvent à dur, et tel fois est que force et violence les comprime et les ternit et desnature. Donc, qui à celle heure les quiert pour s'en ayder, ne doit attendre donc que ce qui est du mesme du point où il les trouve. Prens doncques et te contente. Le coffre m'a esté prison; le ciel m'a esté clarté refusant. Fortune m'a livré assaut et ne m'a souffert sourdre mon entendement hors de la boue, pour quoy tu en seras moins assouffi et non sans cause; mais tu en seras plus sage après, et apprendras à restraindre tes légiers dévolemens sur autrui fiance. Vive et fay bien.

Par l'humble George tout vostre.

VII. — *Épistre de George Chastellain à Montferrant et à ses amis.*

Mes bons seigneurs, je me recommande à vous. J'ay reçu vos escriptes le premier d'april, et par lesquelles me signiffiez le envoy d'un livret à vous transmis pour me en faire présent, adjoutant à ce, que le facteur d'icelui est l'homme du royaume qui plus exauce mes faits et qui plus appète me congnoistre par vue, donc et affin que l'honneur à moi exibé par celui et par si notable main ne demourast abscons aux yeux du triumphant duc, ensemble et à multitude d'autres, Messeigneurs et amis, me advertissiez de l'ostension que vous en avez faite, et comment, après l'œuvre vue et oye, en tous est demourée une opinion commune, c'est que tenu suis de y respondre si congruamment que la satisfaction en appère par devers l'envoyeur à l'équivalent de son mérir. Or, Messeigneurs, droit-cy loist bien vous remercier; et après avoir usité aussi et conçu l'effet de vostre envoy, non moins me loist-il faire grant poids de ceste besongne et de varier en l'acceptation agréable ou non pour cause du mystère. Car n'est chose vue autreffois, ne gaires coustumière, de telles louenges transmettre à homme, et dont les déifiques natures compétamment s'assouffiroyent de l'honneur. Et partant qui à vostre pourchas et instance, comme il appert, me trouve eslevé en siège à moy non décent, et lequel, que plus est, me certifie confusion, doy bien différer donc de vous rescripre sur ce, quant je ne sçay à quel titre faire le pusse bon ou autre souverainement, et de respondre à celui

dont vos lettres font mention que je le doy. En quoy toutesvoies pour le mettre à effet, a plus de note beaucoup que de chant, et plus de mystère en le sçavoir bien faire qu'en follement l'emprendre, jà-soit-il que le cas de soy le requiert qui auroit qui pourroit; or ne suis celui. Et quant donc en moy n'a celui pouvoir, posé que du vouloir assez, il faut bien donc que le bon vouloir du méritant demeure non remercié par ma povresse, et de quoy vous, Messeigneurs, m'aurez esté cause alors de ceste honte par vostre imprudence, dont ne m'estoit mestier; mais comme la honte me sera venue de vous, sur vos dos aussi en remettray-je la faute pour ma décharge. Toutesvoies, et afin que l'ancien bon espoir que toudis avez eu en moy, ne vous soit couppé totalement ou précis[1], je encores, sans riens promettre, vous accorde bien d'avoir advis dessus un peu, et de sentir si au fons du coffre se pourroit trouver chose qui condigne fust, ne convaluable au cas, et en quoy l'honneur d'une si glorieuse maison comme la nostre pust demourer non flescy. Car vous dis bien : non grant chose est à un George garder son honneur encontre un autre son honnourant; mais grant chose est défendre l'honneur de la maison de Bourgongne encontre un autre qui honneur fait à la sienne, siques du faire, ne du laissier, en quel ne suis conclu encores, ne vous puis donner certitude, et de ce qui gît en divine disposition et en clarté d'entendement non encores ouvert, ne vous donne point aussy de deffiance, quand mesmes ne sçay que Dieu en fera, ne si par labeur y pourray attaindre. Comme doncques cette ambiguité pend encores en moy et ne sçay à quoy me ressoudre, mal vous puis-je acer-

[1] *Précis* (du latin : *præcisus*), retranché.

tener de chose qui vous donne repos, sinon déceptoire que fuyr voudroye en observation de vostre amour.

En Valenchienne.

Légière main sur pesant œuvre
A tart parvient à haultain pris ;
Mais en peu pensé, tost empris :
C'est là où peu sens se desceuvre.

VIII. — *Depuis ces lettres reçues de Montferrant en Bruges, se fit une apparition de douze dames audit de Montferrant, lesquelles, après l'avoir accueilli en un verger, l'arraisonnèrent en telle manière.*

Les douze dames raillent en ces termes la paresse de Chastellain :

Montferrant, n'a gaires que reçu as une épistre de George, par laquelle il se desceuvre à toy estre quasi perplex de rescripre en Bourbonnois, par crainte de non bien y pouvoir souffire à point. Donc, comme le dit Georges, en couvrant sa telle crémeur, samble nourrir aucunes doléances sur toy, comme d'estre mis par toy en ce destroit, tant par les tiennes trop libérales instances, comme par tes recors meilleurs que deux, lui ores, qui se sent grevé par toy, et as mis son honneur en pente de dangier, expette aussi à estre conforté par toy et relevé d'apparente vergogne. Or, comme George, en cestui cas, samble avoir cause assez parant, et non moins action contre toy bien fondée, et que, du destroit en quoy tu l'as mis, sambles porter légier soing, mesmement n'y accontes tant peu, nous pour tant, ayant vu sa perplexité, la vergongne aussi que tu lui as procurée soubs cuider bien faire, sommes venues vers toy ; et là où peut-estre nostre âme ne s'ose découvrir à toy de sa povreté, ne révéler la durté de son engin, que l'on cuide agu, nous congnoissans sa faculté et pouvoir, t'en venons faire la déclaration véritable, affin que, après crédence mise à nos dits, tu l'aydes à avoir support de ton homme en rescription légière, congnoissant par ton propre cœur que mal se peut traire du vaisseau ce que oncques n'y entra, mesmes et d'un roc sans liqueur ou précieux encens.

Que penses-tu, ô Montferrant, que ce soit de George? Quel titre lui assignes-tu en faculté de parler, qui en as fait les hautains recors? Cuides-tu que ce soit l'aigle de la terre, ne que ce soit un autre Homère ou Virgile, par quoy la celsitude en doye survoler les autres? Certes, si tu cuides ainsi, tu nourris abus; tu mesmes te déçois et autrui; tu prises ce que tu ne congnois, et honnoures ce que mesmes se anéantist; mais nous sommes qui en avons la cognoissance, qui avons l'enfousement de son valoir, et qui sçavons, à un grain près, ce qui est en l'estui de son coffre. Car si rien a, de nous l'a acquis, par quoy si l'acquest y a esté petit, le possès donc n'en peut estre que sobre. George est bon fils certes, et sy ayme honneur, mais n'a portion autre de nos biens, sinon d'avoir passé seulement devant nos portes dont s'espardent nos précieuses odeurs et lesquelles, par enclinement naturel, il convoite bien si avoir y pouvoit entrée. Mais ne est venu à heure que sa clef pust avoir ouvert nostre verroul : donc, parce que esrouillié est maintenant et inepte pour y entrer, le convient demourer souffreteux dehors, dont temps coulé en perdition a esté cause. Déa, ce ne disons-nous point en son despris, mais à cause seulement de le défendre contre ceux qui y cuident grant chose. Certes heureux fust et bien né, si en dedens nos clos, où trayoit sa nature, eust eu habitation par arrestée fortune; son nom en seroit bien autrement clair qu'en présent, et sortiroit bien autre effet de sa fame non maintenant bien causée. Lui-mesme congnoit bien que, par la carence de nous, il est homme obscur, par quoy aussi et que cela lui est sceu, loenges à lui imputées, ce dist, lui sont ternissement. Ton Robertet, ô Montferrant, est un clair homme et de haut sens; il est un Hercules en estour, en comparison à Georges; il est estoile en ténèbres fulgent; il est buise plaine d'harmonie en oreille; il est exemple de Tullian art, et forme de subtilité Térencienne dont naist éloquence; il est, comme bien digne, le trésor de Bourbonnois, et est l'estorement des montagnes d'Auvergne pour les circonférer de gloire; qui nourri est et tout parcru de notre lait; qui succié a de nos seins notre plus intériore substance par faveur; qui, outre la grâce donnée en propre terroir, se est allé rendre en pays gourmant pour réfection nouvelle, là où enfans parlent en aubes à leurs mères, frians d'escole en doctrine sur permission de eage. Là s'est allé rendre icestuy; là s'est tenu long temps à l'emblée, soubs les arbres, et desquels, après avoir pris l'ombre de leurs rainsseaux, en a rapporté aussi la vertu et qualité de leurs natures. C'est en Ytalie, Montferrant, sur qui les respections du ciel influent aorné parler, et vers qui tyrent toutes douceurs élémentaires pour là fondre harmonie. Mais George qui est homme indoct,

gros et mal propre à doctrine, peu nourri de nos fruits, moins appris de nos mœurs, lent à labeur, povre en rétention et non si heureux encores que d'avoir vu pour pouvoir oublier, mais est homme flandrin, homme de palus bestiaux, engroissi de meubles qui les organes encombrent, qui endorment les esperis, et les vertus et opérations de l'âme compriment et obfusquent. Icellui n'est pas à estre mis cy-encontre, ô Montferrant, ne à prendre siége par équal avec nostre alléguié, car n'est que, ce que durement plaint, ygnorant, bloisant de langue, gras de bouche et de palat, et tout enfangié d'autres povretés corporelles à la nature de la terre. Cessent doncques, ô Montferrant, cessent tes opinions passées, cessent tes légièretés dévolées en loer son nom ; cessent tes affections non expertes de son dû ; cessent décantations drescées endevers sa fame ; cessent mains d'escripre aveuglément, bouches à raconter fables, et tous nobles et haulx entendemens à prester oreilles à telles mocqueries ; mais gardans leur beau dire pour lieu de meilleur employ, suefrent paix au povre assouffy, qui content de sa maigre fortune, n'est murmurant certes sur autrui par envie. Donc nous, pour lui estre en alégement de son fardeau, et que nous te prions aussi que tu t'y employes en lui procurant support, nous avons tiré de nos coffres cestes enseignes que nous te laissons, et lesquelles, affin que notre âme ne succombe soubs honte, te prions que les veulles transmettre à ton homme pour le supplément de George, affin que, vues icelles, avec la forme de nostre excuse pour lui, il puist évader et non avoir cause de respondre en sa brute langue.

Les douze dames se nomment, puis elles ajoutent :

Montferrant, ce sont droit-cy nos descriptions, par lesquelles tu as bel congnoistre aussi nos natures. Sy te prions que ains tost que tard tu les envoyes à Robertet et lui signifies que, en soulaigement de George ployant sous son fais, lui faisons cet envoy. Nous sommes compagnes de dame Rhétorique qui un clair trosne a en Bourbonnois. Sy désirons moult à y estre portées et nous tenir conjointes avec elle en sa gloire qui sans nous est nue. Robertet est fils de nostre lait, et digne proprement de nous donner trosne en celle marche, qui en lui resplend, sique par considération qu'il a fait à George par excès, nous, par rétribution de ce, mais non condigne, le voulons rehonnourer de nos personnes, et voulons que de nostre envoy il pare ses royaux palais, et que le noble duc, son maistre, se sente de nos affections envers lui à sa cause. Quant à George, il est nostre donné pièça et est comme un mendis en nostre religion, qui de nostre charité emprunte,

et en ses affaires sommes prestables; mais à Robertet sommes héréditaires, moult désirons à estre devers lui, où que trouver pust au moins nos faveurs que nous lui avons tyssues. Tu lui prieras que il les prenne en gré; et quand le cas s'y offrira pour lui faire plus d'honneur, nous pourverrons de l'expédient plus nécessaire sans y faillir.

IX. — *Response de Montferrant aux dames.*

Montferrant s'exprime ainsi :

Mesdames, le respondre droit-cy m'est de grant poids, et non moins estrange vostre humble acte à ma personne, qui imaginer ne puis la cause dont ce vient, sinon que je perçoy bien que le fait de George avez fort en cœur, et que soin vous est curieux, ce semble, pour le deffendre, non obstant que avec amour montrée vous entrejetez aucunement retaillures de son nom, contraires à nostre cuidier, qui l'avons tenu jusques aujourd'huy homme d'un élégant parler et dont l'engin espanny entre nous autres nous rendoit fleurs non communes. Quant à sa faculté, ne sçay quelle elle est, ne s'en lui a grant science acquise, ou non; mais, quant à son faire et de ce qui encores est apparu, il y a eu grant grâce. Donc, si l'effet lui meut purement de nature sans art, ce lui est titre donc de grande gloire d'avoir tel don sans science. Vous me priez que je l'excuse et que par regard à son insuffisance je lui face avoir déport de rescripre, comme qui désire à laisser couler, ce samble, la chose en oubly, dont je me merveille, quant je sçay bien qu'en autres besongnes pareilles à celle, George autrefois s'est montré homme. Mesdames, quant à l'excuse, j'y ay povre pouvoir; et quant je en feroye vostre précepte, sy seroit-ce blasme à George pour lui attribuer non-puissance, qui m'est contre-cœur; car en ensuivroit que moy qui auroye esté son promoveur en terre longtaine, seroye recoppeur arrièré de mes paroles par lettres contradictoires dont la honte tourneroit en moy. Sy ne vous desplaise, vous prie, quant deffier ne me puis de George que finablement il ne se esvertue et qu'il ne se mette en son ancien ploy, qui est de garder l'autruy honneur et le sien, et là où tant seulement l'honneur de la maison dont il est, lui est cause assez de le devoir faire, combien que espoir m'est bien que ce il ne fera par arrogance, ne par présomption en propre sens, mais plustôt, ce cuide, en humilité et par fuite de vaine gloire qu'on lui a offerte. C'est beau débat que de deux bouts chascun

s'esvertue volentiers en ce qu'il est. George et Robertet feront bien entre eux. N'y a celui qui ne sente bien lequel doit fléchir, dont si l'un honneure l'autre par vertu, l'autre honnourera son compagnon par devoir, et demourera ainsi honneur entre eux deux par équal. Quant à l'envoy de vos descriptions à Robertet, et dont l'excelse matère passe mon engin, certes je le feray, et ne passera gaires de temps, si Dieu plaist, après George en estre averty, que je ne m'y acquitte. Mais sy ne sera-ce point en lui retaillant son los, ains en redoubloison de sa fame, quant de son fait vous prenez telle cure, que ne lui feriez jamais si le nom de lui ne vous estoit en grâce, en quoy Dieu le conserve !

X. — *Lettre de Montferrant à George sur le précédent mystère des dames à luy apparues.*

George, je me recommande à vous. Une haute et estrange aventure m'est avenue en Bruges, le huitième de may que moi entré seul en un vergier, très-matin, pour la douceur du temps, me vinrent accueillir douze dames, ne sçay nimphes ou faées, et m'approcier de paroles. Donc, pour en faire le vray conte, ne sçay si transmises venoyent de vostre part. Mais par oyr leurs mots qui sonnoyent agu, il sembloit que vous y poyez avoir coulpe ; car parloyent en forme, comme si dolu vous vous fussiez à elles, et que mon légier indiseret loer vous eust procuré soussy en vostre honneur. Donc, comme rayson vouloit, me convenoit bien les souffrir dire et livrer ententif et songneux ascout à leur raison qui estoit sérieuse. En l'un endroit se doloyent de moy et de ma trop ouverte affection envers vous sans cause ; et en l'autre usoyent de rétorquement en vostre fame, dont la grâce ce disoyent estre déceptoire. Usoyent aussi de termes honnourables à Robertet hautement, et de prières envers moy pour vous excuser vers lui en fait de rescripre, parce que perplexité vous avoit ahers et vergongne en son commencier si haut, et partant, vous fuiant le destroit tel, suadoyent qu'on peut couler la chose soubs honnourable moyen, lequel m'imputoyent. Plaingnoyent durement vostre temps perdu, et que fortune n'avoit esté de sorte en vous avec nature pour parfaire l'un l'autre ; car sambloyent dire que grant homme fussiez devenu lors, et bien de laudation plus digne qu'en présent. Pardonnez-moi que je résume tels mots sur vostre estat, qui n'en suis que relateur ; mais ce fay-je pour faire le vif personnage de leur dire, en quel sé sambloit

couvrir fainte. Finablement, et après longues devises, me ont prié que je, pour vostre soulagement et en leur nom, envoye à Robertet leur douze descriptions, lesquelles m'ont laissiées. Et requierrent affectamment que ledit Robertet les eust emprès lui, comme digne d'en avoir la gloire; car afferment leurs vertus et nature estre en lui radicalement plantées, par quoy désirent aussy à y estre portées en représentant leurs personnes. J'ay promis, après vous avoir averty du cas, d'accomplir leur plaisir, sauve que le vostre y fust pareil. S'il vous plaist donc, vous me manderez ce que je y ay à faire, ne si vostre affection n'est point d'en voir la copie. Ce me semble hébrieu à moy, tant pour la gravité des sentences, comme des mots qui haut comprennent; mais moult vous y font grant honneur les dames, quant par prendre vostre fait si à cœur, se exposent pour vous en tel soing. Dieu maine le surplus, mais le commencement de vostre part est grand.

XI. — *Lettre responsive de George Chastellain à Montferrant.*

J'ai reçu tes lettres, Montferrant, et m'en est leur contenu en mémore par articles, lesquels ne m'est besoin révéler, sinon que là où laudation a esté faite de mon honnourant, c'est œuvre due, et là où défiance a esté prise de mon sçavoir, c'est à titre juste; car je ne sçay voirement rien; et en ce grant que longuement on a cuidié en moy, je suis moindre encores que le peu, et seroye fol d'en contredire les dames, qui scèvent bien ce que je vaulx et poise, ne quel chose j'ay au ventre. Bien m'est congnoissance de leurs noms, mais non de leurs personnes, et en est la fame souvent venue à moy, mais non la goustance. Ce sont les luminaires du monde et les estoiles de l'humain voyage obscur. Donc, si porter se font en Bourbonnois, comme en clair lieu, c'est chose bien emprise. Robertet les recevra hautement, il leur donnera siège en royal palais, et en propre intériore amour leur fera sacrifice. Il est homme qui vaut : sy en sçaura bien faire, et non

qu'en grande considération lesdites dames lui font cest honneur, dont s'elles faingnent ce avoir fait en mon support, le mercyer y siet bien, car le besoin m'y a esté patent. Robertet, j'espoire, me tenra en sa grâce et ne souffrera couler son amour pour légier mespris, qui, non de paresse, mais de non pouvoir procède. Tu me demandes avis en mon plaire, et je te prie que tu accomplisses ton promettre, et que, ains tost que tard, tu entendes à ton envoy qui sera fructueux çà et là. Ne quière de nulle riens voir copie jusques à ce que le préordonné au mystère en aura eu le premier honneur. Et alors comme alors recommande-moy, te prie, à lui ; et aux enseignes que tu trouveras cy-après et qui meuvent du propre, signifie-lui que je suis bien, et lui prie qu'en gré prenne mon envoy, qui rude est d'entrée, sinon par benin support : il vive et toy.

En Valenciennes.

Qui de soy n'a sous qui prendre ombre
Et repos prend sous arbre estrange,
Non moins d'autant doit cil loange
Que se arbre avoit de propre nombre.

XII. — *Lettre finale de Montferrant à Robertet.*

Monseigneur, le beau parlier de Bourbonnois, le secrétaire des illustres dames estranges, et la harpe en la maison de Bourgongne, nouvellement suscitant les cœurs, je me recommande à vous. Comme jà trois mois a que me envoyastes un livret pour adrescher à George, et lequel avez fait en sa faveur et à mon instance, me signifioyent vos lettres, et comme je croy que vray soit, moy veullant honnourer vos prières, pour paraccomplir icelles, en fis l'envoy par main de deux

nobles chevaliers en avancement de vostre œuvre. Donc, comment George le reçut lors, ne en quel ploy, ne m'est sçu, car ne le vis depuis, mais bien ay oy que longuement a pesé sur sa bride, premier que y voloir conclure, et ce, par variation entre les deux entendements où il sentoit scrupûle. Avoit toutefoies esté averti assez, et mesmes par mes lettres, de l'honneur et amour que lui portiez, et que, entre les hommes du monde c'estoit cellui seul que plus désiriez veoir, et dont les faits vous estoyent plus chéris, par quoy tant mieux se pouvoit et devoit tenir devers le bon sens, qui en telle intention, ce scay-je bien, l'avez basti, et non moins s'y fie autrement George. Or a ce livret porté vertu ; et après longues fuites et hauts personnages entre George et moy, finablement on vous renvoye nouvel object. Donc, si vostre amour a donné à penser en forme de son hault escripre, non moins vous donnera matère la rendition transmise de non avoir l'œil à oyseuse ; car, l'honneur saulf entre vous deux, il me semble qu'on vous respond. Et pour ce que plusieurs lettres qui précèdent entre George et moy, ensemble autres personnages, dont le de quoy vous est vu, vous ont donné plaine narration de nostre mistère, et ne reste riens à y renouveller, sinon que voyez et ayez par possès ce que destiné vous est par révérence, je certes, en acquit de mon dû, par amour aussi envers George, vostre honnourant, et pour fin de matère qui tourne en vous, je vous envoye douze descriptions de douze dames, qui par icelles, comme de propre cœur, vous saluent, vous priant que, comme les noms des aucunes sont peu en usaige, et peu vues aussi leurs personnes, que telle rareté aussi vous soit tenue à chière et à révérence condigne ; car elles singulières, comme j'entens, à vous singulier homme, font cest honneur, et veullent que par elles au trosne de vostre seignourie soyez vu par excellence, et que les ymages en demeurent en vos parois par signacle. Robertet, vous prenderez en gré : ce n'est ne le mien fait, ne celui de George le mistère droit-cy ; c'est le vostre propre, procuré de haute main, mais, obligié en requeste, j'en suis l'envoyeur. Si riens y a du coffre de George, vous le trouverez à la fin ; mais le principal et le premier, c'est ouvrage de femme que George[1] ignore. Icelui-ci ignorant se recommande à vous, et je, par sa prière, le vous recommande.

[1] Quelle était cette dame de Bruges, habile dans l'art de composer des vers? Rien ne nous permet de retrouver son nom ; mais il est à remarquer que l'auteur du poëme de l'*Hospital d'amours,* inséré dans les œuvres d'Alain Chartier, souhaite également de pouvoir :

à celle deviser
Qui est à Bruges ou à Gand.

Aimez-le par mon conseil, et, en fait d'honneur, donnez lui en telle portion, comme à vostre jugier. Vivez, seigneur, et prospérez.

C'est une fertile accointance
Et chose de loable bruit,
Quant deux hauts cœurs, en commun fruit,
S'entrefont honneur et prestance.

XIII. — *Le mystère des douze dames de rhétorique.*

Les douze dames sont Science, Éloquence, Profondité, Gravité de sens, Vieille Acquisition, Multiforme Richesse, Florie Mémoire, Noble Nature, Claire Invention, Précieuse Possession, Déduction louable, Glorieuse Achevissance. Le poëme se termine par ce rondeau :

Soit pris en gré nostre petit ouvrage,
Qui est basty en l'aide et suffrage
De nostre amé, non sans cause George,
Qui, par non fer avoir en propre forge,
De nostre emprunt fait richesse et parage.

Si riens y a qui soit de noble umbrage,
Qui soit de fruit ou de clair fenestrage
Pour décorer royal palais ou porge,
Soit pris en gré nostre petit ouvrage.
Ce qui y est, tout gist soubs l'arbitrage

Des Bourbonnois, que Dieu gart d'encombrage !
Plus voyent yeulx cinq cent que un seul qui forge.
Froument cuidié, tel fois ne vaut point orge ;
Mais, quant l'envoy meut de noble courage,
Soit pris en gré nostre petit ouvrage,

XIV. — *Épistre de Georges Chastellain.*

Recongnoissant ma povre insuffisance,
Mon gros engin, ma nature infertile,

Mon estre obscur, ma bastarde croissance
Produite à dur, sans vert, sans flourissance,
Rude, mal propre et non à riens utile,
Je aujourd'hui suivant nientmoins le stile,
Le ploy tel quel de ma povre nature,
Fay humble envoy des biens de ma closture.

Doubteux main propre avoir en offendicle,
Griefve à autrui, rendant à deux lez playe,
Semons me voy à dangereux article :
C'est que d'ouvrir l'estroit de ma bouticle,
Où povreté le deffrumeur abaye
Et dont enfin, s'il convient que j'en traye
Ce qui y gist, o confuse besongne,
Tout seray plein de honte et de vergongne.

Titre de peur me vient donner rencontre
Et me sursault matère minatoire;
La peur confraint mon orgueil à l'encontre,
Par quoy, en cas de l'effroy que je monstre,
Ne m'est seurté, sinon de non victoire;
Ne quiers pourtant, par outrage notoire,
Perplexe main boutter contre invincible,
Quand mon pugner[1] rend corps non confusible.

J'ay un dur roc à taillier et à fendre,
Mais n'ay chiseau, ne main qui y souffisse.
J'ay propre honneur à touldre et à deffendre,
Qui eschapper ne pourray sans l'offendre.
Par peur trop fade ou par folle entreprise,
Entre hardement et niche couardise,
Pend à un fil cestui mon tel affaire,
Fol du laissier et moins sage du faire.

[1] *Pugner* (du latin : *pugnare*), combattre.

J'ay cas bouttant qui me prie et ennorte,
Et qui criant vient susciter ma plume;
Faveur assez m'y encline et comporte,
Lors quant regart au poix me desconforte
Et me rend main plus pesant que une englume;
J'ay qui fut souffle et qui l'estaint ralume,
Et qui, en cœur non transquile en soy-mesmes,
Nourrit constraint discordances extrêmes.

Je quiers fuyr, je treuve au dos boutance;
Je quiers riens dire, et taire me confute;
Je faing couler temporelle importance,
Par non sentir prière, ne instance.
Lors quant honneur lâche homme me répute,
Je conclus points et romps œuvre conclute,
J'afferme icy, là d'autre avis je nye,
Dont soubs paix quise il sourt guerre infinie.

J'ay soing en cœur, mais non mérancolie,
Beaucoup soussy sans ennuieux encombre;
J'ay coy semblant sans tristeur qui me lye,
Là où fierté, sans vice de folie,
Tient de vertu et d'honneur prend son ombre;
J'ay un seul point qui me fait cent en nombre,
Et dont les mille ailleurs ne font tel conte,
Comme cestui qui seul mille autres monte.

J'ay par dehors l'object d'une splendeur
Qui par dedens me rompt vertu visive;
J'ay qui m'excite à flamme et à ardeur
Dont j'ay conçu me retourne en froideur,
Et en rebout de vigueur sensitive.
Tant seulement puissance intellective.
A lieu droit-cy, mais non vertu sommière
Pour soy offrir à si rayant lumière.

Sans avoir vu, sans acquest de science,
Comme plein d'art me voy pressé d'escripre,
Et sans avoir de riens expérience
User me faut de verbal sapience,
Comme pour tout l'univers circonscripre;
Et qui ne vaux pour gens rudes souffire,
Me faut monstrer ma rurale lecture
Devant uns yeux pleins d'art et de nature.

O Robertet, si ta plume fertile
Eust peut user d'espargne envers la mienne,
Ne fust besoing que ores moy inutile
Quérusse trou de l'esguille subtile,
Pour satisfaire au mérir de la tienne,
Qui en frayeur quasi Achilienne
Devant Hector fuis icellui emprendre,
Quant n'ay de quoy parfurnir, ne comprendre.

Ne besongnoit que ta plume dorée,
Mouillie et tainte en encre rosayque,
Donnast ce coup à la mienne essorée,
Volant en l'air mal duite et mal lorrée,
Et mal au ploy de douceur réthorique;
Par Dieu, seigneur, sauve l'estrif publique,
J'amasse mieux que ton noble dépaindre
Tournast sur autre ou que l'œuvre en fust maindre.

Tu m'as assis en excelse clair tronne,
Tout circui de gloire et de loenge,
Et proclamé devoir porter couronne
Des poëtes que de vert on couronne,
Qui, bon Dieu los, ne suis de servir lenge.
Or, il t'a plu me donner celle frenge
Par un semblant que je bien note et signe:
Mais l'employ faux déturpe le nom digne.

Saint m'as voulu angélisier, ce semble,
Déiffier entre les mortels hommes,
Dont de l'honneur je frémis et en tremble,
Et suis engrant esmervillier ensemble
Dont ce te meut que si haut me renommes,
Je n'ay pas non les précieuses pommes
De l'arbre d'or croissant en mon vergier,
Sinon que fol trop le creuse à légier.

Tu tens, ce semble, en labeur curieuse,
M'avoir tout tien, tout joint à ta nature.
Si tu ce fais de bonté sérieuse,
Tu torfais donc à Rome glorieuse,
Quant tu me mets emprès sa nourriture,
Dont à l'excelse et noble flouriture
N'est digne nul qui sy appère au monde
Ne que un victrin à perle de claire onde.

Ou tu ce fais par forme dérisoire,
Ou par affect de léale racine;
Le dérider ne m'est possible à croire,
Quant trop seroit chose diffamatoire,
Toy, un tel homme avoir telle voisine.
Si donc amour t'a prins en sa saisine
Pour décorer mon chief de margarites,
C'est donc faveur non fondée en mérites.

Non, les hauts mots glorifient un œuvre,
Ne vain loer n'amoindrit main ouvrière;
Mais l'effet vrai, qui en tout art se ceuvre,
Cellui par soy juge assez et desceuvre
Si los lui duist ou fame autre encombrière.
Quant l'art est bon et du mesmes l'arbrière,
L'œuvre et l'ouvrier non en vain s'entre-honneurent :
Quant si l'un fault, les deux s'en descouleurent.

De quel oser, ne de quelle arrogance
Me duiroit-il couler, ne souffrir dire
Qu'entre les hauts et les plus clairs de France
Je fusse estoile ou précieuse brance
De parler noble et d'élégant escripre?
Voir, ce m'est bien matère pour en rire,
Quant je congnois de tel los la value,
Ne quel fin yst d'avance si velue.

Je suis non ange, ains homme et maindre au double,
Corps pur, brutal, moyen entre homme et beste;
Qui de tel heur me contente et me double,
Comme il est duit à personne si trouble,
Qui n'a de quoy pour faire deuil, ne feste,
Mais simplement comme rural agreste
Recongnoit Dieu, et de mal et bien faire
Discerne au poids touchant à son affaire.

Bien je congnois qu'entre autres créatures
L'homme est produit en suprême artifice,
Et qu'en ce point, le ducteur des natures
L'a ennobly sur autres ses factures
Et enrichy de maint haut bénéfice;
Mais non pourtant sy est-il plus propice
A un que à autre en ses dons multiformes,
Quant tous n'est point besoing d'avoir conformes.

Mesmes au ciel, en l'espèce angélique,
Là a vertu par nature distincte :
L'une est suprême en l'ordre séraphique,
L'autre au-dessoubs au tronne archangélique,
Et puis le tiers a semblable à jacinte;
Et toutefoys chascune est si précincte
De contentance et de gloire assouffie,
Que Dieu chascune en son lieu gloriffie.

Pareillement a-il au ciel planettes,
Flambeaux luisans, corps d'obscure influence,
Signes pervers, concurrences secrettes
De quoy en l'aer se forment les comettes,
Brandons de feu par nocturne affluence,
Et néantmoins par moult grant confluence,
Sont emprès eux les estoiles petites,
Qui de leur peu ne font pas moins débites.

L'une sy est pesant, grave et diuturne,
Fixe en son ciel, sans lequel point ne tourne;
L'autre est fulgent comme un soleil nocturne
Et rompt l'aigreur du haut pervers Saturne;
Autre est message au matin qui ajourne.
Chascune en soy se comporte et atourne
Selon son lieu, son propre et son office,
L'une en bonté, l'autre en autre exercice.

Oiseaux en l'air mille mille manières
Vont volitant de différent ymage;
Les uns sont beaux et ont vertus plénières,
Autres trayance à yaues poissonnières,
Autres rattiers et de povre estimage;
Et touteffois chascun de son plumage
Fait joye et feste et se vit esbattant,
Tant un busart comme aloé chantant.

Les mers sy ont leurs monstres parhorribles,
Leurs parfons creux où logeans se conservent.
Donc, comme iceux ont leurs formes terribles,
Autres après ont natures aysibles,
Et au désir d'usage humain s'asservent,
Dont, s'il en est cent mille qui ne servent,
A tant soit peu, fors d'estre créature,
Au moins font gloire au facteur de nature.

Tournant donc l'œil sur les arbres et plantes,
Diversement de nature sorties,
Les unes sont précieuses flairantes,
Produisent fruits de leurs fleurs élégantes ;
Autres emprès sont ronces et horties,
Que nature veut avoir assorties
Avec le bel de tout son haut parage,
Pour décorer tant plus son noble ouvrage.

Que dirons-nous des roches et des mines
Où les trésors précieux se recondent,
Divers métaux, diverses perles fines,
Dont les vertus et donnisons divines
Toutes à fruit congruent et respondent?
S'en eux on voit vertu en quoy habondent,
Ne sont pourtant en un degré et pris,
Car Dieu ainsi pour décent l'a compris.

Si donc George, en temporel voyage
Et à l'exemple aux choses susescriptes,
Vit, passe et dure, et mène à bout son eage
Sans haut convoit, sans arrogant béage,
Posé qu'a peu de vertus et mérites,
Ne me faut-il mes richesses petites
Porter, souffrir et m'en tenir content?
Par Dieu ouy, et sain est qui l'entent.

Je suis Titan, ne Vénus, ne Mercure,
Ne parement en espère[1], n'en tronne;
Ne suis aussi prophète, ne augure,
Sensé, ne clair, sinon à l'aventure,
Soubs humble habit et soubs simple couronne,
Lequel fortune empaint et esporronne

[1] *Espère,* sphère.

Souvent du pic pour meilleur me produire,
Quoyque à grant dur s'y treuve le réduire.

Ne suis paon o sa plume dorée,
Ne rossignol, ne merle en harmonie,
Ne suis en mer seraine esvigorée,
D'humain semblant portraicte et figurée,
Qui cœurs endort et perd par symphonie;
Je suis un tout de la maindre maisnie
Du ciel, de l'air, de la mer, de la terre,
Gros comme un plonc et fraile comme un verre.

Je suis rosier, ne plante précieuse,
Flouri rainsseau de vigne, ne d'olive;
Ne suy saphir de beauté spécieuse,
Ne en l'aspect perle délicieuse,
Ruby ardant, ne balay d'eaue vive;
Mais suis cellui qui à tous eux déprive
Beauté, vertu conjoint emprès leur forme;
Mais moy par eux je m'amende et réforme.

Quel donc puis-je estre ou quelle me duit fame
En genre humain, qui tant suis peu de chose,
Qui tant suy gros, rude et obscur en l'âme
Que à peine est-il qui si povre se clame,
Ne où tant vraye ignorance repose?
Certes, quant tout je regarde et propose
Et pense à l'arbre, au fruit et à sa fueille,
Sobre est le los que j'y attends et cueille.

Qui donc suis tel, et me fais un Virgile,
Un Cicéro, un samblable à Homère,
Un Démosthène, un Thérence à haut stile,
Comme tu feins estre vray éwangile,
Que les haulx dieux me soient père et mère.
Ne m'est, hélas! la chose donc amère

D'oyr tels mots dont les abstans sourient,
Et les plus hauts de la terre murient?

O refulgent noble clarté françoise,
Tronne influant gloire au monde et science,
Icy offre prompte oreille courtoise,
Par qui reçu en parler qui me loise,
Je gaigne ascout et bénigne audience,
Non par convoit d'aucune confluence
Des biens mondains, que j'y attende ou voye,
Mais par honneur qui devers vous m'envoye.

Ne vous soit dur o le trésor du monde
Sainte quasi croisson parisienne[1],
Si bouche amant et excelse en faconde
Va desrivant sa richesse parfonde,
Pour ennoblir l'indigne et povre mienne,
Qui recognoy que la vostre anchienne
Qui les cieux perce et peut l'enfer déclore,
Non digne suis que mommant je l'aore.

Ne vous soit grief, ô haute seignourie
Docte en Paris au giron d'éloquence,
Si ceste amour en parole flourie,
Moy honnourant, vos hauteurs injurie,
Qui n'y puis mettre obstacle, ne deffense.
Au fort, s'il chiet amende en telle offense.
Puisqu'amour est la cause de la playe,
Moy, pour l'amant, j'en veux porter la paye.

O Robertet, chier frère, noble gorge,
Mélodieux organe en voix espandre,
A quoy as trait hors de ta riche forge
L'amoureux feu qui confond ton George,

[1] Cf. plus haut p. 8.

Et dont il chiet en honte et en escandre,
Et de quel coup, quant seroit Alexandre,
Se pourroit mal réparer au décent
Le dur qu'autrui en ton tel loer sent?

Ou ton amour est trop ample et trop large,
Et n'est à point ton affection droite,
Où tu flotter sueffres au vent ta barge,
Sans avoir l'œil à ancre, ne à targe,
Comme il affiert à équité estroite,
Quant tu, sans poids de ce que cœur convoite,
Sueffres faveur non digeste à toy croistre
Pour loer homme et aimer sans congnoistre.

Tu enfreins loy et ployes la statère;
Tu propre sens excèdes et mesure
De jeter cœur en subgette matère,
Sans y sçavoir ne vertu, ne mistère,
Par quoy haut œil y doit ruer pessure.
Je ne dy pas que j'en sente blessure,
Ains il te meut de noble et franc courage;
Mais ton franc cœur me contourne en outrage.

Le neud estroit de l'amitié humaine
Ne gist, bien sçais, en parole venteuse;
Ains gist en cœur de haut noble demaine,
Comme jadis pour la clarté romaine
Tulle en escript par forme déliteuse :
Où clarté a, n'est jamais diseteuse
De vain loer, ne d'estre fort clamée,
Mais sans flatter lui souffit d'estre amée[1].

Peu m'est ton los, mais ton cœur m'est grant chose,
De qui les mots d'affection procèdent;

[1] Chastellain s'appuie ici sur le traité de Cicéron : *de Amicitia*.

Ne m'est pourtant escout à vaine glose,
Sinon au point où la vertu gist close,
Par qui deux cœurs à s'entr'aimer concèdent.
Donc, comme en toy les mérites précèdent
Par ta bonté envers moy descouverte,
C'est bien raison que j'en paye desserte.

Tu es et vaux, tu as estor moult rice,
Et moy je n'ay et ne suys chose nulle ;
Tu as nature amiable nourrice,
Fortune à choix, faveur d'amour propice,
Vie à plaisir, en honneur, sans recule,
Et as succié de Thérence et de Tule
Tant de doux lait et de si noble boire
Que tu en dois à Dieu grant los et gloire.

J'ay ce que j'ay, j'ay chose moult petite ;
Mais quel qu'en soit le possès, ne le mestre,
Sans estre ingrat, j'en doy gloire et débite ;
Et, povre ou riche, au moins je m'y délite
Et prens en gré ce que autre ne peut estre ;
Tel qu'il a plu à Dieu me faire nestre,
Tel me souffis, et qui veut, tel m'accepte ;
Mais vendre il siet au poids de la recepte.

Si moy de moy je fay petite estime,
Je fay mon los et en ensieus droiture ;
Car n'y a pas du bien la part septime
Que tu y crois, non certes, la centime ;
Los touteffois en soit à ta nature,
Qui bienveullant envers tel créature,
Respand faveur d'immortel souvenir
Et dont j'espoire haute yssue advenir.

D'art m'est sobresse et de science acquise,
Et n'ay trésor d'escole, ne chevance,

Dont, si richesse estoit en moy requise,
Fust quelque peu précieuse ou exquise.
Si riens y a, nature le m'avance :
La preuve en gist en claire appercevance
Par le dehors dont mon engin se pare,
Lors qu'art lui fault et de moy se sépare.

Seul un point a qui m'est riche et féconde
Et qui haut heur me donne et valitude,
C'est qu'en mes mains j'ay le miroir du monde [1],
Duquel ce peu que j'ay d'art et faconde,
Ce tout je puise en sa béatitude ;
Car tant y a de gloire à plénitude,
D'honneur, d'exemple et de haute légende,
Que, veulle ou non, il faut que j'en amende.

J'ay, oultre ce, naturelle ferveur
Vers les sachans que sciences nourrissent;
J'ay en parler rhétorical saveur ;
Mais, oultre mode, ay-je amour et faveur
Vers eux, en qui mœurs et vertus flourissent ;
Car quant beautés et richesses périssent,
En vertu seule ay choisi ma custode :
Donc, si j'ay bien, sy n'est-ce d'autre mode.

J'ay cœur tout humble et aux bons serviable,
Corps à l'emploi d'amour rétributive;
J'ay léauté constant et permanable
Vers mon amy pour mort non séparable,
Si cas s'y offre ou cause préceptive ;
Mais je n'ay pas puissance exécutive
De sorte au cœur, ne propre à mon entente,
Par quoy l'espoir y est de povre attente.

Seigneur, chier frère, amy, docteur et maistre,
Haut précepteur soubs qui mes genoux ployent,

[1] Le duc Philippe le Bon.

Excuse icy ma rudesse champestre,
Qui ne suy clair, ne docte, ne de grant estre;
Mais ay des mots beaucoup qui se reployent;
Mais si les miens à tes dits ressembloyent
Et qu'en moy eust tel heur avec coustume,
Je t'eusse escript peut-estre d'autre plume.

J'ay œil qui oncq vit ta claire personne,
Mais j'ay un cœur qui te dépaint en marbre;
J'ay bouche ouvrant qui ta gloire foisonne,
Qui l'air remplit, qui les Alpes estonne
Des fleurs et fruits de ton précieux arbre.
Fuis où tu veux, en Pouille ou en Calabre :
J'auray par temps accès vers ta faiture,
Mais n'y quiers point guide autre que nature.

Nature, amour et cœur sont d'une ligue;
Tant que l'un est, l'autre va en sequelle.
Je suy vers toy non franc, mais tout prodigue,
Car cœur, amour, nature, sans fatigue,
Je tout t'envoye en prestance éternelle.
Soit prise en gré l'affection ysnelle
D'un gros George à un clair Robertet
Qui noble en art et un grand Robert est [1].

[1] Cette épitre de Chastellain se termine par les textes latins qui suivent :

SECUNDUM SOCRATEM.

Principium amicitiæ est bene loqui; sed sic licet amare incipere tanquam non liceat desinere. Ama ad modum igitur et lauda ad parum, quia plus est actione venerabilem esse quam titulo.

SENECA.

Ingratus qui beneficium accepisse se negat quod accipit. Ingratus qui dissimulat; ingratus qui non reddit; ingratissimus omnium qui oblitus est.

CICERO.

Odiosum sane genus hominum est. Officia exprobantur, quæ meminisse debet is in quem collata sunt, non commemorare qui contulit.

XV. — *Renvoy fait par maistre Jehan Robertet à monseigneur de Montferrant, après qu'il a vu les choses dessusdites à luy tramises par ledit messire George.*

Robertet exprime avec enthousiasme son admiration pour les beaux vers de Chastellain.

Frappé en l'œil d'une clarté terrible,
Attaint au cœur d'éloquence incrédible
A humain sens difficile à produire,
Tout offusquié de lumière incendible
Outre perçant de ray presqu'impossible
Sur obscur corps qui jamais ne peut luire,
Ravi, abstrait me trouve en mon déduire,
En extase corps gisant à la terre,
Foible esperit perplex à voye enquerre
Pour trouver lieu et oportune yssue
Du pas estroit où je suis mis en serre,
Pris à la rets qu'amour vraye a tissue.

Où est l'œil capable de tel objet visible, l'oreille pour ouyr le haut son argentin et tintinabule d'or? Les sens et puissances organiques d'un pur corps terrestre, où sont-ils à ton advis disposés à réciproque œuvre à celle surpassant, que, puis huit jours en ça, tu, ô cler esperit, Montferrant, corps d'homme heureux, amy des dieux immortels et chéri des hommes, haut pis Ulixien, plein de melliflue faconde et courtoisie, ostil et organe des muses, m'as envoyée. Qu'est-ce à ton jugier de cest œuvre? N'est-ce pas le trésor dont l'université du monde, mieux estorée de hauts engins, se pourroit facilement assouvir? N'est-ce resplendeur équale au curre[1] Phœbus? N'est-ce son mélodieux en toutes oreilles plus que l'harmonieuse lyre d'Orphéus, ouvrant les parfons enserrés cœurs, la tube d'Amphion retentissant? N'est-ce point une ferveur eschauffant à désir de savoir, et l'aguillon incitatif de mieux valoir? N'est-ce encores l'eaue et doux ruissel sourdant des inexpuisables fontaines d'éloquence? N'est-ce la Mercuriale fleute qui endormyt Argus, et n'est-ce l'existence scientifique qui souffiroit pour unes Athènes refaire? N'est-ce un presques divin spectacle entre les hommes

[1] *Curre* (du latin : currus), char.

de sa vocation que ton George, ô Montferrant? Sy est voir et plus assouvy corps et entendement d'homme que langue ne peut exprimer. Doncques à présent que me loist-il, qui suis aveugle de sa clarté, tellement que ne puis traire mon regart contre la lumière de ses clarescentes œuvres et rescriptions? car pensant seulement à mon fol hardement dont l'ay provoqué par ma légère témérité dont tu fus cause primitive et l'ennorteur qui m'as à ce contraint, telle honte m'esprend, telle confusion me charge et tombe sur la face, que je n'ose lever l'œil en l'aspect de ceux qui me congnoissent : et n'oseray jamais appliquer main après si noble plume, après si haut historien, après tel précepteur de totale escripture. Ce ne suis-je moi, ô Montferrant, à qui l'envoy des Douze Dames appartiengne, qui ne vis oncques de leur affaire que par loingtive récitation mal comprise. Mais ton George, c'est le bras dextre exécuteur de leur traditive, leur consistorial secrétaire, cil qui en œuvre met les gemmes de leur précieuse mine; c'est l'inquisiteur et lustrateur de leurs infinies abismes et parfons secrets, qui est de leur conclave et estroit conseil, à qui elles sont non pas sœurs, ne nourrices seulement, mais vrayes espouses et à lui inséparablement conjointes par acquisition loable, duisant à sa prédisposée nature. Et à toy, ô Montferrant, est immortelle gloire due, qui soyes digne d'avoir recombé sur le haut Parnassus moullié de la liqueur de la très-claire fontaine Pégaséique, dont George, en son bers, fut par les Héliconides enyvré; et depuis, par le conférer, tu en as esté embu pour magniffier ta nature et amplier ton los; car bien duit à bras chevalereux et corage héroïque, bouche éloquente et sens historial. Or reviens à parler de mon povre estat. Tu m'a mis de perplexité doubteuse en impossible affaire; tu m'as mis sur l'espaule poids surmontant ma force et ma vigueur.... De ce bon voloir me sens-je obligé à toy, et te remercie aussi de la peine que tu longuement as prise au fait de ton riche envoy, et si je ne suffis à rendre pour icelui grâces condignes à ton George, simulacre que je, après les immortelles essences, plus honneure, qui est l'astre irradiant dont les ignées pointes aguillonnent ma foible nature, et est celui qui n'a pas eu regart à mon mal faire, mais comme soleil luisant également tant sur vile que sur noble matère, ains sur mon obscur nom a jeté son ardent flambeau, et m'a oultre et sans mérites exaulcié, comme si j'estoye un grant suppos de science, faut-il neantmoins qu'il prengne en gré mon peu comme j'estime son grant. Or est ainsi que George, par dictiers résonnans, me loue, prise et magnifie oultre desserte. Là est-il hors de la balance de jugement; là se transporte George, où il croit plus à tes recors qu'à mon dur et indigent escripre. Lui, il est mon empereur et précepteur;

de lui dois-je endurer sans réplique. Si autrement le faisoye, ce seroit récalcitrer et doublement me poindre. Je ploye soubs lui; j'acquiesce à son mander; je jamais n'oseroye plus entreprendre à lui mettre ma povreté au devant, qui ne suis digne d'approchier les murs cristallins du haut palais de tes Douze Dames, au milieu duquel en tronne siet George, plein de titres. Là lui sont les secrets magnifestés; là est sa demeure; là est monté en pinacle pour voir choses à son estat scibiles; là a-il prises sa nourriture d'enfance au giron de dame; là luy aramotisa Calliope sa bouche qui depuis a tant espars de ses rices odeurs que la terre en est souef flairant. En ce lieu par destinée lui fut ordonné d'escripre et d'avoir, pour ce faire, le miroir du monde en son regart, où il peut voir vraye représentation des plus hautes choses du monde, où il peut extendre ses nerfs et puissances dicibles, et plus puisèr de biens qu'en nul autre lieu, n'en a tant soit plein de diverse grâce ou mérite. Et pour abrégier, Montferrant, je ne sauroye que plus dire, tant suis surpris de l'excellence de l'œuvre Géorgienne que m'as envoyée, fors que je l'ay deument présentée au très-noble et excelse duc, mon maistre, qui de George et de toi a dit paroles louables, recevant en gré et louant hautement l'œuvre. Au surplus j'aime George, non de nouvel, et le chéris plus qu'oncques. Voire je l'admire et le voy en mon esperit incessamment. Et si je ne puis satisfaire à son escript, obstant ma rudesse et ygnorance, si luy plaist-il, me donnera excuse et se fondera sur mon vouloir indéficible, considérant la povreté que j'ay des biens et richesses dont il afflue. D'amour ne me sçauroit-il surmonter.

XVI. — *Lettre de Robertet à monseigneur de la Rière.*

Dans cette lettre, Robertet témoigne au seigneur de la Rière sa vive gratitude de ce qu'il lui doit l'honneur d'avoir reçu une épître de Georges Chastellain :

Monseigneur de la Rière, je me recommande à vous plus de fois qu'il n'a de cataractes au ciel, vous remerciant encore de la peine que avez prise envers George, cette grosse cloche si haut sonnant, pour me faire avoir si largement du doux fruit de son très-plentureux et fertile verger, dont les moindres feuilles sont d'or et les fruits passans la beauté et saveur des pommes hesperides. En somme, George est homme ; mais quel ? Certes sa renommée n'est mie si grande encores

que son mérite requiert. Nul ne l'approuche, il surmonte soy-mesme de vraye et immortelle gloire. Son œuvre a esté présentée par dom Martin Henriquès de Castille[1], il a huit jours, à Monseigneur le duc nostre maistre, en un banquet qui se faisoit ce jour, prise en gré de lui, louée de tous et de moy après recueillie en tel honneur et vénérence qu'il appertient à si haut et riche envoy. J'en escrips à monseigneur de Montferrant une petite épistre testificative de la réception d'icelui; quant au surplus, que je sçusse plus avant passer, ne me aventurer envers George, là fault mon sens. Je demeure scabelle sous son pié, vous priant que me recommandez très-humblement à lui et au dit seigneur de Montferrant.

XVII. *Lettres de renvoy final de George Chastellain à Robertet.*

Faingnant ignorer désormais que un Robertet, Bourbonnois, soit homme scient, et que sa vie soit illustrée de multiformes donnisons de lassus, dont hommes et divins esperis l'accueillent en grâce, et l'adeptent à leur amour ciel et terre, une tant seulement chose m'est en lui de regart et me accline envers lui : c'est que la fame de lui le grandist, plus encores par gens de bien amer, que vertus et propres sciences ne le décorent par clarté de leur richesse; dont, comme de l'un et de l'autre, m'ayt esté fait record, et que ses œuvres me ont apporté avec eux équité de digne fame, moy non veullant plus entendre à loenges, ne à vanité de wides paroles de main sur main renforcées, prétens à en rompre la manière, et là, où la porte a esté ouverte longuement par où dame Vanité a fait pas et repas, je me assaye à y mettre la barre pour l'obstacle de

[1] Martin Henriquez de Castille, chambellan de Charles VII, mort vers 1464. Sa femme, Jeanne de Montberon, épousa en secondes noces Louis Chabot, seigneur de Jarnac.

tel usage. Déa, amer loist bien et chérir, et en est la condition louable, quant bien est fondée; mais parceque louenges esvergondent mesme les loués, et que adulation s'y semble entreférir en couvert, souvent amer grossement et à moins dire est plus fructueux à cœur d'amy que à plus semblant en faire. N'est à doubter certes que qui bon est, ne soit digne de los, et que qui de los est digne, ne soit digne aussi de noble amour. Ce ont les bontés de leur nature, que l'une s'attire à l'autre, et que leurs natures nourries en séparés terroirs s'entrejoignent en une dilection par entresentement de similitude. Ce mesmes font vertus; ce mesmes, sciences et nobles mœurs, qui, toutes semblables à semblables, par incitation naturelle, fichent cœur, yeux et intériore vivité, en l'un l'autre non divisibles, et par quel secret, quant desjoindre se voudroyent, dont n'ont garde, certes ne pourroyent. Que doncques vous, les hommes pluiseurs, qui amusés vous estes en aucuns escripts entre Robertet et un George, et dont l'ardeur de vouloir bien peut-estre l'un à l'autre a fait passer le familier stille à vraye amitié propice, cuident vos cœurs amour estre consolidée entre eux, ne plus vive, par leur entrelouer venteux, quand, si la matère n'y estoit, qui est digne d'amour, n'y eust oncques plume mise en œuvre pour quisition d'accointance? Sachent hommes, sache Robertet et tout autre, qu'en George n'a siège nul où louenges lui soyent acceptables, ne où vain escripre puist apployer l'oreille à son ascout; mais du mesmes que nature a ouvré en lui, soit quel qu'il peut estre, de ce il se paroffre estre large; mais où rarité a des biens, là est libéralité de povre estime et peu sert. Robertet m'a surfondu de sa nuée, et dont les perles, qui en celle se congréent comme grésil, me font resplendir mes vestements; mais qu'en est

mieux au corps obscur dessoubs autrement, lorsque ma robe deçoit les voyans, et moy, si je me glorifie en autrui abus, je me dégoise mesme en propre follie? Sy ai décrété en moy et délibéré pièça, non certes de donner occasion à Robertet d'user mais ainsy envers moy, mais de lui faire fermer les bondes de son estang, dont les saphirs qui en vollent sur moy, me polluent, quant l'existence n'y est pas digne de les capter, mais bien de les congnoistre mal contournés. Doncques, qui est-il, qui m'advancera cest heur, qui moyen entre deux corps, non entre-unis, tendans chascun à un commun complaire, à honnourer son compagnon et chérir, fasse taire deux langues flattices pour cuider s'entrevaincre? Un Montferrant en fut sourgon et l'esmeute, qui fust ores son pouvoir, si le vouloir y est, de le restraindre du fort. Si à lui tient, et qu'il ne s'y employe, à moy ne tenra que je ne m'y assaye par rudement lui en rompre la broche par ceste épistre, par quelle, protestant devant Dieu et hommes, si plus le dit Robertet me quiert par termes accoutumés, et widant famillier stille, comme amy à autre, et ses lettres et ses louenges et ses exquises singulières contrevues, tout je tenray à despect, tout à irritant et suffoccant tranquille courage, tout vil et obscur, insultant mon front. Et, de peur que je ne m'en esmeuve, non vu, je le contourneray en brèse. Comment donc n'y a-il fin en toutes choses? Si j'aime Robertet, pour les biens que je y congnois, ne le quiers louer pourtant selon ce que je le sçay valoir. Son valoir m'est matère de l'amer, par quoy je l'ayme. Je l'ayme aussi comme je veulx estre amé, familièrement, privéement, sans cérimonie, comme deux cœurs entr'amer se doivent par une convénience de bonté entre eux commune, laquelle ne polly langage ne peut amieudrer, ne sachamment traire, priver

de sa vallue, et par tant George qui affecte que là où sont esparses les superfluités de la plume de Robertet, soient divulguées aussi les reboutances que George y contr'envoye par manière de fuite, icelui annonce, par terres et régions, final renoncement à l'amour de Robertet et à tout son faire et escripre, si n'est qu'en usant de mesure en son amer, il mette règle et bride aussi à son langage qui trop en louenge proflue, et alors quant sa faveur sera distilée parmi rayson , sa dilection sera acceptable à George et non jamais effacée.

Vive lui et prospère.

RECOLLECTION DES MERVEILLES

ADVENUES EN NOTRE TEMPS[1].

Qui veult ouyr merveilles
Estranges raconter[2]?
Je sçay les nonpareilles
Qu'homme sçauroit chanter[3],
Et choses advenues[4]
Depuis longtemps en çà[5];
Je les ay retenues
Et sçay comme il en va.

Les unes sont piteuses
Et pour gens esbahir;

[1] Les variantes de ce poëme sont très-nombreuses. J'ai fait usage du ms. de Florence, Bibl. Laurentienne, 120, du ms. de Bruxelles, 7260, du ms. de La Haye, B. 60, des mss. de Tournay, 37 et 105, du ms. de M. le baron Pichon, en comparant les textes imprimés dont les plus récents ont été publiés par MM. Buchon et de Reiffenberg. Je saisis cette occasion de témoigner toute ma gratitude à M. le baron Pichon.

[2] On lit dans plusieurs manuscrits :

Qui veut ouyr nouvelles
Estranges à conter?

[3] *Qu'homme ne sçait chanter.* Texte de M. Buchon. *Que nul ouyst conter.* Ms. de M. Pichon. *Qu'onc homme oy chanter.* Mss. de Tournay et de La Haye.

[4] *Et toutes advenues.* Ms. de Bruxelles. *Plusieurs grands advenues.* Ms. de M. Pichon.

[5] *Depuis l'an trente en çà.* Mss. de La Haye et de M. Pichon.

Les autres sont doubteuses
De meschiefs advenir;
Les tierces sont estranges
Et passent sens humain,
Aucunes en louanges,
Aultres par aultre main.

En France la très-belle,
Fleur de crestienté,
Je vis une pucelle[1]
Sourdre en auctorité[2],
Qui fit lever le siege
D'Orliens en ses mains[3],
Puis le roi par prodiege
Mena sacrer à Reims.

Sainte fut aourée[4]
Pour les œuvres que fit;
Mais puis fut rencontrée
Et prise à bon proufit[5],
A Rouen arse en cendre
Au grand deuil des François[6],
Donnant puis à entendre
Son revivre[7] aultre fois[8].

[1] Jeanne d'Arc.

[2] *De grand autorité*. Ms. de M. Pichon.

[3] *Des Anglois à Orléans*. Ms. de M. Pichon.

[4] *Sainte fut renommée*. Ms. de M. Pichon.

[5] Telle est la leçon du ms. de Bruxelles, du ms. de Florence et des mss. 37 et 105 de Tournay. *Et prise sans proufit*. Ms. de La Haye et texte de M. Buchon. *Et prise par estrif*. Ms. de M. Pichon.

[6] *Au grand dur des François*. Ms. de Tournay, 105, et texte de M. Buchon. *A grand tort des François*. Ms. de La Haye et ms. de Bruxelles.

[7] *Revenir*. Ms. de Tournay.

[8] Ceci se rapporte à Claude, la fausse Pucelle d'Orléans. Elle parut en 1436, se vit soutenue par la duchesse de Luxembourg et le comte Ulric de Wurtemberg, prit part à plusieurs expéditions militaires

J'ai vu un petit moyne
En Rome dominer
Et en très-haut ensoigne
Le pape gouverner :
Dont depuis l'adventure
Fut d'estre escartellé
A honte et à laidure,
Comme traistre appellé[1].

J'ay vu un ypocrite
Par le monde prescher,
Soy disant Carmélite,
Et fol, luy advancer
De dire messe sainte
Sans de prestrise adveu,
Laquelle chose atteinte,
Fut condampné en feu[2].

Depuis vis en Escosse
Le roy Jacques meurdrir[3]
D'espée et de taloche;
Et ce convint souffrir[4]
Et prendre en patience
A sa noble moullier
La royne qui en ce
Mist peine à se venger.

et fut reçue en 1439 avec grand honneur à Orléans. Vallet de Viriville, *Hist. de Charles VII*, tome II, p. 366-369.

[1] *Voyez* Monstrelet, tome V, p. 47.

[2] Thomas Comette ou Couette, breton. *Voyez* Monstrelet, tome IV, p. 302 et tome V, p. 43.

[3] Jacques Ier, qui fut assassiné le 20 février 1437. La reine mit une grande vigueur à poursuivre ses assassins, le duc d'Athol et Robert Graham, et quarante jours après le meurtre, ils avaient péri dans les plus violents supplices (note de M. Buchon).

[4] *Et tout convint souffrir*. Ms. de M. Pichon.

J'ai un duc de Savoie [1]
Vu pape devenir,
Ce qui fut hors de voye
Pour à salut venir.
Sy en vint dure playe
A l'Église de Dieu ;
Mais il en reçut paye
A Ripaille, en son lieu.

J'ai vu en la grant Rome
Meurdrir un cardinal
Par un faulx mauvais homme,
Son barbier desléal,
Gisant en lit paisible,
Quérant sa coyeté,
Dont en tourment horrible
Il fut exécuté [2].

J'ay puis vu sourdre en France,
Par grant dérision [3],
La racine et la branche
De toute abusion,
Chef de l'orgueil du monde
Et de lubricité [4] :
Femme où tel mal [5] abonde,
Rend povre utilité.

Puis ay vu par mistère
Monter un argentier [6],

[1] Amédée VIII, duc de Savoie, pape sous le nom de Félix V.
[2] Angelotto Fusco, cardinal de Saint-Marc, assassiné en 1444 par un de ses valets.
[3] *Sourdre et à déraison.* Ms. de La Haye.
[4] Agnès Sorel. *Voyez* tome IV, p. 365.
[5] *Où tel los.* Ms. de Florence.
[6] Jacques Cœur. *Voyez* ci-dessus, p. 91.

Le plus grand de la terre[1],
Marchand et financier,
Que depuis par fortune
Vis mourir en exil,
Après bonté mainte une
Faite au roi par ichil[2].

J'ay vu par excellence
Jeune homme de vingt ans
Avoir toute science
Et les degrés montans,
Soy vantant sçavoir dire[3]
Ce qu'oncques fut escript
Par seule fois le lire,
Comme un jeune antécrist[4].

[1] *Le plus haut de la terre.* Ms. de M. Pichon.

[2] Telle est la leçon de plusieurs mss.

Après toulte mainte une
Faite au roy, paye ichil.
(Ms. de Florence.)

Après fraude mainte une
Faite au roy par cas vif.
(Texte de M. Buchon.)

Après fraude mainte une
Faite au roy par exil.
(Ms. de Tournay, 105.)

[3] *Et sy sçavoit tout dire.* Ms. de M. Pichon.

[4] En 1446, vint à Paris un jeune homme de vingt ans, maistre ès arts, maistre en médecine, docteur en décret, docteur en théologie. Il disputa au collége de Navarre en présence de trois mille clercs. Il parlait latin, grec, hébreu, chaldéen, arabe, et cent ans n'auraient pas suffi pour apprendre tout ce qu'il savait. En même temps, il était si intrépide et si habile à la guerre qu'il s'élançait à vingt-quatre pas d'un seul saut sur ses adversaires. Il jouait de tous les instruments et peignait et enluminait mieux que personne à Paris. On craignait qu'à l'âge de vingt-huit ans il ne devînt l'Ante-Christ. *Voyez* le *Journal du Bourgeois de Paris.*

Par fortune senestre
Vis à l'œil vifvement[1]
Le haut duc de Glocestre[2]
Mourir piteusement;
En vin plain une cuve
Fallut qu'estranglé fust[3],
Cuidant par celle estuve
Que la mort n'y parust.

Un Gilles de Bretaigne,
Nepveu au roi Charlon,
Vis-je, par mode estraigne,
Estrangler en prison,
Par l'adveu de son frère[4],
Qui, cité devant Dieu,
Mourut de mort amère
En fondant comme sieu[5].

D'Espagne un connestable[6]
Très-hautement[7] régnant,
Grant maistre redoubtable
De Saint-Jacques le grant,
D'or riche oultre mesure,
Celuy vis-je mourir

[1] *Depuis vis-je ensement.* Ms. de Florence et ms. de M. Pichon.

[2] *Le grant duc de Glocestre.* Texte de M. Buchon.

[3] Humphroi, duc de Glocester. *Voyez* plus haut. p. 87. On raconta depuis la même chose de la fin du duc de Clarence.

[4] Gilles de Bretagne fut étranglé par l'ordre de son frère, le duc François, le 24 avril 1450. Son frère mourut le 17 juillet suivant, après avoir été ajourné, dit-on, par sa victime. *Voyez* tome II, p. 159, et tome VII, p. 87.

[5] *Tout soubdain comme sieu.* Ms. de Tournay, 105, et texte de M. Buchon. *Comme sieu,* comme du suif.

[6] Don Alvarez de Luna, connétable de Castille, décapité en 1453. *Voyez* plus haut, p. 89.

[7] Var : *hautainement.* Texte de M. Buchon.

De mort confuse et dure ;
Ce fit son démérir.

Le trésor de Venise,
Où si grant apport a,
Vis-je embler par l'emprise [1]
D'un Grec qui l'emporta ;
De quoy un sien compère
Fit l'accusation,
Dont domaige grant ère
De pendre un tel larron [2].

Depuis en un province
Trouvay un accuseur,
Qui me disoit qu'un prince
Couchoit avec sa sœur [3],
Soubs une fausse bulle,
Cuidant dispense avoir,
Dont honneur le reculle,
Et non qu'à bon debvoir.

J'ay vu Milan conquerre
Par un povre routier [4]
Et plus los y acquerre
Qu'un roy vrai héritier ;
Sy luy en est bien due
La gloire de l'arroy,
Car sa vertu congnue
Vaut couronne de roy.

[1] Var : *par maistrise*. Ms. de Tournay, 37.
[2] M. Buchon donne cette variante :

Depuis un sien compère
Fist l'accusation.

[3] Le comte d'Armagnac. *Voy.* Mathieu d'Escouchy, éd. de M. de Beaucourt, II, p. 290.
[4] François Sforze. *Voyez* tome II, p. 155.

J'ay vu de trois centaines
Vieille possession,
Expulser d'Aquitaine
L'angloise nation,
Et Bordeaux et Bayonne
Prises du roy françois :
Louange à la couronne
Qui fit si haults exploits [1] !

J'ay vu la Normandie
Et la noble Rouen,
Submise à la mestrie
Du roy et de son ban,
Monstrant là ses bannières
Sur ses vieux ennemis,
Lesquels par armes fières
A vaincus et remis.

J'ai vu un hault emprendre
Pour advenir grand maux,
De tuer et de prendre
Trèstous [2] les cardinaux,
Et du pape ainsi faire,
Si Dieu n'y eust pourvu ;
Estienne de Porcaire [3]
A Rome en fut pendu.

J'ay vu Gand invaincue
Subjuguée à mes yeux,
D'un prince soubs la nue
Le plus victorieux [4],

[1] *Qui fit ces grands exploits!* Ms. de M. Pichon.
[2] *Beaucoup de.* Ms. de Tournay, 105, et texte de M. Buchon.
[3] Étienne Porcari. *Voyez* ci-dessus, p. 95.
[4] Guerre des Gantois contre le duc de Bourgogne en 1453.

D'espée et de mortoire[1]
Vaincre ses habitans;
Dont cas de telle gloire
Ne fut, passé mil ans.

J'ai vu, estrange[2] chose,
Chevalier sous trente ans[3]
Combattre, en lice close,
Vingt et deux nobles gens,
Par tant de foys diverses,
Comme il y a de noms,
Sans foulle et sans traverses :
Ce qu'oncques ne fit homs[4].

La cité Constantine
Depuis vis envahir
De la gent sarrazine,
Qui la vinrent saisir[5],
Et la teste couppèrent
Au vieillart empereur,
Sans ce qu'ailleurs monstrèrent
Maint aultre grant horreur.

J'ai vu une Lucrèce
En Rome destiner[6]
De Naples, non de Grèce,
Pour le pape honnorer,
Aller au devant d'elle
Cardinaux et prélats;

[1] *Mortoire* (lat. *mortagium*), mortalité, destruction.
[2] *Extrême*. Ms. de Tournay, 105, et texte de M. Buchon.
[3] Jacques de Lalaing n'avait pas trente ans lors de la joute de la Fontaine des Pleurs. *Voyez* Olivier de la Marche, I, 21.
[4] *Ce qu'ains ne fist nuls homs*. Ms. de Tournay, 37.
[5] Prise de Constantinople par Mahomet II, en 1453. Constantin Paléologue y fut tué. *Voyez* ci-dessus, p. 92.
[6] *Destiner*, se rendre, être envoyée.

Et sy n'estoit qu'ancelle
Du roy pour son soulas[1].

J'ay vu roy de Hongrie[2]
Faire préparement
De haulte druërie
Très-glorieusement,
Qui attendoit la chère
De nuptial amour ;
Trouvé fut mort en bière[3],
Ne sçait-on par quel tour.

Luy mort, prit la couronne
Un pauvre compagnon[4],
Vertueuse personne
Et de très-grant renom[5];
Ainsi royal racine
Prit là son dernier plong,
Et la basse origine
Monta en royal tronc[6].

[1] Lucrèce d'Alagna, qui exerça un grand empire sur l'esprit d'Alphonse Ier, roi de Naples. Pie II rend hommage à sa vertu qu'il juge supérieure à celle de l'antique Lucrèce.
[2] Lancelot, roi de Hongrie. *Voyez* tome III, p. 368 et tome VII, p. 94.
[3] *Fut trouvé mis en bière.* Ms. de La Haye et texte de M. Buchon.
[4] *Le fils d'un compagnon.* Texte de M. Buchon.
[5] Mathieu Corvin, fils de Jean Huniade.
[6] Le ms. de M. Pichon offre ici une strophe de plus :

J'ai vu un fils de roy
Engager à villains ;
Puis par son noble arroy
Estre leur souverain ;
Après ce les remestre
Soubs Charles roy de France,
Mais eux puis se sousmettre
A très-noble ordonnance.

J'ay vu l'aisné de France[1],
Fuitif de son sourgeon[2],
Venir prendre umbroyance[3]
Soubs le duc Bourguignon,
Et là mie[4] en couronne
Non guères bien venu :
Dieu congnoist en son throsne
S'il l'a bien recongnu[5].

J'ay vu peuple confondre[6]
Et royaume trembler,
Chasteaux et villes fondre
Et cités abismer,
Cravanter les églises
Fendans toutes parmy,
Ès Naploises pourprises :
Là fut ce grand : ay my !

J'ai vu descendre en France
Englès encontre Englès,
Par contraire et puissance,
Pour contendre au possès.
Pour Calais et pour Guines
Se fit tout cest esmeu ;

[1] Louis XI, alors dauphin.
[2] *Fuytif de son royon.* Ms. de Tournay, 37.
[3] *Venir prendre aombrance.* Ms. de M. Pichon.
[4] *Et le mettre.* Mss. de Tournay, 37 et 105, et texte de M. Buchon.

Et le mettre en couronne
Naguère bien venu.
(Texte de M. de Reiffenberg.)

[5] Dont Dieu seet en son thronne
Quel bien en est venu.
(Mss. de Florence et de M. Pichon.)

[6] Ce tremblement de terre eut lieu au mois de novembre 1456. *Voyez* Jacques Duclercq, III, 24.

Ce sont estranges signes,
Qui bien entendre y veut[1].

Passant par Angleterre,
Je vis en grand tourment
Les chefs[2] d'icelle terre
S'entretuer forment
Avec un tel déluge
Que cœur esbahissoit[3]
Qu'à peine y eut refuge
Où mort n'apparoissoit[4].

Un nouveau roi créèrent[5],
Par despiteux vouloir,
Et le vieil déboutèrent[6]
Et son légitime hoir
Qui fuitif alla prendre
D'Escosse le garant[7],
De tous siècles le mendre
Et le plus tolérant[8].

J'ai vu en grant fortune
Un duc des fleurs de lys[9]

[1] *Le cas bien entendu.* Texte de M. Buchon.
[2] *Les gens.* Ms. de Tournay, 37. *Les seigneurs.* Ms. de Tournay, 105, et texte de M. Buchon.
[3] *Que maint s'esbaïssoit.* Ms. de M. Pichon. *Qui moult m'esbahissoit.* Ms. de Tournay, 37.
[4] Chastellain fut, à ce qu'il nous apprend, le témoin oculaire des guerres des deux Roses.
[5] Édouard IV.
[6] Henri VI.
[7] Le prince de Galles se réfugia en Écosse. *Voyez* tome IV, p. 278.
[8] *Tolérant,* celui qui souffre le plus. On lit dans le ms. de M. Pichon : *le plus doléant.*
[9] Le duc d'Alençon. *Voyez* tome III, p. 476.

Tenir en prison brune
A très-povres délits,
Privé de seigneurie
Et de royal honneur,
Dont la gloire périe
Reste en sa prime fleur.

De Chypre la couronne
Ay-je vu emprunter
Du chef de Babilone,
Pour le roi en jeter [1];
Bastard est et d'église,
Celui qui la maintient,
Et n'acompte à reprise
Ni à mal qui en vient [2].

La royne vis descendre
Dedans le marin cours
Par un ardant contendre
Vers France pour secours;
Qui depuis fut pillée
Et mise au sacqueman
Par pillars de gallée
Du port Vénitian [3].

J'ay vu de deux royalmes
Deux roys contemporains
Confesser en leurs âmes
Hauts mots et souverains

[1] *Voyez* tome II, p. 156 et tome IV, p. 193.
[2] *Ne à nul mal qui en vient.* Ms. de Tournay, 37.

Et ne compte, ne prise
Le grand mal qui en vient.
(Ms. de M. Pichon.)

[3] *Voyez* tome IV, p. 194.

De tenir leur couronne
Et leur pourpre[1] vestu
D'une seule personne,
Le grand duc de vertu[2].

J'ay un roi de Cécille[3]
Vu devenir berger,
Et sa femme[4] gentille,
De ce mesme mestier,
Portant la pannetière,
La houlette et chappeau,
Logeans sur la bruyère
Auprès de leur trouppeau.

J'ai vu de Géorgie
Et du haut Orient,
De Perse et d'Arménie,
Diverse estrange gent,
Mesme d'un infidelle,
Transmettre au roy Charlon,
Pour luy donner querelle
Contre le Turc félon.

Le haut duc de Bourgoigne
Fort bien[5] les recoeillit,
Dont l'œuvre assez tesmoigne
Quel honneur il leur fit;
L'honneur fut si profonde
Et de si hautain fait,

[1] *Pourpris*. Ms. de Tournay, 105.
[2] *Le haut duc de vertu*. Ms. de La Haye.
[3] Le roi René.
[4] *Et la royne*. Ms. de Tournay, 37.
[5] *Chez luy*. Ms. de Tournay, 37.

Que jusqu'au bout du monde
La mémoire s'en fait[1].

J'ay vu deux, trois commettes
Manifester au ciel,
Et d'estranges planettes
Plus amères que fiel,
Dont les fins non congnues
Sont d'esbahissement;
Mais de leurs advenues
N'est nul vray jugement[2].

J'ay vu, chose inhumaine
Et cruelle en la foy!
Tuer à force pleine
Gens d'église à desroy;
La cité de Mayence
En est tournée en feu
Et à si grefve oultrance
Qu'one pité tel ne fut[3].

O haut duc plein de gloire,
Et vous son noble fils,
Ceste brefve mémoire
De tant de divers dits

[1] *Voyez* Jacques Duclercq, IV, 27.
[2] On lit dans le ms. de M. Pichon :

Puis ay vu deux comettes
Manifestes ès cieux,
Et d'estranges planettes
Plus annoier que feux,
Dont les fins incognues
Sont d'esbaïssement;
Mais des non advenues
N'est nul vray jugement.

[3] La ville de Mayence, assiégée par l'archevêque Adolphe de Nassau, fut la proie d'un terrible incendie au mois d'octobre 1462.

Ay fait en vos louanges
D'un cœur non vermoulut :
Il plaise au roi des anges
Qu'il vous tourne à salut[1] !

[1] Il paraît toutefois qne Chastellain résolut quelques années plus tard de poursuivre lui-même son œuvre jusqu'à l'année 1466. Dans le texte du ms. de Florence, le vers de la première strophe :

Depuis longtemps en çà,

est remplacé par ce vers :

Depuis cinquante ans en çà,

et au lieu de la dernière strophe, on trouve les huit strophes suivantes :

J'ai vu basse personne
De povre extraction
Monter en si haut thronne
Que le mont de Syon,
Puis par œuvre confuse
Faire si ordre fin
Que la terre refuse
D'en porter le noirin[1].

Depuis sans menterie
Le monde vis croiser
Pour aller en Turquie
La foy contrevenger ;
Mais ne sçay que ce fu :
Chascun s'en retourna,
Quant il ot despendu
Tout ce qu'il y porta.

Puis vis le roy franchois,
Ne sçay pour quel raison,
Oster de son francq chois
Sa droite pension
Aux princes de son sang,
Tendant les eslonger :
Si ce fut sçavoir francq,
On en peut tesmoigner.

[1] On lit dans le Ms. de Tournay, 37, *morin* (lat. *morina*), dépouille, chair contagieuse.

Puis sçus qu'il eut d'un duc,
Par moyen d'autres gens,
Grant finance et grant pluc,
Comme infinis argens,
Dont ses lieux engagiés
Luy furent tous rendus,
En luy quittant deniers
Oultre cent mille escus.

J'ay puis vu l'image
De duc apparente
Par mésus et oultrage
Falloir estre absente,
Pour conspiration
Faite contre le fils
Du haut duc bourguignon :
Chascun en est tout fis.

Puis vis un josne prince
De réale puissance
Entrer ens en province
Du royame de France,
Là combattre le roy,
Chief du jour demorer :
Sy l'en dis, quant à moy,
Digne de couronner.

Puis vis peuples liégeois
Pour un jour indignant
Bourgongne et Charrolois,
Et mesmement Dinant
Laquelle en fu punie
Très-rigoreusement,
Prise et arse et pillie
En cinq jours seulement.

J'ay vu mainte autre chose
De moult grand extimer,
Que cy point je n'expose,
Ne ne veul résumer :
Par temps il vendra l'eure
Qu'ailleurs auront leur lieu,
Dont de ce qui demeure
Je le remets en Dieu[1].

[1] *Je remets tout à Dieu* (Ms. de M. Pichon).

Dans l'édition de M. Buchon, la chronique rimée se termine par la strophe suivante :

J'ai vu dure vieillesse
Qui me vient tourmenter ;
Sy faut que je délaisse
L'escripre et le dicter
En rime telle quelle,
Puisque je vais mourant :
Molinet, mon sequelle,
Fera le demourant.

La continuation par Molinet commence ainsi :

J'ai vu un petit comte,
Seigneur de Charolois,
Qui bailla bien son compte
A Loys de Valois,
Au Mont-Héry en France.

Il y en a dans le ms. de M. le baron Pichon une autre évidemment écrite en France, dont voici les premiers vers :

En l'an soixante et un
Advint un piteux cas,
Au chastel de Mehun
De la mort et trespas
De Charles, le bon roy,
Auquel Dieu soit propice !

Le ms. de Tournay, 37, renferme une première rédaction de la continuation de Molinet, écrite sous Marie de Bourgogne. J'y remarque ces deux strophes qui ont disparu dans le texte complété et remanié :

J'ay vu, chose piteuse
Commettre au roy Loys.
(Incrédible et honteuse !)
. . . . . .
Sa filleule et parente
Que deffendre devoit,
D'hiretaige et de rente
Despouilla comme on voit.

Sur trèves accordées
Au père que je plains,

Il pressa les souldées
Pour l'ochir sur les plains.
Pour engendrer famine
En pluiseurs lieux divers
A la povre orphenine,
Fist fauchier les bleds verds.

LE LYON RAMPANT[1].

Lyon rampant en crouppe de montaigne,
Mort immortel en honneur triumphant,
Lyon fameux, tryacle contre araigne,
Trempé en fer, vertueux et vaillant,
Lyon aux fiers, aux doulx humiliant,
Et corps absent et présent en mémoire,
Lyon transy tout refulgent en gloire :
O! et comment ose-l'en entreprendre
Blasmer celuy que tout mort on espoire
Second Hector et derrein Alexandre?

Digne est le bras dont l'aigre exploit enseigne
Estre un corps mort en splendeur reluisant,
Le thrône heureux, régy soubs telle enseigne,
Dont chascun va le nom clarifiant
Et sa valeur sur tous glorifiant
En chrestien et payen territoire,
Tant que du bruyt excellent et notoire
Tous nobles cœurs luy doivent gloire rendre
Et en hauts faits le maintenir et croire
Second Hector et derrein Alexandre.

[1] Publié d'après les Mss. 1717 et 12788 de la Bibl. imp. de Paris.

Lyon, lyon, veuille fortune ou daigne,
Soubs son effort mourrez resplendissant ;
Mais il n'est feu qui par eau ne s'esteigne
Lorsque plus est espris et flambissant,
Car Dieu ne fait homme nul si puissant,
Ne roy, ne duc, qu'il ne soit transitoire,
Et soubs sa main en baille exécutoire
A qui luy plaist, ainsi le faut entendre ;
Mais par raison serez mis en hystoire
Second Hector et derrein Alexandre.

Prince éternel en infiny prétoire
Qui aux justes rens loyer méritoire,
En paradis te plaise l'âme prendre
Dont le corps fut par œuvre péremtoire
Second Hector et derrein Alexandre [1].

[1] Cette ballade, comme toutes celles de Chastellain, eut un grand retentissement, et le premier vers, inspiré par les insignes héraldiques de la maison de Bourgogne, devint un refrain populaire. Les poëtes de la cour du duc Charles mettaient en regard du noble lion de Flandre, adopté par la maison de Bourgogne, l'emblème bien moins chevaleresque du cerf volant qui ne remontait dans le souvenir de cette génération qu'à un caprice de l'imagination troublée de Charles VI. Ils adoptèrent en même temps, pour désigner le monarque qui étendait ses intrigues sur toute l'Europe, la figure de l'araignée aux toiles perfides, au venin dissimulé, et elle passa des vers de Chastellain, qui ont été insérés plus haut, dans d'autres compositions historiques ou poétiques. Plus tard, en 1467 et en 1468, quand Dammartin, envoyé avec une petite armée en Champagne, y essuya une défaite que Meyer seul mentionne d'accord avec notre poëte, et quand les hommes d'armes français éclatèrent en altières menaces (*voyez* tome V, p. 439), le vers de la ballade politique devint de plus en plus acéré. Nous reproduirons ici quelques pièces de cette époque, qui font suite à celle de Chastellain, en faisant remarquer que, selon nous, la première des ballades suivantes lui a été injustement attribuée, tandis qu'il faut la restituer à Molinet, comme le porte le Ms. 12490 (208) de la Bibl. imp. de Paris :

Souffle, Triton, en ta bucce argentine ;
Muse, en musant en ta doulce musette,

Donne louange et gloire célestine
Au dieu Phébus à la barbe roussette,
Quant du vergier où croist mainte noisette,
Où fleurs de lys yssent par millions,
Accompagné de mes petits lyons,
Ay combattu l'universel araigne[1]
Qui m'a trouvé par ses rébellions
Lyon rampant en crouppe de montaigne.

Le cerf vollant qui nous fait cest actine
Fut recueilli en nostre maisonnette,
Souef nourri sans poison serpentine,
Par nous porté sa noble couronette;
Et maintenant nous point de sa cornette!
Ce sont povres rémunérations;
Mais Dieu, voyant mes opérations,
M'a fait avoir victoire en la Champaigne,
Et veut que soye sur françois mansions[2]
Lyon rampant en crouppe de montaigne.

Louange à toy, glorieuse virgine,
Dame Pallas, qui régis mon aubette[3],
Quant de l'estoc où je pris origine
Ay extirpé la venimeuse herbette,
Tant qu'il n'y a homme qui plus barbette
Sans excepter roy, ne roc, ne pions[4].
Comme un Hector ou un des Scypions,
Ou comme Arthus en la Grande-Bretaigne,
Suis demeuré entre les champions[5]
Lyon rampant en crouppe de montaigne.

Tremblez, Liégeois! Tremblez par légions!
Car vous verrez, si je veux ou je daigne,

[1] Ay expulsé la venimeuse eraigne.

(Ms. 12788 de la Bibl. imp. de Paris.)

[2] Et veult que soye sur franches nations.

(Même ms.)

[3] Louange à toy, glorieuse et bénigne
Dame Palas qui régis ma houlette.

(Même ms.)

[4] Tant qu'il n'y a plus âme qui barbette
Sans espargner roy, ne roc, ne pions.

[5] *Entre mes champions.*

(Même ms.)

Comme je suis, ès basses régions,
Lyon rampant en crouppe de montaigne[1].

(Mss. 1717 et 12788 de la Bibl. imp. de Paris.)

Trois réponses furent faites à cette ballade.
La première est de Gilles des Ormes :

Changez propos, cerf volant, nostre chef;
Disposez-vous à guerre et à bataille;
Vestez armet en lieu de couvre-chef,
Et en vos mains glaive qui poigne et taille;
Faytes crier le ban, et que tout aille
Sur ce lyon qui vostre honneur entame,
Qui prent vos biens et dit qu'il ne craint âme,
Ne roy, ne roc, n'en ville, n'en champaigne.
Lors le ferez, au plaisir Notre-Dame,
Lyon couchant au pied de la montaigne.

N'attendez plus ; courez luy sus et brief;
Ne le doutez, je vous supply, pas maille;
Car, si Dieu plaist, jà ne vous fera grief.
S'il a grans gens, le plus n'est que canaille
Qui n'ont harnois, ne conduite qui vaille,
Et ont le cœur failly comme une femme.
En l'assaillant, acquerrez los et fame,
Et vous tiendront un second Charlemaigne.
Lors le ferez, au plaisir Nostre-Dame,
Lyon couchant au pied de la montaigne.

Je vous requiers, évitez ce meschef;
Ne souffrez plus qu'il vous rançonne et taille.
Or sans hurter n'en viendrez jà à chef,
Car il est fier comme est un rat en paille.
N'ayez jà peur que gendarme vous faille,
Ne le commun qui tant vous craint et ame.
Adventurez à ce coup corps et âme,
Il en est temps, ou à perte ou à gaigne.

[1] Tremblez, Liégeois et aultres nations;
Car vous verrez, quant je vouldray ou daigne,
Que je seray ès franches mansions
Lyon rampant en crouppe de montaigne.

(Ms. 12788 de la Bibl. imp. de Paris.)

Lors le ferez, au plaisir Notre-Dame,
Lyon couchant au pied de la montaigne.

Prince puissant que l'Église reclame
Très-chrestien, si vous pouvez sans blasme,
Tirez à vous l'hermyne de Bretaigne.
Lors le ferez, au plaisir Nostre-Dame,
Lyon couchant au pied de la montaigne.

(Ms. 1717 de la Bibl. imp. de Paris.)

L'auteur de la seconde se nomme le petit Darc, de Rouen :

Souffle, Vulcan, affin que ardant bruyne,
Fouldre et tempeste yssent de ta forgette
Pour faire souldre en bruyssant ruyne
Ce léoncel rampant en sa logette,
Quant par orgueil a si enflée gorgette
Qu'en criminaux prévarications
Et de royal magesté lésions
Il se délite et semble qu'il se baigne
A travailler par ses séditions
Le cerf volant sur crouppe de montaigne.

Au Scipion attribue sa vermine
Loenge et los, mais jà Dieu ne permette
Que serf pervers sur son seigneur domine,
Tant que ayons qui le povoir y mette.
Pour son fusil, ne flambant allumette
N'auront jà lieu telles abusions.
S'il y a eu de sang effusions,
Sur luy tourna la perte, non pas gaigne,
Et verra-l'en ains les conclusions
Le cerf volant sur crouppe de montaigne.

La flour de lis tant précieuse et digne
Qu'il ne prise, ce semble, une plumette,
Luy a esté trop piteuse et bénigne;
Mais puisque fol ne croit riens qu'on promette,
Ne n'est content de délit qu'on remette,
Mais nous reproche à pou ses poryous
Quant pirs ne peut. Si nous l'endurions,
Trop grouceroit l'orgueilleux poul en taigne.
Faire luy faut congnoistre à horions
Le cerf volant sur crouppe de montaigne.

Venez, venez de toutes nations;
Réduisez-vous au prince, ains qu'il s'ensaigne;

Recongnoissez sans variations
Le cerf volant sur crouppe de montaigne.

(Bibl. imp. de Paris, 12788.)

La troisième est anonyme :

Souffle, Ethna, du vouloir Proserpine
Et fais cesser au son de ta trompette
L'ardent désir et la poignant espine
Du fier lyon qui, tant qu'il peut, s'apreste
Faire térir celle qui tant allaite,
Tient et nourrist d'estranges nations.
Ne cuide pas que par desrisions
Ton fier lyon costoyant Allemaigne
Puisse tousjours mettre en conclusions
Lyon rampant en crouppe de montaigne.

Si le doux cerf de voulenté bénigne
Voulut jadis vers toy faire retraitte,
Reproches-tu les biens de ta cuisine
Que tu luy fis, en lièves-tu la creste
Et penses-tu qu'il en eust eu souffrette?
Nenny, nenny, ce sont abusions,
Tes reproches te sont confusions;
Tu y as eu moins perte que de gaigne,
Mais tu te tiens en tes opinions
Lyon rampant en crouppe de montaigne.

Tu ne dois pas porter la serpentine,
Langue poignant qui follement caquette,
Vu que tu es yssu de la racine,
Ainsi qu'on dit, de la noble fleurette
Du noble lys, et s'il faut qu'on te mette
Barre à ton huys, tu n'as nul des lyons
Qui ose jà, si nous nous ralions,
Passer le seuil, que mal ne luy en preigne,
Et ne croy pas que jamais te dyons
Lyon rampant en crouppe de montaigne.

(Ms. 1717 de la Bibl. imp. de Paris.)

DÉCLARATION

DE TOUS LES HAUTS FAITS ET GLORIEUSES ADVENTURES

DU DUC

PHILIPPE DE BOURGONGNE,

CELUY QUI SE NOMME LE GRAND DUC ET LE GRAND LYON[1].

Pour avoir la déclaration des hauts et puissants faits du très-haut et très-puissant duc Philippe de Bourgongne, il me semble séant de ramener à mémoire et par un court et en abrégé, les hautes et claires fortunes principales de son temps, la hautesse de sa vie et de son règne, ensemble la composition de sa forme et de sa physionomie, avecques

[1] Ce texte a été collationné avec soin d'après un Ms. de Florence (Méd. Pal. 120), deux mss. de Paris (Bibl. imp. 5311 (Lamare 9837[14]), et Bibl. St-Geneviève L. f. 6.), et trois mss. de Bruxelles, les deux premiers nos 14839 et 21688 de la Bibl. de Bourgogne, le troisième appartenant à M. Molenschot.

Chastellain avait d'abord eu l'intention de faire figurer dans sa chronique ces portraits du duc Philippe et du duc Charles. On lit en effet dans le Ms. 21688 de Bruxelles, cette phrase tirée de la chronique : « Premiers que plus avant procéder en mon conte, ne que je entre en « histoire du nouveau duc son fils, il m'a semblé séant de ramener à « mémoire icy et par un court recueil, leur hautes et clères fortunes. » Plus tard, il résolut d'en faire un travail distinct. *Voyez* tome V, p. 243.

la qualité de ses mœurs et de ses vertus, dont, après mort, comme de tous autres clairs hommes, on peut licitement parler et sans reprise. Et à ce faire m'ont ammonesté deux causes, dont l'une est que en mettant tel et si clair homme en sépulture l'on doit tistre toute sa gloire en un ensemble, en faire drap et couverture de sa tombe, et les perles de sa splendeur mettre à son front par ostension sempiterne. Autre cause et seconde sy est que peut-estre tel pourroit avoir vu et oy ce que j'ay escript de luy par ses années, qui n'aura retenu et escript en sa mémoire ce qui en est, l'aura coulé et mis en oubli par temps entre deux, ou tel pourra voir l'histoire du fils, qui celle du père ne vit oncques : par quoy, en tournant ses yeux en yceste, pourra capter de la gloire du père la hautesse sommière.

Ce duc Philippe doncques entra en règne en l'an de Jésus-Christ mil quatre cent dix-neuf, régnant en Rome souverain pasteur pape Martin; empereur, Sigismond roy de Bohesme; roy en France, Charles VIe du nom; en Angleterre, Henry, fils de Henry de Lencastre, qui travailla France. Cestuy duc en son commencement eut maint dur affaire encontre les François pour la mort de son père, et le para Dieu de victoire en bataille contre eux emprès Abbeville. Mena depuis ses guerres en France par capitaines, et par guerres qui luy survinrent ès païs de mer çà bas, s'y employa en personne; et maint dur affaire et pénible eut en Hollande encontre madame Jacqueline, sa cousine, et encontre le duc de Glocestre, en Haynau; vainquit Anglois en bataille à Broussave[1]; conquit Hollande, Zellande et Frise, sur ses ennemis; se fit mambourg de Haynau et des pays dessusdits, non pas comme

[1] Brauwershaven.

tyran conquéreur, mais comme vray hoir de la dame qui l'en vouloit estordre. En ce pendant, François et Escots travaillèrent Bourgongne; mirent siége à Crevant; et les Bourguignons, mis sus pour y obvier, convinrent en bataille contre eux; et y eut dure tuison et grande effusion de sang, et y obtinrent Bourguignons victoire, sous le nom de leur duc. En semblable en advint au pays de Bar, là où le mareschal de Bourgongne vainquit en bataille Allemans et Lorrains et le duc Renier d'Anjou, duc de Bar et de Lorraine, qui y fut pris. A main forte tint le roy Charles toudis hors de la Loire; et les François qui avoient saisy Bourgongne, une grande part en chassa dehors. Le duc de Bourbon, son serouge, il humilia par armes, l'envahy au plus fort de ses terres, le quit jusques à Belleville[1] par siége, la subjugua par force et fit toute la noblesse bourbonnoise croller sous sa crémeur. Devint mu de pitié depuis sur la couronne de France[2] et sur l'affliction de ce royaume, entra en pacification avec le roy Charles, et le tira à amende honorable et profitable, ce qu'oncques plus n'advint; se deslia des Anglois par abso-

[1] En 1434, les Bourguignons, repoussant une attaque dirigée contre leurs frontières par le duc de Bourbon, s'emparèrent du château de Belleville que défendait Jacques de Chabannes. Le duc de Bourbon se vit réduit à rendre hommage du château de Belleville au duc de Bourgogne.

[2] Philippe avait toutefois songé à ceindre lui-même la couronne de France. *Voyez* tome Ier, p. 72, note 3.

Plusieurs Mss. de la Bibl. de Bourgogne retracent ces projets ambitieux. L'auteur du mémoire n° 9949 rappelle au duc Philippe qu'il descend de Charlemagne et que Hugues Capet ne fut qu'un usurpateur. Dans le mémoire n° 9951, on se borne à établir qu'il peut revendiquer légitimement la Guyenne, la Champagne et la Brie, comme descendant de Marie de Champagne, femme de Baudouin de Constantinople, et de la comtesse de Flandre, Marguerite, fille de Philippe le Long. On observe qu'à ce dernier titre ses droits sont supérieurs à ceux que revendiqua Édouard III.

lution, et se disposa et rendit léal François par conseil de nature; conquit Paris et Saint-Denis sur les Anglois, et les rendit au roy Charles; fit de sa main, ennemie par avant en titre de vengeance, dèsoresmais serviteresse et léale amie, par recongnoissance de son devoir; vint à la duché de Brabant par succession d'hoirie; Namur obtint par don des Flamens, mu toutesfois de son tronc.

Défié de l'empereur Sigismond, luy manda que luy-mesme l'iroit quérir avant en son empire pour le garder de peine de venir vers luy. Cest empereur mort, fut adopté à l'empire et le refusa. A la seconde fois après, l'autre empereur mort, qui estoit d'Austriche, le refusa arrière; et la tierce fois le refusa encore du temps de Frédéric le Tiers; non bien voulu, conquit Luxembourg et tout le pays sur Lancelot, roy de Hongrie; toute l'Ardenne mit en sa subjection, Liége en compression de son orgueil, plusieurs fois, et tous les Allemans, ses confins entre la Meuse et le Rhin, à révérence et à crainte; refusa la seigneurie de Milan par transport; autretel fit-il de la seigneurie de Gennes, et en pareil de la seigneurie et transport de Metz en Lorraine; et tout ce fit à cause et à sens de prud'homme, parce qu'à autres ses parens n'en vouloit faire tort.

Pour évader des Anglois et de leur ordre, mit sus le sien propre, la Toison d'or; le fonda en honneur et en netteté de chevalerie et en destruction de vilains cas, à ceux qui en seroient; le fit dédier et confirmer par le Saint Père Eugène; le mit et le monta jusques ès royalles maisons et jusques aux grands ducs et comtes du sang de France, et mesmes par les Allemagnes. Vint devers luy Frédéric, empereur, à Besançon : le conjouit hautement et l'honora de grans dons; racheta de prison le duc d'Orléans; quitta

au roy Renier sa rançon gratis; parvola toute la mer Majore à son navire; fit aux Mores redoubter ses voiles, et par ses ancres trembler les terres payennes; sauva Rhodes et la délivra de son obsession; édifia l'église de Nazaret[1]; en la sainte cité de Hiérusalem et en la Terre-Sainte fit de moult beaux bénéfices; fit de grans secours et prestances sur les frontières des payens; adhéroit tousjours au Saint-Siége de Rome, et quelque tribulation qu'au pape pouvoit courir sus, tousjours il maintint sa querelle; pour nulle ennemisté, ne faveur oncques il n'en fleschit l'œil; ne pour concile, ne pour roy, ne pour cardinal, ne pour frère, ne pour parent, oncques ne se trouva desmu; maintint luy seul en son estat Eugène; tous les autres papes après avoit comme pères; le béatifièrent par paroles et le glorifièrent par œuvres; le recommandoient champion de l'Église et l'escu du Saint-Siége. De paix il usoit en grandes chères, et de guerre en opportunité de causes; ne mouvoit guerres que consulté; et ne vexa nulluy, sinon constraint. De toute chrestienté les voyageurs se rendoient en sa maison; y vinrent faire armes et los quérir de toutes nations; trouvèrent furnisons à toutes emprises, et y furent tous accomplis; et de multitude qui y sont comparus en divers temps, oncques un n'en partit à refus. Avoit le parement des chevaliers du monde emprès luy, les corps exquis de ce royaume, et entre mille autres d'ailleurs les plus voyables; n'avoit mieux accompagné de luy, ne si bien en la terre; tenoit le salut de France en sa clef et la tranquillité d'Occident en sa main.

[1] On lit ailleurs que le duc Philippe fit reconstruire l'église de Bethléem. A sa mort, son cœur fut porté à Jérusalem. Jean Germain rapporte que le duc Philippe fit bâtir les églises de Bethléem et de Notre-Dame du Mont-Sion.

Vainquit les Gantois en plusieurs batailles; les mena jusques à leur derrain, et humiliés les reçut à mercy; entra en Utrecht à main ferrée[1], et par les portes, à triomphe de bannière; mit le siége à Deventer, puis en revint; reçut l'héritier de France et le nourrit cinq ans. Et attendit de grandes menaces et dangers; ne s'en esmut oncques et survesquit[2] tout; mit le roy Loys paisible en son royaume; luy mit la couronne en chef et le mena à Paris à triomphe; promut luy seul le roy Édouard à la couronne d'Angleterre, et à son moyen le fit seoir en royal throsne. Fit mainte diligence, et plus que nul, pour le secours de la foy; alla vers l'empereur à celle cause; y envoya ses ambassadeurs à grands frais; sollicita les esliseurs et les rois chrestiens; envoya à Mantoue son neveu, le duc de Clèves, et là fut assis en son nom au banc des rois; se mit en toute offre[3] envers Dieu et l'Église, et de quoy oncques en bon vouloir ne tira fruit.

En fin de ses jours entra division en sa maison par menues causes, et s'adonnèrent aucuns à mauvais arts pour fin mauvaise; mais tout il entretint par sens; tout il intérina par prudence et froideur. Tint les piliers de sa maison en estat, et le comble de son édifice sans ruine. Fut point, en ses derniers jours, du roy Loys de France, et à tort fut molesté de l'orgueil des Liégeois, tout en un temps; ne s'esmut de l'un, ni de l'autre, et se chevit du tout, non bougeant de Brusselles; vainquit les Liégeois en bataille à Montenacq, et son fils se maintint en France à gloire très-claire. En son dernier an mit à ruine l'orgueilleuse Dinant; la prit en sept jours; fut arse et fondamentalement mise à néant[4]; fit les Liégeois par ce renoncer

[1] Var : *En main forte.* [2] Var : *Survainquit.*
[3] Var : *En tout office.* [4] Var : *à ruyne.*

au roy de France, dont l'année après se resmurent à leur confusion, que ce duc ne vit point, pour mort qui le prit en fin de l'an, à telle et à tant de gloire que j'ay escrit.

Comme doncques j'ai touché droit-cy et escrit les articles de sa fortune, et par lesquels il reluit en glorieux titres divers, reste à réciter un peu de ses conditions, de ses mœurs et naturelles vertus maintes. Et pour le perpétuer autant qu'il pourra plaire à Dieu, [en] sa composition corporelle, laquelle je relève droit-cy, et [en] la viveté de sa face : de stature il estoit moyennement haut homme, corporellement, à la mesure de sa hauteur, et en tous ses membres, bras et jambes, trait à linge[1] sans excès; estoit gent en corsage plus qu'autre, droit comme un jonc, fort d'eschine et de bras, et de bonne croisure; avoit le col à la proportion du corps, maigre main et sec pied; et avoit plus en os qu'en charnure, veines grosses et pleines de sang; portoit le visage de ses pères de séante longueur; brun de couleur et estaint; nez non aquilin, mais long; plein front et ample, non calve; chevelure entre blond et noir, coulice[2] et unie; barbe et sourcils de mesme aux crins; mais avoit gros sourcils et houssus et dont les crins se dressoient comme cornes en son ire; portoit bouche en juste compas; lèvres grosses et colorées; les yeux vairs, de fière inspection telle fois, mais coustumièrement amiables; le dedans de son cœur se monstroit par son vis; et correspondoient toutes ses mœurs à la tournure de sa face. Avoit une identité de son dedans à son dehors; et jugeoit son visage de ses mœurs, et ses mœurs tesmoignoient de sa physionomie; n'y avoit qui desmentist l'un l'autre, ne visage courage, ne courage le semblant; tout

[1] *Trait à linge,* plutôt maigre que gras.
[2] *Coulice,* lisse?

y estoit à la nature de l'homme, le visage à jugement de nobles mœurs, et les conditions à dignité de noble prince. Ne séoit à homme, fors à empereur ou roy, porter telle effigie que luy, telle image, ne telle figure. Son semblant seulement le jugeoit empereur; et valoit de porter couronne, seulement sur les grâces de nature; se monstroit en terre entre les princes comme une estoile au ciel; et parloit son viaire, ce sembloit, disant : « Je suis prince, « et suis donné singulier à singulier homme[1]. » Se faisoit regarder par admiration, non pour sa beauté, mais pour son semblant : nul prince n'avoit lieu emprès luy. En une estable sy eust-il esté ainsy comme une image en un temple : en chambre et en salle, tout d'un parement. Ne porta rien en son privé qu'il ne reporta en publique; n'avoit mutation en luy d'aucunes mœurs, en clos, ne en couvert : son entre-gent estoit de prince toudis, et son esseuler de grand homme. Où que son corps fust, n'en quel lieu, tousjours estoit-il en sa clarté à l'exigent de l'heure; en joyeuseté, de singulière manière; et en paroles, de mesure à point. Avoit ce don de Dieu en son aspect, que oncques nul qui ennemy luy fust, ne le regarda, qui ne s'en contentast; souvent et maintefois a esté prouvé cecy.

Estoit grave en son marcher, bel en contènement et de grand port; peu assis et longuement sus bout; se vestoit cointement, mais en riche arroy, et en chacune mutation de temps muoit ses habillements avec les hommes; à pied estoit rade, et à cheval très-adroit; aimoit l'arc et s'en aydoit très-bien, et à la paume estoit habile[2]; tout le passetemps de

[1] Cf. ci-dessus t. II, p. 368.

[2] Je l'ay souvent veu (sy ont plusieurs) coucher à deux heures après mynuit et estre levé à six heures au matin, et jamais n'estoit oyseux qu'il ne s'occupast en estudes des livres ou de tirer de l'arc ou pour exercice en quelque esbattement honneste ou au conseil de

son dehors sy estoit le déduit de la chasse, et tout à force et à grands frais; estoit long en son manger, et le mieux servi des vivans[1]; modeste à table et net en attouchemens; taisant, regardoit les gens, et regardant, se feignoit parler à eux; ne parloit où qu'il fust, sinon à cause; et n'y avoit nul vuide en sa parole; parloit en moyen ton, ne oncques pour passion ne le fit plus haut; estoit bénigne en ascout, égal à toutes gens et bénigne en respondre; tard à promettre, et plus encore à ire; mais esmu, c'estoit un ennemy. N'avoit nuls sermens en bouche, ne nuls vils mots en usage, nulles injures envers autruy, ne d'autruy honte aucune ramentevance; des bons parloit par faveur, et des mauvais par compassion; traitable estoit et débonnaire à servir, coy en toutes ses manières et long en ses affaires; estoit commun en plus noble manière que commune, et amy en plus singulière mode que bonne : mesme qui peu en proffitoient, ses serviteurs se louoient de luy autant que les greigneurs. Se monstroit estre né en ce monde, ce sembloit, pour estre aimé; aimoit de bonne amour; là où il s'asséoit, complaisoit volontiers; du faisable faisoit promesse, et du difficile suspense; envis refusoit rien, et donnoit à terme et à poids. Oncques, je cuide, menterie ne luy partit des lèvres; et estoit son scel sa bouche, et son dire lettriage; léal comme or fin, et entier comme un œuf.

haultes choses, quant le cas le requéroit. GUILL. FILASTRE (*Hist. de la Toison d'or*).

[1] Homme aussi ne le peut justement arguer de gourmandise ou gloutonnie, car souvent il laissoit les perdrix pour un jambon de Mayence ou quelque pièce de bœuf salé, et si on argue de banequets, je respons que gloutonnie ne le mouvoit, mais une bénigne curialité et courtoysie, dont il estoit plein tant que pour plaire je confesse que aucune fois il se grevoit au corps, mais gloutonnie ne le faisoit. GUILL. FILASTRE (*Hist. de la Toison d'or*).

N'y avoit différence de son dire et faire, fors du temps entre deux; estoit humble aux humbles, et fier et felle aux orgueilleux; révérend à tous princes; et les divers en divers degrés honoroit au condigne. L'honneur du monde se reposoit en luy, et le sçavoir de tout appartenir, en sa poitrine; aimoit paix et union entre ses gens; des séditieux ne tenoit compte, et de ceux à gros ploy prit l'approche. Tournoyoit et joustoit en sa vertu; continuoit festes et grands assemblemens; fut large et libéral en dons, et donnoit au prix de l'homme. Avoit fort l'œil sur les vaillans, et à ceux de grand nom faisoit feste; luy-mesme estoit la perle des vaillans et l'estoile de chevalerie, ne oncques peur ne luy entra en veine. Estoit courtois à tous hommes, affable aux petits et aux grands, et aux femmes surtout. Tousjours estoit un en manière, tel au vespre comme au matin; non mu pour joye, ne pour effroy troublé; constant en tout envoy de fortune, et asseur en tout péril; servoit Dieu et le craignoit; fort dévot à Nostre-Dame; observoit jeusnes ordinaires; donnoit grandes aumosnes, et en secret. Recueilloit estrangers et les honoroit, et en toutes nations fit ses largesses. Par diverses villes se communiquoit avec les bourgeois; se réclinoit en leurs maisons, recréant; humain en tous lieux et en tous cas bénigne et doux; à tout temps avoit sens propre, et à toutes gens propres manières : sage en conseil, froid en conclure, dur à rompre en propos, et ferme en son promettre. Souffroit longuement et dissimuloit; voyoit son maint dommage, et le céloit par pure bonté de non vouloir ses gens reprendre; oncques nul ne destitua de son office, ne oncques à nul serviteur en son estat ne fit honte; se fioit en chascun, et chascun en son estat souffroit faire son preu; ne daignoit en basses choses

tourner son haut courage; son corps et ses biens, tout commettoit en autruy mains; s'attendoit de ses affaires en main commise et à la conscience de ses prochains; réputoit chacun porter telle foy comme luy-mesme, et estre tel envers luy, comme luy envers les siens.

Avoit trésor, mais ne le congnoissoit; de son amas ne voulut oncques riens voir, ne argent manier, n'en sçavoir nombre; se délectoit en pierreries dont il en avoit le plus de la terre, et s'en paroit volontiers et diversement en divers temps; réputoit basse chose et vile or et argent, mais pierrerie précieuse estoffe, et à ceste cause y tourna-il son cœur. Aimoit montures et les nourrissoit plus belles qu'oncques roy. Oncques nul si riche en armes que luy, ne plus fier d'encontre à espée traite. Vaillant plus qu'homme et plus mortel que nul glaive; victorieux de nature, et par constellation invincible; champs et hommes à tous lez luy tenoient lieu; aimoit plus honneur que sa vie, bonne grâce que couronne en chief. Fuyoit louange et vaine gloire, mais à bien faire estoit prompt; requis, pardonnoit volontiers; piteux estoit et prest à miséricorde, et clément après ire. Aimoit ses parens, et tout ce qui estoit de son sang eslevoit; et portoit à merveilles coustances et sommes.

Afin toutefois que je ne semble flatteur, avoit des vices en luy, comme oncques nul si parfait, fors Dieu, là où il n'y eust faute; négligent estoit et nonchallant de toutes ses affaires, ce qui tournoit à grand playe à ses pays et subjects, en fait de justice, en fait de finances, en fait de marchandises et en fait de diverses iniquités, qui à telle cause peuvent sourdre et avoir cours, mesmes [porter] rompture et ruyne en sa maison. Mais le parement et l'excusation sur ceci est, car il cuidoit que ceux qui son

fait gouvernoient, en fissent et disposassent à l'honneur de Dieu, toudis, et au bien du peuple. Mais la réplique y est : que ceste fiance n'excuse point, car prince doit entendre luy-mesme et congnoistre ses affaires. *Ergo,* ceste fiance tient de vertu en partie, et luy mouvoit de bien ; et se tient de vice, en tant qu'elle est trop ample et sans règle. Avoit aussi en luy le vice de la chair ; estoit durement lubrique et fraisle en cest endroit ; à souhait de ses yeux complaisoit à son cœur, et au convoit de son cœur multiplioit ses délits. Ce qu'il en vouloit, luy venoit, et ce qu'il en désiroit, s'offroit ; répudioit par argu en son derrain la noble et sainte dame, sa femme, sainte chrestienne et dévote, chaste, grande aumosnière, et en quoy je ne mets nulle excuse pour luy, sinon que son grand courage ne se pouvoit rompre envers elle en son pris argu, dont je remets à Dieu la cause. Avoit encore un défaut en luy, qu'il ne regarda point également ses nobles hommes en leur dignité et prix ; par espécial en ses vieux jours donnoit aux moins dignes, et aux mieux vaillans telles fois point ; et souffroit l'approche des moins utiles en reboutement de ceux à fruit. Mais le parement contre cecy sy est : que tousjours en approchant ses vieux jours, plus et plus s'esseuloit, et à danger y pouvoit-on ajoindre[1] ; et lors ceux qui avoient l'entrée vers luy et l'avoient en main, et à peu de gens le manioient[2] et s'en aydoient, le flattoient, luy complaisoient, luy demandoient et ostoient, tenoient les autres dehors l'huis et eux tousjours se tenoient près. *Ergo,* la malice est devers eux, et l'excuse devers le noble vieillart. Avoit de condition encore, qu'en chambre se tenoit clos souvent avec valets, et s'en indignoient nobles

[1] Var : *Attaindre.*
[2] Var : *Le mainoient.*

hommes. Le parement de cecy est honneste et juste ; car luy, le plus honneste du monde, le fit, ce maintiens-je, par honnesteté de courage : il avoit aucunes fois des accidens pour lesquels il s'esseuloit, et desquels aux valets, non aux nobles gens, il appartenoit le congnoistre ; se fust esvergondé devant les nobles, ce qu'il ne faisoit de sa privauté en basse main, car oncques de nobles hommes ne se souffrit oster soulier. Aussy en sa solitude valets ne l'eussent osé travailler, mais aux nobles il luy eust fallu complaire [1] ; car les honoroit de singulier honneur et amour.

Alloit tard à messe et hors de heure : fit célébrer deux heures après midy, voire trois souvent[2]; et en ceste manière de faire, il excéda toute observance chrestienne. En moy ne gît nul parement, ne excuse de ceci, que j'osasse mettre avant : j'en laisse le jugement à Dieu. En avoit toutesfois obtenu dispense du pape par causes données à entendre : d'en user à l'estroit ou au large compète à luy seul, et à luy seul en est d'en respondre. Il a esté glorieux au monde, béat et plein de bénédiction en terre, clair et refulgent en fortune, riche de tout honneur, et le plus haut en renommée qui fust en longs ans. Tous roys de son temps l'ont

[1] Var : *Il eust failly de complaire.*

[2] Qui donc l'arguera de négligence, arguera que plusieurs l'ont blasmé qu'il venoit tard à la messe en luy imputant à négligence. Quant ils orront ce que le mouvoit, ils le tiendront pour excusé, car pour ce que ses gens le veoient tant begnin et outre mesure libéral, ils se enhardissoient de le presser et solliciter, les uns pour avoir offices, les autres pour promotions, les autres pour avoir dons, les autres pour recommander leurs affaires ou en justice ou en grâce, et souvent tant le travailloient que pour aucun repos il se tenoit enclos longuement sans venir à sa messe, car dès qu'il venoit en publicq, riens du jour n'estoit sien. GUILL. FILASTRE (*Hist. de la Toison d'or*).

Louis XI avait aussi réclamé près du pape le privilége de pouvoir faire célébrer la messe après midi.

préféré en titre devant eux ; les cieux l'ont magnifié de leurs grâces, et les hommes l'ont sollemnisé en ses vertus. Orient et Occident, à la croisure du ciel, tout souffloit en ses voiles ; tout aspiroit et tournoit en ses acquiescences[1]. Son dehors apparoit tout bon : son dedans pend en divin secret, et Dieu seul en peut juger et congnoistre. Clair est toutesfois et manifeste que sa claire singulière fortune luy estoit venue de singulier don de Dieu, et ses claires singulières vertus maintes luy ont esté données par singulière grâce. Donc, après les avoir conférées à tel homme, et à si grand nombre quant au corps, pitié seroit si l'âme en avoit carence par abus en ce monde. Non plaise à Dieu : j'en invoque par déprécation sa pectorale miséricorde. Terre ne suffiroit à complaindre, ne nature d'homme à pleurer telle perdition de telle âme et de tel prince, et dont l'enfer n'est digne assez, ne bon pour le loger. O Dieu qui Trajan tiras d'enfer de trois cens ans pour une seule œuvre juste, n'y souffre descendre cestuy, te prie, en tant de bontés maintefois redoublées[2].

(*Icy, après que l'acteur a fait mention du père mort, en semblable parle du fils vivant et commençant en son régne.*)

Or ay descrit le père mort et fait revivre en autruy papier, et par emprunt en autruy clarté l'ay ramené

[1] Var : *Assistances.*

[2] Il serait intéressant de comparer à cet éloge du duc Philippe, le traité : *De virtutibus ducis Philippi*, composé par Jean Germain, évêque de Châlons (mss. de la Bibl. imp. de Paris, 4850, et de la Bibl. de Bourgogne, 4128), et un autre discours écrit par un légat du pape, qui est conservé à la Bibl. imp. de Vienne (Lambecius, t. II, p. 356). *Voyez* aussi Pontus Heuterus, IV, 19.

au trosne du fils, pour honorer l'un l'autre. Par avant sa mort, dilection m'a pu donner abus, et me peut avoir amour esté cause souvent de parler plus que à mesure. Si en ce j'ai erré par cy-devant en son histoire, trop à luy donné et à autruy tollu, je m'en reprens. Par temps cy-après, de sa clarté je feray à point; je retondray le superflu, et au jugement de ma raison et de son condigne lui donray siége. Le corps en a esté clair; l'âme est hors de ma congnoissance. Mais parce que j'ay congnu la personne en vie, la mort de luy m'a fait relever sa gloire droit-cy escripte. Sy l'ay assis droit-cy au trosne de son fils, et en la marge de sa splendeur, clair avec clair, clair fils avec glorieux père. Pour parement d'ambedeux, ce sera grand honneur au fils, qui grand est, d'avoir le parement de si grand homme au commencement de son livre, et devra bien tendre aux fins de mesme, dont le commencement est si noble. Comme doncques le père m'a esté en cœur, et qu'au fils qui est une mesme chose, je dois le pareil, et non moins ay assis mes yeux en luy qu'en son père jadis, et le porte escript en mon courage et sa viveté totale en mon entendement, et le désire à servir et à luy valoir, et de mon arbre et de mon temps luy apprester fruit, comme qui m'est fondement désormais et matière de mes labeurs, miroir de mes conceptions et spéculatives, et qui, en équité de service fait et à faire, encore me doit vie et entretenement, recongnoissance et provision pour mes vieux jours, m'a semblé honneste, que plus est, nécessaire, de le peindre droit-cy emprès son père, tout vif, et du tout et du peu que j'ay de congnoissance de sa noble personne, de le mettre sur le banc du père par ostension sempiterne.

Grandes causes et justes concourent à cecy, et lesquelles

esmeuvent ma plume; car pourroit cy-après venir le temps que légères bouches et venimeuses s'assayeroient de mordre en luy, parce que chascun, à la qualité de son courage, peut avoir diverses inclinations et mœurs. Donc, si en telles et sifaites ne plaisent à toutes gens, plaisent toutefois à Dieu, qui les congnoit bonnes. Pour ceste cause et que je sens matière droit-cy de labeur digne, et que je désire obvier à ce qui est de danger, et mettre vérité avant par preuve, louer l'homme en ce qu'il a de bon et l'excuser en accusation fausse, je mettray droit-cy les conditions et mœurs de ce duc Charles, la forme et viveté de son viaire, ses vertus et naturelles inclinations, et les concordances et différences de son père et luy en vertus et en vices. Donc, si les recommandations sont plus qu'au mérir, c'est contre mon cuidier; et si l'excusement en est plus qu'au vray, sy cuidé-je avoir bien fait. J'ai appris du père par longue nourriture, et du fils par inspection secrète et bien profonde.

En tandis doncques que j'ay la plume du père en main et que le fils est mortel comme le père, je le veux droit-cy descrire et peindre pour tout temps futur et présent; et en parleray comme en temps passé, qui servira à tousjours. Ce duc Charles estoit un prince non si haut que le père; mais estoit corpulent, bien croisé et bien formé; fort de bras et d'eschine; un peu grossettes espaules, et baissoit en avant; portoit bonnes jambes et grosses cuisses, longue main et gent pied; n'avoit en luy rien trop de chair, ne peu d'ossemens; mais avoit corps alègre et léger, et bien disposé à toute force et travail; avoit tournure de visage un peu plus ronde que le père, mais estoit de clair brun; avoit les yeux vairs et rians, et angéliquement clairs, lesquels quand il musoit pensant,

il sembloit que le père y fust dedans tout vif; avoit la bouche du père grossette et vermeille : le nez traittis, et brune barbe; portoit un vif teint, clair brun, beau front et noire chevelure espaisse et houssue, blanc col et bien assis, et en marchant regardoit vers terre; n'estoit point tout si droit que son père; mais bel prince estoit, et de belle présentation. Avoit faconde; telle fois fut en commencement de sa raison empesché à la bouter dehors; mais mis en train fut très-éloquent. Avoit beau son[1] et clair, sinon en musique, dont il avoit l'art; estoit sage et discret en son parler, orné et compassé en ses raisons beaucoup plus que le père; parloit de grand sens et parfont, et continuoit longuement au besoin; estoit chaud néantmoins en sa cause, et bouillant en son mettre avant; dur en opinion, mais preud'homme et juste; en conseil estoit agu, subtil et tost concevant. Entendoit à autruy raison et louoit les bonnes; et telle fois les siennes conclurent tout. Entendoit fort à son affaire; estoit actif et laborieux par trop et plus qu'il ne séoit à tel prince[2], soir et matin toudis en conseil, toudis en soin d'aucun grand cas, ou en finances ou en fait de guerre ou en provision du bien public. Perdoit peu d'heures, et travailloit fort gens : mesme soy se travailloit par oultrage[3]. Aimoit fort ses serviteurs; estoit commun assez avec eux; bon à servir et de bonne nature, mais aigre en son vouloir, et telle fois agu en ses mots. Estoit de long souvenir et de

[1] Var : *Ton*.

[2] Magnanimité luy modérera la témérité que par entreprendre désordonnément ou contre raison luy pourroit survenir et embellira sa vertu par labeur et diligence qui lui seront choses familières, car labeur et travail sont ses délices et ses voluptés. Guill. Filastre (*Hist. de la Toison d'or*).

[3] *Par oultrage*, avec excès.

grant retenance [1]; congnoisseur d'amis et d'ennemis pour rendre en temps; en courroux estoit périlleux, et en amour, de bon espoir; et différoit vengeance telle fois par soy remordre. En tous cas, sens ouvroit [2] en luy; mais chaleur naturelle l'impugna fort, et perçut-on la lutte en luy souvent de nature et de sens pour obtenir lieu, mais sens maistrioit. Naturellement, il estoit bien doué de sens et de beaucoup de nobles mœurs, estoit léal et entier homme; véritable et ferme en son dire; aimoit honneur et craignoit Dieu; estoit dévot à la Vierge Marie; observoit jeunes; donnoit largement aumosnes; crémoit la mort et la courte vie. Comme grand prince qu'il fust, sy considéroit-il ce monde transitoire, et sa haute domination et gloire rien estre que vanité et poignie de vent; vouloit toutefois maintenir le sien et le tenir aux ongles; ne craignoit effort d'hommes, ne le fer de nul roy; estoit fier et de haut courage; asseur en péril, sans peur et sans hide; et si oncques Hector fut vaillant devant Troyes, cestuy l'estoit autant. N'estoit rien moindre du père en vaillance, ne en hardement, lequel toutefois fut clamé le meilleur chevalier du monde en son temps; cestuy l'ensuivit tout près; menoient l'un l'autre en main par égal; estoit, ce sembloit, né en fer, tant l'aimoit; se délectoit en armes et en champs floris de harnois; ne surquéroit nulluy toutesfois, mais constraint il entendoit à l'œuvre. Il aimoit fort l'arc et le jeu des échecs; jouoit à sort et à l'argent; courroit à barres et hantoit musique; visoit fort au sien et aimoit profit bon ami à ses amis, mais tenoit fort, et en contraire du père, se délectoit plus en argent qu'en

[1] Var : *Estoit retentif de mémoire et de long souvenir.*
[2] Var : *Dominoit.*

pierrerie. Estoit coint toutefois en sa vesture, et volontiers riche; vivoit plus chastement que communément les princes ne font, qui pleins sont de volupté. Sy estoit-il fort et puissant toutefois de nature, mais se rompit par vertu et par crémeur de Dieu, et estoit seigneur de soi-mesme. Buvoit peu de vin; sy l'aimoit-il naturellement, mais par grant sens le laissa, pour ce qu'il luy engendra fièvre. Sy but de l'eau colorée de vin pour attemprer sa colère, car durement estoit chaud. N'estoit enclin à nulles mollesses, ne lascivetés; estoit tout à labeur et àdur, et trop à sens et à peine, à l'heure encore de mon escrire; mais, comme en autre cas son sens toudis a dominé sur luy jusques à présent, espoir m'est qu'en allant avant en son règne, son sens aussi mettra modification en telles labeurs qui ne luy sont séantes [1].

[1] Il est assez intéressant de comparer à ce portrait celui que nous a laissé Olivier de la Marche :

« Je n'en parle pas par ouyr dire, ne par rapports; mais comme celuy qui ay esté nourry avecques luy dès son enfance, tant au service du bon duc son père comme de luy, je toucheray et parleray de sa nourriture, de ses mœurs, conditions et usances.

« Quant à ses conditions, je commenceray par le pire bout. Il estoit chaud, actif et dépit, et désiroit, en sa condition enfantine, à faire ses voulentés, à petites corrections : et toutefois il eut l'entendement et le sens si grand, qu'il résista à ses complexions, tellement qu'en sa jeunesse ne fut trouvé plus doux, ne plus courtois de luy. Il ne juroit Dieu, ne nuls saints. Il avoit Dieu en grand crémeur et révérence. Il apprenoit à l'escole moult bien et retenoit, et s'appliquoit à lire et faire lire devant luy du commencement les joyeux contes et faits de Lancelot et de Gauvain et retenoit ce qu'il avoit ouy mieux qu'autre de son âge; et de sa nature désiroit passer la mer et les bateaux, sur toutes riens. Son passe-temps estoit de voler à émerillons, et chassoit moult volontiers quand il en pouvoit avoir le congé. Il jouoit aux barres à la façon de Picardie, et escouoit les autres par terre et loing de lui; et depuis, en fournissement de jours et de force, il fut tenu et nommé moult bon et puissant archer, et moult rude, fort et adroit joueur de barres. »

Avoit toutefois des points en luy, par lesquels diverses gens en divers regards le pourroient reprendre, souverainement François qui luy imputeroient l'alliance angloise, et ycelle luy voudroient tourner à charge, disans qu'en ce il se desnaturoit du tronc dont il estoit, en adhérant aux ennemis du saint[1] lieu de sa naissance. Donc, pour l'excusation de cecy et pour le parer en son honneur de si grand cas, je prononce pour luy et dis manifestement : que c'est erreur, et que mesmes les François ont esté cause de ce en quoy l'accusent. Et que cecy vray soit, le ciel, la terre et tous les élémens, sans les hommes encore, le prouvent et crient ainsi ; et se trouvera escrit en la région de l'air mille ans cy-après : que François en ce temps ont quis les Anglois, leurs mortels ennemis et anciens dévoreurs, d'avoir leur amour, leur adjonction et confort, et à leur propre honte et foule et dommage, pour desfaire la très-noble maison de Bourgongne, et principalement pour mener ce jeusne prince à confusion, leur propre sang, leur propre frère et parent, le plus bel estor[2] de la couronne, par maudite envie. Cecy est vray et le temps le m'a rendu tel. Se taisent doncques François de ceste accusation, et je me tairay de la repreuve qui en vient d'eux. Leurs obliques voyes, et telles que Dieu congnoist, de long temps quises sur le père et sur le fils, ont donné au fils pauvre amorse d'y mettre grand amour; mais l'ont compellé et constraint forcéement[3] d'entendre à soy et de quérir garant. Sy n'a-il rien fait toutesfois contre son honneur; rien en préjudice du noble royaume; ne rien en grief de la couronne des fleurs de lis, laquelle

[1] Le mot *saint* a été effacé dans le ms. de Florence.
[2] Var : *Estocq*.
[3] Var : *Secrètement*.

il honore et grandit et extolle jusques au ciel; et se répute heureux et tout honoré[1] d'en estre issu : mais bien s'est fortifié contre ses ennemis, privées personnes, et en son corps deffendant et en particulière question, et en quoy raison et sain jugement l'avouent, qui le doit et qui le peut faire. Quand le temps fera ses ennemis retourner à recongnoissance de leur évident tort, sa conscience le fera revenir à l'ostension de son devoir. Il est prince chrestien ; il a Dieu en ses yeux, et équité en courage ; il a les fleurs de lis en son front, et en est tout surfondu ; il ne monstreroit jamais son dedans contraire à son dehors ; mais d'un aubergeon d'emprunt s'arme-l-on bien souvent, et laisse-l-on le sien sur la perche, à feinte, et toudis vient-on bien à temps pour le reprendre. L'alliance qu'il a faite, a esté forcée, et pour un mieux ; la faveur qu'il y a eue, est naturelle ; il en est du sang ; mais de deux choses aymées, et de toutes deux bonnes, la meilleure fiert au cœur, et se pare-l-on d'icelle. On l'accuse aussi d'avarice et d'aymer argent, et d'estre plus tenant et clos que à luy ne appartient. Donc, du sens de sa propre bouche, je veux faire le parement de ceste accusation, voire en l'équité du droit qu'il y peut avoir ; car ne pourroie louer, en nul si haut homme que luy, main close, qui est le vray contraire de principale perfection. Son argument estoit, (et accusoit soy-mesme) confessant que voire aymoit-il l'argent, et en fesoit danger pour les temps qu'il se veoit disposé d'avoir beaucoup d'affaires encontre François et autres tendans à sa foule. Donc, comme argent est le seul souverain moyen par lequel on se peut munir et garantir contre telles doubtes, soy mettre sus et s'essourdre deffendeur de son honneur, avoit gens

[1] Var : *Très-honoré.*

d'armes à prompt et à tost : un denier en coffre vaut droit, sy se dit[1], trois en bourse d'autruy. Et en prévient-on en temps à son meschief, et sy en sauve-l-on son honneur et son propre : ce que faire ne se pourroit, qui en seroit sans en avoir, et qui en seroit en autruy danger. Par considération doncques de cecy, et qu'il estoit prince de courage fier et de haut cœur, et non appris de porter foule, ne de le vouloir, prisoit et louoit avoir argent et de le garder et tenir à cher, non pour le bien de luy seulement, mais pour le bien du grand fruit qui s'en peut traire en temps opportun. En cest endroit, sa considération fait à louer : son aymer argent est de vertu et de prix. Et n'est point tant à réputer avarice ceste manière de faire, comme claire et ouverte prudence sur le temps futur en fin honneste et utile. Naturellement l'ay-je vu autrefois et en moindre estat large et libéral; donnoit à double main et se délectoit en pouvoir donner; avec ce sçavoit qui avoit pour luy et dont jamais à la fin venir ne pourroit. En mutation doncques de seigneurie n'a point de mutation pour tant en la personne. Si nature luy bailla libéralité à son naistre, la hautesse de sa fortune ne luy doit tollir pour tant les grâces de sa nature ; mais le soin de ses grandes affaires en nouvel estat peut bien avoir restraint la voye du temps passé, où nature le vouloit traire.

Estoit aussi accusé de chaleur, vray est, mais sens dominoit dessus; et en hastiveté le disoit-on périlleux, mais sy n'estoit-ce qu'en espèce de bien. Aucuns aussi le disoient dur à ses gens en guerre et de peu d'espargne; mais ce fit-il en ensuivant le lieu, qui à dur et sans espargne de

[1] Var : *Ce dit-il.*

corps se veut maintenir par les hommes. Et autres le disoient mortel pour peu de cas; mais c'estoit pour faire observer ses édits. Ne donna peine toutesfois à autruy que luy-mesme ne prist pareille, n'attemptement de péril là où il ne fut au mesme. Menoit ses gens en vrai duc et en prince redoutable et en capitaine par effet; les arrangeoit en bataille, les visitoit de bout à autre et les reconfortoit; les apparloit bel et les induisoit à bien faire; leur promit gloire et profit et soy-mesme mourir entre eux. De victoire il usoit courtoisement, et usoit plus de mercy que de cruauté après vaincre. Estoit tout propre et tout digne pour mener grand ost, et né, ce sembloit, pour tirer victoire de ses emprises : ne falloit fors que terre se présentast et titre pour emprendre, que tout ne ployast sous luy [1]. Par père et par mère, il estoit de belliqueux sang et de triomphal lieu, et de leurs deux hautes natures, la sienne tierce se tira non moindre.

Convint avec son père en vaillance, en fierté et en hautesse de cœur; convint avec luy en nature victorieuse en armes; convinrent ensemble en noble et eslevé courage, et en non souffrir nul tort; convinrent en léauté et en vérité de bouche, en preud'hommie et en mérite et netteté d'honneur, et en bon et naturel sens, tous deux tournés à bien;

[1] En Liége pareillement l'avez monstré quant de XXI bonnes villes fermées qui estoient au pays les avez contraints à abattre les murailles. Et au regard de la cité, telle, si grande et si puissante que chascun la congnoissoit et la scet, les espargnastes par vostre clémence une année; et permistes icelle cité demourer entière par tel pacte que eulx-mesmes abbattroient leurs portes et leurs murs, comme il fut fait; mais pour ce que après par leur grant orgueil et fierté ne sceurent user de vostre bénignité et grâce, tant vous ont provoqué que la magnanimité de votre vertueux couraige vous a contraint les assaillir et les gagner par force et puissance d'assault et les réduire en ceste misère que présentement la place monstre où Liége fut. GUILL. FILASTRE (*Hist. de la Toison d'or*).

convinrent en servir et honorer Dieu curieusement, et à l'advenant des eages et des temps de l'un et de l'autre; convinrent ensemble en toute honnesteté et mœurs qui à prince séoient.

Différoient aussi en aucun cas, et dont la différence toutefois ne porte point de deslos. L'un estoit froid, et l'autre bouillant d'ardeur; l'un long et tardif à merveilles, l'autre actif et prompt; l'un négligent du sien, l'autre diligent et aspre. Différoient en leurs repas par long et par brief, et en diversité de convives en privé lieu; différoient en volupté de la chair par plus et par moins, et en maniance d'argent par trop et par peu; différoient en amours par cure et non cure, et en divers soulas, qui humains sont; mais de tout ce qui estoit de perfection au père, de mesme se para le fils, et tant que de la clarté du fils, le père ne doit avoir honte. Eux deux s'entre-luisent ensemble, s'entre-grandissent, et clarifient[1] l'un l'autre; s'entre-font mutuelle révérence et honneur; vont par égaux, main à main : et Dieu, s'il luy plaist, par égale bénédiction, sera leur conduiseur en sempiterne gloire. Amen.

[1] Var : *Glorifient.*

LA MORT DU DUC PHILIPPE,

MYSTÈRE PAR MANIÈRE DE LAMENTATION.

LE CIEL.

J'ay desfait ce que j'ay construit,
Mais cy-apprès se refera.

LA TERRE.

J'ay reçu ce que j'ay produit :
De faire ainsy, ma nature a.

LES ANGES.

J'ay veillié l'arbre dont le fruit
Cueillié jamais ne pourrira.

LES HOMMES.

Et moy des bons j'essours le bruit
Qui par tous siècles durera.

LA TERRE.

Je fay à joye et doulceur naistre ;
Mais au retour est la douleur.

LE CIEL.

Et je conferme l'humain estre
De tout le bel de sa valeur.

LES ANGES.

Je l'acompaigne et je l'adestre,
Et le préserve de malheur.

LES HOMMES.

Et moy là où l'amour doit estre,
Je monstre l'œuvre et la chaleur.

LES ANGES.

Je porte preuve et tesmoingnage
Du voyageur et de son oire.

LES HOMMES.

Et je regarde à son ouvrage
Pour en faire escript et mémoire.

LE CIEL.

J'en enrichis le personnage
De mainte vertu laudatoire.

LA TERRE.

Et je difforme le visage
Et fay en nient tourner la gloire.

LES HOMMES.

Je pleure un haut bien qui se pert,
Et me complains que si peu dure.

LE CIEL.

Et je ris quant j'ay recouvert
Ce qui est de ma nourriture.

LA TERRE.

Je me délitte à ventre ouvert
De contourner en secq verdure.

LES ANGES.

Et moy du los que homme dessert,
J'en porte au ciel la floriture.

LES HOMMES (*à par luy*).

Je suy en griefve angoisse dure
Et en mortel annuy de cœur
D'un mien parfont nouvel malheur
A moy n'a gaires advenu,
Et dont peu fault que devenu
Ne suy en tristeur hors de sens,
Pour la grant playe que j'y sens,
Laquelle moy point, seul ne celle,
Mais elle est toute universelle
Et commune pour vérité
A toute la cristienté
Jusqu'au debout des Occidens :
Donc à vous, hautes nobles gens,
Je veul exposer la matère
De ceste cause si amère.
Il est bien vray que moy, les hommes,
En ce climat là où nous sommes,
Du ciel jadis dont tout bien vole,
Je vis descendre une fiole
Resplendissant en bien, garnie

De très-précieuse pierrie
La plus que homme vit oncques mais.
Sur son dehors ruoit ses rais
Le haut soleil, divine ymage,
Par trop plus qu'en commun usage,
Dont il fit naistre en son dedens
Divers précieux onguemens,
De quoy le monde et peuple aussy
A esté long temps enrichy.
Sy estoit ce vaissel assis
Sur un perron d'or fin massis,
En façon d'un banc et d'un thronne,
Pour à toute vivant personne
Y ruer le regart des yeux.
Par une attente d'aucun mieux
Se transportoit de lieu en lieu,
Et vis bien que la main de Dieu
Le conduisoit en tout son oire.
Or estoit ce vaissel de voirre
Pendant au ciel, ce me sembloit,
A un fillet qui le saingloit,
Par quoy appris que la fracture
En pendoit fort en adventure;
Car quoyque riche fust et bel,
Sy estoit-il matériel
Et se pouvoit rompre et desfaire
Par le seul fillet luy fourtraire.
Du ciel prit distillation
Partie, et sa production
Seconde prit d'un autre estor
De sève, de fleurs pures d'or
Et dont l'odeur passoit l'encens
Et tous nobles adoremens.

Je vis que roys luy enclinoient,
Que nations le merveilloient;

Princes et nobles l'adestroient
Et envers luy se humilioient
En la vertu de ses valleurs ;
Les princes s'y enrichissoient,
Les riches s'y assouffissoient,
Les bons d'honneur s'y exemploient
Et de bien faire se arrègloient
Desoubs le ray de ses splendeurs.
Luppars et tigres le craignoient ;
Félons voisins le redoubtoient ;
Du voir, leurs cornes retiroient ;
Venin jetter vers luy pouvoient,
Mais non estre autrement greyeurs.
Ruer, ne mordre n'y osoient,
Et s'ils osoient, ils failloient ;
Devant luy se desconfissoient
Et en fin mesmes se rendoient
Confus en propres leurs erreurs.

Aux hommes il rendoit clarté,
A la terre fécondité,
Paix, salut et transquilité,
Et abondant félicité
A roy de son thronne univers.
Au peuple pourvéoit seeurté,
Aux marchans pleine liberté,
Aux nobles gloire et dignité,
Et à justice intégrité
Servant aux bons et aux pervers.
Pourfitoit à communauté,
Rassouageoit perplexité
En humaine nécessité,
Dispensoit par humilité
En pluseurs temps et lieux divers ;
Et luisant par cristienté,

Fit sentir sa bénignité,
Sa valeur, sa fidélité,
En si haut titre de bonté
Que mettre ne se peut par vers.

Or ont esté sept fois dix ans
Nos yeux en luy s'esjoyssans,
Qu'en terre assis, que au ciel pendu;
Mais puis cinq mois l'avons perdu
Et s'est de nous esvanuy,
Ne sçavons pour quoy, ne par quy,
Synon que nous voyons à l'œil
Que le filet a pris escoeil
Et est couppé tout au travers;
Par quoy me doubte qu'à l'envers
Ne soit cheutte la fiolle
Et en est cassée la molle
A toute la substance pure
Que Dieu y mit oncq et nature.
Sy en sommes au despourvu
Et desgarnis et tout au nu,
Si Dieu d'ailleur ne nous secœurt,
Dont la grâce jamais ne meurt;
Mais ains que trop me desespère
J'yray sçavoir à ceste mère
Notable dame que vecy,
S'en mon deuil, ny en mon soussy
Me sçauroit apprester confort;
Et luy demanderay au fort
S'elle scet riens de la fiolle.

(*S'adréchant à la terre.*)

Dame, bon soir : à vostre escolle
Et à vostre bon sens, je viens
Sçavoir moult si vous sçavez riens
D'une fiolle en l'air pendue

Moult reluisant, mais est perdue
Depuis cinq mois soudainement,
Ne sçay par quel encombrement,
Ne qui pris l'a, ny emporté.
J'en suy tout au desconforté
D'en estre quitte et dessaisy.
Sy en viens à vostre mercy
Pour vous prier qu'il vous puist plaire
Qu'aucun record m'en puissiez faire
Si le sçavoir en est en vous.

LA TERRE.

Mon fils et mon amy très-doux,
Vous soyez le très-bien venu.
Quant au pourpos par vous tenu
De la précieuse fiole,
Bien me ramembre et me recolle
Qu'assez l'ay vue et longuement,
Et encoire derrainement
N'a gaires temps que je la tins
Tirant liqueur de mes tetins,
Tant me tenoye affine d'elle.
Le lumignon de sa chandelle
Se nourrissoit en ma poitrine;
Mais n'a gaires que une bruine
Par un éclipse très-confus
Y est venu férir dessus
Et l'a cassée jusqu'au fons.
J'en ai encore les tessons
Chéens soubs moy en ma conserve,
Et je les garde et les conserve
Comme mon propre appartenir;
Car pour vérité maintenir
Sy y devoyent leur retour

Et la fin de leur derrain jour :
Sy en suy dame et gardienne.

LES HOMMES.

Ha, dame ! que tout bien vous vienne !
Dites-vous donc qu'en vos liens
Vous avez les tessons chéens
De ce précieux vaisselet?
Or plust à Dieu qu'un tantelet
J'en pusse véoir le monceau,
Pour sçavoir s'il est aussy beau
Tout confroissié en maint quartier
Comme il estoit en son entier ;
Et si possible est qu'il se face,
J'en veux aorer vostre face
Et diray grant mercis cent mille.

LA TERRE.

C'est pour néant et cas puerille
De demander la portion.
Je n'en feroye ostention
A nulle vivant créature ;
Ne il ne loist telle froissure
Monstrer à créature née.
Depuis qu'en moy est retournée,
Le secret en sert seul à moy.

LES HOMMES.

Dame doncq, à ce que je voy,
Vous estes de grant dignité
Et de notable auctorité
Tant en manière qu'en sermon ;
Mais volentiers de vostre nom,
S'il vous plaisoit, j'en enquerroye,

Adfin que tant mieux me pourroye
Conduire envers vous par sçavoir.

LA TERRE.

Mon nom fait bon à perchevoir.
J'ay à nom : Terre.

LES HOMMES.

Terre !

LA TERRE.

Terre.
Oy voirment j'ay à nom terre,
Principal ventre de nature
Et de toute sa producture,
Espouse au grant Titan lassus,
Lequel m'eschauffe au lit cà jus,
Et m'esmeut génération
Et tire la production
De toutes choses hors de moy
Par conveignable temps et loy,
Pendant lesquels je les gouverne,
Je les estive et les yverne,
Curieuse et en grant soulas,
Sans jamais en avoir corps las,
Les uns à un terme et à grant,
Les autres à bien peu durant,
Comme il eschiet diverses choses
Avoir divers regars et poses,
Et selon diverse excellence
Avoir leur diverse influence.
Car, entens bien, quoyque je soye
Mère à tout ce qui se verdoye,
Sy ai-je un gouverneur là-haut

A qui preste obéir me faut
Et soubs qui verge je conduis
Quanques du ventre je produis :
De cecy ne me puis estordre.

LES HOMMES.

Cy a plus à rongier qu'à mordre
Beaucoup à ce que puis entendre ;
Mais toutesfois pour plus apprendre
Sy convient-il que je receure
A pluseurs mots d'icy desseure
Par vous produits et mis avant.
Vous dites, si j'en suy savant,
Que ce de quoy je fay l'enqueste,
Vous l'avez à grant joye et feste
Nourri long temps à vos mammelles,
Et ses vigueurs et vertus belles
Logiés comme mère et rachine
Au parfont de vostre poitrine.
Qui doncques vous confessez mère,
Nourrice, amie vraye et clère,
Et serviez chacun à son tour.
Qu'est devenue vostre amour?
Donc il faut que soyez muable,
Décevable et non véritable,
Et ce qu'aujourd'huy nourrissiez,
A demain vous le trahissiez.
N'est-ce estrange façon amère?

LA TERRE.

Ou vous avez raison peu clère
Ou vous errez en vos pourpos ;
En ce qu'ay dit, n'a nul oppos,
Ne chose nulle à replicquier.

LES HOMMES.

Comment n'est vray qu'encore hier
Teniez comme mère en vos bras,
Ce dont je suy en ce pourcas,
Pour sçavoir qu'il est devenu?
Vous propre, vous m'avez congnu
Que vous en estes la nourrice.

LA TERRE.

Voirment luy ay-je fait service
Tout le plus bel que j'ay sçu,
Mais quant le cas est eschu
Par long temps que je n'ay pu plus,
Constrainte m'en suis mise jus :
Riens ne fait nuls oultre pouvoir.

LES HOMMES.

Non : mais que vous peut-il falloir?
Pouvez-vous faillir en matère,
En estoffe et en lait de mère,
Dont vous arrousez les natures
Et les diverses créatures ?
Ce me sembleroit cas terrible,
Et ne croy pas qu'il soit possible,
Ne que jamais il se puist faire ;
Mesmes, j'en voy tout le contraire
Par toutes choses universes
Que tu nourris, produis et verses,
Tous les jours, par nombre infini.
Ergo, n'as ton pouvoir fini
Et convient dire et arguer
Que quant tu peux esvertuer
Ta vertu en tant de maisnie,

Ta sève doncq est infinie;
Et seras par ce point reprise
Non de pouvoir, mais de lentise
Et de tanance envers le fruit
Que de vos flans avez produit :
Que dites-vous? respondez cy.

LA TERRE.

Je m'en donne peu de soussy
Et m'est peu de vostre argument.
Je suy la mère qui ne ment
A riens que je produis et porte.
Je soubstiens tout, je tout conforte
Ce dont nature par poussance
Fait en moy prendre sa naissance.
A nul ne faulx; nul je n'oublie ;
Envers nul ne commets follie,
Mais suy léalle et luy tiens foy
D'autant que peut porter sa loy,
Laquelle loy en toutes choses
A ses diverses fins et poses,
Lesquelles elle leur observe,
Et moy en ce je suy leur serve;
Mais sur ce j'ay loy propre mienne,
Dont je n'ay peur que mal me viengne,
Ne que j'en soye réprouvable.
J'ay lait et sève convenable
Et tant que jamais n'en faulra
Le flot, tant que ciel durera.
Ne tient à moy donc que mon fruit
Ne demeure en estre et en bruit,
Par faute de mon soing et cure;
Mais il tient à dame nature
Qui est logié en dedens moy

Et laquelle donne sa loy .
A toutes choses en leur estre,
Soit de finer ou soit de naistre :
Trop clère en est l'expérience.

LES HOMMES.

Il me faut encore audience,
Car ne me rendray pas à tant.
A nature estes consentant,
Je l'entens bien, et vous à elle ;
Mais vostre raison n'est point belle,
Quant je vous preuve par vos faits
Que vous jouez de doubles traits
Et usez de faveur droit-cy
Et de là ainsy et ainsy.

LA TERRE.

Dites comment?.

LES HOMMES.

Je le veuil bien.
Il est plus clair que nulle rien,
Que vous nourrissez tous les jours
Des choses à plus grant secours
D'estat, de vie et de long terme,
L'une que l'autre, et ce j'afferme
Par choses grosses et rurales,
Par oyseaux et bestes brutales,
Par plantes et gros arbres vers
Qui pour esté, ne pour yvers,
Ne pour longs ans ne se déclinent,
Ny à paine jamais ne finent.
Exemple à un gros chesne rude :
Il demeure en sa vallitude,

Vert et en sève, trois cens ans.
Ses ans luy sont longs et plaisans.
Tel est du chine[1] et du corbeau :
Plus vivent, plus demeurent beau.
A paine en voit-on nul mourir
Sinon par tortfait les quérir.
Si doncques vostre amour s'encline
Envers un chesne, envers un chine,
Pour le nourrir songneusement
Et en long entretenement
(Car il n'appert sans nul deffect),
Pourquoy ne tournez vous l'effect
De vostre amour envers la chose
Qui est de dignité la rose
Et noble sur toute noblesse?
Il me semble que c'est foiblesse
De bon regard d'aimer la maindre[2]
Et la meilleur souffrir estaindre,
Sicomme vous n'en tenez compte.

LA TERRE.

Bon droit a qui à par luy conte :
Il n'a nul qui luy fait rabat.

LES HOMMES.

Ne sçay quel bat, ne quel débat;
Je vous dy vray.

LA TERRE.

Sy le prouvez.

[1] *Chine*, cygne.
[2] *La maindre*, la moindre.

LES HOMMES.

Je vous dy que fort vous grevez
Le genre humain.

LA TERRE.

Par quelle voye?

LES HOMMES.

Parce que vostre amour s'employe
Si peu pour luy par longue vie ;
Et quoy que icy je parle et die
D'une fiolle riche et pure,
Sy n'est-ce que fainte figure :
Vous aussy, vous l'entendez bien.
Il me deul d'un prince chrestien,
Un homme que je voy plourant,
Et vous l'avez laissé mourant.
Ne vous semble-ce point injure,
Que la plus digne créature
Que Dieu fist oncq (c'est le seul homme),
Que vous luy soubstrayez la gomme
De sa vie, premier qu'aux bestes
Et premier qu'aux arbres agrestes?
Certes, je le porte à grand paine,
Et prisez peu nature humaine.
Touteffois, en vraye équité
Ce qui a plus de dignité
Et de noble création,
Doit avoir sa duration
D'autant plus sur la chose vile,
Comme elle est plus noble et gentille :
Au moins raison le juge ainsy.

LA TERRE.

Je ne m'esmeus point de cecy
La montance d'un petit grain.
Ne quérons festuc en l'estrain [1];
Venons au fait là où il fault.
Je vous ay dit et bas et haut
Que je suy ventre de nature
Et qui baille ma nourriture
Par diverse manière et loy,
Et tout ce qu'elle crée en moy.
Elle est comme l'engenderesse
Et comme la commanderesse,
Et je suy celle qui l'ensieus
A faire ainsy que tieux et tieux.
Soit que je roste ou que je donne,
Je fay ce qu'elle m'en ordonne.
Je suy nourrice de tout germe,
Mais elle impose à chacun terme
De son estre et de son durer,
En quoy je n'ay que murmurer
Ne pour grever, ne pour aidier.
Pour ce, quant je vous oy touchier
Et alléguier la dignité
De la très-noble humanité
Et laquelle à plain je confesse,
Mais me monstrez que je la blesse
Par luy donner vie si briefve.
Ce ne suy-je pas qui la griefve;
Ce fait nature qui congnoit
Ce qu'en ce faire ou laissier doit.
A luy vous en devriez-vous prendre.

LES HOMMES.

Comment doy-je cecy entendre ?

[1] Ne cherchons pas un fêtu dans la paille.

A-il autre loy en nature
Et autre en vous?

LA TERRE.

Je vous assure
Que oyl et de grant différence.

LES HOMMES.

Et dont vient celle préférence
A nature par dessus vous?
Y-a-il dessus ou desoubs
Entre vous deux?

LA TERRE.

Ouil beaucoup.

LES HOMMES.

Dites m'en donc la cause à coup,
Et m'en donnez raison et lieu.

LA TERRE.

Elle est toute prochaine à Dieu
Et sy est fulgente et céleste,
Et je suis purement terreste;
N'est-ce pas différence grant?

LES HOMMES.

Sy est: mais dites plus avant.
Luy a donné Dieu telle loy
Que de pouvoir faire de soy
Comme elle veut en toutes choses?

LA TERRE.

Oy, a. Là convient-il faire poses :
Dieu voirment, le tout débonnaire,

Luy donne pouvoir ordinaire,
Lequel, puis le premier moment
Que le ciel prit son mouvement,
Elle commença d'excerser,
Ne oncques puis ne cessa d'user
Sur toutes choses temporelles ,
Corporelles et naturelles,
Lesquelles Dieu mit en sa main,
Et dessus tout le genre humain ,
A qui comme aux autres factures
Dieu donna termes et pointures
De vie autant qu'il doit souffire,
Et laquel sans y contredire
Et sy a raison limitée
Que plus ne doit estre appétée ;
Car elle est à proportion
Du temps à la condition
Et à la nature de l'homme,
Si très-égal et si très-promme
Que l'homme n'en doit plus quérir
Pour Dieu servir et pour mourir.
Ceste loy doncques lors commise
A nature par entremise,
Elle entretient sans excéder ;
Ne peut croistre, ne concéder
Plus un jour que son terme porte.
Aussy elle a d'une autre sorte
Le ciel sur luy qui la conduit
Et qui la mène ainsy qu'il duit :
A celuy vous devez retraire.

LES HOMMES.

Et où tient-elle son repaire
Ceste nature auctorisée ?

Ny peut-on fuir par visée
Qu'on y parlast?

LA TERRE.

Et nenuil voir :
Lassus au ciel est son manoir,
Mais parlant ne se trouve en lieu
Et sy ne parle fors à Dieu
As anges, n'à saint, ne à sainte;
Mais pour avoir la vraye attainte
Du secret qui là haut se muche,
C'est assavoir pourquoy tresbuche
L'homme si tost en corps robuste,
Ne pourquoy le grant duc auguste
Est allé de vie à déclin,
Allez au ciel à chief enclin.
Parlez à luy : il vous dira,
Bien sçay, ce qui vous suffira,
Et au retour je vous verray.

LES HOMMES.

Sy m'ait doncq Dieu! J'y parleray
Si j'y puis trouver tour, ne voye.
Ciel! la terre vers vous m'envoye,
Et sommes en grant différent
Pour un dollereux accident
Qui m'a suspris depuis cinq mois.
Je m'en suy pris par mots estrois
En argument contre la terre,
Et luy mets sus que ceste guerre
Et male paix de mon courage
Me vient par son faillant oultrage,
Et elle dit très-fort que non.
Donc, pour en demorer au bon,
Elle dit que tout vient de vous,

Et que les corps de cy-dessoubs
Se font et deffont par vos mains.
Sy en viens faire icy mes clains[1]
En demandant à quel besoing
Avez en envoyé au loing
Par mort le royal noble oingnon,
Le haut très-grant duc bourguignon,
Qui tant duisoit encore en terre.

LE CIEL.

Les hommes, vous venez enquerre
Un cas de haut divin secré,
Et à quoy à humain degré
Ne loist avoir approcement
Sinon que bien courtoisement
Et sans toucher à sa hauteur.

LES HOMMES.

Je ne veul riens à mon facteur
Fors gloire, honneur et tout service ;
Mais sans plus, ce qui est propice
Et capable par humain sens
Et de quoy vous avez l'assens
D'en pouvoir monstrer la raison,
Je vous prie en amour foison
Qu'il vous plaise m'en faire sage.

LE CIEL.

Faites hardy vostre message
Et demandez.

LES HOMMES.

Ma demande est

[1] *Mes clains,* mes plaintes.

Pourquoy vous avez fait l'arrest
Et la calenge sur le corps
Du noble duc n'a gaire mors :
J'en suy en toute impatience.

LE CIEL.

Voulez-vous raison par science
Et par démonstration vive,
Ou par contenance doubtive
Là où n'aura que vent et fable?

LES HOMMES.

Je veuil la voye véritable
Sans aller tordant çà, ne là.

LE CIEL.

Vous m'avez, bon homme, à cela
Et vous diray ce qui en est.

LES HOMMES.

Commencez doncques, s'il vous plest,
Et me widiez de ce dangier :
Pourquoy est mort puis avant hier
Ce noble et vaillant prince-icy?

LE CIEL.

Pour ce qu'à Dieu a plu ainsy
Et que plus il ne pouvoit vivre.

LES HOMMES.

Autant m'en eust bien dit un yvre :
Me payez-vous de tel responce?

LE CIEL.

Je respons bien, qui bien l'effonce,
Et au pourpos de la querelle

LES HOMMES.

Donnez-moy raison naturelle
De quoy je me tiengne à content.

LE CIEL.

Et de Dieu, père omnipotent,
Voulez-vous mettre sa façon
Dessoubs naturelle raison?
Il seroit donc dessoubs nature.

LES HOMMES.

Dea ! ciel, vous m'estes trop à hure
De me respondre si estroit.
Je ne quiers fors sçavoir à droit
Cause pourquoy ce prince-icy
N'a pu parvivre.

LE CIEL.

Et qu'est-cecy
Que les hommes ont dure teste?
Or bessire[1] Dieux en ait feste!
Cest homme à corps matériel,
Le voulez-vous perpétuel
Et qu'à tousjours il vous durast?

LES HOMMES.

Nennil, mais qu'il nous demorast
Encor par aucun nombre d'ans,
Tant que beaucoup de mauvais temps
Qui sont en cours, fussent passés.

LE CIEL.

Et si point n'estoit trespassés,
Ne fussent les temps tels qu'ils sont?

[1] *Bessire* pour *beau sire*.

LES HOMMES.

Oyl. Temps viennent et s'en vont.
Il n'y a point d'arrest en eux,
Mais les aucuns sont si heureux
Qu'en leurs mains les temps de dangier
Passent à doux et à légier,
Et ce leur vient, dit-on, par heur.

LE CIEL.

Et dont vient? leur vient-il du cœur?
Vient-il de leur sens ou substance?
Nennil. Il vient de ma prestance :
Mon[1], je suis celuy qui leur baille.
Avez-vous peur que tout heur faille?
Pour tant, se un heureux tout passés
Est atout son heur trespassés,
Il eut de l'heur assez encore
Sur ma vie qu'à bouche clore,
Et quant de mort fut assailly,
Il ne l'emporta point o[2] luy;
Il le laissa où il le prit.
J'ay heur pour chacun esperit,
Tant que Dieu en voudra créer
Donc pour droit-cy vous recréer
En tant qu'en tout heureux estat
Les hommes ne soyent ingrat;
Car de bon heur avez assez
Et trop plus que vous n'y pensez :
Les jours font les choses congnoistre.

LES HOMMES.

Et ne pouvez-vous tant acroistre
Cest heur avec autres prestances,

[1] *Mon*, exclamation affirmative.
[2] *O*, avec.

Que les deux corps et deux substances
Du père et fils avec leur heur
Fussent demorés en vigueur
Pour mutuel confort ensemble?
Oncques si grant heur, ce me semble,
Ne tel salut pour ce royaume.

LE CIEL.

Pourquoy?

LES HOMMES.

Pour ce qu'alors tout homme
Vivoit en vraye confidence
Que, les deux joints, mauvais semence
N'eust osé sourdre ou lever col.

LE CIEL.

Autant en prent l'un à seul vol
Que deux ensemble.

LES HOMMES.

Or escouton :
Le noble vol me semble bon
Et est plus fort.

LE CIEL.

Je le confesse :
Mais il faut que l'un l'autre lesse
Et que qui est premier venu
Qu'il voist là où il est tenu
Et qu'il face place au derrain.

LES HOMMES.

Pourquoy n'a pu durer le train
Du ciel pour encore une espace?

LE CIEL.

Pour ce que point ne l'a de grâce.
La grâce imposée à sa vie
Luy a esté alors faillie
Tout en subit.

LES HOMMES.

Par quelle mode?

LE CIEL.

Par la fin de son période
Qui n'avoit de durée plus.
Il convenoit qu'il chéist jus
Au moment et au propre instant
Là où son terme fut faillant :
En ce n'avoit point de remède.

LES HOMMES.

Et Dieu ne peut-il faire un ayde,
Un tantelet de passe-grâce
A un plus qu'à un autre, lasse!
En luy croissant un peu son bout?

LE CIEL.

Quant à Dieu, Dieu peut tout en tout.
Cela ne vient pas au pourpos :
Les individuaux suppos
Tous puis Adam le premier père

Jusqu'au derrain naissant de mère,
Dieu les prévit en leur donnant
Le terme qu'ils ont maintenant,
Ne qu'ils ont eu, ne qu'ils auront.
C'est chose qui jamais ne rompt
Donc de ceste imposée loy
Il en mit la conduite en moy,
Pour en départir en saison
Diverse et diverse moisson,
Selon que hommes divers venroient
Et en divers temps naisteroient.
Vostre duc doncq, ains qu'il fust né,
Du terme qui luy est donné
Par le créateur souverain,
Il en est venu au derrain :
De Dieu, ne moy ne se doit plaindre.

LES HOMMES.

Et autant vivroit tout le maindre
De ses subgets, homme commun.

LE CIEL.

Mon amy, c'est à Dieu tout un
D'un grant prince et d'un povre page.
En cela n'a riens d'avantage.
Autant vit povre homme en misère
Comme prince en sa gloire clère :
L'estat ne mue point nature.

LES HOMMES.

Comment n'est-il à Dieu plus cure
D'un noble prince droiturier
Que d'un meschant vil labourier?
Ciel, mon amy, que dites-vous?

LE CIEL.

Il est à Dieu cure de tous,
Chacun en sa vocation.
Quant l'homme a fait l'implétion
De son terme, soit povre ou rice,
Il le prent tel que son office,
Le prince en son hautain régner
Et le povre en son moissonner :
Tous deux finent soubs une loy.

LES HOMMES.

Mais c'est plus grant perte d'un roy
Et d'un grant duc que d'un bas homme.

LE CIEL.

Quant prince a des vertus à somme,
C'est perte grant quant il deffault ;
Car volentiers le monde vault
De la vertu du dominant.

LES HOMMES.

Que n'avez donc laissié régnant
Celluy qui a si bien régné?

LE CIEL.

Dieu en a un autre ordonné
Pour régner aussy bien que luy.
Pour un homme qui est failly,
Le monde n'ira point à nient ;
Quant l'un s'en va, l'autre revient.
Au viel qui a fort labouré
Et est de beaux fruits décoré,
Après lassure duit repos

Et Dieu l'appelle en son reclos
Et donne au vert bon jour entrant,
Loysir d'entendre à œuvre grant
A florir et fructifier
Tout autretel comme au premier :
Ainsy vient-on du père au fils.

LES HOMMES.

J'ay oy que moult bien assis
Estoit le ciel dessus le père.

LE CIEL.

Le soleil qui va en sa sphère
En seroit bien le tesmoingnage.
Trois cents ans a que oncq en nul eage
Prince ne l'en porta si bel.
Le fils en doit bien grant revel ;
Car l'influence de son père
Luy fait la sienne haute et clère :
Le temps l'a ainsy apporté.

LES HOMMES.

J'en suy hautement conforté :
Oncq n'oys cas qui tant me plust.

LE CIEL.

Je ne vouldroye pas qu'il sçust
Ce qui en est à l'aventure.
Aussy ne loist à créature
L'enquérir, tant soit grant celuy.
Dieu veut qu'on s'en attende à luy
Et qu'on se fie en son bien faire,
Et qu'au surplus on laisse faire
A Dieu de ses œuvres secrètes.

LES HOMMES.

Qui est né soubs bonnes planettes
Et soubs un amiable aspect,
Celuy vit heureux et parfect
Et tout luy fructifie en lieu.

LE CIEL.

Heureux naist qui a grâce en Dieu :
Nul n'a le bon aspect du ciel,
Ne nouveau, ne ny homme viel,
Que de la grâce Dieu ne viengne
Et que de là il ne le tiengne.
Dieu en est le premier donneur,
Et moy le second ordonneur,
Luy par création en moy,
Et moy soubs temporelle loy,
Laquelle loy à ton mort père
Presta une influence clère.
Ainsy le rapporta le temps
Lors quant de mère fut naissans :
Bien apparut ce qu'il en fut.

LES HOMMES.

Ciel, il nasquit un homme eslut,
Je le sçay bien. Doinst Dieu la grâce
Que sur son noble fils ta face
Resplende ainsy et si amie !

LE CIEL.

Les hommes, vous n'y fauldrez mie,
Mais qu'il ait ferme cœur en Dieu.
Moy ciel luy dresse un noble rieu,
Un rieu, un fleuve plein d'honneur.

LES HOMMES.

Or, Dieu nous doinst doncq un tel heur
Que par longs jours il puist poursuivre !

LE CIEL.

Il vivra tant qu'il pourra vivre,
Puis il mourra comme son père,
Et je reprendray l'âme clère
Pardevers moy comme j'ay fait
Du père qui gist tout deffait.
J'ay repris ce qu'est meu de moy,
Et à sa terre et à sa loy
J'ay laissié le corps fondu.

LES ANGES.

Et moy qui moult n'ay respondu,
N'en ay-je riens? Je croy : sy ay.
J'en ay ce que j'emporteray
A Dieu en lettres d'or escriptes,
Multitude de beaux mérites
Par lesquels contre l'ennemy
Je me monstreray son amy ;
Car j'en ay d'aussy singuliers
Qu'entre les princes séculiers
Depuis cent ans n'en a paraux,
Ne royaux, ne impériaux.
J'ay esté son prochain custode.
J'ay sçu son cœur ; j'ay sçu sa mode.
J'ay sçu sa voye et tout son hoire,
Et j'ay tout mis par répertoire.
Il m'a esté commis en main,
Et entour son voyage humain
J'en ay trouvé tant de vertus

Que j'en doy grand record lassus,
Dont, si grâce Dieu m'est amie,
Si Dieu plaist, ne me tairay mie.
Il fut noble d'extraction
Et noble en opération.
Sy seroit dommage et pité
Si ciel, terre, en leur équité,
Hommes et anges tout ensemble
Ne se trouvent siqu'on s'assemble
Dévots en un net cœur poly
Pour supplier à Dieu pour luy
Et pour conter de membre en membre
Ce que de luy il nous ramembre.
Il y a chose non à taire :
Ciel, veulliez ent vostre part faire,
Et vous, terre, la vostre aussy.
N'y a nul de vous deux icy
Que n'y ayez grant intérest,
Et moy d'autant qu'en moy en est
Avec les hommes vous ferons
Ce que de faire y trouverons :
Chacun die ce qu'il y clame.

LA TERRE.

J'en ay le corps.

LE CIEL.

J'en requiers l'âme.

LES ANGES.

J'en ay les mœurs.

LES HOMMES.

Et moy l'exemple.

LES ANGES.

Que quérons-nous ?

LES HOMMES.

C'est que Dieu l'ame.

LA TERRE.

J'en ay le corps.

LE CIEL.

J'en requiers l'âme.

LES HOMMES.

Que luy ferons ?

LES ANGES.

Crier sa fame
Et l'exaucier au divin temple.

LA TERRE.

J'en ay le corps.

LE CIEL.

J'en requiers l'âme.

LES ANGES.

J'en ay les mœurs.

LES HOMMES.

Et moy l'exemple.

LES ANGES.

Or Dieu doint gloire à qui mieux emple
Son sacquelet et en raison
Ce qui est de sa fleurison.
Feignons que nous parlons à Dieu
Sicomme il fust icy en lieu.
Dieu nous oyt et orra partout
Et nous prestera son ascout,
Et ne pourra que d'un tel bruit
Il ne viengne à son âme fruit.
Vous le ciel, doncques commencez
Sur ce que vous y congnoissez.

LE CIEL.

Il a esté bénit des hommes.

LA TERRE.

Il m'a donné salut en terre.

LES ANGES.

Plus qu'oncq nul, a amé ses prommes[1].

LES HOMMES.

Oncq sans constrainte il ne prit guerre.

LE CIEL.

Aux povres a donné grans sommes.

LA TERRE.

Fort a amé mérite acquerre.

LES ANGES.

Sievy a conseil des preudommes.

[1] *Prommes, prosmes, proismes,* proches, parents.

LES HOMMES.

Ne jamais tort ne fit surquerre.

LE CIEL.

Sire, il a eu un noble cœur.

LA TERRE.

Il a esté léal très-fort.

LES ANGES.

Il a quis et chéry honneur.

LES HOMMES.

Il a plus craint deslos que mort.

LE CIEL.

Des bons a esté mainteneur.

LA TERRE.

Les divisés a mis d'acord.

LES ANGES.

De paix a esté sousteneur

LES HOMMES.

Et d'amisté le vray confort.

LE CIEL.

Il a esté jone restraint.

LA TERRE.

Il a esté d'exemple honneste.

LES ANGES.

Il a ses passions reffraint.

LES HOMMES.

Il a esté grave et modeste.

LE CIEL.

Il s'est à bonnes gens astraint.

LA TERRE.

Il a quis voye manifeste.

LES ANGES.

Il a sa desvoyance craint

LES HOMMES.

Et peu parlé sinon à reste.

LE CIEL.

Il a esté ferme en la foy.

LA TERRE.

Il a esté aigre à bien faire.

LES ANGES.

Il s'est voé long temps à toy.

LES HOMMES.

En cœur a porté ton affaire.

LE CIEL.

Il a quis d'augmenter ta loy.

LA TERRE.

Il a quis les payens deffaire.

LES ANGES.

Il y a mis tout son employ.

LES HOMMES.

S'il t'eust pleu, rien n'en fust à faire.

LE CIEL.

Il a esté humble et bénigne.

LA TERRE.

Il a esté doux à toute âme.

LES ANGES.

Il a recongnu son plus digne.

LES HOMMES.

Ne s'est extollé en sa fame.

LE CIEL.

Il a amé à pris condigne.

LA TERRE.

Il a fort complaint ce royame.

LES ANGES.

Il a tenu son mot et signe.

LES HOMMES.

Et amé ce que preudomme ame.

LE CIEL.

Il a esté miséricors.

LA TERRE.

Il a esté fort pitéable.

LES ANGES.

Il a tourné des grans efforts.

LES HOMMES.

Il a fait maint grant cas loable.

LE CIEL.

Il a fait prier pour les morts.

LA TERRE.

Il a esté tout honorable,

LES ANGES.

Salut tuteur des payens ports.

LES HOMMES.

Et des vivans le plus créable.

LE CIEL.

Il a fort honoré noblesse.

LA TERRE.

Il a fort amé ses suppos.

LES ANGES.

A justice a donné roidesse.

LES HOMMES.

Il a tenu peuple en repos.

LE CIEL.

Honneur a quis devant richesse.

LA TERRE.

Ferme a esté en bon pourpos.

LES ANGES.

Une fontaine de largesse.

LES HOMMES.

Beaucoup plus en effet qu'en mots.

LE CIEL.

Il a fait pénitance dure.

LA TERRE.

Il a fait secrète abstinence.

LES ANGES.

Il a eu fort l'Église en cure

LES HOMMES.

Et le Saint-Siége en révérence.

LE CIEL.

Ses vœux a tenu sans rompture.

LA TERRE.

Ses griefs a pris en patience.

LES ANGES.

Ses vertus ont monstré saudure

LES HOMMES.

De prince de grant excellence.

(*Icy commence une prière à Dieu.*)

Sire, s'il a esté pécheur,
Non tout songneux soliciteur
De ton honneur,
De propre salut oublieur,
Par povreté et par folleur
Ou par dol du faux ennemy,
Sire, il souviengne à ta hauteur
Comment tu es vray pardonneur,
Piteux de cœur,
Et comment luy, ton serviteur,

N'a point esté ton négateur
Mais de ton sang l'as rédemy[1].
Hélas ! où est le voyageur
Qui devant toy venra sans peur,
Astut et sceur,
Non maculé, non offenseur ?
Entre cent mille le meilleur,
Suant, tremblant dira : ay my ![2]
David, ton saint prophétiseur,
Pécha griefment, fu murdrisseur,
Faux déchepveur ;
Plorant depuis fut repenteur :
De quoy comme humble exauditeur
Tu luy fus pardonneur amy.

LES ANGES.

Sire, ne vise à son offence,
A sa faute, à sa négligence,
A l'imprudence
De mainte dolent incidence,
Et en quoy il convient dispence
Selon fragilité humaine[3].
Souviengne-toy de ta clémence,
De ta sainte bégnivolence
Et excellence,
Et à cuy par magnificence
Il duit mercy et indulgence
Par clain qui à pité le maine.
Miséricorde est de l'essence
De ton éternel providence
Et sapience.

[1] *Rédemy* (du latin *redemptus*), racheté.
[2] Cf. plus haut, p. 197, vers 16.
[3] *Voy.* plus haut, pp. 224 et 226.

Il y a eu sa confidence,
Sire, et en telle obédience
Ne le fourclos de ton demaine.
S'il a péchié en ce ou en ce,
Bien, Sire, il est de la semence
Qui souvent glence [1].
Il a en luy mainte existence
D'autre bonté, dont la présence
Le peut et doit sauver de paine.

LA TERRE.

Hà ! Sire, il est ta créature;
Il est ton œuvre, il est facture
De ta main pure.
Tu luy as presté nourriture,
Honneur, gloire et haute aventure
Et dont il t'a rendu les grâces.
Sire, en ta sainte humble nature
Ne luy monstre sentence dure
Qui toujours dure;
Ains en vertu de ta droiture
Pardonne-luy sa fourfaiture,
Car tu seul les péchiés effaces.
Pleine est de toy Sainte Escripture;
Ciel, terre et mer font l'ouverture,
Hympnes, lecture
De ta promission future.
Sire, en ta royal couverture
Ne peut avoir nulles fallaces.
Regarde donc ta plasmature [2],
Lisant en close sépulture
En terre obscure,

[1] *Glence* (anglais : *to glance*), jeter un rapide éclat.
[2] *Ta plasmature* (du grec : πλάσμα), l'œuvre de tes mains.

Et te souviengne en ta closture
Qu'en vain n'as fait la producture,
La fourne des humaines faces.
Miséricorde est conveignable,
Nécessaire et préordonnable,
Acomplissable,
Et n'est riens si abhominable
Que de celle estre deffiable
Ou qu'en toy l'on se désespère.
Mesmes par ta justice estable[1],
Par ton équité pardurable,
Immansurable,
Constraint tu es vray pitoyable
Et de clémence incomprenable;
Car par ce tu te monstres père.
C'est le haut point tout permanable
En quel nature raisonnable
Et d'ange affable
Te loent, chantent plus loable,
Plus glorieux, plus exaltable,
Et dont pleine est du ciel la sphère.
Qui doncques es tout véritable,
Tout léal, tout incommutable,
Tout délutable[2],
Il te plaise, ô roy héritable,
Recepvoir l'âme contristable
Du serf de ta bénigne mère.

(*Icy parle un nouvel personnage sans nom et clos dedens le ciel sans estre vu.*)

Le Dieu d'éternel charité
Qui a créé l'humanité,

[1] *Estable* pour *stable.*
[2] *Delutable* (du latin : *deluto*), qu'on peut apaiser.

Qui règne en son éternité,
Un glorieux en trinité,
Vit permanable en équité
Soubs piteuse fécondité,
Celuy en la perplexité
Où il vous voit ses supplians,
Vous mande paix et sanité.
Tenez tant de sa vérité
Que nuls bons il n'est oublians.

Il congnoit bien que vertu monte,
Et comment l'homme à mal s'affronte.
Sa rigueur ne fera nul honte,
A sa pitié qui cieux surmonte.
De sa facture il rendra compte,
Soit roy puissant, soit duc, soit comte,
Et quittera et debte et monte
Là où luy plaist et quant il veut.
Suffisse-vous ce que j'en conte.
Il est celuy qui l'enfer dompte,
Et qui cieux clore et ouvrir peut.

LES HOMMES.

Vous, ciel, vous, terre, anges et hommes,
Venons tous à notre devoir.

LA TERRE.

Dansons, chantons-cy où nous sommes,
D'un nouvel prince recevoir.

LES ANGES.

Plus riches sommes que cent Rommes
D'honneur, de sens, de tout avoir,

LES HOMMES.

D'avoir la fleur de tous preudommes,
Régnant sur nous, vray et vif hoir.

LE CIEL.

Bien veignant l'honneur séculier,
Le dévoureur des oliphans!

LES HOMMES.

Bien veigniez par multiplier
Cent mille fois nos dits et chants!

LE CIEL.

Moy, ciel, je vous paroffre honneur,
Faveur et bénédiction.

LA TERRE.

Moy, terre, vous rechoy, seigneur,
Pillier de ma salvation.

LES ANGES.

Moy, anges, seray ministreur,
Vous gardant en perfection.

LES HOMMES.

Et moy les hommes fournisseur
De vostre noble affection.

LES ANGES.

Nos cœurs, nos âmes, nos racines,
Clamans à vostre entrée à gorge.

LE CIEL.

Les hautes vertus séraphines
Vous préparent plus d'or que d'orge.

LES HOMMES.

Prenez en gré nos humbles mines :
Ils sont du mesmes à la forge.

LA TERRE.

Ce dit vostre humble Valenchines,
Par la bouche de vostre George.

RHYTHMES

SUR LE TRESPAS DU BON DUC DE BOURGONGNE.

I

Philippe le Hardy, frère, oncle et fils de roy[1],
Engenra Jehan sans Peur, dont la mort fit desroy;
De Jehan sans Peur nous vint le vaillant *qui qu'en hongne,*
Philippe l'Asseuré, puissant duc de Bourgongne.

Il fut chevalereux, tant douté et léal
Qu'on luy vint présenter le sceptre impérial.
Orliens son prochain il geta de prison
Et mit sus pour la foi l'ordre de la Toison.

Lorains et Allemans et Barrois y compris
Sous luy furent vaincus et leur roy Régnier pris;
Crevant et Saint-Riquier tesmoignent ses vertus,
Car Franchois et Escots y furent abatus.

[1] Cette pièce de vers est empruntée à un Ms. de la bibliothèque royale de la Haye (n° 1371), qui renferme plusieurs compositions de Chastellain. Il me paraît bien difficile de ne pas la lui attribuer lorsqu'on la compare au *Lyon Bandé* et surtout au *Discours des hauts faits du duc Philippe.*

Les deux chronogrammes, l'anagramme et le quatrain qui la suivent, sont tirés du Ms. des œuvres de Chastellain conservé à Florence.

Le Ms. de la Bibl. imp. de Paris, Célestins, 47, offre sous la nom de Chastellain quelques strophes élégiaques sur la mort de Philippe le Bon, qui appartiennent au *Thrône d'honneur* de Molinet.

Bourbonnois, Casselois à le guerrier duits
Furent par son chastoy à grand douceur réduits.
Il mit France en tel ploy qu'à bon droit trouveras
Du seigneur au sujet la paix quise à Arras.

A Broussave vainquy l'englois duc de Glocestre,
Et Hollande et Zellande il conquist à sa dextre.
Maugré ses mal veuillans, subjugua Luxembourg
Et possessa Brabant, Haynault, Namur, Lembourg.

De Bruges la fureur vaillamment eschappa ;
Depuis les malfaiteurs punit et attrappa.
Réduits furent Gantois par sa fière puissance,
Après batailles grans, à son obéissance.

Il mit siége à Calais où peu il exploita
Par desroy de commun où povre exercite a.
Evesque à Utrech fit malgré pays contraire
Et trois fortes cités contraindit à ce faire.

Pour le monde esmouvoir contre les infidèles,
A Rainsebourc il fut : nul n'en prit peines telles.
Ses haynneux Allemans requirent paix adoncques
Et fut mieux recueilly que prince ne fut oncques.

Pape Eugène à grant tort par le concil desmis
Fut en faveur de luy en son estat remis.
L'Empereur en grant bruit s'en vint à Besançon
Pour besongner à luy et véoir sa façon.

Grande armée sur mer plusieurs fois esleva,
Dont le siége des Turcqs de Rodes se leva :
Il y fut mesme alé atout sa grant noblesse
Pour la foy soustenir, n'eust esté sa viellesse.

Quant Loys fugitif cinq ans il eut norry,
Il le couronna roy dont puis il fut marry.
Eduart, duc d'Iorc, deschassé de sa terre,
Vint requérir son sort, dont roy fut d'Engleterre.

Il vit son fils avoir la plus noble victoire,
Tesmoing Mont-le-Herry dont il soit point[1] mémoire,
Pendant laquelle il fit l'orgueil de Liége abattre
Au lieu de Montenac où Liégeois fit combattre.

Depuis en ses vieux jours volt aller à Bouvines
Où devant luy son fils mit Dinant en ruines.
Il maintint ses pays en paix et en vigueur.
Aux bons monstroit douceur, et aux mauvais rigueur.

Mieux avoir se savoit entre dames que nuls.
Estrangers à sa court estoient très-bien venus.
Belle personne estoit de tout le monde amé,
Vaillant et plantureux, près et loing renommé.

Chascun s'entremettoit à luy faire service,
Car prince oncques ne fut où moins il eut de vice.
En mille quatre cents soixante sept années
Furent ses grans vertus par la mort terminées.

Soixante-onze ans vesquit le chief des créatures,
A qui bien appartient le chief des sépultures.
Cy fine l'abrégié du prince mort sans blâme,
Dont Dieu en son saint lieu veuille recevoir l'âme.

II

Pro Francis. — FLE, PLEBS, FLOS PVRVS FRANCORVM CECIDIT.

Pro occidentalibus. — LEO MAGNVS OCCIDENTIS CONCVSSVS EST.

[1] Cette phrase peut s'expliquer en deux sens. Le mot *point* peut être le participe passé du verbe *poindre,* et il faudrait traduire ceci par : *dont la mémoire grandisse;* ou bien, il n'y a ici qu'une négation, et en ce cas (ce qui me paraît le plus probable), cette phrase indiquerait seulement le désir d'oublier une guerre qu'un traité de paix a terminée.

III

Prince bien amé, partout redoubté,
Hardy reclamé, plein de grant bonté,
Heureux en fait d'armes, port en pesant faix,
Loyal en ses armes, pourveu en ses faits,
Juste justicier, très-miséricors,
Puissant chevalier, le plus fort des forts,
Prudent en bon sens, net en conscience,
Egal entre gens, le chief d'excellence.

IV

De cœur jettez pleur,
Bourgs, cités, provinces :
Dieu a pris la fleur
De tous les aultres princes.

ADVERTISSEMENT AU DUC CHARLES

SOUBS FICTION DE SON PROPRE ENTENDEMENT PARLANT A LUY-MESME[1].

Comme nouvellement me soye trouvé en pleurs, et en angoisseux soupiremens pour la mort du très-excellent prince, l'auguste duc Philippe, le grant lyon, le grant duc de Bourgongne, le pillier de l'honneur de France et la perle des princes chrestiens, et que, avec le propre grant intérest que j'y avoye, je considéroye aussy la perte universelle qui s'en faisoit entre tant de haulx nobles hommes ses serviteurs et auxquels la vie désormais, par semblant, estoit ennuyeuse et desespérable; à ceste cause, moy vueillant donner lieu à ma douleur, et pour icelle tant mieulx pouvoir demener à par moy, fust en pleurs et en regrets, ou fust en mains destordre ou en parolle, me mis seul[2] en lieu clos. Doncques, comme mon

[1] Publié d'après le ms. 120 de la Bibl. Laurentienne à Florence, collationné sur les Mss. de Paris, Bibl. imp. Dupuy, 724, 1217 (ancien 7419), et 14386 (ancien suppl. fr. 3160). Cet ouvrage est précédé, dans le Ms. de Florence et dans le Ms. 14386 de Paris des lignes suivantes : « Ce qui s'ensieut, est une fiction faite en la personne du duc Charles parlant à luy-mesme soubs fiction de son propre entendement, autre personnage de luy, lequel l'instruit en sa cause. » C'est par erreur que j'ai cité ailleurs deux Mss. de la bibl. de l'Arsenal à Paris comme renfermant cette composition de Chastellain.

[2] *M'asseulay.* Ms. de Paris, 1217.

dueil, droit là demené à mon aise en longue espace, me donnoit turbation en l'esperit, et, par la vexation trop longuement continuée, pesanteur en l'entendement et fatigue, me escheit alors de me assommeiller. Et comme non tant seulement la mort de ce noble duc, mon maistre, me avoit esté impectorée, mais également le grand dueil du très-noble fils son héritier, à cui charges et pesanteurs infinies tournoient sur mains par ceste mort, et lesquelles j'avoye excogitées beaucoup et maniées en mon entendement par amour que j'avoye envers luy, advint lors que j'enchey en vision estrange; et comme si réalment je véisse alors des yeulx corporels, et non dormant, ce me sembloit, me trouvay en une chambre close, là où estoit ce josne nouvel duc, le duc Charles, tout seul dedens, sur un banc assis, sans arme nulle et vestu de robe de dueil, un bonnet seulement en teste, pensant et musant durement, ne sçavoye à quoy; mais prestement, comme si ce eust esté fantommerie ou chose d'illusion, me perchus de multitude de personnages d'hommes et femmes qui droit-là naissoient, et sans y estre entrés par huys, par fenestre, ne par toit, ne par soubs terre, en un subit et tout à un flot et à tous lez l'environnoient et en prinrent saisine toute estroite. Avoient touttesfois, tant en vis-je, tous et toutes sur eux tiltres et escripteaulx en divers lieux, par lesquels donnoient à congnoistre leurs noms et leur estre, et desquels aultre que moy en déduysant le mistère fera narration. Tant seulement me loist parler de deux, d'un jouvencel et d'une dame. Donc la dame gisoit devant luy à genoulx atout un miroir en sa main, et le jouvencel se tenoit droit devant luy[1],

[1] *En pieds devant son front.* Ms. de Paris, 1217.

vestu de blanc cendal, à chevelure reluisant comme or et la face comme perle, lequel, comme je le perçus le dernier et le derrain monstrant, et doubtoie bien que l'effet de tout ce mistère, en la plus grant part, devroit tourner sur luy, comme il fit, j'oys alors, et sy le vys à l'oeil, qu'il commenca ceste parole en disant :

« Charles, nouvellement duc de Bourgongne, prince de grant venue et de haute attente, fils d'un père qui n'a pareil et d'un duc dont le nom ternit les couronnes, que sieds-tu droit-cy et te maintiens morne et pensif, et es tout en dedans toy encombré, ce semble, en l'esprit, et au dehors tout altéré visiblement en tes mœurs et en tes manières? Droit-cy, à dextre et à senestre, t'avironnent multitude de gens, diversité d'hommes et de femmes, qui te traveillent, t'estonnent les oreilles, t'encombrent la vue et l'entendement, et te tirent par manteau et par robe, et couché encore en lit, te hochent l'oreillier de ton repos. Les vecy, Charles, les vecy : je te les monstre. Ce sont personnages de nouvel affaire et de grant note, et lesquels, posé que sembler pourroit qu'ils te dussent inférer passion, sy sont-ils néantmoins de l'essence de ton nouvel estat et de la congruité aujourd'huy de ta hautesse. Regarde, en moy regarde, ô prince pensif. Reprends vertu et vigueur devers toy, et entends et prends ascout à mon estre. J'ay à nom *Clair Entendement,* luminaire et estor le plus précieux de l'homme, qui en la perplexité où je te voy ahers et assis, quasi tout entrepris entre faire et non faire, te viens à confort, et te vueil monstrer que là où maintenant peut-estre tu te tiens à vexé de cestes diverses gens, non appris, tu tiendras à salut et à grant fruit leur venue, et cy-après la presse qu'ils te livrent, à grant joye te tournera. Sy ne t'esmaye, te prie, en riens, ne de chose

que tu voyes, ne fay murmure. Toutes ces personnes droit-cy ont leur nom, leur nature et singulière opération à toy servantes; sont de ta nécessité hodierne, et quasi ce mesme que tu es; quièrent ta personne et ton approche; désirent à estre vues et oyes; et grant part de tes intériores vertus [sont] envers eux tournées. Leurs noms venront cy-après pièce à pièce, là où par singulières narrations je parleray de leurs singulières qualités par doctrine et comme le présent mystère requiert que j'encommence et que je le déclare expositeur, un après autre. Donc et pour ce que une dame entre toutes les autres droit-cy s'est ruée à genoux devant toy, et comme la derraine venue s'est approchée à toy par importun langage voulant avoir le premier ascout, moy argué aucunement en son importunité et pour ce que l'impression m'en est plus ague, feray mon commencement sur elle. Et jà-soit-ce que les autres soient de substance très-grande et de grant effet, et plus peut-estre et trop plus que ceste, toutesfois comme il convient avoir entrée en toutes choses et en toutes matières convenable adresse, ceste-cy, la derraine venue, sera portière et ouverture à toutes les autres : laquelle, comme je la trouve baptisée de propre nom, et atout son miroir qu'elle te monstre, se nomme *Congnoissance de toy-mesme,* et de ceste congnoissance, telle qu'elle est, et du fruit qu'elle t'apporte pareillement, et de son aygrier si chaudement ta personne pour avoir le premier ascout, et de la cause pour quoy, je te veul assouffire, siques il te plaise, ô excellent prince, tourner droit-cy bénigne oreille, et là où tu peux avoir diverse ymagination en cestui accès, entends à la sieute du mystère.

« *Congnoissance de toy-mesme* doncques te vient premier aherdre, voire et par semblant veut estre la

première oye, quant par singulier signe à genoux te fait singulière presse, et en est la singularité du faire, ce sembleroit, singularité aussy de singulier mouvement, qui à ce l'amène. Sy convient ainsy entendre qu'elle sent aucune chose estre en elle, par laquelle elle entend te pouvoir donner singulier fruit et avantage aussy en la déduction d'autre chose de singulier effet. Or, comme la derraineté de son venir et de son ostension droit-cy pourroit donner ammiration[1] de son importun semblant, ne qui à cela la pourroit mouvoir si aigre, je, en son excuse, la déclare devoir faire ainsy, et devant tous autres personnages de comme haute nature ils soient, devoir obtenir ton audience. Soyes-en juge toy-mesme et regarde que veut dire le mot, et, le mot bien entendu, regarde quel lieu il doit avoir emprès toy premier ou derrain. Le mot t'amonneste que, pour entrée de ton salut et de tout bien, tu congnoisses et prendes congnoissance de toy-mesme : qui tu es en substance; quel tu es en fortune et en tous accidens. Et certes, quant tu te regarderas et considéreras, et voudras congnoistre et entendre ce que tu es et quoy, et dont tu viens et procèdes et ce que tu es à advenir en temps futur, ne fait autrement à croire que de tout ce présent encombre droit-cy de cestes gens que tu ignores, tu ne te saches bien desvelopper, et de tout ce qui t'en peut venir de fruit et de bien, tu n'en saches faire ton preu[2].

« A venir doncques à congnoistre qui tu es, ne quoy[3], tu peux dire et juger toy-mesme que tu es fils du plus haut duc de la terre, le plus illustre et le plus fameux, le plus haut réputé de mille ans en çà, et de qui, en cas de

[1] *Ammiration*, étonnement.
[2] *Preu*, profit.
[3] Var : *Ne dont tu viens et procèdes et ce que tu es.*

fortune et de haulx et glorieux faits, se devra et pourra plus rescrire. Tu es doncques le fils d'un duc de Bourgongne, dont le nom a esté grant en ton père. Sy estoit-il haut et redoubtable en ton grant père le duc Jehan, et tiercement plus avant encore en ton ave, là où l'ognon du royal lis, dont tu es yssu, prit son essourse[1]. Quant doncques tu regardes et considères que tu es celuy, et que tu fais et encommences la quarte génération de tels glorieux hommes qui si hautement et si glorieusement ont régné en telle redoubtance, que te doit-il sembler autrement fors que régner et prospérer sur terre te sièvent et doivent appartenir de nature, et aussy naturellement la fortune de tes pères, comme leur patrimoine? Raison évidente y a et bon argument; car de ce dont séparation n'a esté faite en ton ave en descendant, ains annexation plus et plus ferme de père en fils (c'est de haute fortune à haute maison) ne se fera point, fait à espérer, en toy le quatrième sept, le greigneur des autres. Considère que ce mesmes en quoy et par quoy ils ont régné et dominé, c'est vertu : tu en as aussy devers toy la possession et abondance. Ton ave, fils du roy Jehan de France, en la dignité de sa nature s'acquit par commune voix le titre du bon duc; et combien que toutes autres vertus y estoient à comble portion, cestuy nom seulement luy estoit attribué par une prééminence sur les autres de son temps, car sa bonté vainquoit et passoit toutes autres par singulières œuvres. Luy, joveneur et le derrain des quatre, florissoit et parcrut en sens[2], disposa et tourna son entendement à preud'hommie et toutes ses œuvres et conclusions à l'intégrité de ce royaume et de

[1] Philippe le Hardi était le quatrième et le plus jeune fils du roi Jean.

[2] *Florissoit partout en sens.* Ms. de Florence.

publique salut. Avoit le cœur à l'honneur de Dieu et du sien, et en ce regard gouvernoit seul ce royaume dessoubs son frère, et portoit le thrône de France, dont il estoit pillier, sus ses espaules. En luy se maintenoient léauté et preud'hommie, révérence envers Dieu et envers son tronc; et en celle qualité il attrahy à luy bénédiction, non pas de Dieu tant seulement, mais des hommes, et de quoy les rays encore redondent et resplendent sur toy. Vint après luy le noble duc Jehan, son successeur, prince de réputation très-excelse, non fourlignant, ne soy estordant des grâces de son père, ne de ses mœurs; mais par contraires obliques fortunes, circuy de tribulations et de divers dangiers, fut compellé et constraint de régner tout son temps en armes efforcéement encontre ses ennemis et en quoy la grigneur part de France, ses contraires, ne pouvoient mettre remède. Tenoit François soubs sa verge et Englois en filière. N'avoit en luy délicativeté nulle, ne mollesse de chair par quoy à toute heure, jour et nuit, ne fust prest à belliqueux encombre. Avoit grant sens et peu de vices, véritable et prompt à tout bien faire, dont en fin par envie et par dol il enchey en piteuse mort plus glorieuse pour luy, ainsy perpétrée, que non. De luy sailly, et ainsy le voulut Dieu, le grant lion, le duc ton père, celuy en qui Dieu a doublé et mis en un les bénédictions de ses deux pères passés, et de qui, si je vouloye emprendre de réciter et de raconter les hautes grâces, singulières béatitudes et glorieuses aventures, que Dieu luy a données et envoyées, luy régnant, et de quoy peuples et longtaines régions, livres et mémoires des hommes sont comblées et pleines, ce me seroit trop eslongeance de ma voye et de ma matière; mais tant s'en souffre bien dire, et moy je l'ose ainsy sans encore le glorifier en ses vertus, et desquelles je laisse

disputer entre Dieu et les hommes : en la terre n'avoit nul plus béat homme que luy, ne mieux doué, ne plus clair, ne plus eslevé en fortune, ne à qui fin a esté gardée de mesmes à la nature de son règne. Que diront de luy peuples, ne que pourront dire nations voisines, ne foraines? N'est mort iceluy seul qui a esté en la bonté et en la recommandation de tout le monde, et de qui, pour la félicité de sa personne, pour la transquilité de ses terres et pays, pour l'affluence des biens en iceux, pour la grande extension de ses terres, pour ses victoires et batailles et hautes conduites en guerre et en paix, les hommes ont fait ammiration, l'ont déifié quasi entre autres hommes, et l'ont voulu recongnoistre quasi meilleur que homme? Or il est finé comme ses pères et t'a laissé en son lieu son successeur. Il avoit glorieux pères et très-fameux par devant luy, et luy n'a point empiré leur titre, dont il te soit moindresse. Il t'a laissé seul leurs trois béatitudes, leurs trois bénédictions et grandesses, dont leurs règnes ont esté estorés. Il t'a laissé le règne d'un preud'homme, ton ave, le bon et le sage, le bien voulu de tout le monde, le sens, la léauté de France et le parement et l'honneur de toute chrestienté en son temps. Il t'a laissé en ton décorement encore le règne du plus vaillant prince des régnans, celuy à qui fer estoit annexé à sa chair comme par nature, qui oncques ne craingny effort, ne à qui peur oncques ne donna mutation, et lequel, puissant en règne comme son père en sieute de ses mœurs et conditions, ne luy fit point de blasme. Puis est venu ton noble père jà deffunt, que Dieu absoille! et t'a laissé le sien règne avecques le décorement de ses pères. Quel? Certes le plus haut de tous, celuy qui perce les nues, et transvole et circuit les grandes mers, celuy dont il n'est nul pareil, ne

semblable entre les roys, ne entre les empereurs, qui y approche de long temps. De celuy haultement régnant tu es l'unique fils; de celuy glorieux homme tu as reçu thrône et règne. Tu es doncques ton ave le très-clair viellart, de qui tu empruntes splendeur; et tu es le très-redoubté prince ton grant-père de qui main tu l'augmentes; et tu es ton père le souverain de tous, en qui gloire avecques la tienne tu m'esblouis la vue. En luy tu reçois les trois bénédictions passées, trois claires fortunes de félicités et telle multiplicité de grâces que je ne sçay si mieux en loist le taire que le dire. Le dire en pourroit tourner à excès, et le taire à non reprise. Qui doncques ce vois et te congnois tel homme, tel prince, si glorieusement, ne si clairement dérivé de troncq en troncq, par père du glorieux thrône de France, par mère du royal thrône de Portugal, clair comme estoile, et en as la sieute et les hautes possessions, les honneurs et les aornemens du monde avecques infinité de biens, et te vois jeune prince florissant et vert, bien doué de nature et excellentement pourvu en dons de grâce, nulle part ayant voisin, ne ton pareil, que dois-tu juger de toy autrement, fors que tu es celuy seul en la terre le plus heureux, et de qui Dieu, par bénéfice reçu, doit avoir plus de grâces? N'y a roy en la terre, tant en dis-je bien, tant de si haut heur[1] que tu es, ne de qui la fortune ne semble estre reculée emprès la tienne. Si toutesfois aucuns d'iceux te précèdent en dignité de couronne, tu en précèdes plusieurs et beaucoup en dignité de plus haut titre. Tu as en toy la meule de leur envie et sur laquelle ils aguisent leur convoit : c'est le haut règne de tes pères, duquel, comme ils s'en sont

[1] *De si haut cœur.* Ms. de Paris, 1217.

glorieusement chevis, tu te cheviras à leur exemple et y mettras peine.

« Comme doncques tu congnois présentement et seus qui tu es en puissance et en gloire, et de qui tu les as tirées, et congnois aussy qu'à un tel et si haut homme et en telle dignité comme tu es, il luy duit et siet avoir pensées et opérations de mesmes avecques saine et bonne volonté en bien : non merveilles certes, si toutes cestes gens droit-cy, qui sont connaturels et une mesme chose avecques toy, te circuisent et avironnent, et te donnent presse et vexation en ton esprit, chacun selon sa nature ; car n'y a nul qui, en sa présentation devant toy et en son office faire, ne te serve et profite. Exemple : velà *Soing,* ce bon chevalier, homme très-agu et pressant, ensemble *Soucy* son frère, avecques leur sœur dame *Cure,* qui te naissent de l'âme tous trois, et te viennent solliciter le cœur et l'esprit de ton affaire. Certes et ce font-ils duement et bien, comme qui poisent et regardent aujourd'huy que soing et soucy, grant cure et grant sollicitude te doivent estre prochaines, et tenir toutes les veines de ton cœur enserrées en leurs ferremens ; car en accroissement de seignourie sieut volontiers mutation de courage de mesmes à l'estat. Qui est en la terre celuy qui ne dit que curieux soing et grant soucy aujourd'huy ne te soient propres et de ta nécessité, et quasi impossibles de les te fortraire, quant tu as le fardeau de l'honneur du monde entre tes mains, la clef pour clore et pour ouvrir humain salut et l'autorité de pouvoir faire ou deffaire ta propre bénédiction et l'autruy ? Voirement et non sans cause te duit bien droit-cy avoir cure et grant soing comment tu besongneras en ces trois choses et comment tu tiendras en estat l'ancien édifice que tes nobles pères y ont fondé dessus. O ! non plaise à

Dieu que ce ne te soit immobilement en l'œil, et que ce glorieux édifice de si longue main fabriqué et parfait, tu n'ayes plus chier que ta vie ! Tes pères, hélas ! l'ont cuidié édifier sempiterne, et tu, si Dieu plaist, ne frustreras point leur haute expectation[1] par petit y entendre.

« Vient après ces trois-cy un autre et d'autre présentation, et se nomme *Peur,* et te remonstre iceluy que naturellement il doit avoir lieu emprès toy et continuel siège, disant que sans luy tu de légier te pourroyes tordre et tourner à la voye oblique ; et par luy tu tiendras en balance et en longue suspence ton élection de peur de mal conclure, comme déjà il te remonstre. Et me semble que vray dit que peur te sert aujourd'huy merveilleusement et t'est de fruit, et ne fust tant seulement que pour garder en sa netteté le thrône de tes engendreurs, lesquels, par peur qu'ils ont eu de mal faire et de ternir leur nom, l'ont eslevé plus clair que de fin or par curieux entremettre. Peur telle comme droit-cy, en haut homme est une salutaire vertu ; elle a un œil eslevé en Dieu et l'autre en soy-mesme, l'un en la garde d'autruy honneur, et l'autre en son propre, et ne souffre jamais prendre fourvoy à noble homme. Ceste peur n'acompagna mie le roy Roboam au décès de son père Salomon, mais tost et follement la déchassa en arrière de luy, et abandonnant le conseil des vieux et des sages preud'hommes, déclina au conseil des joveneurs à sa dure meschance; car héritier du thrône sur douze lignées pour les pouvoir régir, prestement en perdit les dix par son outrage. Son père les avoit gouvernés soubs verge de jonc; et luy se présumoit de les conduire soubs verge de fer. Sy faillit à son

[1] *Exaltation.* Ms. de Paris 1217.

prétendre, et les menaciés s'en rebellèrent et prirent un autre roy à son contraire. O! comme fructueux exemple droit-cy et comme profitable à le bien gouster! Ce Salomon droit-cy estoit fils au roy David, léal et féable, à qui Dieu avoit fait sempiterne promission, et en qui faveur il conferma audit Salomon son fils, son règne et son thrône. Le thrône de David avoit esté fait et accru à diverses fois à diverses cures et labeurs de batailles et de grandes chevauchies contre les ennemis de Dieu, et non oncques, fors au derrain de ses jours, tout vieillard, n'avoit eu quiétude. Tout son temps avoit maintenu les guerres encontre les estranges nations; avoit esté plein de cures et de soin toute sa vie, et ce de quoy oncques il n'avoit eu fors sueur et travail pour le mettre en un, il le laissa à son fils tout paisible et transquille. Le fils maintint son règne glorieusement, s'assist au thrône que son père luy avoit préparé, ne luy besongna de prendre lance, ne escu au col. Tout trouvoit transquille et uny, tout sien en paix et en concorde; n'en fit ne chà, ne là deschirement, ne fraction nulle, mais, comme si Dieu l'eust aimé d'une singulière faveur, non jamais vue ailleurs, toute la bénédiction du ciel et de la terre luy affluoit, ce sembloit, et luy félicitoit son règne, et tout en l'amour et en la bonté de son père David, lequel avoit pris en grâce. Se desvoya toutesfois ce Salomon en sa félicité atout son grant sens, et en l'ivresse de tant de biens et de gloires, il oublia Dieu. Perdit ceste peur que j'ay droit-cy ramentue et courouça Dieu. N'en prit [Dieu] pas toutesfois la vengeance sur luy en son vivant, et tout pour l'amour de son père; mais en son hoir luy promit décadence et dissipation de son règne. Qui est ce David droit-cy, le prince de traveil et de grandes cures portées, qui à tant de diverses fois et encontre tant

de diverses mains a édifié et construit son thrône en un entier? C'est le noble duc ton père. Et le noble Salomon qui tout trouve paisible, tout refflamboyant d'or et de perles, tout plein de bénédiction et de humain convoit? C'est tu; c'est ta haute et bienheurée personne, que Dieu a voulu béatifier ainsy en l'amour de ton père, espoir, et pour estre le pilier de son peuple, en quoy il te trouve ydoine. Dea! si Salomon se oublia et se tordy, ne s'ensieut pas pour tant et n'est de nécessité que tu ainsy fasses. Mais l'advertence en est fructueuse pour tant qu'en l'affluence de tant de félicités, comme la sienne, la desvoyance y fait fort à craindre. Or es-tu la vraye ymage de ton père David, et Dieu en la sienne promesse et en la vertu qu'il t'a donnée, te confermera ton règne en ton thrône, sans le couroucer, et ne seras pas Roboam en cuy mains tout se dissipa et rompit par confusion.

« Emprès ceste peur dont j'ay fait mention, voy-je un personnage, qui se nomme *Aigre Désir* : et celuy au semblant qu'il monstre, te quiert durement à tenir de près et de t'avoir en main, comme si sa nature portoit forte convénience et semblableté avecq la tienne. Donc, moy qui de ce me perçois et me congnois assez en ton inclination, je luy loue de faire son office et de souvent te poindre et bouter avant, affin que ceste peur qui te tient d'un lez, ne te tienne trop longuement en difficile conclure; car par trop longuement la tenir, et trop ample, la peur te tourneroit à vice par manière de pusillanimité, et ne te souffreroit produire, ne conclure en effet, en temps et à point. Et par ainsy l'aigre désir que tu as et dois avoir de bien faire et de faire glorieuse et utile œuvre, te vient chaudier et poindre à l'autre lez de la peur, pour emprendre et exécuter ce qui est de ton estat, de ton appartenir

et de la nécessité des choses, desquelles les unes pendent et peuvent tourner à gloire et à grant honneur pour toy, et les autres à profit et à utilité commune. Ne m'est doubte nulle que le désir ne te soit aigre de vivre et de régner hautement, et d'adjouster encore avecques la gloire du père nouvelle clarté par propres faits. Ce te vient de nature et de paternelle infusion, que tu le dois ainsy, et la grandesse aussy de ta naissance et du noble sang dont tu es, t'en est cause. Touteffois dois bien garder que le désir ne te pende point tant en l'honneur du monde, que le mérite et le fruit de ton œuvre ne te soit plus chier que la gloire qui en ensieut, ou autrement tu déclines à vanité, et vanité te payera de vaine paye.

« Je voy après une dame emprès toy, et laquelle, à peu de parole, te guigne de l'œil souvent, et se nomme *Vergongne,* non pas vergongne répréhensive, mais instructive. Car, à dire vray, celle qui est répréhensive, elle présuppose aucuns meffaits ou aucuns vices commis, de quoy le commetteur a honte. Et celle qui est instructive, elle baille l'advertence aux hauts et nobles courages d'eux garder, sans riens qui soit de blasme, ne de vice commettre, et est ceste vergongne instructive, celle qui se présente droit-cy, et qui est propre et de grant fruit pour toy, et louable et salutaire pour moult de causes. Ceste vergongne instructive fait considérer à un prince comment vices et méchantes œuvres messiéent en autres de son semblable estat, et comment par la laidure de leurs faits ils s'acquièrent laide grâce et blasme de leurs mésus[1]. Sy s'en chastie volontiers, qui sage est, et s'en corrige[2] quant il les voit, et par l'exemple de ce dont il a honte de le voir en autruy,

[1] *De leurs mesnies.* Ms. de Paris, 14386.
[2] *S'encourage.* Ms. de Florence.

se contregarde curieux en soy affin de non encheoir en semblable. Tout homme curieux de son honneur doit estre curieux aussy de son sens, par lequel il se conduit; car par sens il se expose à ce qui est de faire, et par sens il délaisse ce qui est à non emprendre. Quelle honte est-ce et vergongne à un prince, quant il délaisse et abandonne le train des nobles mœurs et s'encline et adonne à paresse et à lascheté en contraire de sa lignée! Certes, après le cas commis, vergongne répréhensive y est toute, et en est l'homme deffait; mais le cas non commis encore, et pendant le temps qu'un prince varie telle fois et est tempté de chose non honneste, vergongne instructive droit-cy le contretient et garde en luy disant : « Que « veux-tu faire, homme? tu en seras deshonnoré. Tu vois « les autres blasmés du blasme mesme de ce que tu veux « faire. Tu ne le feras pas. » Et en ceste advertence l'homme s'arreste et s'avise, et pour fuir blasme, il délaisse ce qui est de mauvais pourpos, et pour mérite acquerre et garder honneur, il observe et se met au train de ce qui est honneste et de fruit. Benoite et bien doncques louable est ceste vergongne par laquelle les princes se tiennent en paix et en arrest de leur netteté, et corrigent et répriment leurs passions et vicieux pourpos qui les peuvent tempter et tirer à vice.

« De rechief voy-je droit-cy emprès toy tout en un flot un grant mont de femmes et d'hommes, et lesquelles, quant je bien les regarde, toutes sont de ta prochaineté assez nécessaires et quasi toutes connaturelles, et se nomment *Diverses Cogitations*, *Parfonde Pensée*, *Convoitise d'honneur*, *Noblesse de courage*, *Hautain Propos*, *Ardeur de bien faire et de glorieusement vivre*. Sy me délitte droit-cy, ô noble duc, de t'en exposer un peu grossement ce

que je comprends de leur nature et de leur office emprès toy. Et me semble voir, que moult sont convenables et séantes à ta noble personne, et, que plus est, non bonnement séparables; car trop te sont de près et intrinsecques en l'âme. Exemple de *Diverses Cogitations :* comment te pourroit-elle estre séparée, ne estorse, ne comment pourrois-tu vivre sans elle, quant tu as tant de diverses matières et de diverses causes en quoy tu labeures ententivement et intellectivement, que la multitude en empesche la discrétion pour en distinguer par nombre? Et comment pourrois-tu aussy sans *Parfonde Pensée,* qui as l'abisme des humains affaires entre mains , qui touchent à l'âme et à l'honneur, et sommièrement à tant de qualités et de conditions d'hommes, comme tu as de pays et de diverses natures? Tu dois à chacun vouloir satisfaire; traiter chacun en nature de noble prince; gagner cœurs et courages par vertu, les subgets par bonne gouverne, les serviteurs par recongnoissance, les nobles par bon exemple et les villes et cités par justice, en quel affaire, qui tout voudroit bien peser et escrutiner, il y peut seoir de parfonde pensée beaucoup et difficilement comprise souvent, comment on en pourra user; car à tant de difficultés respondre et pourvoir à tout, n'est pas légière chose. Ces deux dames doncques ont grant exercite en toy et continuelle opération, et là où nonchalance ou négligence te pourroit traire à oyseuse qui est grant vice en prince, elles gravient ton jeune boullon[1] en multitudes de charges, et par lesquelles te parfont et glorifient. Non moins en fait bon devoir *Convoitise d'honneur.* Ceste-là, où que tu te tournes ou voises, te sieut à queue et ne te laisse pas,

[1] C'est-à-dire : Elles rendent plus grave ton esprit entraîné par la bouillante ardeur de la jeunesse.

ne jambée[1], que tu ne l'aies affine[2]. Certes et non merveilles. Car elle te vient de hoirie, de génération en génération, de long temps et d'ancienneté de noblesse, qui t'est infuse et dont la loy veut avoir sa nourriçon en toy et son usage. Car tout haut homme, et comme plus est haut, tant plus il convoite haut honneur et solempnel œuvre; et autrement n'est point l'homme haut, qui ne joyst de haut titre. Ceste convoitise d'honneur en un prince est moult recommandable, car elle fait garder curieusement ce qui est acquis par luy ou par autruy; et de ce qui reste à pouvoir acquerre par labeur, elle donne soing et attente, et volontiers tous ceux qui sont de cest esgart, coustumièrement sont hauts et esleus courages et nets et honnestes, sans reproche, et peu les voit-on encheoir en mésus. Et pour ce dit-on vulgairement ce : « Qui aime son honneur, il aime son âme. » Et s'ensieut que tout preud'homme doit aimer son honneur, car nul ne peut estre preud'homme sans aimer son âme. Sy y a encore *Noblesse de courage, Hautain Propos, Ardeur de bien faire et de glorieusement vivre,* qui te donnent de la peine beaucoup et ne te laissent en nul repos, ains te font le cœur envoler l'une fois envers le ciel tout au plus haut, l'autre fois en la rondeur de la terre, par circuition toute large; te promettent la mer pouvoir subjuguer en ta main, et la terre en ta force; toutes voyes et manières te font excogiter pour à haut parattaindre et pour en singuliers hauts faits acquerre singulier los. Cestes conditions et natures sont et doivent estre de l'essence de tout noble prince, et tant plus et

[1] *Ne jambée,* pas même un pas.

[2] On lit dans le ms. 724 Dupuy : « *Ne ne te quittera jamais que tu ne parviennes à ton intention.* »

plus comme il est plus haut et d'excellente origine. Ton père glorieux en a eu haute et large portion en son temps de telles hautes et singulières atteintes, et par lesquelles sa tombe reluit et gît perlisée glorieusement de singuliers tiltres. Sy n'est-ce point hors de ta nature, ne de ton appartenir, si cestes mesmes dames, qui l'ont tenu de près tout son temps, te sièvent aussy et se joingnent à toy par intention semblable.

« Erramment encore me perçois d'une autre dame qui s'avance et laquelle, affin qu'elle ne soit oubliée pour la presse des autres, crie tout haut et se nomme : *Nécessité publique,* disant : « O très-noble et très-haut duc de « Bourgongne, prince de haute et renommée vertu, « donne-moy, te prie, ton regard. Je suis *Publique Né-* « *cessité,* qui dois avoir lieu droit-cy et ascout en ton « siège. Les princes de la terre sont ordonnés à ce et « constitués, que par eux et par leur sens il soit pourvu « en moy de mon affaire. Je suis celle en qui pend la « conservation[1] du monde, l'entretènement des hommes « et la paix des courages, lorsque je suis bien main- « tenue. »

« A tant se tait ceste dame et ne dit plus. Et moy, du surplus, ô noble duc, je feray son office. Sy est vray, ô très-haut prince, que ceste dame *Publique Nécessité* semble te vouloir persuader que tu la prennes fort en cœur, et que de ton affaire tu pourvoyes par grant sens, et que du sien affaire tu traites et disposes par saines voyes. Car entends bien : en toy originellement doit estre regardée la nécessité publique, comme pour toy et comme prince ; et ès autres les suppos de tes seignouries et divers pays,

[1] *La conversation.* Ms. de Paris, 1217.

elle doit estre regardée par toy comme par participation universelle. Exemple : il est publique nécessité à toy si tu veux vivre et régner et avoir la bénédiction de ton père, que au mesme point là où il a laissé tout, que tu te formes et réduises à iceluy pour estre son ressemblable. Et que sera-ce? ne quel sera ce point? Certes, c'est que tu te fasses aimer cordialement comme luy, que tu te fasses prendre en dilection par ta douceur, et craindre et avoir en révérence par ta justice. Ceste nécessité principalement concerne à ta seule personne et non à autre. Tu veux doncques et quiers régner puissamment, et avoir en ta possession et main ce qui est de ton hoirie, et raison le veut. Mais, avecques ce, convient-il entendre que comme tu appètes à avoir ce qui est de ton convoit et de ton amour, en semblable et par la mesme raison tu dois appéter ce par quoy ce que tu aimes (ce sont tes pays) puisse demorer en estat; ou autrement ton amour fauldroit, ne serviroit à nulle riens qu'à toy, et ce que tu devroies aimer pour te maintenir grant, iroit à périssance. Ne fait à ignorer que la seule et souveraine félicité des princes pend en la félicité de leurs subjets, et la félicité de leurs suppos en la prudence et vertueux usages des princes. Qui est au monde prudence plus grande en un prince que de soy faire aimer? Qui est plus vertueux usage en terre, ne de si grant fruit, que de gagner les cœurs des hommes par révérence? Prince aimé se fait révérender, et peuple qui aime, porte crémeur. De peuple amy vient au prince richesse, et au prince crému vient puissance de peuple. Et qui est-ce qui fait aimer? ce fait bonté tirée du fons de prince. Et ce qui le fait craindre, ce fait sa vertu et sa justice roidement maintenue. Et quelle provision vient au peuple, ne quel fruit de ceste amour de prince? Certes

très-haute et très-salutaire. Il en vient que toutes choses en sont observées et maintenues en ordre et en règle. En divers estats sont mises diverses ordonnances, et à diversité de causes et d'accidens cotidiens sont mis divers remèdes, et tout au salut et à la paix et à l'entretènement du monde, et à quoy les princes sont constitués d'avoir l'œil et d'y mettre attente et cure à chacune personne et à chacune cause à l'exigence et nécessité de l'affaire. Là gît la publique nécessité que le prince doit avoir en l'œil, et en quoy par amour et pour l'honneur de Dieu qui à ce l'a commis, il doit labourer et veiller. Et par ce faire, il gagne les cœurs des hommes et se fait aimer ; et par amour gagné, il se fait doubter et craindre en son dedens et dehors, et en tire la substance. Il est doncques nécessité que le peuple soit bien traité, qu'il soit gardé d'inconvénient, qu'il soit pourvu de ce qui est de salut, et administré de ce qui est de proufit. En ces quatre points, et lesquels viennent de bénéfice de prince, est conservée et comprise toute humaine félicité, et entièrement paraccompli aussy le devoir de princiale vocation.

« De rechief en vois-je trois nouvelles, lesquelles au semblant qu'elles portent, te devront donner du pensement beaucoup et de grant entouellement de cœur. Et se nomme la première : *Considération des humains affaires*, la seconde : *Haute pesanteur de tes pays*, et la tierce : *Diverse condition et qualité de tes divers peuples*. Desquelles trois, n'y a celle qui ne se répute bien valoir d'avoir ascout et d'estre avec toy disputée et maniée, chacune en sa nature. Venons doncques à la première qui se dit *Considération des humains affaires*, et avisons en quoy et combien elle te compète de l'avoir en tes yeux. Certes et à mon vray jugement elle te compète à beaucoup, ce me semble ;

car sans tourner ton entendement là envers, tu ne peux duement parvenir à titre de bon prince, et de qui le droit et le devoir sy est d'entendre au bien des hommes et de leurs affaires, comme commis à ce et establi de Dieu par remède. Or sont les humains affaires comme les ondes de la mer, infinies, fluctuans et mouvans à tous vents. Huy tempesteux et furibondes bruient et font une friente espoentable. Demain reseront paisibles et accoisiées, et se remettront en nature. Ainsy sont les humains affaires. Ils sont infinis et outre toute compréhension. Ils s'essourdent et s'esmeuvent à tous vents de fortune, ne jamais ne sont sans mutation en un endroit de la terre d'une manière en une, et d'une autre en autre. Huy sont en guerre, demain sont en paix, huy conduisables, demain désespérables. N'y a stabilité nulle, ne ferme arrest, sinon autant que les gouverneurs des peuples et les hauts princes y mettent de leur sens et de leur provision par bonnes règles et par bonnes lois, tel fois à l'estroit et bien serréement, tel fois aussy un peu mollement et en moyenne douceur, selon l'exigence des diverses natures et causes, lesquelles toutes font à considérer à prince de haut règne. La mer se seuffre naviguer par art et par sens et par industrie d'homme, et conduit-on parmy les impétueuses et espoentables ondes la navire à port de salut. Le patron qui ce gouverne, a tout en main; il a la vie et la mort de mille hommes en sa disposition. Il pourvoit à ses offices dessoubs luy et à chacun baille son entremise, et luy-mesme pour le salut de tous il veille et traveille; il soingne et sollicite chacun à faire son devoir, et ne donne repos à nulluy jusques l'on soit hors de péril. Tout autretel est et doit estre d'un prince, qui par les diverses tribulations et variations de ce monde a peuples et diverses nations à

conduire, et desquels il doit avoir le soing pour les mener à sauf. Luy premièrement et sur tous en doit avoir le souverain regard, et pour plus ayséement en venir à bonne fin, il doit mettre en pratique sa conduite par diverses mains, par diverses offices [en] gens utiles et laborieux, et luy toujours veillant et entendant sur eux par le moyen de sa sollicitude, il menera à sauf et à port ce qu'il a en garde.

« L'autre dame, qui se nomme *Pesanteur de tes pays*, se ramentoit maintenant droit-cy. Sy fait *Diverse condition et qualité de tes divers peuples;* et désirent fort que tu entendes à elles et que tu les congnoisses. Quant à la première, qui se nomme *Pesanteur de tes pays,* n'est de merveilles si elle se présente à toy et se ramentoit; car je te dis bien sans faute que la pesanteur de tes pays est grande, et non pas grande, mais admirablement grande, et de grant estime et de grande importance. Elle est grande en nature de situation où ils sont. Elle est grande en la nature de l'habitation [1] qui y est. Elle est grande en la qualité et condition des habitans, qui y sont sans nombre. Elle est grande en considération de leur ancien tout viel ploy et usage, dont ne se souffreroient frustrer, ne rompre. Elle est grande en considération de leurs richesses et grandes puissances, de leurs usages et privilèges, et de leurs lois lesquelles veullent avoir observées. Elle est grande encore en considération de ce que depuis mil ans, et avant que premièrement furent habités [2], ce ont esté les pays des parties d'Occident, les plus populeux, les mieux édiffiés de forts et de villes, les mieux

[1] *Habitation* (anglais : *habit*), coutume, système de gouvernement.

[2] *Domptés*. Ms. de Paris 14386. *Habités* signifie ici : *soumis au gouvernement qui existe aujourd'hui.*

stabilités et pourvus de lois, les mieux et les plus submis à justice, les mieux usans et habitués de marchandise, les plus certains pour toutes nations recevoir, les plus sages et les plus expers en toutes nations subtiles, les plus riches et les plus abondans en biens, les mieux et les plus hautement gouvernés de hauts princes, et les plus tenus en franchise et en grant police, qui fussent en la terre. Par quoy, tout ce considéré et quelle est la nature de tel peuple et de tels pays, quelle est la préminence des hauts titres et des hautes grâces qui y sont et qui se voient à l'œil, et que la duration en a esté si ancienne et si glorieuse, et que leur transquillité et paix a esté si curieusement observée tousjours et défendue par tant de nobles et hauts princes, sans que oncques l'on mordist en eux, ne qu'on les violast, pitié seroit et amère douleur si en toy, ne par toy ceste félicité glorieuse presist fin, ne amendrissement, qui es le greigneur encore et de plus grant attente qu'oncques nuls de tes pères, et qui plus y dois mettre peine et soing pour la conserver en estre.

« O ! et comme te doivent donner à penser profondément cinq ou six autres dames, que je voy icy devant toy, d'une felle manière et hideuse, et desquelles la première se nomme : *l'Ennemistié des rois et des princes tes hayneux, l'Envie et Haine des François et des voisines nations, Murmure, Machination*, *Fraude* et *Déception couverte*, et desquelles toutes ensemble les menaces et les évidents périls appèrent, et les voit-on à l'œil. Sy convient encore à toute la charge que tu as de toy conduire et gouverner avecques tes subgets, qu'en ces dames-icy, qui touchent à la vie et à l'honneur de ta personne, tu souverainement regardes et entendes ; car du lez, dont plus tost te peut venir le hasart, se doit plus tost mettre et adviser le

remède. Ennemistiés sont dures, et font à craindre, et souverainement en ceux qui portent injure non vengée. Tu sçais à qui tu as pointé, ne à quelle cause, et es assez expert des courages de ceux qui ne te sont pas amis. Si aujourd'hui ils diffèrent d'exécuter leur hayneux propos, demain s'en mettront en peine et s'assaieront en ta personne, s'ils peuvent; s'ils ne peuvent, ils s'en vengeront sur les tiens, et là où ils ne pourront aller par effet et par main mise soubs couverte et longue machination, feront venir et envoyeront dame *Fraude* en jeu pour te vaincre. C'est celle seule soubs qui se feindront vouloir entendre à ton amistié reconciliée; mais ce sera pour te deffaire. La hayne y est congréée trop ancienne et l'envie trop multiforment redoublée. Envie et hayne sont nées avecques François encontre ta maison. Les mères en respandent le lait en la bouche de leurs enfants au bers, et est chose si connaturelle à eux qu'il convient ou que France produise une nouvelle génération toute autre que ceste ou que ta maison de Bourgongne soit foulée[1] aux pieds et toute démolie. Jamais autrement n'y aura concorde. Entends bien : ce sont les deux extrémités bien difficiles touteffois, et pour ce que je les voy difficiles, je juge difficilement y pouvoir trouver bon amour. Là où doncques l'amour ne se peut trouver fors soubs doubteuses et scrupuleuses voies, il se convient pourvoir encontre l'ennemistié par convenables remèdes. Ennemy veille tousjours et ne cesse de songer mal. Tu as, tu le sçais bien, de malicieux songeurs contre toy, et lesquels sont nés de ceste heure que jamais bien ne te feront. Toutefois ils sont créatures et œuvre de Dieu, et leur

[1] *Gastée*. Ms. de Paris, 1217.

preste Dieu règne et vie! Mais ce peut estre au bien et à la gloire d'autruy, qui par ce moyen exercent leurs vertus et s'en font après louer et recommander. Les aspres et les dures fortunes, souvent en jeune eage, font croistre et devenir glorieux vieillard. Le fer s'aiguise et se polit sur la dure pierre, et le vertueux homme sur les dures affaires. Ton père a eu de durs passages beaucoup, et de bien estroits, et lesquels après les avoir passés, les a trouvés larges et délitables. Ne fut oncques jusques à son tout viel eage sans avoir des escuremens[1] contre la dure pierre. Toutefois n'y est oncques succombé : aussy ne seras, espoir m'est. Il a eu les ennemistiés les non pareilles du monde; il les a glorieusement vaincues toutes : et tu aussy tu les vaincras si à toy ne tient. Comment à toy? C'est que tu y pourvoyes par sens et par obéyr au conseil des sages preud'hommes et expers de eage, que tu te fies en ceux dont tu congnois les bonnes mœurs, les vertus et les recommandations, et que tu ne mettes pas ton cœur[2] en mains de légière sorte, ne ton secret en bouche de flatteur. Tu en as vu des meschiefs et de grans griefs avenir. Pense si je dy vray. Ton grant-père en fut murdry et toy presque. Ton père en a esté menacé, mais son heur ne l'a point souffert. Tu vis encore en semblable menace; mais Dieu, qui est ta garde et ton meneur, t'en préservera de tout. Tu es à luy. La foy sauve l'homme et sa bonne vie; mais Dieu veut que l'on s'aide, et que l'on s'ordonne et arme de nobles œuvres et de vertueux faits, et que l'on mette son fait et son estat en nobles et sages mains et en pondéreux conseil, et que l'on se fortifie de l'amour et

[1] *Des asseurements*. Ms. de Paris, 1217.
[2] *Ton corps*, Mss. de Paris, 1217 et 14386 et Dupuy, 724.

bénivolence de son peuple et de ses nobles, par lesquels on eschiève les grands faits et les dures impulsions des ennemis. Prince qui est bien aimé de ses nobles, ne peut succomber. Il est riche de précieuse chair et a de sang à commandement, comme d'eau en mer. O noble amour et bien employée, qui là se tourne! Et comme est grande pitié et plorable, quant prince à ce ne regarde! Ton père avoit cœurs, foies[1] et poumons; il avoit les vies et les substances de ses subjets, et leur estoit son aspect abandonnement à la mort.

« Tout à ce derrain, et comme en queue, voy-je venir avant encore un personnage d'homme froidement emmaniéré et de bonne mode; et comme je me perçoy de son estre, il porte quatre noms. Le premier sy est et s'appelle : *Regard à son devoir*. Le second se nomme : *Regard à sa vocation*. Le tiers se dit : *Regard à sa glorieuse fortune;* le quart : *Regard à multitude de divers grans exemples*. O très-haut et très-excellent duc, icy te plaise à entendre, te prie, à l'exposition de ces quatre, et par lesquels je veul conclure et faire fin en ceste matière; car n'y voy mais chose nulle, ne mystère, qui me donne plus loy de parler. Et me semble qu'en tant qu'il touche, ne compéter peut à ton noble et principal estat, à ta haute et excellente personne, ne aux présens affaires de tes subjets, pays et seignouries, tout y sera à suffisance compris, touchié et remonstré dedens pour autant que l'effet de la vision et du mystère présent porte, et là où je veul couper. Or doncques *Regard à ton devoir* te vient amonnester droit-cy en son premier titre et fait bien. Mais tu peux demander de quoy, ne de quelle chose te veut-il donner l'enhort. Et je

[1] *Ratte*, Ms. Dupuy, 724.

responds que de moult grant chose et moult convenable ; car il te veut faire muser et penser à ce que tu dois et à ce à quoy tu es obligié ; par contraire de ce qui te pourroit mal seoir et que tu dois laisser. Qu'est-ce doncques qui te pourroit bien seoir ou mal, ne en quoy tu pourras acquitter ton devoir ou non? Ce sont vertus ou vices. Vertus et bonnes œuvres te sont[1] connaturelles, et les vicieuses mœurs anienties. Quelle chose doncques appellerons-nous devoir en toy, ne à quoy tu es obligé, ne de quelles vertus dirons-nous qu'il te convient user en acquitant ta nature? Je responds certes que non d'une vertu, ne de deux, ne de trois, ne de telles, mais de toutes les plus hautes et les plus dignes et les plus glorieuses, dont aviser te pourras, ne ymaginer, et desquelles les plus hauts rois du monde du temps de jadis, et les plus parfaits, les mieux adrechiés et les plus renommés se sont en leur temps, sicomme on trouve d'eux, décorés et parés, et qui ont en leur manière de faire et de vaincre[2], et par leur haut sens et par magnifiques courages, empris et conduit les hauts dangereux faits, conquis et submis royames et diverses nations, édiffié peuples en police et en bonnes lois et plus gagné leurs courages par engin que par force, tant que la renommée leur en dure et durera par tous les siècles. Donc, comme tu es aujourd'huy l'un des hauts princes de la terre, et des plus eslevés, et aucques près le second ou le tiers du monde, il est convenable que tu aussy à l'avenant de ta haute eslevée fortune tu acquières par singuliers faits la renommée de mesme, et que tu fasses resplendir par vertu, ce que fortune te donne par faveur. N'entends-tu pas que possession de haute

[1] *Te doivent estre.* Ms. de Paris, 1217.
[2] *De vivre.* Ms. de Paris, 14386.

seignourie, soit de sceptre ou de couronne, est commune aux bons et aux mauvais? Un tyran tel fois possède et règne au dur et à l'ennuy d'autrui; mais sy n'a-t-il titre pour tant, fors de régner, et que l'on dit de luy : un tel est roy. Mais le bon qui règne en sa bonté, en son noble et vertueux courage et en considération de son estat, celuy clarifie sa fortune par sa glorieuse renommée, et fait resplendir son nom par la singularité de ses faits. Porter nom de prince tant seulement, c'est povre titre. Sots et povres personnages le portent ; bochus et contrefaits et aucuns de parverse vie s'en parent. Ils ont les possessions ou les noms sur quoy ils se grandissent; et posé qu'ils soient de tronc et de nom, sy n'y a-il sieute[1] nulle autre que de vanité, ne bonnes mœurs, ne bon exemple. Mais porter nom de prince princiant est un haut titre. Iceluy titre tant seulement compète à glorieux hommes, à princes de haute renommée[2], qui excersent et exposent tous leurs engins en honneur, en bien faire et en bien régir. Ceux-là sont princes, princes à droit et tout à bon. Dignes sont de porter sceptre et d'avoir règne et possession, car le fait y est. Et vaut mieux un povre homme que vertu acompagne, venir à titre de roy, que que fils de roy parvienne à couronne, non doué de vertu[3]. Rien ne fait digne l'homme, que ses bonnes mœurs, et riens ne le fait clair, que son bien faire et son louablement exposer[4] de soy acquitter en son devoir. Où? certes envers Dieu, envers soy-mesme, envers son propre honneur, envers propre salut, envers ses subjets par équité maintenir, envers ses nobles par les recongnoistre, envers

[1] *Fiance.* Ms. de Paris, 14386.
[2] *De haute vertu.* Ms. de Paris, 14386.
[3] *Non doué de nature.* Ms. de Florence.
[4] *Proposer.* Ms. de Paris, 14386.

ses serviteurs par les rémunérer, envers les bons et les dignes par les avanchier, envers les sages par les attraire, et [envers] les vaillans [par les] honnourer et tenir en amour par singulier bénéfice. Ne doit avoir un noble prince riens frustre en luy, riens cassé, ne riens vain. Tout doit avoir lieu et note ce qu'il fait. Tout doit estre ajusté et compassé l'effet à la cause; et là où le fait ne peut estre toudis, que la volonté s'y monstre au moins. Belles paroles, douces responces, amiables promesses de princes contentent les hommes; belles paroles mènent à mort. Sy cuide que plus est de fruit un prince doux et fort tenant, que un rude, bien large et de parvers affaire. Ne faut autre chose à un prince fors qu'il entende à son nom, qu'il entende que veut dire : *prince,* ne qu'il signifie, et lors après l'entendre il en prenne l'effet, s'il luy plaist, devers luy ou le délaisse. S'il le prent après bien l'entendre, il s'estore bien, et s'il le délaisse, il vit obscur, et il se monstre homme commun et de bas affaire, qui se doit faire regarder comme le ciel.

« Or doy-je parler maintenant de *Regard à sa vocation,* et de ce à quoy il prétend envers toy. Certes il te veut donner à entendre que ta vocation est d'estre le refuge du peuple, le centre et le comble de leur ressort, et à qui ils doivent prendre chief et production et avance de toute leur salut. Donc, pour ce que infinie multitude d'hommes ne se peut unir, ne concorder à soy sans chief, Dieu t'a commis estre chief de telle infinité affin de les maintenir en règle. Donc, comme ceste règle sortist à diverses fins et effets, comment doncques qu'elle se contourne en diverses vertus, et lesquelles sont de ta vocation, disons doncques quelles sont les règles, ne les vertus de ta vocation; et je dis primièrement que ce sont justice, raison, équité, droiture en tous cas, parfond regard, fréquente

sollicitude, diligence en commun bien, attente à salut et providence de paix, nourrir peuples en crémeur, et aussy pareillement les nobles hommes en bonne amour, les pays en transquillité et bon ordre, et iceux préserver et deffendre d'ennemis, laisser ce que l'on trouve bon en son estat, et ce qui va crombe[1] de le réduire selon le faisable, user de sens et de raison, non de volonté, régner sur toy premier que sur autre, et sur ton peuple par douceur et en ton dehors par crémeur, avoir Dieu en révérence et Sainte Église, propos de tout bien faire, d'estre exemple de bien au monde[2] et de dresser toutes tes voyes et contendemens à bonne fin. Cestes sont, avecques plusieurs autres, les conditions et les vertus qui duisent à ta vocation, et qui sont de l'appartenance de ton estat et de ta personne, et en quelles il est apparence et espoir grant que tu floriras, et florissant en feras haut et louable acquit, que Dieu doint!

« Que dirons-nous du *Regard à ta glorieuse fortune*[3]? Y siet-il droit-cy ramentevance, ne qu'on en fasse répétition? Raison me juge que ouy, et que c'est chose convenable d'en tenir parole, et plus encore d'en assapier bien ce qui en est de l'effet. L'on dit volontiers que ce qui est acquis chièrement et en longs travaux et dangiers, il doit estre de chière garde, et en doit-l'on avoir tant plus de soing, comme il est haut et de chier acquest. Chose obtenue et acquise ne vaut qu'au poids de ce que l'acquérant en fait pris. Et pour ce que le regard que l'homme y met, il l'y met à l'équivalent de ce que la chose luy monte, si elle luy est grande, il y met grant regard, et si elle luy semble pe-

[1] *Crombe,* de travers.
[2] *Aux autres.* Ms. de Paris, 1217.
[3] *A ta glorieuse personne.* Ms. de Paris, 1217.

tite, il en fait aussy moins de poids. Venons doncques à ceste fortune, et sur laquelle tu dois asseoir ton regard, et voyons de quelle estime elle te peut estre, ne de quelle réputation. Quant est à ce qu'il en semble aux hommes, elle est merveilleusement haute ; mais si l'estime en est semblable à toy, cela pend en doubte. Et pour ce que la doubte y est, et que la faute de la condigne réputation y pourroit cheoir, ce regard droit-cy te vient ammonnester d'entendre à ta fortune, laquelle, et adfin que tu entendes quelle elle est et de quel nom, il te la baptise glorieuse. Et voirment en bonne équité bien l'a baptisée ainsy, car certes glorieuse elle est et très-excelse sur toute commune condition ailleurs parammirable. Donc et pour en parler au vray, en toutes qualités et donnisons qui sont du pouvoir de fortune, à ton noble père et à toy elle a donné tout l'extrême, n'a riens recouppé en l'un, ne retaillé en l'autre. Ce de quoy elle peut enrichir tout homme, tout a converti en toy seul. A toy seul a ouvert son trésor, là où nulle part n'en distribue que par portion, cy d'une manière, là d'une autre. Véons doncques quelles sont cestes largesses de fortune envers toy, ne les dons si extrêmes dont elle te sert. Ne sont-ce les richesses si grandes que le fons n'en peut estre compris? Ne sont-ce honneurs et exaltations parégales avec les rois? Ne sont-ce puissances et anciennes possessions de seignouries, non moindres que royaumes? Ne sont-ce révérences et faveurs de subjets nulle part trouvées semblables? Ne sont-ce aspirations des cieux et des dieux, si ainsy parler loysoit, qui te donnent et ont envoyé à ton feu noble père et à toy gloires et victoires les plus ammirables et les plus redoubtables de la terre, avec toutes autres félicités, bénédictions, béatitudes et toutes gratuités et complai-

sances, si avant et tout ainsy que souhait et convoit de cœur pourroit appéter, ne demander à Dieu, et dont l'approbation te reffiert au front et te fait congnoistre que nulle part du monde, ne loings, ne près, l'on ne trouve ainsy? C'est bien une glorieuse fortune doncques et bien resplendissante, qui ainsy passe toutes autres, et bien fait à regarder et à tenir à chière, qui l'a sifaite. César prépara le triumphal empire et l'édifia sur l'univers monde. L'Auguste son nepveu, clair en la vertu de son oncle, le possessa paysible, et en Tibère se déclina la gloire de l'impérial acquest. Doleur doncques et reproche à Tibère de perdre l'intégrité de si hautes gens comme les deux, et faut dire ou que la vertu luy fut moindre que des autres ou son heur. Si vertu luy faillit, ce luy fut reproche; et s'il tenoit à heur, sy luy tourne-il à charge, car n'estoit pas bien voulu des dieux. Le noble duc mort a esté César. Tu es et seras, si Dieu plaist, le vray Auguste. Tu auras le tout, si Dieu plaist, en ta paix et fruition. Tu appaiseras les rebellions et seras produiseur d'union et de paix partout. Tu seras en tes mœurs et beaux exemples comme déifié des hommes, entreteneur de ton thrône, non dissipeur, non élat, ne enfiéry en ton exaltation, corrigeur des mauvais et exalteur des bons; et rendant grâces à Dieu de tant de biens, tu recongnoistras ta glorieuse fortune et toy-mesme, comme fit iceluy que Dieu tant béatifia qu'il voulut naistre soubs luy en son règne, comme j'espoire soubs toy il pourra renaistre encore tout nouvel au cœur des hommes, et sy se corrigeront les vices et les mauvaisetés qui courent aujourd'huy, et se relèvera la foy de Dieu et l'honneur de l'Église en vigueur. Soubs les preud'hommes princes et de léal cœur fait Dieu naistre coustumièrement toute félicité, abondance de paix

et d'amour, et par contraire soubs prince tyran dérision en tous estats. Les hommes sièvent leur prince en exemple; c'est chose experte et congnue. Léal homme doncques et vray en cœur, il congnoit les biens que Dieu luy fait; il congnoit sa gloire et sa haute félicité ; il congnoit sa glorieuse fortune et la pourpense souvent. Et selon ce, il se dispose et ordonne de luy en rendre grâce et d'en estre curieux gardeur sans décadence, laquelle jamais ne se fait fors par couroucier Dieu et abandonner vertus. Congnoistre ce qu'on a, fait aimer; amour fait chièrement garder, et garder donne fruition et joyeux possès de ce qui est de garde.

« Reste doncques le derrain regard, celuy qui se nomme *Regard à divers hauts faits et grans exemples,* et duquel, pour se parassagir du présent mystère, il convient que j'en expose ce qui y fait à entendre. Regardons doncques quel fruit il y a en avoir son regard assis en divers exemples, ne d'avoir son œil rué en dehors de soy bien loin, pour le retirer de près arrière en dedens soy à rapport et à gaigne. Certes, là où le rapport se fait de fruit et de lucre, il semble que le ruage y a esté fait à bon preu et à cause honneste. Les philosophes démonstrent que nostre humaine congnoissance nous procède et naist des choses extériores sensibles et capables par sens; et puis par un retour endevers nous, qui les comprenons telles et telles, nous les boutons en nostre entendement et en réservons l'image, et par ainsy la vertu sensitive esmeut et met en œuvre la vertu intellective. Comme doncques cecy est vray, et que par toutes les choses qui en terre sont, et jusques au mouvement du ciel, cecy se prouve, utile chose est doncques et très-nécessaire que pour soy assaigir et faire clair par dedens, que l'on rue doncques

les yeux dehors de soy et là envers dont on peut retirer clarté.

« Question est : Pourquoy l'aveugle ne peut juger de couleurs? Responce est : Pour ce qu'il n'en vit oncques nulles, et qu'il n'a point en luy la sensitive qui luy en fait le rapport. Il ignore la différence du blanc au noir. Appert doncques que la vertu sensitive du corps informe et embesongne la puissance intériore qui est en l'âme. Ramenons doncques au pourpos cest argument. L'aveugle qui oncques ne vit blanc, ne sçait comprendre aussy que c'est de noir, et qui oncques ne vit clarté, ne sçait que c'est de ténèbres. En luy ne peut avoir nulle impression de nulle riens, par carence de la vertu visive qui fait les présentations. A qui acomparerons-nous l'aveugle? A un prince ignorant. A quoy le blanc et le noir? A vertu et à vice. A quoy clarté et ténèbres? A glorieusement ou obscurément vivre, à vivre en prudence et en grant aguet, ou à vivre en nonchaillance, inutile à soy-mesme. Comme doncques prince ignorant est de grant grief au peuple, et, que pis est [1], à luy-mesme en âme et en corps, est comme un homme despect et imparfait, demy-homme, demy-riens. Ne vise ne à clarté, ne à ténèbres. N'aconte ne à blanc ne à noir, car ne les congnoit. Ne vise qu'à mettre jour après jour en brutal usage. Par contraire, prince prudent et enluminé d'entendement, tout premier, il pourvoit à luy-mesme, et par ce moyen il pourvoit à son peuple ; et est la charité de luy à luy plus nécessaire que de luy à autre. En sa prudence doncques, et parce qu'il a la congnoissance du blanc et du noir, il se adhère par élection au blanc ; il préfère clarté devant ténèbres et sapience

[1] *Que plus est.* Ms. de Paris, 1217.

devant ignorance. Il préfère glorieusement vivre devant vie obscure, et bien voyager et bien faire devant vanité et folie. Il a doncques son élection au blanc, qui luy représente les vertus; il a son amour en clarté figurée de glorieuse vie, et par contraire il contempne[1] le noir pour sa laide représentation, et les ténèbres il les fuit pour ce qu'à l'âme il les voit contraires; laquelle âme est claire et resplendissante en soy, et par ce elle aime ce qui est son semblable. Que dirons-nous doncques de ces exemples dont parlé est dessus et à cause de quoy nous avons fait ces prémisses? Exemples, vray est, sont de la nature de ces couleurs. Les uns sont blancs et les autres sont noirs; les uns obscurs et les autres bien clairs. Et tous deux néantmoins, et les blancs et les noirs, et les clairs et les obscurs, servent à un sage prince, en l'un endroit pour luy eslever le courage en leur bonne démonstrance, en l'autre pour luy réprimer son desvoy par leur congnu reproche[2]. Ceste discrétion ne se trouve point en prince ignorant. Prince ignorant n'assiet nulle élection. Et si d'aventure il en assiet aucune, s'y l'assiet-il en ce qui est de sa nature, en chose vile et basse; car n'a clarté en luy par quoy luy soit de réputation. Tels sont les princes qui sont pleins de lascivité et d'ordures, tous enveloppés de charnelle volupté, qui mettent leur trésor en fange puant, et le trésor[3] de leur plaisir en volupté desbridée. Sages princes et de haut courage le mettent bien en lieu plus noble; et non obstant que la chair tire et vainct tel fois, sy le mettent-ils en précieux estuy tout haut, là où le soleil fiert dessus et en fait tourner la réverbération en terre, tant que les yeux

[1] *Il condempne.* Ms. de Paris, 1217.
[2] *Pour luy reprocher son courage.* Ms. de Paris, 1217.
[3] *Le trône.* Mss. 1217 et 14386 de Paris.

des hommes et les mémoires s'en remplissent et s'en clarifient. Iceux et sifaits princes, au temps qu'ils règnent, sont exemples et miroirs, par ainsy faire, à leurs contemporains et à ceux qui après eux viennent. Ils laissent en mémoire leur vie par exemple de les ensievir. S'ensieut doncques que les bien vivans clairs hommes sont et doivent estre exemple à autres de claire vocation et de clair courage, et par la congnoissance et dilection que l'on a à celle clarté, nécessairement aussy l'on se doit tourner à la congnoissance d'exemple obscur, parce que l'élection pend entre choses contraires.

« Venons doncques à alléguer nos exemples, soit en personnes, soit en cas advenus, par quoy nous puissions tirer fruit et parattaindre à nos démonstrances. Histoires et Saintes Escriptures sont pleines des uns et des autres, de vertueux princes et de grant los, et d'autres de povre recommandation. Les hommes vont en comparation avecques les arbres. Aucuns arbres sont fertiles et rendent bon fruit; autres stériles et ne servent à rien, et si d'aventure ils produisent fruit, sy est-il sur[1] et mauvais. Tout tel est-il des hommes. Il est de beaux hommes et de haute extraction assez et desquels le fruit est de petit prix. Et sy en est d'autres de mendre apparence et dont le fruit est excellent et noble. La beauté ne fait riens à la vertu, ne la haute extraction, à la noble vie; mais la noble racine du cœur produit le noble fruit. Souvent voit-on les fleurs champestres médicinales devant les cultivées en jardin royal, et les moins belles devant les spécieuses. Cecy je ramaine à exemple par deuil que j'ay des choses vues, et que nobles hommes de haut royal lit et autres souvent de singulière

[1] *Sur*, amer. Cf. t. VI, pp. 240, 249, 365.

beauté et de forme, portent fruit et le produisent tout contraire à leur beau semblant, et, que pis vaut, tout contraire à leur racine originale dont ils naissent. Soubs le nom de noble arbre, ils portent vilain fruit, et soubs beauté de figure et de couleur, portent fleur sans fruit de vertu. Jugeons s'il est vray et advisons quans[1] il en est. Je dis que la plus[2] part des grans du monde sont tieux[3], et eux qui devroient monstrer et bouter avant les fleurs de perfection et de bon exemple, ce sont ceux qui sont les plus forlignans et les plus bastars en bien faire. Se desnaturent sans honte et n'ont vergongne de porter reproche et d'estre autres en effet qu'en appartenir. Se confient et se présument en leurs hautesses. N'acoutent à nulles paroles de gens. Dient et concluent que tout ce qui leur vient à gré, leur est loisible. S'ils l'osent penser, ils le peuvent faire. Subjets ne sont à nulle loy, ne au chastoy de nulluy. Ne leur chaut quel fruit porte leur vie, mais qu'elle plaise à eux-mesmes. La vie est leur. Ils sont grans et haulx en dignité; sy en veulent user comme pour eux, dont en effet largement et en grant nombre s'en part[4] tous les jours, et s'esvanouissent et meurent, Dieu sçait comment. Ils vivent sensuellement, non en raison. Ils vivent de vie en volupté et en délectation de la chair. Purement obéissent à leur inclination; n'ont riens démonstré en eux fors orgueil et haulx apparaux; vestent le dehors précieusement, dont le dedens n'est que fien; et de la sueur des povres et de leurs dures labeurs se grandissent par les rues. N'y a sieute de fruit nul, fors d'ignorance et de vanité, et contempnent sçavoir et d'estre

[1] *Quans*, combien.
[2] *La plus grand part*. Ms. de Paris, 14386. [3] *Tieux*, tels.
[4] *S'en pert*. Mss. de Paris, 1217, 14386 et Dupuy 724.

remonstrés. De Dieu font petit poids, l'oublient le plus du temps, et du derrain et du plus froid du cœur ils le servent. Tout leur temps ils le passent en vanité, en ignorance et en ingratitude. Sy font briefve termination souvent et fort doubteuse, et vivent comme bestes et meurent sifaits[1].

« Quant doncques entre sifaits grans et haulx hommes, rois et princes de la terre, et desquels je donroye[2] bien nomméement les exemples, il eschiet que un ou deux entre tous autres s'adressent à bien et rendent et portent fruit de perfection et de vertu, ceux-là se font regarder par exemple; ceux-là se font préférer en honneur et en los. Et comme l'estoile du matin se fait congnoistre en l'aube du jour, tout ainsy se fait congnoistre le prince en sa vertu sur les autres. Entre cent millions d'estoiles au ciel n'y a que sept planètes; et en la rondeur de la terre souvent n'y a qu'un prince clair. O bienheuré celuy! Et un seul soleil enlumine tout le ciel; lune et planètes se refont en luy seul. Tout ainsy peut un prince seul en adrechier un grant nombre d'autres et les parfaire; et font l'exemple et patron l'un à l'autre par un chief. Un prince de vertu en sa vie, il réprime et corrige ses subjets; il leur recouppe ce qui y est de vice et leur démonstre ce qui y est de salut. Il proufite à luy et à autruy. Il tient la terre et la mer sans vent d'orage. Il tient Dieu bénivolent envers son peuple, et le peuple recongnoissant de sa grâce. Ne tient qu'à un prince de vertu, que le ciel et la terre et les anges et les hommes ne soient en un compact non divisibles, et que un vouloir ne soit commun à eux tous.

« Or, devisons des planètes non divisibles en tout le

[1] *Sifaits*, semblables aux bêtes. Cf. t. VI, p. 229.
[2] *Je devroye bien dire*. Ms. de Paris, 14386.

grant cercle du ciel, qui sont iceux, et de l'estoile Journal[1] qui est seule au monde, qui est celle quant au ciel le soleil s'y préfère; et combien que les autres se monstrent claires, sy est-ce en sa vertu. Ainsy est-il en la terre. En la terre n'a que un soleil de qui tous les autres princiaux estats prennent refulgence. Le pape l'un, l'empereur l'autre. Et ce qu'il faut d'aventure en tous les deux, ce se remet et se recoeuvre en la très-chrestienne maison : au moins se doit ainsy entendre. L'estoile Journal, qui est-ce? C'est celuy qui réellement et par effet se fait grandir et congnoistre en ses claires œuvres et en ses clairs exemples, et devant tous ceux de son semblable estat, princes et rois, se fait apparoir en sa claire vie. Iceluy, quant moindre seroit d'un roy, sy est-il radressé de royal estat; et en ce qu'il se préfère en clarté d'exemple, en tant se préfère-t-il en dignité de personne. Le soleil souffre éclipse tel fois, et en temps aussy il souffre ténèbres ou rougeur comme sang, et en est le ciel tout altéré et de jugement estrange. Si par semblable empereurs ou rois aucuns les superéminens se desvoyent ou desnaturent, ne s'ensieut pas que toute la girarchie des princes en dessous eux se fine pour tant avecques eux, ne se desmeuvent de naturel ordre. Cela ne se fait qu'à temps et à terme; et vertu en cœur d'homme, où que ce soit, demeure perpétuelle. Qui doncques en temps que clarté fault, relève clarté et la monstre? C'est celuy qui se fait congnoistre et voir en temps d'éclipse. L'on voit l'homme en ses faits, et en ses mœurs on le juge. Si l'empereur fault, le très-chrestien roy le recoeuvre, et si faute y a en celuy, autre de son sang ou de son thrône le restore. Le royal sphère ne peut périr pour un corps rétrograde.

[1] L'étoile du matin?

Souvent le moindre exerce l'office du plus grant, et est toute la maison sauvée en la fermeté d'un pilier.

« Laissons donc les empereurs, n'y quérons riens, ne faisons mention de leur clarté, ne de leur exemple[1]. Ce qui

[1] Chastellain composa ce traité dans les premiers jours de l'avénement de Charles le Hardi, au moment où le duc de Bourgogne écrivait au roi de France pour lui annoncer en termes fiers mais respectueux la mort de son père. Plus tard, lorsque la rupture de ces deux princes devint manifeste, Chastellain modifia ce passage, et nous insérerons ici comme variante cette nouvelle rédaction sur laquelle nous appelons toute l'attention du lecteur :

« Que prendrons-nous doncques en ce roy près de nous? Ne nous besongne Charlemaine, ne Pepin, ne saint Loys, ne le roy Jehan. Prenons tant seulement le roy Charles derrain mort : et combien que le thrône de France soit plein de glorieux princes et dont les exemples sont pleins de saveur, cestui, pour la frescheur de son règne n'a guaire et qui nous pend encore en l'œil, nous sert et profite. Cestuy roy Charles, en son double règne, advers et prospère, t'est exemple de hautes perfections. Luy povre et environné de tribulations, par nécessité de sa fortune, veillant en vertu, excita aussi les vertus de ton père par tribulation semblable; se glorifia soy-mesme en porter constant son adversité; et glorifia ton père par luy donner occasion de craindre la sienne. Puissant à puissant glorifioient l'un l'autre, l'un, par nécessité de son malheur pour le vaincre, l'autre par felleté de courage pour venir à vengeance; ne perdirent riens de los l'un ne l'autre, mais tous deux estoient exemples d'honneur à autrui. Fortune mua depuis avecques ce roy; et vertu qui l'avoit accompaigné en adversité, luy tint pied ferme, et luy à elle, en fortune amie. Ton père et luy montoient et croissoient en recommandation égale; estoient lune et soleil en un ciel. N'y avoit celuy des deux qui n'eust l'œil en son compaignon, et qui ne visast à mieux faire et au plus haut atteindre; furent grans tous deux; occupèrent la terre toute en leur renommée; n'y avoit fame que de eux deux, ne fait que de leurs mains. Tous yeux se baissoient en leur nom, et tous règnes d'ailleurs s'humilioient envers leur gloire. Luisoient tousjours néanmoins en vertus l'un contre l'autre pour plus avoir ou plus savoir; mettoient en œuvre ce que nature pouvoit; et tout ce que vertu leur donna part, ils le monstroient : adresse, sens, puissance, vaillance, engin, pourvision, rigueur tellefois, tellefois pitié, tellefois felle pourpos, telle d'exortance, tousjours froideur toutesfois soubs crémeur de Dieu et soubs compassion du chrestien peuple; enfin, ne vaincus, ne vainqueurs, se pacifièrent. Que fit ce roy Charles après, en-

est de eux, il est vu. Venons aux empereurs du thrône de France, et voyons droit-là qui nous est exemple; et délaissant Charlemaine et Pepin, prenons-nous à nostre plus près, là où il nous duit. Prenons-nous au roy Charles V^e^,

tandis que ton père glorifioit son règne en autres divers lieux ailleurs? Luy de son royaume tout désolé, tanné et deschiré comme un désemparé et démoli à tous les costés, miné en ses fondemens, et en toutes ses beautés et magnificences mis à ruine, sans labeur, sans peuple habitant, sans marchandise et sans justice, sans règle et sans ordre, plein de larrons et de brigans, plein de povreté et de mésaise, plein de violence et d'exaction, plein de tirannie et d'inhumanité, et qui mesmes avoit son royal thrône et siége gisant par terre, tombé et enversé ce dessus dessoubs, scabeau des pieds des hommes, foulure des Anglois, et le torche-pied des sacquemans, il, en grand sens et labeur, en toute fréquente pourvision nécessaire, par vertu, par diligence, par conseil et par remède, le remit en justice et en paix; le remit en ordre et en règle; le repeupla d'hommes et de labeur; le ramena à franchise et à richesse; et tout ce qu'il y avoit de mal, il l'extirpoit et le déchassoit dehors; et tout ce qui estoit de profit, de gloire et de salut, tout y faisoit recroistre et renaistre par abondance; et tellement qu'en recouvrant son royaume tout à luy par sens et par armes, ce qu'oncques n'avoit esté vu en autre, il en fit le royaume de bénédiction, le royaume de justice et de seurté, le royaume de crémeur et du souverain honneur du monde. Et luy, cause et procureur de tous ces hauts biens, s'acquit triumphale gloire et louenge sur tous les roys de la terre: lequel, comme il avoit édifié son thrône et ramené à ceste glorieuse perfection, tout uni et rejoint en ses membres et tout en un rond entier, payant son dû de nature, n'a guaires le laissa tel à son fils par succession.

« O! comme à dur et à grand annuy je me vois oppressé maintenant de faire un doloureux conte et d'entrer en matière. Hélas! qu'il m'est de regret et d'espargne volentiers et de déport si je pouvois, quand, pour donner fruit du glorieux conte cy-dessus, constraint suys que ramène en exemple autrui confusion, et dont l'œuvre m'est dangereuse et plus encore la personne. Mais, comme patente vérité de soy-mesme se manifeste et se découvre aux hommes, et non veuillant estre muchée mesmes s'accuse en commun, je, soubs fiance de son aveu, oseray ramener à propos ceste ma prémisse du roy Charles, et tourner ma parole à son fils, qui aujourd'hui est en règne.

« J'ai conté les malédictions premièrement de ce noble royaume, ses povretés et ses ruynes dessoubs son patient roy, et puis les bénédictions et les béatitudes d'iceluy et en quelles le père le laissa au fils;

lequel trouvant son père prisonnier et les nobles du royaume tous chus en bataille, et le royaume espuisé en finance jusques à faire monnoye de cuir et foulé et soubmis d'ennemie main, régna seize ans sans plus, et en sa

dont, au tour d'une main et en l'instant, par changement et mutation de roy, mutation aussi s'y trouva subite, et tout retourné au contraire. La félicité qui y avoit esté procurée en vertu par roy de sens et de prudence, par longue veille et à grant peine, et mise en estat de toute perfection et intégrité, fut remaniée de nouvel, de nouvelle main et de nouvel sens; et comme si amendement fausist en ce qui estoit en haut degré de bien, fut mis en assay causé pour l'amiendrer en nouvelle guise. Sy en advint que conjonction y devint séparation, rassemblement tourna en dispersion, et concorde et paix se muèrent en division; et ce qui estoit d'ordre, de règle et d'ordonnance, d'union et de sûreté, devint confusion, desconfortance et désespérance à tout homme, tout ainsi que au resveil d'un songe, l'on se trouve de chaulde eaue en froide, de joie en deuil, et de repos en angoisse, comme si, ne me samble autrement, fors qu'en procurant ce, quelqu'un se fust tanné de propre honneur et béatitude, et veuillant mieux avoir que ce que Dieu avoit fait, vouloit avoir honneur devers luy de mieux faire, en contemnant la divine grâce. Sy en perdit la bénédiction de ses subgets, l'amour de ses princes, et tous les courages des prud'hommes; il enfroidit tous les cœurs des hommes envers luy, et les suscita à murmure desseure ce qui estoit joint et uni; et mit sus sédition, là où l'amour estoit renée; se pourpensa de nouvelletés dammageables; et d'anciennes salutaires coustumes fit abolissement volontaire; ne cessa tant que tout fust en rumeur et que tous les debous de son royaume ne portassent cornes pour hurter autrui. Luy-mesme en dedens soy se fit ennemy de chacun, nulluy aimant et aimé de peu. De son bienfaiteur, ton père, devint ingrat mescongnoisseur de grans biens reçus, tempteur de sa vieillesse et ravalleur de ses glorieux vieux jours, s'il eust pu. Et de toy, qu'a-il fait? Il t'a rendu mal pour bien; il t'a rendu haine pour amour, pour service menace, et pour parentage mortel courage.

« Que dirons doncques de ces deux contes du père et du fils de si contraire effet? Ne besongne point que tu les quières en livre; tu en as l'expérience tousjours, et la frescheur cotidienne à ton oreille. Ne te sont-ce exemples de grand fruit et avertissement de grand salut pour toute ta vie? Le père t'est exemple de grand espoir et haute future bénédiction pour l'ensievir, pour te mirer en sa vie. Ne faut riens doncques, fors que ta raison te gouverne et que tu portes empire sur ta volonté pour la tourner à bien, que tousjours tu tournes tes yeux envers le haut par honneur, et par devers terre, en pitié et en salut de

vertu et en son sens et en sa royale clarté le remit plus haut que jamais ne fit homme, et avecques toute abondance d'humaine félicité et de population et de richesse, le mit en telle justice que mesmes les Sarrasins y sont venus prendre jugement de leurs débats. Que diras-tu de cest

ton peuple. Tu es de la plus noble race des chrestiens de père et de mère, du plus noble sang de la terre, et lequel jusques en toi samble estre et est réalment bénit et aspiré de divine amour. Tesmoing ton grand père le roy de Portingal, champion de la chrestienne foi et l'envahisseur des infidèles; tesmoing ces nobles enfans tous que Dieu a tous conduits et béatifiés en glorieuses emprises; tesmoiug ta noble mère, la vertueuse princesse, source de charité et d'aumosnes et de dévotes prières, et de laquelle, avecques ton propre bon zèle et les bontés et charités qui en toy sont, il ne peut que tu ne tires fruit de bénédiction et de salut, et que la main de Dieu ne te conduise et gouverne, et dispose et arègle en tout bien, et te préserve de mal et de ruyne et de confusion comme tous les tiens. Contourne-toy en son amour et te dispose à recevoir sa grâce; et les humains affaires qui pendent en povreté, en misère et en diverse tribulation, porte-les et les dispense en ta prudence et sens et en la grâce et hautesse que Dieu t'a donnée, et laquelle, comme plus est grande et haute par desseur les tiens subgects, tant plus doit estre humble et bénigne envers leur petitesse. Tu vois les royaumes et diverses régions souffrir soubs princes défectueux; tu vois les royales lignies terminer et faillir à règne par punition divine; tu vois les villes et cités périr par vicieux gouverne et de quoy les princes portent le fardeau. Tu vois que peu aujourd'hui les grands de la terre, tes paraux, entendent au fait de Dieu; passent leur temps en vanité et en désordre, et Dieu aussi les oublie et ignore à leur besoing; meurent bien dolentement, tels en est, en déclinement d'honneur et de chevance, et ne se relèvent jamais leurs hoirs. Pense en Angleterre et en France s'il en y a nombre. Les péchés mènent à nient les maisons, et les vertus les eslèvent : des faillies trouve-on exemples assez, mais peu d'eslevées en vertu. Seulement d'une je me ramembre, d'un povre bas homme qui, en sa glorieuse vertu et splendeur de courage, s'est fait duc de Milan, s'est fait honorer et réputer avecques les rois et juger digne d'impérial sceptre. O haut exemple icy et de grand fruit, et bien digne d'estre eslevé et de l'avoir à patron! Non les sceptres et les couronnes dignifient les roys, ne leur robe de pourpre; mais leurs vertus et leurs nobles mœurs les glorifient et les font dignes de couronne. Par nature est et par vraie équité que vertu grandit l'homme; et est force, qui en vertu labeure, qu'il parattaigne à haut titre. (Ms. 8349, Bibl. imp. de Paris.)

exemple? Est-il de compte? Hélas! en son fils ne se continua mie ceste bénédiction. Le soleil y souffry éclipse durement et de quoy tout le thrône tourna en trouble. Y avoit des releveurs toutefois puis-cy, puis-là, et lesquels par envie l'un de l'autre se discordoient pour l'avance. Ton grant-père y monstra sa clarté mieux que nul; mais fortune l'en paya du dur, et ne parrégna point. Vint Charles le VIIe après et de qui, si parler en loist par recommandation, n'a son pair en terre. Luy en seule vertu et aigre bataille encontre fortune surpasse tous roys. Et par le contraire en quoy autres se réputent malheureux (c'est povreté), là s'est monstré benoit; là s'est monstré riche du trésor de vertu et de tout ce qu'il faut pour devenir grant homme. Tousjours son œil luy béoit droit-là, et au point où il l'avoit fichié, là parvint-il. Il vainquit povreté au bras, et toute adversité soubmit à la lutte. Il déchassa ténèbres et orage à sueur de corps, et tout le désirement de son royaume il intérina par diligence. Il ramena le laid en bel, l'obscur en clarté, et désolation en joye. Il refit d'un thrône foulé, marchepied des sacquemans, le plus excellent de tous les royaumes, et là où justice et révérence et crémeur et toute intégrité de salut régnoient et tenoient siége. Et comme vertu l'avoit mené jusques à là par divers temps et degrés, celle mesme vertu il observa devers luy pour sa durée. La considéroit aussy nécessaire en son haut vol comme en son contendre pour monter haut. Son royaume mit en seureté en un entier et en un rond, tout espurgié d'ennemis et de tous opprobres; et tant fit que je ne sçay si sa vertu prit clarté de luy ou luy d'elle. En ceste gloire trespassa du monde, et en ceste benoite clarté laissa son royaume, duquel comme il est aujourd'huy se peut faire le jugement tel qu'on le voit. J'en laisse l'exemple

à ceux à qui il sert, et la comparison de l'un à l'autre là où il besongne de le faire. Mais quant au père, il estoit de glorieux exemple et de haut miroir; et quant au fils, si Dieu plaist, il se trouvera pareil. La fin juge l'œuvre. Souvent les moyens, ne les commencemens ne sont du mesme à la fin. L'un dément l'autre souvent; mais, quoy que soit, l'effet demeure toudis et de l'effet procède le titre. Quant l'homme fault, jamais titre ne fault pour tant. Et aprième, quant l'homme est failly, là se trouve sa fame, et en fait-on exemple et allégation de bien ou de mal selon le cas.

« Le roy de Portugal, ton grant-père, t'est une claire estoile et bel miroir. Sy est le roy d'Arragon Alphonse, qui de science et d'armes fit une mistion peu vue. Sy est le roy Henry d'Angleterre d'aussy peu qu'il régna, mais plus peut-estre en grant gloire du monde qu'à salut d'âme. Un conte Francisque, de bas et humble sang, en sa vertu et splendeur de courage, se fit duc de Milan, se fit réputer avecques les roys, et digne d'impérial sceptre, et non oncques pour tant, pour élévation de sa fortune, n'oublia l'humilité de sa vocation primitive et attribua sa dignité non à sa personne mais à sa vertu, et d'icelle fit son manteau de parement. O haut exemple droit-cy et de grant fruit à tout noble prince !

« Or, as oy plusieurs exemples et plusieurs hautes recommandations de princes par un abrégié, et lesquels te sont et doivent estre en miroir pour les ensievir. Car aux bons sieut loenge, et à ceux qui clochent, sombre grâce. L'on doit tourner l'œil envers le blanc par contraire du noir, et envers la clarté par contraire aux ténèbres, qui hideuses sont et espoentables. Et qu'est-ce de mal vivre et de mal régner qu'espoentise et hideur? Et de bien faire et

de régner glorieusement, fors blancheur et clarté, sur quoy claires paroles et louables escripts se fondent? Tu os et entens ce que l'on dit en divers lieux et congnois par le rapport des hommes les estats des royaumes; et les hommes et les royaumes portent leurs titres tels ou tels, et ne s'en peut muchier la vérité. Mais grant chose est de prendre chastoy en autruy desvoyance. Si ne fussent les loys, n'y auroit révérence nulle, ne crémeur en terre; et si ne fussent les doulereux et divers accidens, n'y auroit nul exemple de correction. O Charles, Charles, entends droit-cy! Poise, te prie, les divers exemples contraires et t'en ramembre souvent. Ne deviens pas de ceux, hélas! qui pervertissent le bien en mal, ne qui muent paix et salut des hommes en turbation de courages. Tu as reçu un climat de terre situé en paix et que le ciel a longuement regardé par faveur. Mets peine de l'entretenir et de non le muer en pis que tu le trouves. Le faire ainsy te donra los et bénédiction, et à Dieu contentement; et le non faire te donra reproche et inréparable meschief. Dieu t'a hautement pourvu en biens de nature. Des biens de fortune tu en as toute la sommité; et des dons de grâce, tu en as ce qu'il faut à homme. Ne faut riens doncques fors que raison te gouverne et que tu portes empire sur ta volonté, pour la tourner à bien, que tousjours tu tournes les yeux envers le haut par honneur et par devers terre en amour et dilection à ton peuple. A l'exemple de ton père, il te loist estre doux et familier, estre homme tout homme, seigneur sur tous et serf à tous, et à l'exemple de César, impérer tellement sur tes subjects, comme tes subjects te voudroient avoir à empereur. Tu es de la plus noble race des chrestiens par père et mère, du plus noble sang de la terre et lequel jusques en toy semble estre benoit et aspiré de Dieu.

Tesmoing ton grant-père, le roy Jehan de Portugal, champion de la chrestienne foy. Tesmoing tous ses nobles enfans, que Dieu a tous conduits. Tesmoing ta noble mère, la vertueuse princesse, coffre de charité et de dévotes prières, et de laquelle, avecques ton propre bon zèle et les bontés qui en toy sont, il ne peut que tu ne tires fruit et béatitude, et que la main de Dieu ne te conduise et gouverne, et ne te préserve de mal et de confusion et de ruyne comme tous les tiens[1]. Vraye équité est et naturelle, que le bien faire grandit l'homme, et est force que qui en vertu labeure, qu'il parattaingne à haut honneur. Vertu prend son mouvement de Dieu, et envers le lieu dont elle meut, elle contourne sa fin. Dieu doncques la guide et la gouverne, et Dieu a l'œil toudis sur celuy qui de vertu use. Ayme doncques vertu, et ensieus les clairs exemples et te contourne envers Celuy qui a l'œil sur les clairs hommes. Requiers-luy de son amour et te dispose à sa grâce. Les humains affaires qui pendent en diverses tribulations et povretés, dispense-les, je te prie, et les supporte en ton sens. Mets ta hautesse et ta haute fortune en comparation à leur faculté povre; car comme plus est haute et glorieuse la tienne, tant plus doit estre humble et bénigne envers la leur.

« Tu vois les royaumes et divers pays souffrir soubs prince défectueux. Tu vois les royales lignées terminer et faillir à règne par punition de Dieu. Tu vois villes et cités périr par vicieux gouverne et de quoy les princes portent le fardeau. Tu vois que peu aujourd'huy les grans de la terre entendent au fait de Dieu. Passent leur temps en vanité et en désordre, et Dieu aussy souvent les oublie et

[1] Ici s'arrête le texte modifié dans la variante que j'ai empruntée au ms. 8349 de Paris.

ignore; meurent dolentement ou déclinent d'honneur et de chevance, et ne se relièvent jamais leurs hoirs. Les péchés mènent à néant les maisons; et les vertus et les bonnes œuvres les eslièvent : expérience le te monstre par effect. Or, as la congnoissance de toy-mesme, et sçais qui tu es et dont tu viens. Et par une chose et par autre tu entens et congnois ce qui est de ton appartenir et de ton laisser, et quel fruit tu en peux prendre en contraires exemples. Reste tout le plus fort à ce derrain : c'est que tu congnoisses que tu es mortel homme et mourras comme ton père, sieuvras ton grant-père et ton ave, laisseras à autruy ce qu'ils ont laissé à toy, n'emporteras riens du tien, ne du leur. Eux, ils t'ont laissé gloire et félicité. Reporte leur bénédiction de leurs biensfaits. Prie pour eux : autruy priera pour toy. Eux, ils ont emporté le chapeau[1] de leur gloire; fay le tien à ta posté[2] : il sera tel que ta vie. Du leur ils sont certains, et tu pends en doubte du tien. Par cy-devant ils ont gouverné les hommes, et maintenant ils en sont au compte rendre. Là tu venras comme eux et autres te sieuvront. Eux sont allés devant et tu les sieuvras après. Eux ont rendu leur compte, et tu venras à rendre le tien. Labeure doncques en ton chapeau et l'estore de belles fleurs. Celuy de tes pères est plein de précieuses jacintes; le leur reluit très-clair. Fay resplendir le tien. Tu n'emporteras autre chose; ton compte sera du mesme à ton chapeau. Tel l'un, tel l'autre, et tout tel Dieu. Tu trouveras à compter là-haut, comme tu auras usé de ta recepte en sa commission çà-bas. »

A ce mot prestement s'esvanouy le parlant. Ensemble tous les autres personnages, ainsy que subitement s'es-

[1] *Chapeau*, couronne.
[2] *Posté, poste*, pouvoir. Cf. t. V, p. 39.

toient apparus, se perdirent; et le noble prince demoura tout seul, lors où en subit j'ouvry les yeux, et regardant entour de moy me donnay merveille de ce que vu avoye et oy. Donc, comme si j'en eusse eu la vive impression en moy ou comme ce fust ma propre œuvre, j'en allay mettre par escrit mon retenir, lequel par humilité et grant amour et en grant révérence, pour ce que l'ay trouvé compétent à vous, ô mon très-redoubté seigneur, je le vous présente et envoye[1]. Plaise à vostre haute noblesse et bonté le recepvoir agréable, et l'envoyeur escripvain en vostre noble et bénigne grâce!

[1] *Voyez* tome Ier, introduction, p. XXXIII.

SOUHAITS

AU DUC CHARLES DE BOURGONGNE[1].

LE NOBLE.

Je luy souhaite ses franchises,
Ses contendences bien assises
Venir à fruit et à effect,
Et qu'en ce n'ait jamais deffect
Jusque en la fin de ses emprises.

L'HOMME D'ÉGLISE.

Je luy souhaite amour divine,
Honneur en l'œil qui l'enlumine,
Crémeur de soy faire blasmer
Et désir de soy faire amer
De tout bon cœur de noble mine.

LE CLERC.

Je luy souhaite à son devoir
Non or, richesse ou avoir
Dont il face compte, ne pois,
Mais cœur vaillant sur tous les rois
En toute vertu et savoir.

[1] Publié d'après le Ms. 1717 (ancien 7686) de la Bibl. imp. de Paris.

LE MARCHANT.

Je luy souhaite un perlin thronne,
Craint, reluisant comme couronne,
Tenant dessoubs ses pieds vain los,
Et avoir en son cœur reclos
Tout l'honneur que ciel environne.

LE NOBLE.

Je luy souhaite sa jeunesse
Toute tournée en tel noblesse
De haut courage et de vertu
Qu'après le monde avoir sentu
Jamais bon vouloir ne le laisse.

L'HOMME D'ÉGLISE.

Je luy souhaite haut règne et grant,
Soin et grant cœur en remembrant
L'honneur de ses glorieux pères,
Et qu'en pensant leurs œuvres clères
De les suyvir ne soit recrant.

LE CLERC.

Je luy souhaite avoir en front
La pitié de ce ciècle rond
Qui pend en prince mal dressé,
Et dont le blesseur soit blessé :
Tous deux devant Dieu comparront.

LE MARCHANT.

Je luy souhaite ouyr les voix
De tous bons cœurs que je congnois,
Qui l'ament, clament et faveurent,
Afin qu'en ce en quoy l'honneurent
Il leur puist rendre un mot courtois.

LE NOBLE.

Je luy souhaite avoir longs ans,
Clers jours plus et plus florissans
Au salut de l'âme et au corps,
Tant que par glorieux recors
On en puist faire dits et chants.

L'HOMME D'ÉGLISE.

Je luy souhaite avoir lignie,
Dame de choix et compaignie,
L'amer sans jamais estre las
Et tant vivre en parfait soulas
Qu'il en ait tierce progénye.

LE CLERC.

Je luy souhaite avoir minière
Dont l'or seroit de tel manière :
Plus en donroit, plus doubleroit,
Tant qu'en tous lieux où il viendroit
Il en fist donnaison plenière.

LE MARCHANT.

Je luy souhaite un puis si pur
Que tout fust or et azur
Ce que se puiseroit dedans
Pour faire les décoremens
De son père reclos en mur.

LE NOBLE.

Je luy souhaite estre paisible,
Cœur joyeux, non jamais passible,
Ne jamais cheoir en maladie,
Ne par dol, ne par borderie
Ne pust jamais estre vincible.

L'HOMME D'ÉGLISE.

Je luy souhaite harnois si fin
Sur qui nul glaive, ne venin,
Puist avoir force, ne vertu,
Pour le corps qui l'auroit vestu
Confondre l'orgueil sarrazin.

LE CLERC.

Je luy souhaite en un miroir
Pouvoir toute histoire apparoir
Par exemple de mal et bien,
Et qu'après luy venist ce bien
Que Dieu luy fist ses cieux avoir.

LE MARCHANT.

Je luy souhaite avoir fortune
Prise en son chasteau de Béthune
Pour luy recouper sa puissance
Tant que jamais n'entrast en France
Pour luy bailler nulle amertume.

LE NOBLE.

Je luy souhaite avoir la grâce
Qu'en tout haut lieu et toute place
Là où jamais il entrera,
Que toute joye y florira
Pour révérence de sa face.

L'HOMME D'ÉGLISE.

Je luy souhaite un entremettre
De pouvoir paix et amour mettre
En ce très-noble saint royame,
Et de quoy Dieu dont il se clame,
Luy pust son paradis promettre.

LE CLERC.

Je luy souhaite avoir tousjours
L'amour de Dieu en son escours,
Grâce et faveur de tout le monde,
Tant que toute la terre ronde
Luy puist offrir main de secours.

LE MARCHANT.

Je luy souhaite avoir amis
Pour réformer ses ennemis
Lesquels luy veullent mal à tort,
Dont Dieu doint que devant leur mort
Soyent en bon retour remis.

LE NOBLE.

Je luy souhaite avoir la vie
Dont la clarté puist vaincre envie,
Les bons exemplaire et parfaire,
Et à honneur si satisfaire
Que l'âme en soit ès cieux ravie.

L'HOMME D'ÉGLISE.

Je luy souhaite avoir cent Rommes,
Et autant d'empereurs que d'hommes,
Dont il fust chef impérial,
Par tel que tout son cœur royal
Tournast à fruit et saines gommes.

LE CLERC.

Je luy souhaite en tout emprendre
Salut, fin bonne et joye prendre,

Gloire, exaltation publique
Et garde de main angélique
Pour en tous dangiers le deffendre.

LE MARCHANT.

Je luy souhaite avoir en forge
Ce dont Dieu qui les bons cœurs forge,
Fait riches tous grans ducs et rois.
Prenez en gré vingt-un et trois
Souhaits que vous présente George.

LE LIVRE DE PAIX[1].

Comme, entre diverses cures et soings de mon privé estat, il m'eschiet tel fois tourner mes yeux aussi en ce qui est de publique utilité et de grief, souverainement en ce royaume, là où j'ay contourné mes sens dès mon enfance et dont l'amour me fait convoiter toute félicité, et vraye naturelle pitié condoloir avecq luy en son dur affaire, un jour passé, n'a pas long temps, comme en l'endroit de sifaits pensements et regars me trouvay tout morne assis, et véoye, à dur annuy de mon cœur, le roy Loys, roy de France, soi estre mis sus en armes très-puissamment et avoir fait descendre son espoentable effort çà-bas à l'encontre du duc de Bourgongne, le duc Charles, qui de son lez aussi s'estoit redoubtablement pourvu à l'encontre et tenoit les champs, jà lui-mesme fièrement arroyé pour lui respondre, dont oncques si grant peur ne me prist que à celle heure, de la hyde que j'avoye de leur assemblement, là où toute la finale perdition de ce

[1] Publié d'après un ms. de la Bibl. de la ville de Tournay. Ce traité est précédé de la note que je vais reproduire :

« Cestui livre qui traitte de paix est divisé en quatre principales parties. La première est récitative de chose vue; la seconde, disputative de chose en doubte; là tierce, productive de vérité réale; et la quatriesme, déclarative de fiction mystique. »

royaume pendoit sans jamais recœuvre : Advint lors que comme en ces dangiers droit-cy et en ces tribulations je musoye, soudainement vinrent nouvelles que l'accord estoit fait entre le roy et le duc de Bourgongne, et s'estoient cédés tous deux de leurs querelles et questions en une amiable paix ensemble, dont, avecq ce que la joye m'en estoit grande, plus encore m'en estoit grande l'amiration de la soudaineté de la chose ainsi venue en contraire de mon espoir pour l'indisposition que je véoye entre les parties, pour d'une si grande matière faire légière paix. Sy variay longuement entre croire et non croire, tant réputay-je la chose difficile, et à dur y mis arrest. Peu et peu après toutesfois successivement, je en oys la confirmation plus et plus ample, tant par lettres que par personnes [1]; par quoy aussi en la matière qui

[1] J'insérerai ici, d'après le ms. 1278, f. fr. de la Bibl. imp. de Paris, une relation inédite de l'entrevue de Péronne. Il est intéressant de la comparer au récit de Commines :

« Le dimenche ixe jour de octobre mil IIII^c LXVIII, arriva le roy à Péronne, accompagné de monseigneur de Bourbon et ses deux frères monseigneur de Beaujeu et monseigneur de Lyon, monseigneur le connestable aussi et monseigneur du Perche, monseigneur de l'Esgle, monseigneur de Riom et monseigneur de Longueville, de gens d'esglise, monseigneur le cardinal évesque d'Évreux et monseigneur d'Avrenches, confesseur du roy, et vint au devent du roy monseigneur de Bourgongne jusques à ung quart de lyeue de la dite ville, sus une petite rivière, là où ils firent leurs embrassées et festimens qui furent moult joyeux à ung chacun, et de là s'en vindrent eulx deulx tout devisans, jusques en la dite ville, et s'en vint logier le roy en ung hostel auprès de la porte Saint-Nicholay, près du château ; et incontinent le roy arivé en son logeis, vindrent monseigneur Philipes de Savage, monseigneur du Lau, mestre Poncet de Rivière et monseigneur d'Urphé, le roy présent aux fenestres de son dit logeis, et vindrent dessendre au dit chasteau où ils furent jusques au soer que le roy voullut venir coucher au château qu'il fist savoir qu'il ne vendroit point qu'ils ne s'en fussent allés, lesquels s'en allèrent incontinent en leur logeis auprès de la grande esglise. Et environ six heures du soer parvint le roy au chasteau où il souppa et coucha, luy xiie ou environ de sa

estoit de commune joye, je me tournay à la créance commune avecq les autres, réservant toutesfois en moi tousjours l'amiration du cas, comment d'un si grant approchement de grant mal on se pouvoit trouver si à soudain

famille. Le lendemain qui fut le lundi et le mardi ensuivant furent plusieurs fois le roy, monseigneur de Bourgongne, monseigneur le cardinal et mestre Guillaume Biche ensemble pour débatre et communiquer les affaires d'eulx deux et principalement pour la paix, et tant fut desclaré le voulloir de l'un et de l'autre, que le roy manda à monseigneur de Bourgongne qu'il voulloit que luy fist serment de le servir envers tous et contre tous, et par ainsi qu'il luy accorderoit tout ce que mondit seigneur luy demanderoit. En remontroient que le duc de Bretaigne avoit fait le dit serment, à quoy respondit mondit seigneur que voullentiers il le feroit si le dit duc de Bretaigne l'avoit fait, réservé encontre ses allyés et ceulx qui l'avoient servy et principallement en ceste matière, dont le roy ne fut pas bien content que plus avant il ne pouvoit avoir du voulloir de monseigneur le duc, où il y eut plusieurs allétergacions. Et pendant le débat vindrent nouvelles à mondit seigneur que monseigneur de Lyége avoit esté pris prisonnyer, en la ville de Tongre, de la commune de la cité de Lyége, et mené en ladite cité, dont moult fut troublé monseigneur le duc, et fut envoyé ledit messager devers le roy qui s'en esmerveilla fort, et de peur que mondit seigneur le duc ne doubtast qu'il fust occasion de la dite prise, jura la pasque Dieu que si mondit seigneur de Bourgongne voulloit aller mettre le siége en ladite cité qu'il yroit, et le fist savoir à mondit seigneur : ce qu'il ouyt très-voullentyers en priant le roy que ce il voulsist faire. Et quant ce vint au jeudi matin, le roy fist savoir à mondit seigneur qu'il voulloit avoir son dit serment de le servir comme dessus, dont il eut mesme response, de quoy il ne fut pas bien content, et se voulloit repentir de son voyage de Lyége qui estoit desjà acordé et accepté. Et quant ce vint à l'eure du partir et que le roy vit qu'il n'y avoit nul remède qu'il ne fausist qu'il ne tensist sa promesse, prya à mestre Guillaume Biche qu'il pust parler à mondit seigneur le duc, lequel vint devers luy très-voulentyers; et eulx deulx ensemble, le roy luy remontra comment son voulloir n'estoit point de y passer oultre, mais voullentiers eust sceu si mondit seigneur eust voullu aulcune chose attempter à l'encontre de sa personne. A quoi respondit mondit seigneur qu'il n'y avoit personne en son royaulme qui mieulx le voulsist servir que luy et qu'il estoit celluy qui voulloit exposer son corps et tout ce qu'il avoit vaillant pour le garder et préserver qu'il ne eust aulcun dangier, dont le roy fut très-joyeux de la response, et se asseura de parler et luy dist : « Puisque ainsi est que vous avez tel

en apparence de tout bien. Sy n'en pouvoye ne hors, ne ens, ne follement croire, ne sagement le comprendre, ne moi-mesme contenter par mes argumens entre le difficile et le possible.

J'estoye assis tout seul en ma chambre tout contourné droit-cy et tournant mes yeux envers terre. La teste aussi se reclinoit avec les yeux par fantasie. Sy advint lors que tout ainsi assis à teste baissée, une main me vint férir au front subitement du plat de sa paume et dont je ne me pus oncques percevoir du corps, mais sentoye bien que c'estoit main de femme douce et molle, et que de la vertu de son coup me vouloit faire relever les yeux et la face drecier envers l'entendement du haut. Sy le fis ainsi et me drechay, mais ne pus oncques avoir les yeux si tost levés que je ne me trouvasse, ce me sembloit, tout nouvel homme renouvelé d'esprit et d'entendement, et tout changé

« voulloir, vous m'avez requis tel chose, et sy je la vous accorde par « ainsi que nous ferons une paix ferme et estable entre nous deulx, « laquelle vous la jurerez et moy aussi. Et puis je iray là où vous voul- « drez et feray ce que vous vouldrez. » Laquelle chose concluse, jurèrent ladite paix sus la vraye croix de Charlesmaigne pour estre doresnavent ferme et estable en perpétuel à ung chascun tant à petis que à grans et de tous les deux costés de ceulx qui s'estoient meslés de ces matières. Et cella fait, le roy demoura en chambre pour diner, et vint mondit seigneur de Bourgongne en la chapelle où il ouyt ses messes, et depuis les messes dictes vint ung chevallier de Lyége, lequel en confermant lesdites nouvelles dist qu'il estoit eslargy sur sa foy de ceulx de la cité et qu'il avoit laissé mondit seigneur de Lyége en ladite cité où il estoit prisonnyer, mais lesdits cytoiens luy faisoient grande chère en espérance de avoir leur traicté. Nonobstant ce, incontinent fut conclut entre le roy et mondit seigneur de partir le samedi, après diner, pour aller devant ladite cité eulx deulx ensemble atout quatre cents lances que monseigneur le connestable dut mener et faire l'avangarde, et ainsi fut fait. Par icelluy jour eulx deulx ensemble vindrent coucher à Bapaumes et le lendemain diner au Mont-Saint-Éloy pour venir à Aire où estoit Madame la duchesse et de là parfurnir ledit voyage devant ladite cité. »

de lieu et de chambre apprise[1], me trouvay transporté en lieu, ne sçavoye où, et dont l'estre, quant je m'y trouvay, me fit ygnorer ce que par avant j'estoye. Donc, et pour donner déclaration du lieu quel il estoit, c'estoit un riche pavillon tendu en un champ, flamboyant d'or et de pierres précieuses et fréginé[2] mieux et plus richement que par artifice; se tenoit drecié sur un mast en son milieu, et huit cordes le tenoient ouvert fichié en terre, et dont les quatre pans de quoi il estoit fait en quarrure, estoient de quatre différentes couleurs et estoffes toutes diverses l'une de l'autre, cousues toutesfois et assemblées par neux et en façon de las coulans qui se pouvoient aussy bien deffaire que tenir et dont le dangier pendoit en humaine volenté, bonne ou parverse.

Le premier pan et qui faisoit l'entrée de ce pavillon, estoit d'ynde[3] couleur, couleur célestial, et lequel en son milieu contenoit trois ymages si de vif semblant que dire ne sçavoye si la vie y estoit ou non, ou si c'estoit œuvre de créateur ou de créature, mais les deux ymages estoient de bestes et l'autre d'humaine corpulence en figure de dame, qui faisoit le milieu. Les deux bestes estoient l'une un cerf volant[4], l'autre un lyon, et la dame entre deux estoit parée et enmantelée de fleurs de lis d'or, fondant larmes de ses yeux et dégoutemens d'eaue, et laquelle, quand je la regardoye ententivement, congnus bien qu'elle représentoit la très-chrestienne et très-glorieuse France, qui plouroit et larmoyoit les cotidiennes et quasi sempiternes divisions, les haynes et les envies que tiennent et

[1] *Apprise*, connue.
[2] *Fréginé*, orné d'une frange.
[3] *Ynde*, azur.
[4] On sait que Charles VI avait adopté cet emblème.

nourrissent entre eux ses plus dignes enfans par ingratitude chascun[1] envers Dieu de ses hautes prestances et par trop excessive abondance d'honneurs et de temporels biens et dont l'ivresse les desvoye et les fait eslever en orgueil. Donc et affin que cest orgueil, qui est principe de tous maux, fust rompu et amolli, sembloit vouloir induire ces deux fières bestes, fruit de son giron, de eux ployer en courage l'un envers l'autre pour entrée et commencement de rapaiser Dieu et pour venir à perfection après de salutaire œuvre que nécessité expète, et s'appelloit cestui premier quartier en son propre nom *Humiliation de courage,* et réalement les deux animaux sembloient ployer leur devant l'un envers l'autre par révérence.

Le second pan de ce pavillon estoit de blanche couleur et s'appelloit, ainsi le trouvay-je escript, *Satisfaction de personnes,* et estoient pareillement ces deux formes de bestes là dedans en telle mystique viveté comme en l'autre devant, et en leur milieu avoit une autre ymage de dame, de louable atour, qui tenoit un livre ouvert en sa main senestre, et du doi de sa destre main, monstroit en celuy livre points et articles, portoit une verge en sa ceinture, avoit les yeux, ce sembloit, incrépans et agus, les lèvres promptes à former argumens et la face tournée à vérité démonstrer, à qui qu'il dust desplaire. Sy sembloit, et ainsi j'en jugeoye, que sans espargner personnes, ne faire exception, elle vouloit induire ces deux fières bestes par ses remonstrances que chascune en son endroit et en l'appartenir où elle devoit et que droiture portoit, se mist en satisfaction de ce que loi ordonnoit et que divine équité et humaine dictoit et commandoit, et que le mendre

[1] Lecture douteuse.

recongnoissamment se humiliast envers son plus grant, et que le plus grant décentement aussi se ployast envers son mendre pour un mieux faire, vu aussi (et qui fait beaucoup à considérer et à peser), que la claire fortune de l'homme peut beaucoup en la cause, par quoy le plus grant se peut ployer envers son mendre et lui donner lieu. Donc et pour ce qu'en faire son devoir, nature fière et animeuse souvent restive à l'encontre et à envis s'amollist, ceste verge qu'elle portoit, leur signifioit correction de paroles et fréquente incrépation d'argumens par lesquels tendoit à leur faire vérité congnoistre et dont fruit pourroit ensiévir à deux lez. Donc et comme cecy j'eusse vu et considéré tout à par moi et que j'y eusse digéré ce que j'y avoye de saveur, je trouvay que ceste dame s'appelloit *Raison*. Car en vérité aussi les manières de son faire et de son office exercer portoient bien les opérations de mesmes et de son tel titre et tel nom.

Le tiers pan de ce pavillon estoit de rouge couleur, formant flambice, et se nommoit *Obligation de paroles*. En cestuy, comme ès autres devant, se monstroient les deux animaux arrière, avec une nouvelle dame qui faisoit l'entredeux, et se monstroit ceste dame-icy moult révérende en son semblant, et en manière de haute réputation et de grant poix mettoit ses deux mains sur les deux testes des animaux, et du milieu de son sein, entre les deux mamelles, portoit une veine rendant sang ; et se formoit iceluy sang en façon d'une délyée cordèle dont elle sembloit vouloir lyer et accouppler ces deux personnages et soi efforcer de les faire tenir conjoints, disant, ce sembloit, les mots droit-cy mis : « Mes enfans, je sui vostre mère, « vostre première et derrenière nourrice, dame Nature, « qui, par loi que de moi tenez et qui toutes autres lois

« précède et surmonte, [vous remonstre que] devez avoir « mutuelle amour ensemble, ferveur et dilection viscérale « en dedans vous, et vous tenir joints en union et en con- « corde de vos volontés, comme le sourgeon dont vous « partez et qui est une mesme chose à vous deux, vous « enseigne et oblige ; car à vous deux est un bers origi- « nal, sachez, et un ventre et un lit, dont vous estes pro- « duits et est une fortune vostre parégale amie, et une « nature, vostre commune mère servante, et qui, quant « Dieu encore ne vous seroit point congnu, sy devez-vous « obéyr à elle et user de son conseil là où il consonne à « divin usage. Donc et là où vous désobéissez à ma loi et « rompez le lyen de ma vertu, non acontans ne à forme, « ne à règle qui m'est donnée de Dieu, certes en vostre « humaine dignité intellectuelle et en clarté d'âme rai- « sonnable vous vous deffigurez ; et non si bons que fé- « roces bestes brutes qui me portent révérence et observent « loi, vous diffamez vos noms et vos personnes, et dont « Dieu vous punira en vos mésus. » Tous ces langages certainement, combien que point n'estoyent verbalement proférés, sy sembloit-il que de point en article elle formast et produisist de bouche, et que le son en tournast en mes oreilles comme de vive voix, qui est grant mystère.

Le quatrième pan de ce pavillon estoit de couleur d'or poly et clair, et sur lequel en semblable condition que sur les autres, se monstroit une dame de diverses couleurs. En son manteau avoit semmure aussy de diversité de fleurs, et desquelles une grant part vertueuses et soefves portoit en sa main, et faisoit semblant d'en vouloir reffectionner ces deux fières bestes ; car les leur présentoit as mains, dont eux, contens du flair et du goust, les recevoient as ongles et en faisoient présent l'un à l'autre par

signe d'amour. Or n'avois-je encore visé au titre de ce derrenier pan, ne au nom de la dame, dont les fleurs me rendoient odeur. Sy musay un petit dessus et trouvay tantost que cestuy pan quatriesme de couleur d'or se nommoit *Prosécution de promesses*, et la dame qui droit-là servoit de son office, se nommoit *Vertu*. Je congnus aussy que les diverses fleurs qu'elle portoit et dont elle faisoit ses présents, signifioient diverses et bénignes œuvres, dont elle vouloit instiguer et introduire ces deux animaux, affin d'en user l'un envers l'autre curieusement par une amistié entre eux commune. Donc, comme il soit vray que la parole de l'homme, comme bonne qu'elle peut estre, ne se peut appréhender, ne manyer au tast, l'opération pour tant qui sieut la parole et qui monstre ce qu'il y a en parole d'effet, elle porte le tesmoignage de la bouche et ce qu'en parole peut avoir de teneur. Et ainsy une bonne œuvre encommencée en un noble homme toudis le semont après pour noble œuvre continuer, et la noble œuvre en quoy il se délite, luy amène toudis nouvelle délectation pour mieux et mieux faire, comme il eschiet à un grant homme, selon les divers temps et lieux et selon divers expédiens, monstrer et user de diverses humanités et de nobles manières de faire, tant pour humaine nécessité et salut, comme pour l'honneur de son propre estat.

C'est ce que j'ay de record droit-cy du dehors de ce pavillon, réservé des huit cordes par lesquelles il se tenoit ouvert et dont les deux du premier pan se nommoient, ainsy le trouvay-je en escript, l'une *Crémeur de Dieu*, et l'autre *Congnoissance de soi-mesme*. Les deux du second pan qui estoit de *Satisfaction*, l'une se nommoit *Considération juste*, et l'autre se nommoit *Conclusion nécessaire*. Les deux de celuy du tiers qui estoit d'*Obligation*, se nom-

moient l'une *Vérité cordiale*, et l'autre *Amistié libérale*. Les deux du quatriesme pan, qui estoit de *Prosécution*, l'une se nommoit *Regard à propre honneur*, et l'autre se nommoit *Inspection en commun salut*, et desquelles huit cordes en la fin de ce mytère je feray déclaration un petit plus ample. Ne reste riens doncques à narrer plus, fors du mast sur qui le pavillon se tenoit drecié en air et lequel se nommoit *Confiance à terme* ou *Confiance à l'aventure* [1], et duquel aussy en la fin de ma narration se trouvera la nature de son estre et de son tel nom, comment et pourquoy, et de tout ce qu'il porte d'effet et de vertu en cestuy présent endroit.

Or ay-je devisé grant part de ma vision et fait long arrest sur ce pavillon que j'ay descript. Reste doncques à faire conte du surplus, et là où pend tout le bel et le tout délictable fruit et le parfond du mystère, et duquel, après en avoir fait narration, le bien l'entendre pourra donner grant fruit, et le bien soy régler après, grant joye et proufit.

J'estoye venu, ce vous ay dit, en ce lieu, comme homme ravy. Ne sçavoye où, ne quoy, ne comment, ne si j'estoye moy-mesme ou autruy, et n'estoye encore entré dedans ce tref [2] fors en tournoyant par dehors et jusques à la fente par devant qui faisoit l'entrée. Sy entray dedans corporellement et vy qu'envers le haut du bout de mon opposite, avoit deux sièges, l'un un peu plus en sus de l'autre et plus clair, mais tous deux de glorieux apprest. Par devant l'un se tenoit en pieds le roy Loys, roy de France, et devant l'autre, le duc Charles, nouvellement duc de Bourgongne, contemporains en règne. Tous deux avoient manteaux

[1] Confiance en effet très-aventureuse.
[2] *Tref*, tente.

longs et ouverts, semés de fleurs de lis hors et ens par plus et par moins, comme li un y mettoit rompture et li autre y mettoit le pur[1]. Le dessous de leurs habits estoit aucunement mince et portoit aucunement roullure[2], comme si fust de maille ou de fer que porté eussent, n'avoit gaires, sur leurs corps, et de quoy encore les esguillettes de leurs pourpoints portoient tesmoignage du mestier, et sembloit que nouvellement avoient esté réconciliés ensemble et revenus d'ennemye question difficile à conjonction et concorde de leur débat par amour mutuelle; car faisoient grant chière, l'un à l'autre, rioient et devisoient ensemble, s'entrebrachoient et s'entreaccoloient et s'entrefaisoient de grans festes, souvent s'entretouchoient main à main et usoient de belles paroles beaucoup et de grandes promesses et là où beaucoup de solempnels serments s'entreboutoient tel fois non de réputation légère[3].

Comme doncques je les eusse survu maintenant en celuy estat, et que ceste vision, ce m'appensay-je alors, se rapportoit assez aux nouvelles que j'avoye oyes le jour devant, subitement me perçus arrière de nouvel mystère, et entre ces deux princes, le roy et le duc, je vis que là s'estoit posée une dame de moult glorieux arroi, et tenoit le roy de sa destre main et le duc à la senestre, et tous deux les arraisonnoit et les enhortoit de paroles et de belles doctrines et de fructueuses et salutaires remonstrances bien ordonnées, disant en effet ou aucques près :

« Loys, roy de France, et toy, Charles, duc de Bour-
« gongne, qui du temps que vous avez présentement en
« vos mains et qui est vostre et à vostre us, pouvez servir

[1] L'un portait les armes pleines, l'autre, écartelées.
[2] *Roullure,* rouille, trace de rouille.
[3] Louis XI jura sur la vraie croix d'observer le traité de Péronne.

« Dieu et valoir au monde, sauver ou dampner vous et « autruy, faire bien, faire mal, choisir paradis ou enfer, « vivre perpétuellement en gloire ou descendre confus en « sempiterne mort, et desquels le temps que avez main- « tenant, quant vous l'aurez perdu et converti à mal, ne « se pourra recouvrer jamais par vous tourner à repen- « tance : *Ecce,* regardez ! le monde s'attend aujourd'huy en « vous deux, et toute la chrestienté désolée pend en vos « deux mains. Sainte Église se recrombe[1] sur vos es- « paules, et la digne sainte Foi chrestienne respire en vos « attentes : s'elle s'eslève, c'est en vos vertus ; s'elle chiet « et tombe, c'est en vos fautes ; et s'elle fine et périt en « languisons, c'est par vos fétardies[2] et paresses, par vos « envies et divisions et par vos propres privées affections « et querelles que vous mettez devant Dieu et salut et « devant tous divins affaires. Long temps a, et bien le « sçavez, que cecy a esté trouvé en vous et en vos pères, « comme je le vous monstre et dont c'est pitié que tant « l'offense en est grième à Dieu, et à vous de grant poids. « Et maintenant nientmoins et non obstant passée of- « fense, Dieu toutesfois, qui éternellement est bon et qui « en sa bonté infinie use tousjours de miséricorde envers « ses créatures, par ray de sa sainte compassion envers ce « noble royaume, m'a envoyé vers vous, m'a fait des- « cendre en terre pour vous unir et conjoindre, pour vous « mondifier[3] et mitiger en vos questions, et pour vous « faire veiller et entendre désormais en mutuelle amour « et concorde. Vous estes frères d'un ventre, racine et « branche en un arbre, fruit d'un glorifié tronc, et saillis

[1] *Se recrombe,* repose.
[2] *Fétardies,* négligences.
[3] *Mondifier,* purifier.

« d'un géron de précieux vergier plus digne que nul
« autre. Qui estes doncques conjoints ensemble par sang,
« lyés et obligés par nature, régénérés en une foi, en un
« sacrament et en une dignité de noblesse, et estes d'une
« princiale vocation qui en tous princes doit estre une,
« avisez-vous, modifyez-vous et vous amesurez. Un ciel
« vous regarde tous deux, une loi de fortune vous me-
« nace, et une derraineté de jugement vous appelle. Vos
« âmes vous les avez en vos mains, vos œuvres en vostre
« franc arbitre, vos sens à vostre loi et us, et à tel con-
« tour que voudrez, vous avez vostre voyage. Les biens
« de nature vous sont libéraux, ceux de fortune d'extrême
« sommité, et ceux de grâce de nulle carence. Vous estes
« roy, vous estes duc, vous estes grans princes en terre;
« tous deux, hommes plus que hommes béatifiés, et avez
« le monde à vostre user, et Dieu vous a en son con-
« freindre. Ne reste fors que ce que vous avez pour bien
« faire, que vous le tournez à bien, c'est assavoir : office,
« dignité, estat, vocation et temps qui est vostre et à
« vostre mesure et qui jamais ne retournera second. Vous
« avez vescu en discorde longtemps, en murmure et en
« enflement de courage, au desconfort et au grant déses-
« poir de ce noble royaume qui périt. Rejonction s'y est
« trouvée par moyen, la condition, pratiquée par sens,
« la satisfaction, promise, et la promesse, accomplye, tant
« que, au moyen de ceste copulation de vous deux, les
« peuples de toutes terres et par toutes régions me
« clament et me jugent, moi qui suis dame *Paix*, que
« je vous tiens serrés et estrains, et que désormais le
« cours de vos âges vous devrez vivre et régner en moi,
« et moi en vous et n'y aura jamais rompture. *Ecce!*
« A moi ne tient point, ne à Dieu ne tenra point, que

« n'ayez de moi fruition, et si faute y a, ne enfreinte, ce « venra de vos povretés, de vos passions et de vos ma- « lices et de vos diverses volentés incompatibles et fain- « tises, et dont n'y aura ne ciel, ne terre après, qui ne « s'oppose contre vous et qui ne vous blasme et scanda- « lise et qui ne noircisse vos noms et vos titres de per- « pétuel impropère[1], et Dieu et ange et homme et toute « riens créée vous contempneront et rebouteront pour « parvers et pour mauvais hommes. »

A tant cessa la parole de ceste dame qui toudis nientmoins se maintint ferme et estable entre les deux princes; et eux, quasi tout entrepris, pour savoir respondre à point, firent semblant d'y penser sus et musoient. Sembloit toutesfois que son parler leur venist assez aigre et qu'en ce qu'elle les avoit remonstrés, l'intention leur estoit bonne. Or y avoit-il en un coin de ce tref, là où j'estoye, un petit banquelet, comme s'il eust esté ordonné tout propre et par mystère pour moi seoir dessus, et en effect ne sçay si la chose portoit que je le dusse faire ou non. Toutesfois le cœur le me porta ainsi, et je m'y assis. Lors advint une chose merveilleuse de moi, car je n'y fus oncques si tost assis qu'à l'instant, moi qui n'estoye que une individuelle personne, prestement fus mué en deux différentes autres, l'une de l'autre corporellement séparées. Avoient toutesfois une commune substance à eux deux, qui servoit par double regard à double estre, par quoi comme tout mué que j'estoye et que je me trouvay deux personnes, sy me congnus-je nientmoins en unité de ma première substance seule en toutes les deux, et ainsi je me trouvay un homme en divers suppos et deux en

[1] *Impropère*, reproche.

diverse nature, sans muer substance. Sy faut entendre que désormais je ne parleray plus en ma personne comme yci-devant, mais en ensievant le mystère de l'un en deux, feray parler chascune personne, quant il sera lieu, en sa qualité et en son estre; et en leur donnant leurs propres noms et titres faindray moi ygnorer moi-mesme et me couler sous leurs ombres, et ainsi désormais donc je ne suis riens de ce que j'estoye paravant, mais devenu deux je porte double nom et chascun de mystère, et est la personne assise à la senestre main nommée *Sens superficiel,* et celle qui est à la main droite, un peu en sus, *Entendement pénétrant.* Donc, comme le mystère porte ainsi que ces deux personnes droit-cy en divers regars doivent avoir leurs divers lieux de parler, ce que désormais se dira jusques sur la fin, se fera par eux, et par tant y faut tourner son escout là où *Sens superficiel* commence et parle à son frère *Entendement pénétrant.*

Sens superficiel. — Beau sire Dieu! et quelle joye a ce royaume, qui a longuement langui et chancelé entre mort et vie, quant aujourd'huy on voit ces deux puissans princes, le roy et le duc de Bourgongne, après toutes apparances et apprestances de guerre l'un contre l'autre, estre convenus en union et en acord par sainte paix, et desquels toutesfois, si la guerre s'y fust boutée et qu'il y eust eu entamement ne çà, ne là oncques si grant playe, ne si criminelle ne porta le thrône de France qu'à celle empainte[1]. Tout, hélas! y fust allé à division et à ruyne pelle-melle, à ploration en bonne ville, à désolation enmy les champs; et telle aspérité de venin s'y fust engendrée entre les parties que maints à peine jamais ne

[1] *Empainte,* attaque.

se fussent sauchiés de s'entrochire et de s'entredeffaire. Nul à peine n'y eust eu riens seur de sa vie, fors que du jour, riens en possession de ses biens, ne de son repos, ains à clameur et à lamentation désespérable. Tout y fust péry et à tous lez tourné à nyent, en perdition d'âme et de corps, siques, comme j'ai dit, la joye doit bien estre grande et plentureuse, quant telles malédictions que j'ay touchées, sont retardées, et en doit bien estre le jour bény et solempnisé, qui nous a produit ceste sainte œuvre.

Entendement pénétrant. — Voirement est-ce bien une grant joye, frère, et une très-béate journée certes que de leur union, et dont le monde doit faire feste, car l'universe salut chrestienne y pend toute et se clot et repose en leur accord. Doint Dieu que ce qui en est encommencié délitable à l'œil, se parfasse et se parcontinue jusques en la fin par entier effet, et que ce qui n'appert maintenant à nos conceptions extériores, soit tellement déduit en eux par intériore œuvre que nostre concepvoir et leur ouvrer puissent tourner tous deux en un fruit. Aprièmes alors devra estre la joye parfaite, quant à déduction et à longuesse de temps, leur union se sera entretenue et que leur mutuelle vraye amour ensemble se sera approuvée par multitude d'œuvres et de léaux services qui sont de la nature d'amour ; mais, mon doux frère et amy, en un si grant cas que cestui et qui est de haut et de parfond regard, peut avoir beaucoup certes de scrupuleuses pesanteurs et dangiers et auxquels, pour superficielle inspection, qui donne délit en sa nouvelleté, l'on ne doit point trop entièrement soi adjoindre par légère créance. Tous les beaux clairs matins, frère, et qui viennent à belle nonne, ne rendent point claire et serye[1] nuit pour tant, ne toutes

[1] *Serye*, sereine.

belles nuits aussi ne rendent point claires matinées. Le bel, tant qu'il dure, il est délitable, et tant qu'il est en sa nature de beauté, il est de jugement de mesmes à luy ; par semblable, les choses temporelles grant part et les divers humains affaires qui pendent en variation de temps et sont belles souvent de commencement et de grant espoir, ne viennent point tousjours à leurs fructueuses fins sifaites comme on les conjecture. Le temps y a sa mutation et son intérest entredeux de sa propre importance ; les hommes y ont leur franc arbitre aussi, qui s'y entremelle ; et les choses de leur propriété et nature, elles y ont leur loi aussi pour en faire sortir telle fin ou telle. Siques, comme ceste union aujourd'huy est nouvelle et est comme le commencement d'un beau jour clair et joyeux et de grant espoir, et n'est venu encore ne à tierce, ne à nonne, mais en mesure de temps qui est à monter et à descendre pour rendre sa nuit, se peut obscurcir et changer par incongnues variations élémentaires, tout ainsi la matinée et commencement de cestui très-bel apparant jour est béat, certes, et de grant espoir en apparence, et en autant qu'il dure tel, mais comme à produire sa nuit, c'est à entendre sa fin, il y entrechiet temps et temps et qui peut produire diverses nouvelles choses par lesquelles personnes se desmeuvent et courages se troublent, et se muent les humains pourpos et se ployent à la nature des causes qui viennent estrangement et en soudain : ainsi n'est ceste union encore que de bon espoir et de grant apparant, et non de toute parfaite joye formée encore, ne de certain arrest, jusques en avoir vu la continuation et durée qui soient preuve de la fin de mesmes en ensievant un dit vulgaire ancien qui dit : que l'on ne doit point louer la journée dont on n'a point encore vu la nuit.

Sens superficiel. — Comment, déa, *Pénétrant Entendement,* voudriez-vous doncques mettre doubte encore en ceste union, et quelle ne doye sortir as fins du mesmes à ses principes? Il sembleroit, à vous oyr parler, que ce qui est fait, seroit fait à feinte ou à aucun certain pourpos et légièreté pour une espace. Voir, il me semble qu'en ceste ymagination, s'elle est en vous, vos scrupules portent grief et lésion, et réputez povre vertu estre en deux personnes les plus nobles de la terre, quant en si solempnel mystère qui a esté fait entre eux et en présence de tels faces et en testification de tant de hauts hommes, il y auroit encore une attente au derrière et une queue de dangier. Certes, ne desplaise à vostre bon sens, mais celle deffiance, à mon advis, n'est pas bien assise droit-cy, et [quant à] moi, qu'en si nobles personnes il y eust barat[1] précogité[2], je ne m'y puis adjoindre.

Entendement pénétrant. — *Sens superficiel*, tu parles bien en mesmes à ton nom, légèrement et en peu d'atteinte au vif, et qui n'as que le regard sur le dehors des choses, aussi peu enfonces-tu intériorement la substance de mes paroles proférées. Voirement ay-je, par forme de devise, allégué aucunes scrupules et raisonnables doubtes en ceste nouvelle union, plus toutesfois approuvant ce qui en est fait estre d'espoir et de final fruit, que du contraire; mais comme des choses, tant soyent claires et pures, et singulièrement quant elles touchent au bien universel, il loist[3] et est proufitable souvent d'y mettre difficultation et d'y former argumens à l'encontre pour tant plus clairement les profondir en leurs natures, ainsi comme de

[1] *Barat*, fraude.
[2] *Précogité*, prémédité.
[3] *Il loist*, il est permis, il convient.

ceste miraculeuse paix tu me parloyes, et comment les hommes par villes et bourgs, et mesmes les arbres quasi parmy les champs, s'en espanissoient en joye et feste, moi, en pareil, je m'y esléessoye en rendant grâces à Dieu, mais de peur que j'avoye que cestui salutaire et bienheuré bien à nous tramis comme par songe ne nous fust ravy arrière et tollu par aucune accidentale interruption, dont il en peut avenir maintes, je produisy doubtes et scrupules, voirement et encore fais, en la possibilité des choses temporelles pour ce qu'elles sont mutables et variables; et cuide certes acquérir plus los en y asseoir mes argumens à fruit et à poids que tu en ton léger rapport des yeux croire légèrement et démener joye.

Sens superficiel. — Voire, mais ces doubtes yci, vous ne les pouvez si asseoir par art de parler que réalement ne donnent touche tousjours et frotture, ce semble, à l'un d'eux ou à tous, et par ainsi, comme ces doubtes sembleroient avoir fondement ou aucune inclination à choses prédoubtées en futur, sembleroit aussi qu'en l'une des personnes ou en deux pust muchier aucun tantet de fange et de non net, et dont il pourroit renaistre en après chose de réprobation en l'un et en l'autre, comme de paix fourrée, qui est chose, si ainsi advenoit, dont il faudroit dire doncques que les paroles de maintenant fussent à l'usage et à l'expédient du temps présent, et les pensées d'un couvert gard-arrière sur la fin par cauteleuse dissimulation et là où l'honneur seroit povre.

Entendement pénétrant. — C'est bien un argument arrière selon toi, voir et selon ce que tu es, qui par ton ygnorance ne sçais comprendre les vérités parfondes, ou par présomption tu les cuides attaindre non bien entendues. N'appert en nul de mes mots que j'aye mis avant

chose gluyeuse[1], ne qui soit rongeant en autrui honneur, et Dieu me deffende non tant seulement le vouloir faire, mais le penser! Bien sçay et entends qu'en royale dignité à dur pourroit avoir autre chose que pure et nette, et en autre princiale vocation d'un excellent duc riens que vérité et condition noble. Leur estat porte de soi quels ils doivent estre et quels doivent estre leurs faits et leurs mœurs. Ils sont de noble et singulier nom : sy doivent estre doncques de noble et singulier usage qui y corresponde ; mais yci faut entendre qu'en noble et léal pourpos souvent et en bon vouloir bien résolu, souverainement en grans princes qui ont les divers humains affaires sur leur bras et sont de diverse importance, tels fois s'entreboutent soudains événemens et par lesquels, en contraire de leur désir, il y chiet des variations aussi en leurs pensées, soubs lesquels ils branlent, et advient alors que par impourvu accident se trouvent molestés en cœur, que par impourvu aussi et par un soudain mouvement dont ne sont maistres, en propre grief ils se consentent. Comme doncques la griefté de la chose en soi, qui peut estre telle ou telle, ne meut pas de pourpos délibéré, ne précogité en prince, mais meut de la nature des causes qui s'y entrefièrent ruineuses et estranges, et en leurs diverses nouvelletés ramènent les courages à nouvelles turbations : ainsi et comme je considère qu'entre ces deux hauts princes, non obstant leur paix et leur union faites ensemble, il y peut fréquentement et tous les jours survenir des estranges difficultés nouvelles cy-après, par lesquelles, en contraire de leur espoir et bon pourpos du présent, ils pourront rencheoir arrière, et le fait bon doubter en nouvelle murmure, moi, considérant le fardeau

[1] *Gluyeuse*, gluante.

de leurs grans divers affaires, et quelles sont leurs nobles personnes, quelles aussi leurs conditions et mœurs, et quelles leurs hautes glorieuses possessions, à tous deux pleines de dangers, ne me peut sembler inutile droit-cy, ains de grant fruit, quant j'y assieds mes doubtes là où de la nature des choses variables et estrangement venans, il est impossible quasi qu'il n'en advienne pluseurs et lesquelles sans vertu et bon sens et sans grant supployement de l'un et de l'autre ne se pourroient jamais modifyer, ne conduire, dont toutesfois en la fondation que j'ay mise en cest endroit, en leur preud'hommie je me repose, mais s'y est-ce à œil clos et ouvert.

Sens superficiel. — Difficulter aussi les choses trop fort souvent, n'est pas le plus utile, ne de soi trop fonder en doutes qui jamais ne souffrent, comme asseur les humains cœurs, ce qu'ils ont d'entendement ensemble, ce fait la parole; et ce que la parole porte d'effet, c'est foi et crédence que homme porte à homme en ce qu'il profère et démonstre par ses mots, car les mots portent testification de ce qui est en cœur, et sont les paroles comme le sceau de la vérité qui est en l'âme. Doncques la parole en humaine dignité est la supériore perfection qui y soit et par laquelle, avecq la beauté de sa forme, elle excède et surmonte toute chose créée en terre. Par la parole doncques, comme par le plus précieux de son estor, se doivent divers cœurs copuler et lyer ensemble en un entendement de mutuelle confidence et de laquelle ils font teneur. Si donc ceste teneur, par une loi générale, se trouve inséparablement en humaine communication et est observée entre les petites gens de petit estat par une manière de gloire, comme plus grandement doncques et comme plus curieusement doit-elle estre maintenue entre grans princes que

nature oblige sur toute riens estre véritables! Certes, s'entre marchans et marchans et entre gens mécaniques, ceurt[1] une simple bonne foi et crédence en parole et de laquelle ils font fondement, plus encore entre prince et prince doit avoir une vérité indissoluble pour le monde soi fonder dessus par un perpétuel arrest, et par ainsi vos doutes, me semble, n'ont point si grant lieu, comme vous en faites grant poids; car en nature de haut noble homme à tart y eschiet faire œuvre, qui soit de réprobation.

Entendement pénétrant. — Merveilles est certes et bien chose pour rire que d'oyr tes mots; et toudis monstres bien, comme j'ay dit, que tu es un simple homme et lequel, pour ta grosse rude foi et conception en quoi tu t'arrestes, fais moult léger à décevoir, quant ad ce que tes sens extériores te rapportent, est assavoir la vue et l'oye, tu cuides que la vraye réalité y soit toudis, comme le semblant juge. Certes, frère, point il ne va ainsi, et n'est pas expédient aussi d'estre de si légère créance, ne de mettre arrest en tout ce que rapport imprime, posé encore qu'il soit bel. Le bel semblant que tu vois entre deux personnes, te fait arguer en toy et conclure que l'amistié y soit aussi, et puis, comme la parole semble estre de l'idemptité du semblant, et se concordent ensemble semblant et parole, tu, en l'abus qui là gît couvertement muchié peut-estre, par ta simple grosse bonne foi, aussi qui ne t'entends en abus, tu-mesme t'abuses, et en traite de temps après tu trouves effet contraire souvent de ce que tu as cuidié tout autre, dont et si par exemples anciens tu te vouloies souffrir contenter en ramenant en mémoire aujourd'hui ce que [depuis] mil ou deux mil ans a esté avenu en cas

[1] *Ceurt*, a cours.

semblable, tu congnoistras ton abus et fol croire par mes exemples, et ne feras point légèrement ton édifice en paroles de beaux semblans dont tu n'as pas atteint les pensées.

Qui obligea, je te demande, Sédéchias, roy de Juda, de soi soubmettre en loyen[1] envers le roy de Babilonne, sinon le bénéfice qu'il avoit reçu de luy de l'avoir constitué en roy et de l'avoir mis en Jérusalem et toute la terre qu'il avoit conquise? Cestui Sédéchias promu ainsi à roy par faveur et pourvision du roy de Babilonne, et non pas par droiture de succession, se tint à moult bien payé de sa fortune, et non obstant que vivre en servage et estre roy tributaire à un roy d'estrange nation ennemie de ses pères lui sembloit un dur joug à le porter, nientmoins, considérant l'honneur que luy faisoit cestui roy Nabugodonosor de l'avoir fait roy, sy se tenoit-il à mieux paré d'estre roy et avoir royaume serf et sous tribut, que non estre venu à celle dignité et non estre en servage, ains estoit content et tout joyeux de faire serment au roy de Babilonne de reprendre sa couronne de luy et de luy faire foi et hommage, et de luy jurer paix et perpétuel amour. Donc, comme ce roy de Babilonne considéroit comment il l'avoit fait et créé en roy, et hautement enrichy et honnoré par ses bénéfices avecques les sermens et promesses qu'il luy avoit faites, sur ce se confioit pleinement en luy et luy sembloit bien qu'il luy tenroit toudis bons et léaux termes par recongnoissance de tant de biens reçus de sa main. Sy se contint assez bien un peu d'espace Sédéchias jusques à tant que orgueil le vint aherdre, et s'accointa et s'allya avec les ennemis du roy de Babilonne et en

[1] *En loyen*, par traité.

contraire de son bienfaiteur, et non obstant toutesfois que c'estoit le plaisir de Dieu alors que la nation juyfve vesquit en captivité encore et en servitute dessoubs cestui Nabugodonosor, et que ce il fit signifier par son prophète Jérémie, qui au roy Sédéchias et au peuple prescha que ils se tenissent en paix et en amour avecq ledit roy et priassent Dieu pour luy, car en luy gisoit leur joie et leur salut, toutesfois Sédéchias en contraire au saint amonnestement du prophète, bestourné jà en cœur et ingrat du bénéfice reçu, délaissant aussi le conseil du vray prophète et de son propre honneur, et soi tournant et enclinant aux faux prophètes du roy d'Égypte et de ses allyés, s'esmut et se mit sus avecques ses adjoins à l'encontre du roy de Babilonne, contempna la volenté de Nostre-Seigneur, faussa foi et promesse, oublia promotion et biens reçus, et à honneur ne acontoit riens. Donc, le roy de Babylonne, justement excité à yre, par appétit de s'en venger, mut grant ost contre luy, et reconquit arrière la terre de Judée, prit Jhérusalem, et fut pris Sédéchias fuyant par les jardins, lequel mené devant luy, luy fit tuer ses enfans devant ses yeux, et à luy par punition de sa grant desléauté et de sa mescongnoissance, luy fit crever les yeux, et tout le remanant de ses jours le tint chétif en prison. Or, regarde, beaux amis, que tu veux dire. Vecy un roy qui est entré en amistié avecq un autre, et de qui il a reçu bénéfice et promotion. Il luy a juré foi et léauté, service et perpétuel amour. Au tour d'une main, orgueil s'est bouté en luy; il a mescongnu son estat; il a coulé foi et promesse, et tout mis en oubli ce qu'il avoit reçu et de qui; il s'est allé joindre avecq les ennemis de son amy pour luy courre sus. Fortune a regardé sa mescongnoissance, elle l'a payé de sa desléauté. Sa propre iniquité l'a

payé de sa due fin, et qui estoit noble roy et de royale lignie, qui par dignité de son estat se devoit noblement conduire et ensievir les vertus, il s'est trouvé et rendu faussaire, foi mentye et failly d'honneur et privé de tout bon los et de bonne renommée, en couverture toutesfois de royal manteau et de couronne en chief, par quoi il appert que la couronne, ne royal estat, ne muent point la nature de l'homme qui les porte, mais la bonne nature, en quelque vestement qu'elle se trouve, tousjours démonstre ses vertus, mais la fausse et perverse, atout sceptre en main, tousjours tirera-elle à ses dues fins du mesmes dont elle est.

Qui mut Siphax, roi de Numidie, de se desjoindre de Scipion l'Auffriquant et de l'amistié des Romains, après grandes promesses faites en bonne foi de les tenir amis? Ce ne fut pas sa couronne, ne son royal vestement qui l'en contretint, et ce ne fut mie le nom, ne le titre de roy, ne d'estre de royal lignie, qui luy en fit deffense; mais ce fut sa lasche, mauvaise et fausse nature, pleine de fraude, qui luy fit choisir malice devant honneur et dure pute fin prochaine que il ignoroit, devant longuement pouvoir vivre en honneur et en l'appétit de sa femme.

Et en contraire, qui fit au roi Masinissa tenir ferme pied aux Romains, leur faire service et toute adresse, soy joindre avecques eux en vray compact et les impectorer en son amour, sinon qu'il estoit homme de teneur et de vertu et qui vouloit payer mesmes par mesmes, honneur par honneur, et foi et léauté trouvée par promise fidélité?

En après, qui fit Mitridates, roi de Ponthe, entrer en humilité envers Silla, duc des Romains, luy mettre sa couronne et son royaume en ses mains pour et au nom de Rome le reprendre de luy et luy en faire foy, dont tout

après soy repentant de ce qu'avoit fait, rompit foi et promesse et s'ajoingny avecq les ennemis de Rome à sa dure confusion? Ce ne fut mie certes conseil de noble nature d'homme qui luy fit enfreindre sa foi, ne révoquer ce qu'il avoit juré ; ne le haut royal estat aussi ne le destourna mie qu'il ne se laissa couler en consentir et faire faute, mais la variableté de son courage lui fit tourner l'œil envers le trébuchet de sa fortune et de son malheur, là toutesfois où il cuidoit sa gloire et sa durée en l'ennemistié romaine.

Le pareil se peut alléguer de Jugurte qui en pareil se humilia envers le duc Métellus, noble romain, entra en paix et en foi avec luy de tout son possès, et avoit reçu grans honneurs et amours souvent du peuple de Rome; mais luy, qui estoit plein de tricherie et de barat, plein de fraude et de mauvaistié, de royale lignie toutesfois, mais devenu roy uniquement contre droit, visant plus à convoitise de régner, fust à dol, fust à fraude, qu'à observer honneur, et plus obéir à son désir que à tenir en amour et en révérence ceux par qui il pouvoit demourer grant, par son péché et par son long mésus, et de sa mainte fausseté et boisdye[1] luy-mesme, se mena à la fin telle que ses œuvres le déméritoient, et chut en bataille confusément dessous Marius, le noble duc, qui, entrant en Rome après à grant triomphe, le mena à pied devant son carre, comme un misérable serf, là où il mourut chétif après en doloreuse prison.

Moult d'autres tels et sifaits exemples te donroye au besoing et par lesquels te peut apparoir que mettre fondement et teneur sur homme de noble estat à cause de

[1] *Boisdye*, félonie.

son noble nom, n'est pas toudis chose certaine ; car le nom n'est pas toujours du mesme à l'homme, ne l'homme à son haut titre. Roys et princes sont hommes, et en leurs diverses natures comme autres hommes sont de diverses mœurs. Donc, quant il en eschiet bien et que noble et digne estat se trouve en homme de nobles mœurs et de nobles faits, là a teneur et fondement de grant fruit ; mais, quant le contraire s'y trouve et que par diverse desléale nature et vicieuse se boute en princial manteau, ne couronne, ne sceptre, ne précieuse vesture, ne haute, ne large possession ne luy mueront sa nature en bien et ne luy feront tourner son cœur à ploy noble, dont la racine est bastarde.

Donc, et si tu vouloyes arguer à l'encontre, d'aventure, et répliquer, disant qu'entre sifaites gens, payens et roys juyfs, qui estoient hommes de mauvais aloi et de mauvais affaire, honneur n'estoit point maintenu si estroit, ne de tel aconte comme entre les chrestiens, parce que la lumière de la foy n'y estoit point, ne les vertus alors et les biensfaits de telle attente, ne mérite comme à nostre loi chrestienne, et par ainsi ne feroyent point à alléguer, ne estre comptés de telle importance comme les choses d'aujourd'huy, jà-soit-ce que par une négative je respons et réplique dessus que honneur estoit plus cher alors et plus estroit maintenu pour le bien de luy et sur l'attente seulement du los du monde, qu'il n'est entre les chrestiens qui l'ont reçu par foi et par lumière en attente de rétribution divine ; toutesfois, pour satisfaire à ton tel argument, si tu le faisoies, et pour luy donner lieu et escout autant que raison en porte, je te pry toy-mesme que tu regardes sur tous les eages de mil ans en çà par les diverses nations et maisons chrestiennes royales et autres,

quantes amistiés procurées et faites, maintesfois en ycelles ont esté romptures, quantesfois non bien observées, ne tenues, quantesfois povreté monstrée et mise sus fragilement après jurée amour, et en quoi peuples toutesfois et régions s'attendoient et nientmoins déçus se trouvoient. Certes, si tu encherches bien, et songneusement tu escrutines les maintes divisions, tu trouveras ès cours de papes et d'empereurs et des rois et des princes, grant part de nostre chrestienne loi souillée, hélas! et contaminée souvent de ceste faillye foi et de promesse non bien tenue, encontre l'espoir toutesfois du monde et du vray chemin d'honneur que les princes doivent ensievir plus que craindre mort. Donc, et pour ce que je ne veux nullui scandaliser, ne ramener en conte chose oubliée peut-estre et enviellye, et pour quoy diverses maisons en diverses régions se pourroient sentir de mon impropère, je me passe de léger des lieux et des noms, mais tant en dis-je bien que France et Angleterre, et Ytalie et Espagne, et la Germanie et la Grèce, y doivent avoir et asseoir l'œil dessus et durement craindre que en divers temps n'ayent pu produire princes de si faite povreté et dont l'opération en fin n'estoit pas de mesmes à leur estat. Et par ainsi par l'argument que tu pourroyes faire en cuidant préférer les chrestiens princes devant les payens, tu mesme les condampnes et juges en tant plus lâches comme ils ont plus de loyen à honneur et à bien faire, par loi plus noble et plus digne que les autres, et dont toutesfois ils abusent. Ainsi doncques je preuve, et est la fin où je prétends, que pour une amistié faite nouvellement entre deux grans princes qui ont eu discorde, et ont diverses nouvelles occasions tous les jours qui les pourront déjoindre, et ont conditions et mœurs peut-estre incompatibles, et n'a point de

durée encore leur paix, et n'est-on encore expert de leurs fins, ne prétendemens. Pour l'apparence de la joye qui en est en la nouvelleté encommencée, l'on ne doit point faire feste, ne joye par arrest, sans y mettre doubte et autant de trouble que de clair.

Sens superficiel. — *Entendement pénétrant,* vous arguez fort et produisez beaucoup de beaux exemples en confirmation de vostre cause qui n'est pas petite, et trop bien certes, que à tout bien précogiter les humains affaires et les diverses conditions et mœurs des hommes, principalement des grans princes en leurs diverses cotidianes questions, il y chiet voirement y mettre des doubtes souvent et de grandes difficultés à l'avenant de ce qui est tout patent et clair, que les matières souvent dont il est altercation entre eux, sont difficiles; donc et encore, posé que les matières soient assez appointables par bonne raison, les personnes ne le veulent estre par discordance en affection contraire. A cecy je m'accorde avecques vous et congnois qu'en princes peut avoir diverses passions et mouvemens qui tous ne sont pas de grant fruit et los, et que par les vices que l'on y trouve souvent, le monde en a dur à souffrir; mais sy sont-ils hommes, et en celle fragilité qu'ils ont comme hommes, sy les faut-il couvrir aussi en humaine excuse. Bien sçay qu'ils ont souvent des dures haynes entre eux et de couvertes envies, et sy ont des estranges appétits tel fois, qui sont fort à craindre. La hautesse de leur estat maintesfois ne leur souffre penser du mal, qu'il soit mal, ne que honte leur pust estre imputée de vicieux cas. Et posé encore que ils ayent discrétion assez et science acquise pour distinguer de vice et de vertu, sy n'y veulent-ils condescendre; mais par orgueil en leur estat veulent vicieuse œuvre porter outre comme

chose licite et n'ont regard à nulle honte, certes, qui est grant playe là où il eschiet ainsi, mais ce leur fait l'abus et l'aveuglement du haut estat, qui leur fait accroire que tout ce qui leur est plaisir, leur est loi, et tout ce qui leur vient à l'appétit, et agre fust et mauvais, sy leur est-ce honneur. De telles conditions, comme j'entends, estoient ces rois droit-cy que vous avez allégués et desquels vous faites figure et exemple, mais si plaist à Dieu, telles, ne sifaites povres conditions et meschantes ne se trouveront point en nos princes chrestiens d'aujourd'huy, ne entre ceux dont est nostre présente question et matière, car honneur et vertu y ont grant siège en ambedeux, parquoy le fondement y est de grant espoir et de saine attente.

Sens superficiel. — Mais, sur la fin de vostre argument derrenier, vous semblez vouloir introduire que à causes de vieilles haynes et divisions qui ont eu cours en ce royaume et ont esté couvertes et muchées quasi immortelles par cy-devant en aucuns courages[1], ceste présente union jà faite et trouvée devroit estre fort doubteuse, parce que vous craignez, ce semble, que la racine qui y a longuement tenu logis et qui n'en est pas toute bien essartée[2], y pourra mettre obstance et ne souffrera point que vraye amour s'y engendre, ne que vérité y persévère. A cestuy vostre argument et qui a couleur beaucoup, je veux opposer toutesfois, et en mon gros rural sens et simple je me veux fonder en Valère, lequel ramenant en conte plusieurs nobles Romains qui en leur temps ont eu des dures ennemistiés diverses et de grandes haynes et lesquels toutesfois se sont en après trouvés en vraye union et concorde et en parfaite amour, et se sont entrefaits de

[1] *Courages*, intentions.
[2] *Essartée*, arrachée, enlevée.

grans services et de léaux obsèques[1] et de plus grant cœur qu'oncques frère à frère, ne amy à amy.

Et ramène en conte tout premier un noble chevalier romain nommé Émilius Lépidus, et un autre chevalier semblable à luy et d'égal estat en seignourie et en noblesse, nommé Fulvius Flaccus, et tous deux avoient esté en splendeur de autorité en Rome deux ou trois fois, mais estoient durs ennemis ensemble et divisés en courages. Sy se trouvèrent-ils toutesfois ensemble nientmoins en esploit d'armes sur les champs par légation commune contre les ennemis de Rome. Sy advint qu'en ce pendant et eux deux estans sur les champs et travaillans en l'honneur de Rome, comme amis à elle, furent eslus tous deux, et chascun ignorant de son compagnon, pour exercer ensemble la dignité de censeur. Donc, comme ce vint à la congnoissance de Émilius Lépidus, premier, que son hay Fulvius Flaccus estoit député pour déservir office avecq luy en un degré et en un temps, tantost jugea en luy estre laide chose porter hayne en la société de deux personnes en un estat et en opportune communication cotidiane ensemble, et que mal se pouvoit souffrir. Donc, vainquant soi-mesme et condempnant son yre, mit jus sa hayne, et à Fulvius Flaccus se convertit vrai amy, qui autretel se tourna léaument envers luy.

En semblable raconte Valère d'un Gayus Claudius Néro et d'un Sextus Livius Salinator, qui tant se entrehéoient qu'à peine la pertinacité qui estoit entre eux, n'estoit point rapaisable. Cestuy Sextus Livius autresfois en temps passé, au pourchas et au moyen de Claudius Néro, avoit souffert et porté beaucoup d'annuy, car avoit esté déchassé

[1] *Obsèques* (dans le sens du mot latin : *Obsequia*), services.

et exilé de Rome et durement afflict en celuy cas, et dont la hayne luy demoura imprimée en cœur comme immobile par appétit de s'en venger. Advint toutesfois que depuis, en traite de temps, cestuy Sextus Livius fut rappellé de son exil et fut créé, en estat de consul, compagnon avecq Claudius, laquelle chose, comme Sextus Livius la regarda et tourna ses yeux envers son injure portée longuement, et envers l'affliction où Claudius l'avoit tenu, et avecq lequel maintenant se véoit député et commis de seoir en banc et en souverain estat, impétra à luy-mesme pardon et oubliance de ses injures de jadis, jugeant estre impossible de bien exercer léaument son office avecques son second en un mesme degré, dont les cœurs seroient en contraires volentés et en discordances hayneuses, et luy sembloit aussy que plus est grant chose et plus louable vaincre injures par bienfaits que récompenser hayne par hayne et venger son grief par laidure. Sy devinrent grans amis depuis et très-féables, et firent de grans exploits en l'honneur de Rome par commune main en Affricque que toute confondirent, et tuèrent Hasdrubal, frère à Hanibal et cinquante-six mil hommes.

Autres semblables exemples et de la mesme condition raconte Valère trois ou quatre et desquels je me déporte d'en faire récitation droit-cy pour cause de briefté, et que ce qui en est narré, est suffisant assez pour prouver qu'entre princes chrestiens, là où il peut avoir eu vieille couverte hayne et envie, se peut bien trouver grâce et vertu, qu'en eux tournant envers l'honneur de Dieu et envers leur honneur propre et salut, ils délaissent leurs haynes, ils convertissent leurs courages, ils se vainquent et condempnent et se rendent humains et courtois, en mutuelle amour tous fermés, et plus encore et par plus

forte raison, comme ils sont plus nobles et plus dignes et de plus claire attente que les payens, qui tout ce qu'ils firent, ils firent au vain los du monde.

Entendement pénétrant. — *Sens superficiel,* tu argues bien, mais riens en mon contraire; ains tu-mesme fortifyes par tes exemples ce dont et en quoy j'ay mis mes doubtes : c'est que nos princes d'aujourd'huy et sous qui nous vivons, après vieilles et longues haynes portées, ne se pourront facilement condescendre à vraye amour sinon qu'en grant et puissant vertu, eux-mesmes vigoureusement traveillent à tirer hors de leurs cœurs le remain des tronçons et des racines qui là se pourroient mucier par retour à doleur passée et par quoy ce qui maintenant est de bel apparant et bien continué, encore s'il n'estoit léaument et vertueusement conduit, pourroit retourner (que jà Dieu ne souffre!) en son premier usage et par quoy l'erreur nouvelle seroit plus griève que la première. En Dieu gît tout, et en preud'hommie d'homme tout ce qu'il y a de difficile en ce monde. A homme est donné bien faire et mal faire; ostée encore science acquise, ostée noblesse de sang et d'estat, sy demeure franc arbitre entredeux, qui luy donne élection de adhérer auquel mieux luy plaist et ce en une générale lumière de humaine perfection qui se parattaint par plus et par moins en diverses personnes plus ou moins douées. Ainsy doncques ces nobles Romains droit-cy, desquels tu parles, princes non pas tant seulement par seigneurie, ne par estat sur les hommes, mais princes par exemples et par vertueux faits, dont autres hommes en dessous eux et après eux se sont édifiés en ensievant leurs mœurs et ce qu'ils ont monstré de vertu, comme tu as dit, et de réputation digne, [ont] oublyé volentiers en tout degré haynes et injures, différé vengeances

par grandesse de cœur, et par bénéfices et gratuités attrait à eux et vaincu leurs ennemis confus, et préféré plus à gloire soi vaincre que autrui. Certes, frère, bel il a donner précieux or, qui l'a en son sein, et bel à monstrer précieuse bouticle[1], qui a l'amas de précieuse estoffe. Ces nobles seigneurs droit-cy avoient le pur or de mine en leur naissant; ils avoient l'amas des vertus en leurs pectorailles; ils avoient la cure d'en faire ostention, là où il besongnoit; ils déturpoient ordures; ils prisoient nobles faits; ils dangièroient[2] leurs mœurs et leur renommée, et tellement firent qu'en ensievant fust nature, fust doctrine, fust art ou subtil engin, leur hystoire aujourd'huy est très-clair exemple aux vivans, et leur opération alors quasi de sainte réputation et de célébrité en tant que vertu peut donner. Donc, et si Dieu nous accorde que ce mesmes nous puissions espérer devers nous et que nos personnages en tous sifaits endroits se veulent déterminer au mesme de nostre devise, tirer à vertu, délaisser passions, oublyer et ygnorer ce qui est de grief passé, penser à grant chose de grant honneur et de grant fruit, de service à Dieu et à soy-mesme de los, je céderai de mes doutes beaucoup et en laisserai une grant part couler. Nientmoins sy m'en reste la peur tousjours, et non pas que les vertus n'y soient et le bon sens, mais qu'ils n'en voudront pas si entièrement user, ne si estroitement en honneur, comme la grandesse du péril qui y pend, expète et demande; car le bien faire aujourd'huy n'est point de tel pris, comme l'effet en est de besoing et de nécessité salutaire.

Comme *Pénétrant Entendement* eut ainsi conclu et que

[1] *Bouticle*, boutique.
[2] *Dangièroient*, craignaient de compromettre.

toudis me fusse réalement sentu estre une mesme chose en ces deux personnes, subitement et en l'instant me retrouvay arrière en mon unité de substance non divisée, et comme assis sus le banquet me fusse trouvé deux par la vertu, ce pourroit sembler, du siège, maintenant revenu en une seule personne me trouvay en pieds, là où je spéculoye de près et regardoye ces deux princes et la manière que tenoient avecques ceste dame de leur milieu, qui se nommoit *Paix*. Lors vis-je chose esmerveillable là plus que je visse oncques, ne dont j'aye ouy faire conte; et vis que ceste noble dame, sans parler, ne mot dire, remua ses deux bras, et de ses mains comme s'elle eust voulu monstrer son corps, sousleva son manteau tout à l'ouvert et en le hauchant tout estendu visiblement, elle qui n'estoit que une personne, en un moment se divisa et se transforma en quatre, dont chascune personne porta perfection et accomplissement de corps et d'humaine forme. Toutes estoient dames et de riche arroi; et avecques une semblableté de figure qui estoit entre elles comme s'elles fussent sœurs, vivement ressembloient la première qui s'estoit transfigurée, et me perçus bien qu'elles estoient ses connaturelles. Adoncques, comme de près je les regardoye ententivement et que le mystère m'en sembloit estre fait tout propre pour moy, je vis que dedans le manteau de la première avoit tissu comme en lettres d'or son nom, et se nommoit *Paix de cœur;* sur le manteau de la seconde semblablement avoit escript *Paix de bouche;* sur celui de la tierce *Paix de semblant*, et sur le haut de la quatriesme, patentement je lisoye *Paix de vray effet*. En un orfrois[1] de la première, en la fente devant moi, avoit escript :

[1] *Orfrois*, frange d'or.

« *Huic est naturæ veritas et hæc ad semper.* » En l'orfrois de la seconde, en pareille assiette, avoit escript mystiquement : « *Huic est sensuum vertibilitas et hæc ad tempus.* » Sur l'orfrois de la tierce avoit en lettre : « *Huic est morum applicabilitas et hæc ad expediens.* » Et sur celui de la quatriesme avoit escript : « *Huic est nobilis animi fidelitas et etiam fidelis animi nobilitas, et hæc ad necessarium.* » La première avoit joingnant de luy vers son enbas un oreillier, et sur celuy un cœur, comme un enfant enveloppé qui se repose en son bers. Derrière son dos avoit ronces et poingnans espines beaucoup, comme là ruées par nonchaloir. Tenoit en sa main droite un ram d'olive, et dessous ses pieds une espée ployée en courbe. La seconde avoit emprès elle divers instrumens de musique, dont elle estoit ouvrière, et en avoit l'art, ce sembloit ; et à temps et à heure et là où il séoit, elle en fit résonner les mélodies. Peu toutesfois de là en avant pouvoit-on voir d'elle sinon la face. La tierce porta semblant d'estre fort active, fort mobile et preste à tous endroits, et estoit sur un marchepied qui tournoit ysnellement et à tous lez, et se ployoit et dréchoit, et à tous entendemens se monstroit preste, et porta en jugement de sa face qu'elle estoit dame pour complaire et pour ensievir libéralement autrui volenté par ostention extériore. La quarte avoit la destre main levée devers le ciel et en celle tenoit un cœur, dont l'ouvert du desseure rendoit fumée odorante comme encens, et dessous se espanissoit devers terre et rendoit rainsseaux[1] diversement floris et dont du vert et du fruit qui en yssoit, la terre se solacioit. Sa main senestre, je vis qu'elle la bouta avant en la présentant à la première qui

[1] *Rainsseaux*, rameaux, branches.

se nommoit *Paix de cœur*, et comme s'elle l'eust voulu joindre à elle pour sa plus prochaine, lui fit signe, quoique toutesfois fussent d'une amistié et d'une copulation ensemble, dont l'une servoit à l'autre. Cecy doncques vu et considéré en moi très-songneusement, et ces deux très-hauts princes sur pieds tousjours devant leurs thrônes et environnés de ces quatre dames, subitement arrière et en un moment trouvay mon unité réduite derechef en ces mesmes deux personnages de devant, et comme sur pied je m'estoye trouvé une seule personne, redevenu deux, me suis trouvé assis en siège et là où *Entendement pénétrant* proféra ces mots et dit :

Entendement pénétrant. — *Sens superficiel,* que dis-tu droit-cy? Quel mystère te semble-il que droit-cy a, là où sur tous les grans cas que tu vis oncques, tu en vois droit-cy un non pareil? Car une dame que tu as vu seule prestement en une simple unité, tu la vois transmuée vivement en quatre sans perception du possible. Or, entends droit-cy, entends : voir, ce n'est mie sans grant mystère et cause, que ceste ostension est faite devant toy et que l'unique substance d'une seule dame à toy grossement démonstrée s'est divisée et esclissée[1] en quatre formes convénientes toutesfois en une substance. Souviengne-toi comment assez de fois t'ay dit que tu es homme de léger jugement et d'une simple libérale foy, non fort subtile, tost concevant et non fort enfonçant, et plus cuidant concevoir et congnoistre que ta faculté ne porte de pouvoir entendre. Tu m'as parlé de la paix nouvellement [faite] entre le roy et le duc, et de quoy le monde démène joye et solas, et est bien raison; et as-tu vu présentement à l'œil

[1] *Esclissée,* partagée.

comment ceste glorieuse dame *Paix* s'est tenue et maintenue une espassette entre ces deux nobles princes et les a araisonnés de poingnants mots, afin de les faire vivre et pardurer en union, et en est l'apparence assez bonne, Dieu los, et assez de bon espoir leur communication. Mais pour ce que tu es homme qui légèrement recordes et qui légèrement adhères et trop tost à choses non certaines, droit-cy de la grâce de Dieu, et afin de toy fonder et édifier scientieusement en véritable et réale existence de ceste dame *Paix*, qui elle est, ne quelle, ne de quel estre, ne de quelle teneur, elle s'est ouverte et esclissée devant toy en quatre formes comme elle est de quatre qualités en divers regars pour en faire une vraye, et desquelles quatre, les deux, la première et la derrenière, portent fruit à par elles, et les deux du milieu, non adjointes à celles du bout, à par elles portent abus, et n'y a que similitude. Conjointes toutesfois sont d'une nécessité inséparable pour faire une vraye intégrité parfaite et dont la nature est une. Le monde crye à grant joye : « *paix, paix*, » et tu, le héraut du fol du monde, légèrement aussy tu la paix escryes, et en la qualité que tu congnois que c'est de paix, en celle qualité aussy tu en fais rapport qui est tout vuyt[1]. Paix est une noble chose et de grant estime, de léger escry, mais de chier possès et atteinte. S'elle est vraye, c'est un éternel repos, et s'elle est similitudinaire et fourrée, c'est une pestilencieuse flattoire. Vraye paix, elle est divine et céleste ; elle est vraye fille de Dieu et sœur aux anges; elle est conforme à divine transquillité et équale à la mesure de éternel repos non jamais desmouvable. Vraye paix, en sa première vraye nature, elle se monstre en paix de cœur,

[1] *Vuyt*, vide, sans consistance.

et en paix de cœur, pour venir en parfait effet, met-elle son principal siège. En cestui endroit doncques, là où paix se nomme *paix de cœur*, elle surpasse fin or et précieux avoir; elle est une assouffie richesse, non jamais faillant; elle est en povreté abondance, et en souffrance contentance transquille; elle est une en son dehors, et dedans elle est vraye et véritable en son monstrer amie à soi-mesme, paisible de soi à soi, et ne reçoit riens en lui venant de dehors qui lui soit grief. Elle est surtout prochaine de parfaite charité, porte fondement et entrée de sapience et de salut et de joye; mais jamais ne prend descente, ne habitation, ne repaire fors en homme véritable, en homme de bonne indole[1], de bonne nature et de bonne racine, à qui honneur est de poids, et honte, de ressoing[2], et qui avecques aimer Dieu, aime son âme et sa renommée; et droit-là, à quelle heure qu'elle s'y prend, elle s'y accouple, elle s'y attache et ahert si serrée que jamais ne s'en sépare, et est, pour dire voir, la vraye félicité de l'homme et le souverain bien de sa vie, lorsqu'il en peut avoir l'habitude.

Si jamais vraye paix doncques doit avoir vray effet, il convient qu'elle prengne son original fondement en paix de cœur, car sans droit-là prendre, tous les autres endroits là où se souffre nommer paix, sont faintifs, et n'y peut avoir certitude, ne teneur pour nulles parties pacifiées ensemble, sinon en faulx aguet et par dissimulation à certain terme, comme Éthiocles, selon les hystoires de Thèbes, lequel par compact et par forme de paix faite entre luy et son frère Polinices, devoit tenir le royaume de Thèbes la première année comme ainsné, et Polinices,

[1] *Indole* (du latin : *indoles*), caractère, disposition naturelle.
[2] *Ressoing*, crainte.

l'autre année ensievant, comme frère jouveneux : se accordèrent ainsi ensemble, et tellement que le mainsné se tint à bien content et à sa paix de l'ordonnance faite et s'en remetoit en son ainsné tout féablement. Or advint que l'année de Éthiocles expira, par quoi Polinices envoya vers son frère, Tydeus, son compagnon, pour avoir le royaume qui lui appartenoit en la part de son année; mais Éthiocles, non acoutant au loyen de nature, ne de fraternel amour, ne au loyen de l'accord qui avoit esté fait entre eux pour vivre en paix ensemble, pleinement lui en fit reffus. Donc, Polinices voyant la faulseté de son frère et l'infraction de la paix qui mouvoit de son costé, à l'ayde du roi d'Arges et de Tydeus son compagnon, vint à Thèbes à grant effort d'armes, à intention de conquérir le royaume justement et à bon titre sur Éthiocles, et convinrent en bataille ensemble dure et mortelle, là où ainsi que fortune le voulut, Polinices encontra son frère Éthiocles, lequel il abatit mortellement navré. Comme toutesfois pitié ouvra en lui, sicomme en homme de bonne nature, Polinices descendit ysnellement, et par doleur que il avoit du meschief d'avoir mis son frère à mort, plorant l'accola à bras, lui priant mercy, et le baisa, lorsque Éthiocles, à qui le cœur estoit plein de venin, avecques le tort que il tenoit à son frère de luy avoir véé[1] son année, secrètement laissa couler sa main, et sans que Polinices s'en donnast garde, lui ficha l'espée dedans le corps et le tua en tandis qu'il usa de pitié envers lui. Ceste paix doncques faite ainsi au commencement du costé de Éthiocles et en qui Polinices se fia et fonda comme la cuidant estre vraye et bonne du costé du rompant, il appert qu'elle fut feinte et verbale,

[1] *Véé*, refusé.

et du costé de Polinices qui s'y fonda et reposa dessus, elle fut vraye, quoiqu'elle ne parvint point au vray parfait effet par l'iniquité de l'autre. Donc, et comme elle se monstra faulse et mauvaise en Éthiocles, parce qu'il enfraindy les conditions de leur paix promise et qu'en sa fin encore il le tua en trayson, en Polinices elle se monstra vraye et sceure, en ce qu'il observa les points devisés et souverainement en ce que après avoir navré son frère à mort par aventure d'armes, veullant monstrer humanité envers lui et léauté de fraternel cœur, descendit à terre le plorant et lamentant, et nientmoins en l'accolant et baisant, le mauvais sang pugny de sa fraude tua le noble bon sang en sa bonté monstrée et à qui la querelle estoit juste. Appert doncques que paix quelconque qu'elle soit, si elle ne procède du cœur et qu'elle prengne siège et fondement en vérité intériore, ne pour parole, ne pour semblant, ne pour nul tel signe, ne peut estre de teneur, ne ne peut avoir vraye durée, ne vray effet, ne vraye amour, ne bonne yssue; et partant faut-il conclure que difficilement se peut trouver vraye paix sinon entre personnes véritables et preud'hommes, là où il n'y a nulle fiction, ne faulx aguet. Car, là où il y a discordance de nature entre deux hommes, l'un sy est homme de foy, et l'autre double, là peut avoir assez convenances et promesses, mais au paraller, on n'en tirera point de fruit.

Je trouve ès hystoires des Bretons[1] jadis une grande guerre et dure entre deux frères Belinus et Brennus, et laquelle guerre mouvoit à l'occasion du partage de leurs terres et seigneuries, après le trespas de leur père, sur lesquelles chascun convoitoit à régner, Belinus comme roy

[1] Ceci est tiré de Geoffroi de Monmouth. On trouve le même récit dans l'*Histoire d'Angleterre* de Milton.

et seigneur sur le mainsné, et le mainsné vouloit régner par équal avecq son ainsné. Par les barons toutesfois et par les sages du royaume fut fait un accord que l'ainsné régneroit en chef sur l'une partie du royaume la plus principale, et le mainsné joyroit de la partie moins principale et la reprendroit de son ainsné à service et à treu[1]. Cestuy appointement ainsi fait et accordé, par aucune espace s'entretint, et rendoit service et recongnoissance le mainsné à son ainsné en ensievant les devises. Finablement toutesfois, le mainsné se tanna de son servage, et contempnant, en équale bonté de ventre, estre subjet à non soy meilleur, contempna aussy l'humilité du servage et de là en avant en fit refus. Sy en sourdy dure guerre et criminelle. L'ainsné envya son mainsné; eurent confliction ensemble de dure bataille, et dont il ensievy horrible effusion de sang. L'ainsné vainquit en son bon droit et déchassa son mainsné hors de règne et de terre, et lui ravit tout ce qu'il lui avoit donné par l'accord du partage et jusques à le mettre au despourvu, tant que fuitif s'en vint au conte de Sens en Bourgongne[2], à qui il impétra sa fille, et icelle obtenue, par le moyen dudit conte, se mit sus puissamment et en grant arroy, et appresta ses nefs en pourpos d'aller venger sa honte et son dammage sur son frère Belinus, et descendit en Bretagne là où sa mère, qui encore vivoit, et considérant que ses deux enfans qu'elle avoit portés et alaittés, se disposoient pour dévorer l'un l'autre, elle qui congnoissoit cestui Brennus, le mainsné, fier et de grant cœur, et puissant maintenant pour faire un grant grief à son ainsné, vint au mainsné et lui monstra ses mammelles qu'il avoit sucées enfant et

[1] *A treu,* comme son féal, à titre de fief.
[2] Milton le nomme Seginus, duc des Allobroges.

lui ramentut les peines et travaux qu'elle avoit eus en le portant, et sur ycelles le conjura et l'exhorta, pryant qu'il se voulsist déporter de son yre et de l'aspérité de ceste guerre encontre son frère, et elle se travailleroit d'y mettre la paix et union et la vraye amour et concorde. Donc Brennus, prince de bonne nature et de bonne indole, ruant pitié en sa mère, s'y accorda et, en mot seulement de sa mère, s'en alla avecques elle envers son ainsné; lequel quant il perçut venir son mainsné envers lui par forme de paix, mu de pitié aussy et de noble vraye nature, rua jus ses armes et son escu, et accourant envers son frère à grant joye, le vint accoler et baiser, et là fut leur paix jurée et promise qui jamais ne se rompit depuis; car tous deux estoient princes de teneur et de vérité, et furent si joints ensemble et si consolidés qu'en la vertu de ceste ferme union qui y estoit, ils conquirent depuis Rome et la greigneur part de la terre par leur puissant et orgueilleux effort.

Ceste ennemistié doncques du commencement qui procédoit d'avarice et d'ambition de régner, posé qu'elle ait esté dure et criminelle une espace et que là où nature dust avoir maintenu et nourry amour, yre s'y est entreboutée à griève perdition de tous les deux, convenus toutesfois en accord et en paix ensemble par une libérale vraye bonté qui en eux deux estoit commune, ont observée et parmaintenue leur paix ferme et entière par la vertu de leur condition qui estoit une en une vraye intégrité cordiale. Ne peut doncques nulle paix estre vraye, appert, que de semblable à semblable, ne nulle de bonne attente, ne de grant espoir en anguelet de nature contraire. Paix, lorsqu'elle se met en un bon cœur, elle rend l'homme en sa sceureté; elle le met en repos et en requoi; elle lui fait

pardonner offenses et oublier injures, mettre vengeance sous les pieds et jeter derrière son dos pointues souvenances; elle fait libéralement accorder, fermement tenir et soy confidamment reposer sur ce qui a esté promis. De ceste matière de paix parle le prophète, assez servant droit-cy à nos princes et à tous autres, là où il dit : *Diverte a malo et fac bonum, inquire pacem et persequere eam*[1], *pacem quidem* non fainte, ne verbale, mais *pacem* qui procède de cœur et qui à soy et à autruy donne repos en sa vérité où elle est fondée. De ceste nature de paix usa David libéralement envers son persécuteur Saul, coulant toudis et faisant semblant d'ignorer ses criminelles menaces et envies et desquelles oncques ne voulut prendre vengeance. En pareil la monstra-il toute telle à Absalon son fils, après qu'il avoit fait tuer Amon son frère, et de quel fait après Joab lui fit sa paix au roy son père, qui ce meffait lui pardonna et le reçut en grâce, qui pis toutesfois fit après encontre son père et de quoy Dieu le paya, le père nientmoins monstrant tousjours sa cordiale bonté à son fils mort, par vérité naturelle.

Après ceste paix de cœur sieut prestement, comme tu vois, *paix de bouche,* laquelle avecq *paix de cœur* peut avoir convenience et vraye sorte, et sans que le cœur la congnoisse aussy, ne avoue, sy peut-elle avoir similitude qui est chose fainte. En ceste similitude doncques, qui point ne correspond au cœur, *paix de bouche* est de grant péril, car par son bel raisonner et par son bel monstrer, par mots exquis composés et précogités et par divers grans sermens confirmés souvent, elle fait le monde confier en son barat et faire fondement sur un nyent qui riens

[1] *Psalm.* XXXIII, 15.

ne porte, mais là où elle porte correspondance au cœur et que le cœur la congnoit et avoue, comme la fontaine congnoit son tuyau et par lequel elle rend son eaue, en cest endroit est-elle nécessairement servant et de l'essence à la paix de cœur, car la bouche c'est le tuyau, c'est l'organe du cœur par lequel il produit et dénonce ce qu'il a en son escring et lequel il désire estre monstré estre tout tel comme nature le lui a donné en trésor. Comme doncques cœur véritable, naturellement profère vraye parole arrestée, cœur double aussy et genglères[1] profère la parole de mesmes à ce qu'il est. Car, entre la bouche et le cœur jamais ne peut avoir différence que si la bouche est véritable, aussy est le cœur, et si le cœur est mentères, aussy est la bouche : l'un ne peut mescongnoistre l'autre, ne ne se peuvent entre-ignorer ensemble. S'en ensieut doncques, puisque paix ne quiert, ne ne prend fondement qu'en vérité et en cœur ferme, que en cœur faint aussy, ne en homme double et mentères jamais vraye paix ne se doit attendre; car posé que la bouche en peut sembler bel et de grant apparant, le cœur de lui, qui ne se peut appréhender à la main, ne estre visité à l'œil, se peut trouver tout au contraire. De ceste manière de paix et d'amour verbale, parle le Psalmiste en pluseurs lieux en accusant ceux qui en usent, et dit : « *Loquuntur pacem cum proximo* « *suo, mala autem in cordibus eorum*[2], » ils parlent et « monstrent paix avecq leur proisme et mauvaises vo- « lentés et pensées sont en leurs cœurs ; » et ailleurs dit : « *Mihi quidem pacifice loquebantur, et in ira sua, lo-* « *quentes, dolos cogitabant*[3], » ils parloient paisiblement « et amiablement à moy, et en leur yre ils pensoient et

[1] *Genglères*, effronté, perverti. [2] *Psalm.* XXVII, 3.
[3] *Psalm.* XXXIV, 20.

« machinoient fraude; » et encore tiercement : « *Moliti* « *sunt sermones ejus super oleum, et ipsi sunt jacula*[1], » « Ses paroles sont doulces plus que précieux ongnement, « mais elles sont sayettes envenimées. » Siques il appert, de ceste paix de bouche et qui n'a point de convénience avecq le cœur en bien, ne usent fors que gens sans foi et sans vérité et qui par belles paroles tendent à certaines fins couvertes et à terme et à certaine durée, selon que le cas le requiert, et èsquelles paroles toutesfois n'a riens que pur abus et fraude, et partant fait fort à doubter que là où la hayne est pièça congréée et conçute, là à dur se trouve ceste paix, sinon de bouche par canses[2] et par un agréable parler qui riens ne couste, sicomme on diroit : « Dieu « vous doinst bon jour! » à tel à qui on voudroit avoir mangé le cœur. [Entre] vieux ancyens ennemis de divers contraires royaumes, comme seroient François et Englois, quelque compact de paix, ne de union qui y pust estre trouvé, sy n'y aura-il jamais amour, ne vraye paix de cœur, sinon de bouche. Leurs natures sont si engluyées et si enviellyes en hayne que inpossible est quasi d'y trouver sceure amour, soient princes, soient autres de mendre estat. La diversité de leur nature est de telle diverse inclination contraire, par quoy et là et ailleurs et partout, là où hayne a esté couvée longuement, là fait beaucoup à difficulter vraye paix, sinon par divine vertu qui à coup d'un loup fait un aignel et transmue les cœurs des rois et des princes de male volenté en bonne, comme qui les a en ses mains pour les tourner là où il veut, tesmoing le Sage : « *Incipit : Sicut divisiones, etc. Ita cor regis* « *in manu Domini est et quocunque voluerit vertet illud*[3]. »

[1] *Psalm.* LIV, 22. [2] *Canses*, chansons?
[3] *Lib. Proverb.* XXI, 1.

S'ensieut après une autre paix qui se dit paix de semblant et laquelle pend en manières et en divers appliquemens de usages et de mœurs subtillement composés à l'expédient des personnes ou des temps qui courent, ou que les choses mesmes dont il est dangier, le requièrent. De ceste manière de faire usent gens de subtil engin qui ont conditions et façons pour tourner leurs mœurs à tous usages et à tous complaisemens d'autrui vouloir pour estre captés en grâce, mais sy est-ce sous espèce d'aucun couvert pourchas et de certaine fin à quoi ils prétendent, lequel obtenu et comme ils le scèvent bien conduire pour y parvenir, sont hors de danger, et là fine souvent leur paix, qui dépend de celle de bouche et qui n'a nulle racine en cœur : véritables flatteurs grandement, et ceux qui font les grans agyos[1], les soupples ployemens et les sacrifices de corps, ont grande intermission droit-cy, et en ensievant la loi de ceste faintise, ils portent aussi grant titre, car oncques en flatteur ne se trouva bonne intention, ne oncques de sa langue ne partit que fraude et malice. Peut toutesfois ceste paix de semblant estre vraye et louable tant en princes comme en tous preud'hommes, quant elle se adjoint avecq celle de bouche qui procède de vraye paix de cœur, car à ceste-là, pour estre vivement démonstrée quelle elle est, il lui faut et bouche et semblant, et n'est le semblant droit-là de mespris, ne que la bouche qui de vérité procède. De ceste paix de semblant en son abus parle beaucoup le Prophète en pluseurs lieux, et ont esté les Scribes et Pharisyens les maistres d'en sçavoir user par pluseurs temptamens qu'ils ont fait souvent à Jhésu-Crist sous une feinte amour pour le reprendre en aucuns de ses

[1] *Agios, agis,* tours.

dits ou pour voir aucun grant mystère ou miracle de lui à leur faux appétit, pour en rire après, mais lui, qui congnoissoit les courages, les ratteingny mesmes en leurs malices par lesquels il les paya du mesmes à leur machiné dol.

Je laisse ces Pharisyens et Scribes, mauvaise génération, et dont on ne peut faire bon conte, et viens à ce maudit flatteur Judas, usant de ceste faulse paix et de qui le Prophète parle en la personne de Jhésu-Crist en cestui endroit : « *Homo pacis meæ, in quo speravi, magnificavit super me supplantationem*[1]. » Cestui faulx traytre, en faulx semblant et en forme de paix, vint à son maistre, à son Seigneur et nourrisseur et lequel l'avoit mis en autorité et crédence entour de lui, et icelui, pour le livrer à mort par un signe d'amour, le vint baiser en la bouche. Où eut-il oncques au monde plus faulse paix que ceste-cy, ne semblant de si confuse trahison, ne si détestable encore, de créature au Créateur, de vil homme pécheur parvers à un saint innocent aignel, son bienfaiteur et maistre? Il en est encore, me doubte, de autres au monde, qui n'ont mie à nom Judas, mais sont de semblable condition avecq lui, hélas! et baisent et mordent. Joab, prince de la chevalerie David, usa de ceste paix de semblant et préfigura la trahison de Judas par son œuvre, quant il tua Abner en le baisant, et encore Amasan, par envie, auquel lui faisant révérence et faisant signe de le baiser, le tua de sa greffe[2] par dessous sa toge. Ainsi doncques ces manières de faire droit-cy sous signe de paix, sont paix de semblant, paix voirement bien baptisées de tel nom; car le semblant qui y est et qui s'y monstre, c'est ce qui déçoit et

[1] *Psalm.* XL, 10.
[2] *Greffe*, poignard.

qui trahyt sous belle couverte. Mais non pour quant, si ceste paix de semblant est détestable, comme j'ay dit en son endroit mauvais, sy est-elle nientmoins en son endroit louable et proffitable et nécessaire en son autre endroit bon, où elle se concorde avecq cœur et bouche; car nulle vraye amour ne peut sans parole et sans semblant du mesmes, car autrement ne s'en pourroit congnoistre le fons. Et par ainsi venant du premier au second, et du second au tiers, ceste *paix de cœur, de bouche et de semblant,* convenans en un suppos, comme j'espoire ils sont, et Dieu le doint! en ces deux grans princes, c'est une paix qui est de grant espoir et de grande attente et de grant fruit; c'est la recouvrance de ce royaume et de publique chrestien salut, et de quoi le monde entier doit faire joye, et combien que selon la réalité des choses je en devise et dispute réalement selon que on les trouve, je n'entends point pourtant et ne me deffye point que les mauvais endroits que j'ay touchés et notés, puissent jamais, ne doivent cheoir en si nobles cœurs, ne en si hautes natures comme sont celles de qui nous traitons, et n'y a riens mis pour eux fors par avertence du possible en ceux qui sont de mauvais aloi et dont par l'ostension qui droit-cy s'en baille, on en peut faire sages les princes pour eux en garder et fuir mesmes le vice en eux, dont autruy devroyent reprendre.

Sens superficiel.—Frère, ne cuidoye jamais nagaires qu'en nature de paix eust telle, ne si parfonde escrutine, ne que la distinction qui est en elle et que clairement m'avez exposée, fust de tel effet, ne de telle importance. Aprièmes me perçoy de ma simplesse et de ma grosse rude foi, et ne trouve point estre dit sans cause souvent que trop estre de bonne foi n'est pas utile. Car on s'y trouve tel fois

déçu, et tout tel pourroit-il advenir de moy, ce entends-je certes bien. Vray est que paix est une chose, voirement à l'oyr cryer et publier, de grant son et de grant et salutaire apport au povre peuple qui espoire à y avoir repos dessous; mais comme je voy aussi par effet, le vray bien y est plus tost et plus légièrement espéré que parfaitement trouvé, car il y a beaucoup de circonstances en paix lesquelles, si elles ne sont bien regardées et escrutinées, beaucoup s'y pourroit trouver d'abus, et cuideroit-on avoir acquis grant chose et tout vuyderoit en fin sur un nyent. Appert bien par ce que notablement avez touchié de paix de cœur qui est fondée en vérité et en vertueuse nature, qui à toujours dure et jamais ne défault et de laquelle procède la paix de bouche à l'avenant du cœur, et lequel s'il est véritable, sy est la bouche, et s'il est double et parvers, sy est la bouche toute telle, à qui n'a point d'arrest, et par ainsi en ceste paix de bouche, il y a double endroit, lesquels tous deux, qui ne les considère, il faut[1] voirement bien lourdement et se déçoit en sa simplesse. Tout autretel m'avez-vous démonstré de la paix de semblant en tous ses deux endroits aussy, bon et mauvais, et de tout avez baillié figures et exemples très-distinctement et de vray record, pourquoi je vous loue et prise en vostre fructueuse doctrine, et moi en ma simplesse je me rends à vous sur l'attente du parfait qui reste de ceste quatriesme dame, dont je vous prye le parfaire.

Reste voirement à parler de ceste quatriesme dame, laquelle se nomme *Paix de vray effet,* et en laquelle, pour conte que je en puisse faire, n'y a nulle escrutine, ne note fors de vray clair entendement qui va devant lui et qui

[1] *Il faut,* il se trompe.

est tout du mesmes au nom; car elle se dit *de vray effet*, par quoy s'ensieut que sans nulle obliquité, elle est de vérité et d'œuvre parfaite, sur tout conjointe et inséparable de celle qui est *Paix de cœur*, mais un peu plus portant perfection qu'elle en ce qu'elle est de vray fruit parfait là où la première n'est que la racine de qui ventre elle naist. Comme la nature doncques de mère et d'enfant est inséparable entre les deux, inséparables aussy sont ces deux dames, la première et la quatriesme, par convenience qui est entre elles. Ceste *paix de vray effet* doncq et pour en deviser au clair, elle présuppose, comme j'ay dit, la vraye *paix de cœur* et de laquelle tendant plus et plus à perfection s'ensièvent *paix de bouche et de semblant;* mais comme en ces trois encore, vraye paix n'est pas suffisamment accomplye, ne en sa finale perfection, reste à venir à une quatriesme en qui toute la vertu de paix et ce qu'elle a de fin et de effet et de regard, tout y est consommé dedans et compris si avant que paix se peut estendre : ce sera ceste *paix de vray effet* qui au cœur donne premier probation de sa vérité en ce que elle la conferme par œuvre, à la bouche donne sa gloire aussy parce qu'elle l'appreuve estre l'instrument d'un vray cœur, et au semblant elle donne tesmoingnage qu'en ce que il y a de ostension en lui, n'a riens de fainte, ne de faux; et puis elle la quatriesme vient après pour parfaire ce qui y faut, par effet et par œuvre, en charité, en vertu, en devoir, en nécessité et en l'honneur de Dieu fondée, visant sainement que, comme pour vuydier les dangiers de la guerre elle a esté procurée et requise et acceptée entre ces deux princes, nécessairement aussy en monstrant doncques ce qui est de sa perfection et de sa vertu, léalement et entièrement veut accomplir ce qui est d'elle pour non donner

retour arrière aux dangiers passés pour lesquels elle a esté requise, et ainsy elle se rend et se expose à ce faire et ad ce monstrer en quoi elle est tenue. C'est léale vraye œuvre par effet, diligente exécution et prompte de ce qu'elle a promis de tenir et de maintenir léalement et inmobilement tous les termes, tous les points et articles qui sont de vraye paix et de sa vraye intégrité, tant pour l'honneur de Dieu, tant pour l'honneur des princes dont elle est le moyen, comme pour le bien et pour le salut du monde qui clame sur elle et qui en son espoir repose, par quoy il appert que ceste derrenière paix parfait toutes les autres trois devant et leur donne efficace, et les autres trois ensemble n'ont point de effet sinon à la perfection de ceste. Ceste paix-yci, paix de vray effet, elle contente Dieu, elle exerce équité et justice; elle adresse[1] ce qui est crombe à mal[2]; elle satisfait à son promme[3]; elle ensieut honneur et vérité, et curieuse de tout bien faire venir avant, se abstient de tout ce qui est de repreuve et de contraire à salut. De ceste paix chante l'Église de Dieu et prye, disant : « *Da « pacem, Domine, in diebus nostris,* » et autre part encore : « *Fiat pax in virtute tua* » : paix certes de vray effet et de vraye teneur et qui soit déduite[4] jusqu'en la fin par telle opération comme nature de vraye paix porte. Telle et sifaite paix donna le Rédempteur du monde à ses disciples lorsqu'il leur dit : « *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis,* » *pacem* certes de vray effet et de parfaite amour, spécifiant après quant il suradjousta : « *Non quomodo mundus dat, ego do vobis*[5]; » comme si vouloit

[1] *Adresse,* redresse, rectifie.
[2] *Crombe* (flamand : *crom*), de travers; *crombe à mal*, porté au mal.
[3] *Promme, proisme,* prochain.
[4] *Déduite* (du verbe latin : *deduco*), continuée.
[5] *Ev. sec. Joann.* XIV, 27.

dire qu'en la paix de ce monde il y a tousjours un gard-arrière et que à dur et à peine on y donne vraye parfaite asseurée paix, ne qui en charité et en amour soit maintenue; et pour tant lui, comme père et principe de toute perfection et qui est fontaine de léale amour et l'exemple et original patron de vraye paix, ce qu'il donne et ce qui est de sa nature, il le donna et contribua en telle perfection comme ce qui est en lui est parfait, paix vraye, paix sans rancune, sans émulation et sans murmure, paix de repos et de quoyeté, paix de souffisance et de contentement, paix d'amour et de fraternelle union et en tout service et prestance l'un avecq l'autre et en toute mutuelle condoléance ensemble du grief chascun de son amy, et pour aider à entreporter ensemble les fardeaux l'un de l'autre. C'est yci la vraye paix que Dieu donna à ses disciples et dont il fit la consommation en ensievant sa promesse, quant il leur envoya son Saint-Esprit. Ceste paix aussi, c'est celle mesme de quoy je traite et de laquelle en ensievant la perfection qu'elle a et qu'elle est donnée de Dieu aux hommes pour le plus parfait bien qui se puist convoitier, je veux que les princes aussi qui ont aucun peu de divinité en eux, ce sembleroit, parce qu'ils exercent en terre divine commission, qu'ils donnent toute telle semblable paix aux hommes leurs subjets, quant ils la donnent comme Dieu la donna à ses disciples et à tous vrais chrestiens, perpétuelle sans en faire révocation. A qui loist-il voirement faire grant œuvre fors à celui qui est tout grant, ne à qui loist-il estre libéral aussi, fors à celui à qui libéralité est démonstrée? Aux princes est démonstrée toute libéralité, libéralité de Dieu, libéralité de fortune, libéralité d'honneur et de magnificence, et libéralité de humaines flections et ployemens, tant que humilité en peut. Pour quoy

doncq, quant je m'assieds en toutes ces considérations, il est vray apparent que princes doivent administrer au peuple ce qu'ils ont de Dieu, et en divin estat comme Dieu mesme, et ce qu'ils ont de fortune par largesse lui distribuer aussi par portion convenable, et en ce qu'ils ont de honneur et de gloire le ramener à la recongnoissance de leur finer, et ce qu'ils ont de flections et de révérences et de services et de yeux béans en eux par tramblison et par trémeur, convaluer et rémunérer cela en leur haute noblesse par vertu de courage, donnans, quant ce vient à donner, don qui soit de effet et de fruit et de proffit et de joye et de durée, à l'avenant non tant seulement de ceux à qui on donne, mais à l'équalité d'eux-mesmes et de leur estat et de leur glorieux nom, dont tout ce qui en départ et descend et dégoute, doit estre de réputation et de effet semblable. Et par ainsi paix une fois donnée et accordée par eux, prononcyée et publyée par leurs bouches et jà respandue et toute extense sur les régions qui en font joye, doit estre vraye et entière, doit estre de plein regard et de parfont cœur donnée, doit estre maintenue et boutée outre en toutes ses finales perfections et non souffrir que dérision soit faite ou mocquerie des dons que font les hommes en divin estat, non plus que en divine donnoison qui oncques a esté faite aux hommes. Hommes n'y ont trouvé nulle fraude, et ainsi ceste paix entre ces deux princes qui est d'homme à homme, en leur propre regard qu'ils ont ensemble et qui est en leurs deux mains envers le peuple comme de divin envoy, elle demourra, si Dieu plaist, vraye et léale d'eux à eux pour leur propre honneur, et en ce que le monde y a d'espoir et d'attente et de grant désir, elle leur donra joye et rédemption des maux passés, que Dieu veuille que ainsi adviengne!

Comme à ce mot *Entendement* avoit mis fin à ses subtiles raisons, et bien instruit et appris *Sens superficiel*, dont ne l'un, ne l'autre oncques puis mot ne sonnèrent mais se contournèrent arrière en moy comme de moy estoient issus, là vis-je arrière ce avenir de grant mystère que ces quatre dames qui comme par songe estoient vuydées de un seul corps, en un seul arrière se retournèrent par mystère semblable, et comme le seul corps d'une au commencement s'estoit entreposée entre ces deux princes et en son nom et en titre de *paix* les avoit araisonnés et avertis de leur salut, en pareil maintenant revenue de quatre en une, reprit la parole et commença ainsi à dire :

« Loys, roi de France, et toy, Charles, le grant duc, à qui Dieu tous deux a fait grande grâce de me avoir envoyée vers vous et de vous avoir monstré ce que il y a en moi de mystère à vostre grande perfection et salut, si bien le voulez entendre par quoy en ensievant ce qui est de moi et que vous avez empris de vous en donner bruit et los et que présentement en avez vu, contournez-y vos sens et vos vertus, vous prye, à l'exigent de vostre commission et de la charge que vous en avez. Vous estes princes chrestiens, voés à Dieu et à son service par parrains et par marraines sur les fons, renforciés en sa sainte foi par escole, renouvelés et ramentus en ycelle par acceptation de seignourie d'estre léaux et preud'hommes et [de] divin honneur maintenir en équité et justice de chascun. Divin command vous y oblige ; nature le vous enseigne, et vostre vocation le vous démonstre par un *oportet ;* car vous l'avez juré et promis à Dieu et aux hommes. Sy vous dis que *Paix* est à Dieu un glorieux sacrifice et le plus haut que luy pourriez faire, et est à son peuple le plus grant solas que jamais il peut en vous attendre. Et maintenant vous

avez ceste sainte paix entre vous et en vostre milieu, et par mon moyen sont vuydés tous dangers et périls passés, toutes rancunes et questions mises jus, grandes promesses faites, et diverses requestes et rogations proposées, dont vous estes à un. Ne reste fors le continuer entre vous et de tenir à ferme ce que vous avez juré, et que par retourner arrière envers vos questions passées, par mauvais ennort, ne vous fassiez donner blâme et notes de princes vicieux, de princes parvers et de mauvais exemple, sans vérité et sans crémeur de Dieu, et par quoi le monde et le povre peuple et la sainte chrestienne foi que vous tenez en main pourroient cheoir et rencheoir plus et plus que oncques en désolation, cryans à Dieu pour vengeance. Siques à tel amour que vous avez à *paix*, monstrez-vous ; à tel crémeur et révérence que vous avez à Dieu, maintenez-vous ; et à tel cure et non cure que vous avez d'honneur et de bon los ou de malédiction, donnez à paix voye et cours. Dieu en met le fardeau sur vous et je le vous laisse. Vostre sempiternité n'est pas droit-cy, mais elle est bien ailleurs, là où de tout vous faulra respondre, et là où une fois vous venrez constraints : Dieu vous y doint bien faire! *Amen.* »

A ce mot prestement la dame s'esvanouy de mes yeux. Sy firent les deux princes en ce mesme instant; et tout le pavillon, comme s'il fust envolé en air et dispers par nuées, tourna à nyent; et moi, je me trouvay comme esveillié d'un songe en la propre place de mon estude, où j'estoye assis, là où la main me vint férir au front. Donc, comme droit-là je me trouvasse tout plein de merveilles et de grandes admirations sur les choses vues et que je les avoye vivement empreintes en ma mémoire sans y riens perdre, aprièmes allay-je reméditer et ramener à goust

sensuel ce que j'avoye vu par vision spirituelle. Donc, pour entrée, en ensievant la conception que j'ay du mystère, je dis et trouvay franchement que c'estoit admiration qui m'estoit venue férir au front lorsque je m'esmerveilloye de la paix si divinement trouvée entre ces deux princes de grant appareil à mal, et laquelle admiration me bouta en fantasye là où par spéculation je me suis spirituellement oublyé, et jusques à trouver ce mystère lequel de point en point je vous déclareray cy-après en ensievant la lettre et la nécessité qui y est requise pour en avoir le vray fruit.

Retournant doncques mes yeux par nouvelle saveur envers ce mystère vu, allay pensant alors et estudiant sur ce pavillon et sur la nature d'icelui, comme il estoit ordonné et tissu de quatre pièces de diverses couleurs et tout à mystère et à personnages de diverse signification, et se tenoit ce pavillon drecié par huit cordes sur un mast au milieu, là où y a de l'entendement beaucoup, lesquelles choses, quand je les auray déclarées en mon renouvelé entendement second, je donray paix à ma plume en cestui endroit, et à ma main, repos.

Mais, affin toutesfois que je ne fasse riens superflu, et dont la peine que j'y mettroye, seroit sans fruit, en ce qui est assez touchié au premier, je laisse les couleurs et tout le dehors de ce pavillon, ymages et personnages, et à une chose tant seulement je me arreste et sur laquelle je me désire eslargir : c'est sur les noms de ces quatre pans dont ce pavillon estoit fait en quarrure et sous lequel ces deux princes droit-cy sont convenus ensemble en union de paix; car en la nature et en la vraye réalité de ces quatre noms gist tout le mystère et tout l'effet de ceste paix trouvée, qui par autre voye ne se pouvoit trouver, ne pratiquer, ne

estre mise avant, ne drecée. Ains convenoit que dessous lui se fist et dessous ces quatre noms et non ailleurs et dessous nuls autres. Un peu toutesfois me ramentoivent les huit cordes, leur substance, pour y faire une briève discursion dessus, ensemble le mast du milieu qui tout soustient : celui me semont aussi que je le ramentoive en cela où il pend encore assez obscur, et là feray fin.

Le tiers pan de ce pavillon doncques portoit à nom *Humiliation de courages* et lequel, après avoir assez médité dessus, certes m'a semblé tel que quasi il est inpossible que sans son moyen et en sa nature ceste paix se fust jamais trouvée dessous, ne la conjonction de ces deux princes. Comme doncques ce a esté chose opportune et nécessaire d'un tel nom pour parvenir à tel bien, Dieu qui a pourvu et ordonné de l'effet, il a pourvu aussi de la cause en telle propriété qu'il y siet. Venons doncques au nom et ad ce que la signification en porte. Quant à moy, je dis que nécessité publique avecq constrainte vérité ont baptisyé cestui premier pan de ce nom, et n'a pas esté possible de le trouver plus propre par les regards que j'ay. Donc, et quant il me loist à en parler un peu selon mon gros rude sens et que je considère les humaines tribulations en quoy elles pendent et les félicités aussi sur quoy elles s'appuyent, je trouve que toutes guerres et toutes contraires insurrections d'hommes contre hommes meuvent et procèdent d'orgueil, tendent à une fin qui est commune à deux fiers, c'est que chascun veut précéder son compagnon en gloire, car la diffinition d'orgueil sy est : « *Superbia est amor propriæ excellentiæ*[1]. » « Orgueil est une amour « que l'homme a à soy-mesme pour précéder en excellence. »

[1] *Voyez* tome VI, pp. 25 et 46.

Quand doncques cest orgueil se boute entre hautes excellentes personnes et qui ont matières et questions difficiles souvent entre eux et qui portent ruyne et rumeur et que fierté est de la nature du puissant et convoitise d'excellence de la nature du fier, comment pourront ces deux grans cœurs fiers, avecques encore les contraires questions que ils ont, et tous deux enflés d'orgueil, comment pourront-ils parvenir à ceste excellence convoityée, sans guerre? Certes inpossible est. L'un prétend à ce mesmes que l'autre, lequel toutesfois ne se peut obtenir équalement, mais chascun en ose mieux mettre sa part en l'orgueil de sa puissance que soy décliner en sa fierté par appointement de raison, et velà la guerre adoncq et la confliction d'hommes en bataille là où l'orgueil se sanche en sang. Si doncques orgueil en grans princes est cause et production de guerre, qui lui donne durée et cours, humiliation doncques par un contraire est la souveraine vertu victorienne qui la confond et enchasse et qui la réprime et déboute par horreur mesmes en ceux qui l'ont maintenue.

Tournant doncques mon œil arrière d'orgueil, je viens à humilité qui est son contraire et dis à par moy que toute telle opération que a orgueil de esmouvoir guerre, toute autre telle vertu a humilité de la mettre à nyent par argument du contraire au contraire, qui est le plus patent qui soit. Or, est-il tout clair et magnifeste de soy qu'en orgueil toutes divisions et débas s'expliquent et toutes ennemistiés et ruynes se procurent en celui mesmes fons. Si doncques orgueil est de tel effet en mal et que nagaires il a eu fort bouté ses cornes avant en cestui nostre royaume d'une part et d'autre et dont l'apparant de la guerre a esté sur le point extrême, ce que maintenant doncques il y a de

cès et qu'elle est retardée, reculée et mortifyée, c'est par humiliation. En qui? en ces deux princes. En quoy et de quoy? en leurs cœurs et de leurs courages, lesquels se sont humilyés et ployés pour l'honneur de Dieu, en contraire du dyable, père d'orgueil, comme guerre et orgueil sont de la part de l'ennemy tout ainsi que paix [est] d'affinité divine. *Humiliation* doncques de courages fiers et enflés nagaires a esté mise en œuvre en ce pavillon et a fallu qu'elle y ait esté mise avant que paix s'y soit voulu trouver dessous en amiable conjonction; car il est évident, si paix est ennemye d'orgueil que sous cœur non humilyé, ne avecq lui, jamais ne volront tenir sorte. Convient doncques que là où paix se devra trouver, que il y ait humiliation certes à deux lez et entre les parties; car sans humiliation d'un costé et d'autre impossible est de parattaindre à paix.

Or, pourroit-on demander : « En quoy voulez-vous « causer ceste humiliation? » Et je respons : « En beaucoup « de choses. » Premièrement, en son propre cœur, en sa propre confidence et présumption, en sa haute puissance, en sa grande seigneurie, en la dignité de son estat, et en sa question privée ou commune, et en quelles toutes choses ainsi touchyées pour venir à cès de guerre, il convient faire beaucoup de repinches et de retrenchemens pour venir à un mieux. Car, à tout maintenir en roideur et en rigueur, jamais n'y auroit moyen. Humiliation doncques en toutes ces choses et le ployement que l'on y fait, est cause de tout le bien qui ensieut, et pourroit-on demander après en oblique : « Loist-il à un roy de France, « le roy superexcellent des chrestiens, soy humilyer « envers un duc de Bourgongne, son subget, ne user « d'humiliation, ne de ployemens envers lui en nulles

« questions, attendu que c'est du seigneur au subget, du « plus grant au mendre, du plus digne au moins digne, « là où l'honneur se doit garder et proportionner au dû « des personnes? » Sur ceste question, je respons par grâce et non moins par révérence envers chascun, et dis que en bonne œuvre, ne en volenté de bien faire, ne doit avoir égard en majorité, ne en minorité. Mesmes le plus grant se doit le plus tost tourner et soy avancier sur le mendre, d'en avoir plus tôt l'honneur, comme de l'estat de grant homme, c'est de faire grant chose et de veillier et estudyer tous jours en y pouvoir attaindre. Or, quelle chose peut-on faire au monde plus grande que faire chose de divine condition et de quoy Dieu glorifye le faisant? Est-il nulle vertu en ciel, ne en terre, qui soit plus ou autant glorieuse que humilité? Si un roy de France doncques se humilye envers son mendre pour un tel bien que le bien de paix, et dont lui et autruy et tout son royaume prennent fruit, sa majorité n'est de rien déturpée par ce, ne sa hautesse recrombée induement, ains par œuvre vertueuse et méritoire il suracroist à sa couronne renouvelée splendeur, et de son humilité monstrée il agrandist et amplye sa gloire.

Et puisque à la majorité et minorité sommes, et de quoy gens indiscrets et partiaux cuideroient faire difficiles argumens et de grant poids, peu toutesfois je les répute, et n'y pourroit-on produire difficulté qui à bien peu ne fust vuydée. Donc, ou pour les contenter ou pour les faire parler de ceste majorité ou minorité, il me semble, et sy ose bien dire, que celui qui est en sa minorité, il est un prince bien grant, et celui qui est en la majorité, il est un prince très-grant. On fasse donc convénience du *très à bien*. Entre eux n'a autre différence, car tous deux ils

conviennent en titre de grant par plus et par moins. Hélas! et quel inconvénient doncques si un très-grant se ploye envers un bien grant, ne quel dur doit-il avoir à un bien grant de se ployer envers le très-grant, son seigneur encore, et là où en sa minorité il est subjet, et l'autre en sa majorité il est souverain monarque? Le bien-grant est subjet au plus grant roy du monde, et le plus grant est seigneur sur le plus grant duc du monde. Chascun grant en son grant fait honneur à son compagnon. Si ils s'entrefont doncques révérence et mutuel honneur, quel dangier? Le grant fait honneur au grant, le moins grant par raison qui à ce le constraint, et le plus grant par honneur qui à ce le semont, l'un par devoir, l'autre par franc honneur, et tous deux en humilité et en vertu, et dont chascun par estrif devroit vouloir avoir l'honneur devers lui; car plus est humilité en haute personne, comme plus est claire et glorieuse. Par quoy en ceste gloire d'humilité, le plus grant se doit vouloir le plus amendrir, quant il est tout clair que comme plus on se récline envers humilité, tant plus on se approche de près à la divinité en toute perfection démonstrée en humble nature. Ne doit point doncques estre difficile, ne contre cœur à un roy soy ployer et humilier envers un duc, posé encore qu'il soit son subjet, quant le fruit encore de la vertu et de la bonne œuvre redonde en lui-mesme, et lui touche et compète à salut et pareil comme à l'autre envers qui il se ploye. Et cela font les matières et les difficultés qui sont entre eux, et lesquelles il faut reployer souvent et les mitiger par douceur; car par y procéder toudis par orgueil et par roideur, jamais ne paix, ne bien, ne salut n'y auroit en ce monde. Par quoy il est tout clair que *humiliation de courages* est l'entrée et la portière de

paix et toute propre et nécessaire à ce pavillon sous lequel elle s'est trouvée.

Quant à *satisfaction des personnes* qui fait le second, je me suis arresté un peu et ay beaucoup médité dessus pour en avoir le vif vers moy. Sy trouve qu'en ensievant le premier pan qui est d'humiliation et est causée en nécessité, cestui le second pan qui est fait de *satisfaction,* est tout aussy nécessaire que l'autre et tout de une nécessité pareille pour y avoir attrait dessous dame *paix.* Donc, et quant j'ay aiguisié mes regards en ceste *satisfaction,* j'en trouve beaucoup de maintes manières et qui toutes droitcy veulent estre touchées et déclarées. Et trouve qu'il y a *satisfaction en foy, satisfaction en devoir, satisfaction en amour, satisfaction en révérence, satisfaction en service, satisfaction en biens et en recongnoissance, et satisfaction en toute loy et équité de justice.*

Quant à la première, qui est de foy et de fidélité, toutes lois divines et humaines décrètent qu'elle se doit acomplir et que celui qui foi doit, que foi il fasse, et que celui qui l'a faite et promise, que celui la tienne si bien du plus grant au mendre comme du mendre au plus grant, mais diversement. Car la foi de l'hommage de l'homme, du mendre elle est de service; et la foi reçue du plus grant, elle est de garde et d'amour; par quoy pour venir à paix et pour la maintenir en estat, il convient en cestui endroit *satisfaction entre parties.*

Quant à la *satisfaction en devoir,* je trouve *devoir* en trois manières, *en devoir de nature,* en *devoir de usage,* et en *devoir de vertu.* En *devoir de nature,* la vraye satisfaction sy est que le fils doit honnorer et aimer son père et le servir, parens et amis d'un sang, l'un l'autre, et les descendans, leurs ancesseurs dont ils procèdent, et doivent

avoir une légale connexion en eux par laquelle le mendre se retourne à son plus grant, et le descendant à son principe et tronc. En *devoir de usage,* le disciple doit satisfaction à son maistre d'escole, le serviteur à son maistre nourrisseur, le serf au noble, le moins digne au plus digne, le débiteur au créditeur, le féodal au seigneur, et desquelles toutes choses l'usage qui en est, il consonne à naturel droit et à la loi escripte, et n'y a un point droit-cy à qui il ne chièse satisfaction faire à tout homme de raison, et dont il ne peut évader sans y mesprendre. En *devoir de vertu,* il y chiet satisfaction aussy par telle loi que vertu peut avoir et porter. Vertu porte et veut ceste satisfaction que un homme de vertu ayme un autre son semblable et que celui qui est de clair entendement, qu'il prise et honneure celui qui est de claires mœurs. Elle veut que on regarde l'homme en sa valeur et qu'on le poise en sa fortune, et qu'en ensievant ses mérites et les gloires qui le consièvent, que on lui fasse révérence. Elle veut plus faire regarder les hauts faits que les hauts noms, et plus les nobles cœurs que les nobles corps, et plus un mendre en sa pleine voye là où il est tel, que un autre tout grant en son abus. Sy n'y a en nuls de ces quatre endroits yci touchiés où satisfation n'ait eu son lieu pour la faire servir droit-cy entre ces deux princes pour parvenir en paix.

Quant à la *satisfaction en amour,* nature et raison enseignent quelle elle doit estre. Amour est une vraye vertu réciproque, qui expète ce mesmes à recevoir qu'elle donne; et quant encore son donner ne retourneroit jà devers lui à fruit, sy ne laisse-elle point pour tant d'estre libérale de ce qu'elle porte : c'est de aimer, mais en celui endroit loi de satisfaction faut. Pour observer doncques satisfaction en amour, amour veut pour satisfaire à loi que celui qui est

tenu de aimer, qu'il ayme ce qu'il doit et qu'il le monstre, et quant ce vient à asseoir son amour que on l'assieie en vraye léale personne, en homme de teneur et de vérité, en homme de fruit et de salut et en qui on peut attendre la toute derraine fin de son repos : c'est yci la satisfaction que amour désire en la loi qu'elle a.

Quant à *satisfaction en révérence,* elle a sa loi aussi et en appète l'effet. *Révérence* est de pluseurs manières : il est une *révérence verbale* qui se fait de paroles et sert à laudations d'aucunes grandes personnes en leurs aucuns grans faits et vaut autant que porter los à autrui. Il y a une autre *révérence* qui est *en cœur* et qui vaut autant comme faire grant estime et grande réputation d'un homme en qui on voit cause de mesmes pour en faire grant fait et tellement que sans flatterie et sans signe extérior, en couvert courage et en derrière de l'homme, on en fait une glorieuse réputation, et peut seoir ceste révérence à faire si bien à un grant envers son mendre comme par contraire, selon [que] les glorieuses fortunes et les haulx excellents faits peuvent incomber à toutes personnes grandes et mendres, là où il plaist à Dieu les envoyer, et vous dis bien que là où satisfaction de ceste révérence ne se fait en lieu dû, c'est faute de ygnorance ou appreuve d'envie.

Il y a une satisfaction aussi qui veut estre faite *en service,* et est le service droit-cy, quant au présent point, de deux conditions. Il y a un service qui est légal et ensieut droiture, et est ycelui du mendre au plus grant, de l'obligié envers son tenu, du subjet au souverain, du serviteur au maistre, et du fils au père, etc. Il y a un autre service qui se dit de prestance, et pend ycelui en vertu et en amistié d'homme à homme, sans regard ne au plus grant, ne au

mendre, fors seulement à ce que l'homme vaut, et en ceste qualité souvent le plus grant porte service au mendre de lui par amistié et par faveur qu'il y prent, huy par offrir, demain par le faire réalement, pour les biens ou les valeurs que l'on voit en l'homme là où service est employé, et ainsi cestui service meut de vertu et s'assiet en vertu par amistié commune, comme deux mains qui sont amyes l'une à l'autre, et l'une aide à porter le fardeau de l'autre, et s'entre-seceurent ensemble, comme il me semble bien qu'en ces deux princes droit-cy a bien matière de mesmes bien largement, et là où le service, ne en l'une manière, ne en l'autre, ne doit estre de repreuve à nul des lez.

Il y a une autre satisfaction qui se fait en biens, et en quoy la plus part du monde s'arreste, et de quoy on fait le plus de poids, comme nature humaine est fort engluyée de avarice et que à cause d'elle et pour ces deux mots : *mien* et *tien,* tous les débats et toutes les questions du monde se nourrissent, et tend chascun à parattaindre à sa quise fin d'avoir ce qu'il demande et ce qu'il désire, ou par voye de fait ou par voye de droit ou par appointement. Si doncques en ces diverses voyes qui se quièrent pour les temporels biens, *satisfaction* s'y vouloit entrebouter, les débats et les questions qui s'en font, de légier en seroient dehors, restitutions se feroient, réparations se trouveroient, et raisons et droitures et rapaisemens et contentemens mettroient les débattans en paix. Or, comme je regarde ces deux princes droit-cy estre entrés, ce me semble, en satisfaction l'un envers l'autre en tous les endroits yci-devant touchés jusques à cestui de présent qui est et doit estre [de satisfaction] en biens, voir, il me appert clairement que en cestui endroit aussi, ils y sont entrés au parfait, et ce qui estoit débat par avant et de litige, fust qu'il

pendist en complainte et en murmure de cœur, fust qu'il pendist en doléance de force et de injure, ou comment que fust ou mal donné ou bien acquis, toutesfois par intégrité de parole et de don et de transport de roy et en obéissant à l'équité des causes démonstrées d'une part et d'autre, qui a dû céder, il a cédé; qui a donné, il a redonné et reconfermé; et qui a la gloire et la richesse et la puissance de l'honneur du monde entre ses mains (c'est un roy de France), il en a commodé[1] une portion bien employée à celui du monde après dont plus il peut reprendre, et a satisfait à son propre honneur, siquc la *satisfaction en biens* droit-cy, qui n'y est point petite, y appert assez claire.

Il y a une autre satisfaction encore qui veut avoir lieu en recongnoissance et dont il est assez apparant que l'effet voirement y a esté et que nécessairement quasi s'y sont bien portés et à point; car ils ont recongnu, comme j'espère, qui ils sont et dont ils sont et comment ils sont d'un tronc et d'une parenté et d'un ancien ventre, le plus digne de la terre, et d'une mère qui tous deux les a vestus d'un parement. Ont recongnu aussi ce noble très-chrestien royaume qui en leurs deux débats pendoit en balance et en branle de perdition, en exultation de ses ennemis anciens et en desconfort de chrestienté universe. Ont recongnu aussi comment ce leur est charge d'âme et d'honneur, de tenir ainsi en trouble le povre peuple, de mettre le noble sang de France sur un hazart de mort, et frères et parens de les faire entre-dévorer pour leur argu. Sy leur en est pris pitié, j'espère, et ont recongnu Dieu. Ont cédé de leurs querelles et mitigé leurs courages par recongnois-

[1] *Commodé* (du verbe latin : *commodare*), prêté.

sance, chascun endroit soy, des maux qui ensievir pouvoient à cause d'eux, et par ainsi ils ont satisfait l'un à l'autre par recongnoistre chascun ce qu'en tel cas il pouvoit porter de charge.

Ceste-là derraine satisfaction se fait en équité et en justice, et me semble que, selon ce que j'ay touché de toutes les autres en toutes les qualités et conditions que je les ay pu trouver, que en toutes leurs natures je les trouve toutes consonnantes et consortissans à équité et droiture, et pendent toutes en loi de nature ou de raison ou de précepte et sur quoy toute équité et justice est fondée. Et me semble si satisfaction a eu vertu entre-eux[1] en tous les points d'icy dessus jusques à cestui de présent, qui est de équité, certes [elle] y est plainement observée : aussi sy est justice, et n'y a ne l'une, ne l'autre qui se doive plaindre de satisfaction non à lui faite, si le ramanant s'est bien mis en œuvre. Ainsi doncques, ces deux grans princes ont fait satisfaction l'un à l'autre, ce me semble, en tous endroits de leurs nobles personnes à l'appartenir de chascun, et de quoy paix après s'est ensievie.

A tant je me passe de ce pan second du pavillon, et un peu et non gaires parleray maintenant des deux autres pour mettre le pavillon en son entier, dont en ces deux premiers pans devisés et déclarés gît tout le fort et l'effet de son mystère, et ne requiert point ce qui en reste si ample déclaration quant au présent, et aussi il ne m'en chiet point tant en l'entendement, par quoy j'y pusse ou dusse mettre labeur fors que moyenne.

Quant au regard de l'*obligation en paroles,* il est assez convenable qu'elle y a esté grande et ferme, et que

[1] *Entre-eux, entredeux,* dans l'intervalle.

mainte parfonde et ague démonstrance a esté faite d'un costé et d'autre avant les pouvoir vaincre et amollir, ne avant les pouvoir mener jusques à obligation, car en celle destroite difficulté qui estoit d'entrer en obligation, pendoit tout le grant et le dangier de leurs affaires, par quoy aigres poursieutes et diligentes labeurs de preud'hommes et de grande autorité[1] y ont beaucoup servy, et a bien convenu que par eux et par leur moyen leurs courages ayent esté abbatus premier[2] et humilyés et maintes satisfactions devisées avant que à obligation condescendre ; car depuis que l'obligation y est concédée, les questions pendent en accord, et vient-on à l'obligation faire en paroles de vérité dont honneur craint à rompre le loyen. Ceste obligation ne m'est sçue[3], sinon que je puis ymaginer de la nature du cas qu'en partie pour contenter Dieu et à nature obéyr et pour leur propre honneur et salut et pour user de raison et de chrestien conseil, ils sont obligiés ensemble en léale amour et dilection et en service et en assistance chascun en la qualité qu'il doit, ont juré et promis paix, amour et union, fidélité et vraye adhérence, ensemble porter une querelle et un fardeau et un doux et un dur par une adjonction commune, et se sont, ce croy-je, tellement lyés en ce, tellement noués et tressés par sermens et par escrits que comme chrestiens tous deux nobles et hauts princes, tous deux les plus grans de la terre aujourd'huy, comme preud'hommes aussi vertueux et véritables et créables et de bonne volenté ils sont entrés

[1] L'un de ceux-ci était Philippe de Commines.

[2] *Premier*, en premier lieu, d'abord.

[3] Chastellain déclare ici qu'au moment où il écrivait (et nous avons vu ailleurs que c'était immédiatement après l'entrevue de Péronne), il ne connaissait pas encore les diverses stipulations du traité conclu dans cette ville.

en confiance de l'un à l'autre et en asseurance et de quoy l'assécution après est ensievye des promesses faites et lesquelles sont accomplyes et monstrées une grant part et tous les jours s'en accomplissent et monstrent encore[1] et se monstreront, si Dieu plaist, alors que les occasions et les causes le requerront et escheoir y pourront durant leurs vies. La conjonction de leurs personnes a esté faite en confidence et en asseurance par humiliation en chascun. La satisfaction a esté faite en tous les devoirs. Le roy a promis amour, le duc a promis service, le duc a repris soy recongnoissant à qui il devoit, et s'est fait honneur et a amendé son droit, et le roy a gagné le plus grant homme de la terre aujourd'huy sien et le plus haut cœur de prince et qui plus fait à craindre, et a ramené, qui plus est, et réacquis pour lui une nature qui s'estordoit par son deffect à la vraye voye de sa nature et de sa naissance et de sa gloire, qui est le plus grant acquest et le plus salutaire pour lui s'il est bien observé que oncques il fit, ne jamais cy-après fera, car n'y a couronne, ne sceptre en son entour, qui autant lui vaille.

Sy en est ensievy encore que en mettant à œuvre promesses faites et en démonstrant l'amour, l'honneur et la sceureté qui y est prise, le roy confidamment s'est mis tout foible et quasi seul en la main du duc, s'est mis en sa compagnie partant de Péronne et venu jusques en Liége en la querelle du duc, non comme roy, mais son assistant, a fait porter à tout ce qu'il avoit de gens, l'enseigne du duc, la croix Saint-Andrieu[2], lui-mesme l'a portée par

[1] Allusion à la guerre de Liége où Louis XI accompagna le duc.

[2] Charles le Hardi portait la croix de saint André, comme héritier des anciens rois de Bourgogne. Saint André avait été, disait-on, l'apôtre des Burgundes dans les déserts de la Scythie.

conseil, cryant « Bourgongne ! » à l'entrée de la ville[1], qui est une chose esmerveillable et dure à croire cy-après, mais la plus glorieuse et la plus extrêmement de grant honneur en la maison de Bourgongne, une maison subjette, quant Dieu l'a menée à telle excellence que jamais sera recordée en livre, considéré encore la guerre que ce duc droit-cy en a soustenue et maintenue par quatre fois et toudis à victoire et à triomphe par son propre pouvoir, dont à ceste derraine fois là où pitié dont il avoit usé jusques-yci a esté toute bannye et forclose et en a fait radicale extermination tout ainsi que les Romains de Cartage.

Et pour ce que j'avoye dit que après avoir déclaré la méditation que j'ay eue après coup sur le dehors de ce pavillon, je parleroye un peu aussi et légièrement du mast qui le soustient et sur quoy il estoit drecié, ensemble et des huit cordes qui le tenoient ouvert, et se nommoit ce mast droit-cy *Confidence à terme* ou *Confiance à l'aventure*, certes, quand j'ay bien visé au nom et à la réalité du cas quel il est et comment ceste humiliation première a esté faite et puis la satisfaction après et l'obligation tiercement et les promesses accomplyes au derrenier sur confiance seulement qui a esté prise de l'un en l'autre par les moyenneurs à terme, c'est à entendre tant pour l'un que pour l'autre, tant que on y trouveroit vérité et teneur, ceste confiance se parmaintendroit et floriroit et dureroit ferme et estable; mais sy pend-elle nientmoins en aventure aussi sous diverses mutations temporelles qui aviennent tous les jours estrangement et sous variableté de fortune incongnue aux hommes, et tiercement sous les importances des

[1] Ce passage fort important de Chastellain confirme le récit de Thomas Basin, éd. de M. Quicherat, tome II, pp. 202, 203.

temps et des humains divers affaires qui par chascun jour peuvent mouvoir et desmouvoir et faire changer les humains pourpos en contraire de leur cuidier, par quoy en bonne volenté tel fois un homme pour une heure se peut ainsi résolver et conclure, dont par les interventions qui venront en autre heure il se trouvera en un autre contraire mouvement tout oblique à son premier : pourquoy la première assiette se peut dire à l'aventure, [et] par mil intervalles non congnues elle se peut varier et changer. Pensons à la nature et conditions des deux princes. Visons à la qualité et disposition de ce royaume, à l'affection des hommes qui sont çà et là et à la multitude et diversité et difficulté de tant hauts grans et pesans affaires qui peuvent et pourront incomber tous les jours deçà et delà, et lesquels affaires comme aucunes viandes portent leur saulse avecq eux, ces affaires aussi porteront rumeur et ruyne et débat et par quoy les deux cœurs jà en bonne volonté et en bon résolu pourpos se remettront en nouvelles passions et tourmens par le possible des choses[1], ce que point ne venra, si Dieu plaist, et alors ce qui aura esté conclu et empris de le parmaintenir ferme et estable, d'autant que il y a en l'homme sera trouvé de contraire fin et yssue, peut-estre maugré l'un et l'autre ou tous les deux, par quoy ceste confidence pend bien en aventure et en la grâce de Nostre-Seigneur, que Dieu leur doint !

Comme doncques pour mettre fin en ce que j'ay promis, c'est de parler des huit cordes qui ce pavillon tenoient ouvert et de l'entendement que j'y ay assis dessus par spéculation du mystère, me retourne maintenant au premier

[1] Les prévisions de Chastellain se confirmèrent. Le 3 décembre 1470, Louis XI déclara solennellement qu'il se considérait comme affranchi de tous les engagements pris à Péronne.

pan arrière et à ses cordes, dont l'une avoit nom : « *Crémeur de Dieu*, » et l'autre, la seconde : « *Congnoissance de soy-mesme.* » Quant à celle qui a nom : *Crémeur de Dieu*, et sur laquelle je m'estoye assez arresté, pensant de quoy pouvoit yci servir, tantost déterminay que beaucoup, et pour venir et pour faire venir à *humiliation* deux cœurs, n'en a point au monde de plus propre de celle, entendu encore que humilité est de la nature de perfection et de sapience et que l'entrée et la porte de vraye sapience est *Crémeur de Dieu*, car de ceste-là de prime face elle enchasse et déboute dehors de l'homme tous vices et péchés et le fait veillier et entendre à bonne œuvre faire par quoy à Dieu il plaise. *Crémeur de Dieu* doncques par vertu de sapience fait à l'homme congnoistre son orgueil, lui fait entendre et sappyer[1] comment par lui il est en divine yre et comment Dieu tout orgueil reboute et reploye par une caduque fin. Par quoy après ceste congnoissance prise et digérée en l'estomac, le fier orgueilleux cœur tout premier se humilye envers Dieu et secondement envers le jugement de la raison qui le blâme de son vice en lui disant que à Dieu et à homme cœur orgueilleux est despect et de refus et de criminelle importance et damage pour tout le monde où il règne. Comme doncques la carence et l'expulsion du vice est entrée et aggression de la vertu, et que ceste paix droit-cy a esté pratiquée et bastye sur vertu dont humilité est la mère, *Crémeur de Dieu* doncques a esté celle qui premier a avisé ces princes de leur humiliation, afin de venir à divine paix, leur propre salut; car comme entre orgueil et orgueil nulle vraye paix ne se peut traiter, ne trouver, sans humilité

[1] *Sappyer* (du verbe latin : *sapere*), connaître.

aussi entre parties ne se peut trouver cès, ne déport de guerre et dont *Crémeur de Dieu* en vertu de sapience fait abominer l'œuvre.

Quant à la seconde corde qui se nomme *Congnoissance de soy-mesme*, après y avoir un peu pensé dessus, qui est-il au monde qui ne dist que elle fust séant à *humiliation*, entendu encore que comme la première et principale perfection de sapience est *crémeur de Dieu*, la seconde plus prochaine après et qui plus réduit l'homme à humble ploy, c'est *còngnoissance de soy-mesme* certes; car elle lui fait congnoistre et entendre sa povreté, sa misérable mainte serve condition, passible, mortelle, variable et mutable, incertaine de son temps, huy en vie, demain riens, subget à fortune et à povre fin, et après, quand on aura usé tout son temps et converty en mauvais us et en appétit de cœur parvers, sy n'en reste riens à l'homme sinon remors et pointure de conscience qui le ronge et mengue et accuse; et sans acquist de riens de bon emprès, qui soit de mérite, il laisse confuse et déturpée renommée par tout l'exploit de son voyage, là où doncques ceste salutaire *còngnoissance* telle que droit-cy se fiert en l'homme et que elle se présente à son front, non merveille certes si en la vertu d'icelle et de son espoindre, l'homme orgueilleux se retire envers humilité, laisse couler débats et rumeurs passiblement, se mate et dompte en son yre, se fraint et rompt par repos en Dieu et en propre courage. Ainsi doncques à ceste humiliation faire entre ces deux, ceste vertu de *congnoissance de soy* y a grandement servy et valu, et en est la corde proprement baptisyée et très-séamment de ce nom avecques l'autre première.

Quant au pan de *Satisfaction* dont les cordes se nommoient, l'une : *Considération juste*, et l'autre : *Conclusion*

nécessaire, que diray-je droit-cy? Un peu et non pas longuement j'ay médité dessus pour en trouver l'attainte : sy m'est chu ainsi en l'entendement et à légier que en ensievant la nature de *Satisfaction* où ces deux cordes servent, toutes deux y sont convenables et propres et de grant service, premièrement *Juste considération*, pour son lez, et *Nécessaire conclusion* de l'autre rang pour le sien. Sy m'a semblé voirement et le trouve vray que ceste *satisfaction de personnes* ne se pouvoit drecier jamais, ne estre mise sus, fors par juste considération de maintes choses qui à regarder font et qui principalement touchent à équité et à droiture, en quoi l'homme doit vouloir vivre obéissant à loi de raison, de laquelle nul ne se peut exempter sans forfaire ou envers Dieu ou envers nature, qui font le fondement de toutes lois. Comme doncques satisfaction promeut de la vertu et du commandement de la loi et de toutes lois, et que vray est que l'effet d'icelle demeure souvent derrière en l'homme parce qu'en lui n'a point juste et saine considération de ce dont il doit user, il appert doncques que la considération se trouve et se boute en l'homme et le fait penser et muser en ce qui est de droit et de devoir, et de nécessité et d'honneur et de salut, la satisfaction promptement s'y présente, et volenté de faire bon devoir s'y paroffre. Donc, et comme la considération de l'équité vient premier et fait l'esmeuste du regard en droit, la conclusion de la nécessité vient après qui de la pointure de la mouvant considération fremme et afferme ce qui se doit faire et estre mis à effet légalement, et ainsi ces deux cordes qui équalement tiennent et soustiennent cestui pan de *Satisfaction* en estat, équalement aussi elles dépendent d'ensemble et servent l'une l'autre en cestui endroit et portent grant

fruit et effet là où satisfaction doit avoir lieu. Si doncques il est juste chose à un prince d'avoir regard et considération à ce qui est de son honneur et de son devoir faire comme un prince droiturier, il est doncques de nécessité qu'il conclue et délibère de faire ce que sa considération lui donne à congnoistre ; et par ainsi, là où *Juste considération* dresse et met sus cestui pan de *Satisfaction* comme première corde, la *Nécessaire conclusion* se met d'encoste comme qui ne peuvent l'une sans l'autre.

Et quant au tiers pan qui est d'*obligation*, et là où vérité cordiale et amistié libérale font les cordes, que diray-je droit-cy un peu en brief? Est-il qui ygnore que vérité, voire celle qui est de cœur, ne fasse obligier l'homme envers Dieu, envers raison, envers nature et envers ce qui est d'honneur et d'équité et de salut et de publique pitié et de humaine nécessité? Qui est-ce qui fait l'homme regarder son promme, père et mère, leurs enfants, frères et parens l'un l'autre, sinon radical vérité qui règne en l'homme et envers laquelle il obéyt et escoute et s'atourne envers elle par avisé conseil, et lui fait aimer, garder et confermer ce qu'il doit, le porter et maintenir en ferme pourpos, lui adhérer par foy et par promesse et par obligation raisonnable et naturelle èt droiturière, et desquelles choses tout l'effet meut d'une racine de vertu et d'honneur et de bonne léale conscience et là où l'amistié qui est libérale en tout bon noble cœur fait l'opération de la vérité démonstrée ; et conviennent ainsi ensemble ces deux en un effet et en une exécution commune qui est de bien et de bien faire. Et par ainsi ces deux cordes droit-cy servent, ce me semble, décentement et bien en cestui tiers pan d'*obligation* là où vérité et l'amistié font l'œuvre.

Quant au quatrième pan qui est d'*exécution* et là où

regard à propre honneur fait l'une corde, et l'autre qui se dit *Inspection de commun salut* fait la seconde, volentiers voir en parleroye-je un petit si je sçavoye et en bons termes, mais tannance d'escripre en travail peut-estre d'esprit trop atédyé m'y donne un peu de rebout. Tout ainsi que après long chemin fait tout le jour, quant ce vient à approcher la ville là où on tend au vespre, le venir près des portes griève plus que toute la journée, et couste un jet d'arc plus de peine que dix lieues, tout en ce mesme point je me trouve droit-cy sur ceste fin d'œuvre là où je suis au bout, et me coustent plus dix lignes de labeur que les vingt cayers de la profundité spéculée en perfection de matière. Saillir toutesfois en convient par un bout et en dire quelque peu à bon sens. Sy me semble, et est vray, que tout premier regard à propre honneur pour première corde de cestui pan y est mervilleusement séant, et ne pourroit-on nulle plus propre trouver pour y servir, considérant que ce qui est et qui doit estre d'exécution et d'effet, il est passé et produit comme par l'estamine par les trois conditions précédentes, et lesquelles toutes touchent et lyent et estraingnent à honneur de degré en degré, et dont la rompture et le mal soy y porter donnent honte et blâme et grant reproche au délinquant. Comme doncques l'exécution des choses promises pend et repose sur la vérité de l'homme, là où le vray honneur se attend et là où le monde met son fondement dessus et son arrest, clair est que quant l'homme prétend à mener affaires à louable fin et au mesmes de ce qu'il vaut, nécessairement et volentiers il a devant ses yeux tousjours et en son regard son honneur et sur le contour envers lui, et parce qu'il congnoit que c'est le restraintif très-estroit qui le semont à cheminer droit, il entend à ses promesses faites et à ses

sermens dévolés de les mettre à effet et à l'exécution par la teneur de son promettre, ou autrement sa vérité porteroit reproche, et sa muableté lui tourneroit à confusion, et seroit son honneur soullié et foulé as pieds, et son nom et fame de laid et confus record partout, et sa vie de mesmes, par quoy et comme non avoir le regard assis en honneur seroit cause de faire encourir l'homme en si mauvais titres, y avoir doncques le regard et curieusement y entendre, est et sera cause par un contraire de faire son bon et léal devoir de ce que sa vérité porte, et importe privé et particulier regard d'eux à eux. Elle porte aussi et importe inspection en commune publique salut de ce royaume et de leurs terres et seigneuries et auxquels il convient servir et subvenir par vérité et par léale foi et par exécution de toutes promesses salutaires et convenables et à Dieu agréables et pour venir à fin et à fruit de paix et de vraye union en repos que Dieu doint à nous de cestui présent temps, et à eux soit donné grâce de tellement faire aussi que Dieu en puist estre content!

Après doncques avoir fait tous ces labeurs, et que tout ce que j'ay dit, médité et glosé, a esté fait à mon pouvoir au plus près que j'ay pu de l'honneur de Dieu, du bien et salut de ce noble royaume et de la gloire et exaltation des deux nobles et excellentes personnes le roy et le duc de Bourgongne (que Dieu veuille garder et sauver!), et que en après je regarde mainte bouche indiscrètement parlant, arguant et répliquant sur choses de bon fons et qui vont deffilant cordeaux de soye, cuidans y trouver dedans estouppes de lin, et que par celle manière de faire, ou par envie ou par folye ou peut-estre pour estre assagis, pourroient s'esmervillier et demander pourquoy en ceste feinte vision et en ce couvert mystère je feins tant seule-

ment le roy Loys, roy de France, estre convenu en ce pavillon de paix avecq le duc de Bourgongne, seul à seul, sans autre et sans tiers, quant il y a encore en ce royaume plus grant de lui, comme monseigneur Charles de France, frère du roy et fils de roy, et le duc de Bretagne son pareil, asquels le dur et le meschief de ceste tribulation apparant nagaires compète et a compété comme à lui, toutesfois n'ay-je fait droit-cy nulle mention d'eux, par quoy il pourroit sembler que je les eusse laissiés derrière par non en faire poids, ne estime, ou que je sembleroye vouloir dire que tout le fait et le dur et le fort et le grant de ce royaume pendroit en toutes ses difficultés en ce duc Charles, par quoy le roy, pour la part de son royaume et de son intérest veullant mettre son royaume en paix et lui vivre en union avecques ses subgets et parens, ne auroit à autruy à viser, ne à faire, fors à ce duc de Bourgongne, et pour ce comme au plus puissant et à celui de qui lui pourroit venir plus mal et plus bien, et à lui seul et pour le tout il seroit venu et convenu en paix avecq lui sous ce pavillon et sans nul autre y avoir compris comme s'il n'en fust mémoire; et pourroit-on dire alors que l'inventeur ou le fantasieur de ceste vision auroit esté un homme partial, un homme grant esleveur de son party et peu discret en autrui compétence. Mais, pour response à sifaits interrogueurs et pour leur couper la voye de former argumens contre moy à ceste cause, premièrement je proteste que par nulle mesprisance, ne parvité d'estime je ne laisse derrière nullui, ne monseigneur Charles, ne le duc de Bretagne, ne autres à qui le roy, bien sçay, a eu question et eux à lui, et desquels la difficulté a longuement donné manace à ce royaume si bien de là que de çà; mais comme je sçay et congnois que monseigneur Charles

est une mesme chose avecq le roy son frère[1], et pour une question qui s'y est entretrouvée par accident et venue à tost et à tost réparable, nature pour tant ne les pouvoit distraire l'un de l'autre, ne les souffrir séparer par longue division, ne par hayne. Tout en pareil du duc de Bretagne, tout prochain cousin du royaume, nourreçon de la royale court, et de la part de ses anciens progéniteurs ayans vescu en amour et en service, en complacence et en temporisation avecques les françois rois et princes, et peut-l'on dire aussi que nulles vieilles haynes, ne envies n'ont esté jamais de la part des François as Bretons, ne à leur duc, fors qu'à présent, à cause de monseigneur Charles de France et d'aucun son particulier propre fait. Pour tant moy, considérant ce et que la maison de Bretagne a esté amye et aimée du roy nagaires par cy-devant et que la maison de Bourgongne, jà a très-longtemps, hélas ! qu'elle a esté mal voulue de père en fils, et que par diverses piteuses causes de jadis, guerres et ennemistés se sont continuées longuement entre le royal thrône et elle, et dont à cause de la longue continuation, les haynes qui y ont esté entremellées à deux lez peut-estre, font tant plus à craindre, par tant, quant j'ay vu et considéré maintenant que ce duc Charles de Bourgongne arrière estoit en apparence de resmouvoir nouvelle guerre en ce royaume, non invaseur, mais comme deffendeur, et que le roy, à toute sa fière puissance, s'estoit mis devant son front à une journée près, en bargaing l'un sur l'autre d'estre vainqueur ou vaincu[2], et là où tout ce royaume droit-cy pendoit en branle entre leurs deux mains, quant j'ay vu par divin

[1] Quatre années ne s'écoulèrent pas avant l'empoisonnement du duc de Guyenne.

[2] *Voyez* tome V, p. 435.

envoyer que par les labeurs et diligences de monseigneur le connestable[1] et d'autres preud'hommes, l'accord s'y est trouvé[2], la conjonction faite de leurs personnes et de quoy paix est ensievye et grant semblant d'amour, j'en ay eu grant joye et du lieu et des personnes dont j'ai vu le péril plus apparant et de plus grant importance à mal, de céux-là tant seulement ay-je fait ma fiction et là où je les ay vu estre seulement ceux qui pouvoient ramener tribulation en ce royaume, devant tous autres aussi et à par eux, je les ay feint convenus en un lieu de paix, dont tout le royaume doit faire joye, car en leur amour et union pend tout son salut. Ainsi doncques là où j'ay trouvé la sanation de peur, j'ay fait la fiction de mon mystère et ay assis le roy et le duc son subget en chayère de paix, qui ennemis ensemble sont pour troubler toute chrestienté, et par ainsi nuls des autres princes de France ne me sont de nulle parvité, ne de peu de poids, moins encore et sur tous monseigneur Charles l'héritier plus apparant de la couronne, mais parce qu'en eux ne peut avoir occasion, ne matière, ne fondement sur quoy mortalité de guerre se

[1] Le connétable avait contribué plus que personne à l'entrevue de Péronne.

[2] Malgré la protestation de Louis XI en 1470, il ne faut pas croire que le traité de Péronne fut entièrement imposé au roi de France par le duc de Bourgogne irrité de l'agression des Liégeois. La plupart des clauses du traité de Péronne avaient été arrêtées dans des conférences tenues à Ham, sous les auspices du connétable, et le traité fut signé le 14 octobre, le jour même de l'entrée du roi à Péronne. Son but, en s'y rendant et en accordant au duc de si grands avantages, était vraisemblablement de le séparer sans retour du duc de Bretagne. Le messager qui apporta la nouvelle de la captivité de l'évêque de Liége, n'arriva à Péronne que le 16, et la violence que Charles exerça sur Louis XI, se borna à le forcer à exécuter l'offre qu'il avait faite, en la regrettant presque aussitôt, de s'associer à la campagne contre les Liégeois. Cf. le récit assez inexact de Philippe de Commines et celui d'Olivier de la Marche qui se trouvait aussi avec le duc de Bourgogne à Péronne.

pourroit nourrir longuement entre le roy et eux en publique désolation, j'ay produit et mis avant celui qui peut et qui vaut et qui a pouvoir et avoir pour en user en paix et non paix. Or y est la paix : durer puist-elle longuement, et Dieu en puist avoir louenge et gloire, et son peuple salut, et moy, le povre travaillant en publique félicité là où je puis, grâce et faveur de tous les bons auxquels je me recommande tout humble.

L'humble George.

LA PAIX DE PÉRONNE[1],

MYSTÈRE.

CŒUR.

Noble duc, haut prince excellent
Que bouche, au vray équipollent
De vos valleurs, ne peut loer,
Tant se pust-elle esvertuer
En vostre haut nom précellent
Qui par ciel, terre et mer resplent.

BOUCHE.

Duc, maistre duc, duc sur tous ducs,
Duc soubs qui tous sont confondus
Les ducs passés et les présens,
Duc, il vous plaise icy vos sens
Tourner, ensemble et vos vertus,
Au nom de Dieu, le roy Jhésus.

CŒUR.

Nous venons vers vous, cœur et bouche,
Pour cas qui hautement vous touche,

[1] Publié d'après le Ms. 120 de la bibliothèque Laurentienne de Florence, où ce mystère est précédé des lignes suivantes : « Ci-après s'ensieut un mistère fait à cause de la dite paix à bonne intention et pensant icelle estre observée par les parties. »

Voire touche et touchament fiert,
Par quoy, selon que au cas affiert
Et qu'il est d'une bonne embouche,
Prestez-y vostre oreille douche.

BOUCHE.

Nous labourons en autruy gloire
Et préparons future histoire
Dont vous verrez tantost comment.
Tournez-y donc l'entendement,
Car vous en vaudrez mieux, j'espoire,
En longue traitte de mémoire.

CŒUR ET BOUCHE.

(*Les deux personnages dessusdits dient en chantant ce qui s'ensieut.*)

Vous, seigneurs du monde univers,
Rois, princes des pays divers
Et toute baronnie,
Vous tous aussy prélats et clercs,
Bourgeois, marchans, peuples et serfs,
Cy prestez vostre oye;
Venez, venez oyr nos vers;
Tournez vos cœurs, vos yeux ouvers
Sur nostre mélodie;
Diligens soyez et appers
D'oyr nos mots floris et vers :
Il y a fruit et vie.

Vous avez lu de par Jhésus
D'Ercules et de Théséus
Hommes de haut courage,
D'Hector, aussy de Troylus,

D'Achilles et du roy Pirus,
Pleins de haut vasselage,
D'Allixandre et du roy Porrus
Et du roy Dayre rué jus
A grant foule et dommage,
Mais tout n'est riens : c'est un abus,
C'est un racontement confus
Emprès nostre langage.

César sy fut prince vaillans,
Le meilleur qui fust en son temps
Et un très-haut cler homme :
Aussy fut Pompée li grans
Qui d'Orient les rois puissans
Submist au nom de Romme,
Et Scipion li Affricquans
Atout ses vertus florissans :
Cil vaut bien qu'on le nomme ;
Mais n'y a ne Grecs, ne Persans,
Qui emprès ceux dont voy chantans
S'appèrent d'une pomme.

N'y a ne David, ne Ogier,
Ne Rolant, le fier chevalier,
Ne le grant Charlemaine,
Ne Do de Mayence le fier,
Ne de Mongleive l'héritier
Dont yssy noble graine,
Ne roy Arthus, ne Olivier,
Ne Rossillon, ne Charbonnier,
En victoire à douzaine,
Qui droit-cy se puist approchier,
Ne mettre pié, ne doit touchier
A l'œuvre que je maine.

Il n'est vertu de Gédéon,
Ne grant heur du roy Salomon
Qui cy puist avoir place,
Ne la grant force de Sanson,
Ne gloire du bel Absalon,
Qui droit-cy ne s'efface
Par cause de mainte raison
Et d'honneur et de fleurison
Qui nous resplent en face,
Et que divine donison
Nous baille par esbluison
De merveilleuse grâce.

Charles deffunt[1] fit de grans faits,
Qui tout son thrône, horsmis Callais,
Remit en sa franchise ;
Sy fit le derrain duc parfais,
Le plus clair qui fust oncques mais
En fait de vaillandise;
Mais deux nouveaux que j'ay pourtrais
Et qui sont de leur paix extrais,
Princes de haute emprise,
Ceux-là du haut de leur palais
Ont tramis à France les rais
De salut non apprise.

Loys et Charles, par pité,
Se sont conjoins en unité
Par amour difficille;
Ils ont France ressuscité
Et cent mille hommes respité,
Voire dix fois cent mille;
Ils l'ont mise en prospérité,

[1] Charles VII.

Relevée d'adversité
Par leur vertu virile :
Sy en ensieut transquilité
A toute la cristienté :
Vray est comme éwangile.

Leur vieille rumeur, leurs débas
Ont tourné cy de haut en bas
Cestuy noble royame,
Et dont le povre peuple, héllas !
A reçu maint dur hauredas [1],
Y perdant corps et âme.
Or, ont-ils recongnu leur cas,
Et pensans au derrain trèspas,
Ont pourvu à leur fame,
Et rendans à Dieu gratias
Se sont accolés bras à bras :
Benoit soit qui les ame !

Dieu a ouvré en ambedeux,
Et sur propre orgueil vicieux
Chacun a pris victoire.
Humilité s'est mise en eux,
Et ont pris chemin vertueux
De salut et de gloire.
De bien faire sont désireux
Et sont joins en cœur amoreux
Par regard méritoire.
Sy en sont vivans glorieux
Et en seront mis curieux
En sempiterne histoire.

Oncques la christienne foy
Que de leur annuyeux desroy

[1] *Hauredas* (des mots anglais *over* et *dash ?*), coup violent.

Ne rechut telle playe,
Mais, Dieu mercy, le haultain roy,
Quant ils se sont remis en ploy,
Bon espoir nous repaye;
Grant sens y a en ambedoy,
Et sy a bien en eux pour quoy
Pour y planter sa haye;
Mais oncques France n'eut en moy
Si apparant béat arroy
Que de leur amour vraye.

Tel vainct d'hommes un milion
Et se baigne en effusion
De sang du fruit des femmes,
Qui n'a point par conclusion
Tel gloire, ne laudation,
Comme en vaincre soy-mesmes.
Cy pend glorification
Et dont de l'opération
Un chief reluit de gemmes,
Et en est l'exaltation
De plus clère approbation
Qu'en porter dyademmes.

Le meilleur s'est aminoré,
Et le moindre s'est honnoré
De sa recongnoissance.
L'un s'est de l'autre enamouré,
Et chascun a son cœur ploré
D'avoir quis sa grevance.
Leur cœur s'est tout délibéré,
Après tout cas considéré,
De vivre en aliance,
Et ont ferment à Dieu juré

De veillier en cœur assuré
Au commun bien de France.

Qui peut, par soy humilier,
Son adversaire amollier
Et vers soy le retraire,
Point ne le tiens à follier,
Mais l'œuvre s'en doit publier,
Car c'est un noble affaire.
Corone et sceptre posséder
Ne fait point tant à regarder
Que soy en vertu faire.
La vertu fait loings précéder
Et est grant los sçavoir céder
Pour à Dieu sattisfaire.

Par seule la division
De leur haute possession,
France a pris sa ruyne ;
Mais ore à leur occasion
Elle aura sa rédemption
De passée bruyne ;
Elle aura restitution
De toute sa privation,
Glorieuse roïne,
Et verra toute nation
Sa gloire et jubilation
Par ceste œuvre divine.

Le ciel, me semble, s'est ouvert,
Et Dieu vers nous s'est descouvert
Son povre peuple en terre,
Et lequel entre secq et vert
A porté maint annuy couvert
De peur de ravoir guerre.

Or ne l'a Dieu piteux souffert,
Mais nous a tramis et offert
Ce qui fait à requerre
Et a mis d'accord, il y pert[1],
Deux cœurs, dont li un l'autre sert
Par amoureux enserre.

Le monde estoit perdu, fini,
Tout deffroyé, tout parhonni,
Sinon par ce remide;
Ne oncques monde tant pugni
N'eust esté par mal infini
Comme à ce coup, je cuide.
Tout eust esté d'espoir banni,
Tout désolé, tout desgarni
A clameur et à hide.
Or nous a Dieu sauvé, muni,
Et a Bourgongne à France uni
Par sa main qui tout guide.

Chantez, dansez, petits enffans;
Joingnez vos mains, vous les gens grans;
Ployez dos et eschine,
Povres laboureux par les champs.
Revivez-vous en ce bon temps
De nouvelle racine.
Soyez chantans et karolans,
Joyeux convives assemblans
A grant feu en cuisine,
Pour ces deux nobles pellicans
Qui pour vous estre nourrissans
Se fièrent en poitrine.

[1] *Il y pert*, comme cela est évident, comme nous le voyons.

France et Bourgongne, vous joingniez ;
En pleurs de joye vous baigniez
De la sainte advenue.
Venez tost, et vous abrégiez,
Conjoïr vos cœurs deschargiés
De mainte horreur menue.
Les cieux sont tous enbesongniés
Pour vous veillier où vous voeulliez,
Par grâce revenue,
Et vos deux fronts sont enseigniés
De Dieu qui veut que le craigniez
Par ceste retenue.

O noble roy bien destiné,
De sainte et de bonne heure né,
Bénit soit vostre ouvrage ;
Et vous, Charle, un droit Dieu-donné,
Sur tous princes bien ordonné
En vertu et courage,
Bénit soit vostre heur foisonné
Et qui vous a tout encliné
A prendre cest ancrage.
Si Loys estoit terminé,
Vousauriez durement finé,
Ce me doubte, au changage.

Le roy Loys a un servant
De tout le monde le plus grant,
Hors mis le franchois thrône,
Et qui de sa main triomphant
Peut tirer de service autant
Que d'un roy à couronne.
Dieu leur doinst honneur florissant
Et tousjours amour accroissant

Comme vive eaue en Ronne;
Et quant ils yront finissant,
Que Dieu les soit bénéissant
Et qu'au ciel les couronne.

BOUCHE.

Or, messeigneurs, pour un bien faire
Vous pourroit-il gréer et plaire
D'oïr soubs une fiction
Une briefve collation
Des deux princes parlans ensemble,
Lesquels diront, comme il me semble,
Pluseurs mots en ce présent lieu?

CŒUR.

Et premers à l'honneur de Dieu
Et au grant los de leurs personnes
Dont les cieux font joye et les thronnes,
Se à gré vous vient, vous les orez;
Leur bien dit vous l'agousterez;
Le mal assis, lorsqu'il faudra,
Volentiers on amendera.
A Dieu en faisons nos présens :
Or çà, monstrez-vous cy présens.

(*Cy parlent le roy et le duc.*)

LE ROY.

Charles, beau-frère et bon parent,
Or sommes hors de différent :
Loé soit Dieu de l'aventure!

LE DUC.

Loys, mon seigneur révérent,
C'est ce dont mon cœur grâces rent,
Tant qu'il en pend en créature.

LE ROY.

Or, Charles, que nous direz-vous?
Comment vous va de vous à nous?
Le cœur vous est-il bien à paix?

LE DUC.

Loys, j'ay tout mis au dessoubs;
Mon amer m'est tourné en doux :
Sy n'ay plus soing de riens mauvaix.

LE ROY.

Charles, vous estes prince grant
Et estes clair homme et puissant :
Bon se fait à vous adhérer.

LE DUC.

Loys, vous m'estes surpassant,
Mais quanques j'ay, fust dis foix tant,
Sy est-ce pour vous honnorer.

LE ROY.

Grant mercis, plus de mille fois :
Quant j'ay tel prince entre mon dois[1],
J'ay bien un noble parement.

LE DUC.

Vous avez peu, mais toutefois
D'autant qu'en moy a riens de poix,
Vous avez vray estorement.

LE ROY.

L'estor m'est bel, Dieu le me gart,

[1] *Dois,* dais; *entre mon dois,* près de mon trône.

Mais que ainsy soit de vostre part
Que je m'y puisse parfier.

LE DUC.

C'est à moy que duit ce regart
De moy fier ou tost ou tart :
Sur moy fait bon édiffier.

LE ROY.

Charles, je suy vray vostre amy
Et par l'ampoule saint Rémy,
Jamais autre ne vous seray.

LE DUC.

Loys, c'est un grant mot pour my ;
Je me passe bien du demy ;
Nientmoins je le desserviray.

LE ROY.

Charles, au prime ay-je horreur
De ma folle passée erreur
De vous quérir par rude voye.

LE DUC.

Que voulez ? Souvent l'endureur,
En souffrant, il est procureur
De son propre grant bien et joye.

LE ROY.

Charles, pour parler clairement,
Il y a grant aveuglement
Souvent en nos humains estas.

LE DUC.

Pour ce va-il piteusement

Souvent et contre entendement,
Quant prince n'y regarde pas.

LE ROY.

Charles, couvertes passions,
Avecques les mutations
Du temps, infèrent maint dangier.

LE DUC.

Les humaines discrétions
Passent maintes turbations,
Dont ne se meuvent de légier.

LE ROY.

Charles, on vient souvent à dur
A congnoistre le vray et pur,
Et restive-on à son salut.

LE DUC.

Qui bon vin laisse et boit le sur[1]
Et tout de gré se hurte au mur,
Pert[2] bien que sens luy est tollu.

LE ROY.

Je croy, sens tourné à douceur
Prévaut sens bouté en rigueur,
Et est de sens la voye estroite.

LE DUC.

C'est le bon sens et le meilleur,

LE ROY.

Par qui on vient à son bonheur:
C'est bien sensé, qui bien exploite.

[1] *Le sur*, ce qui est amer. *Voyez* plus haut, p. 320.
[2] Ici le mot *pert* a de nouveau le sens indiqué à la page 430.

LE ROY.

Voirment par sens et par engin
Vient-on souvent à haute fin,
Et n'a pas force lieu partout.

LE DUC.

Il est des gens de tel convin
On n'auroit d'eux un poitevin [1]
Par les quérir d'un mauvais bout.

LE ROY.

O bénit sens en sages gens,
Qui diligens
Et par assens
Contournent leurs entendemens
En ce qui est de mieux à faire!

LE DUC.

Là où sont sifais pensemens
Et révérens
Proposemens,
Là vient-on à haux finemens,
Et n'en peut sievir nul desplaire.

LE ROY.

En sens pend la salut humaine;
Sy fait la graine
De vertu saine.
Qui a donc sens en son demaine,
Il est bien fol qui en abuse.

[1] *Un poitevin*, petite pièce de monnaie.

LE DUC.

Sans sens, se chevit-on à paine
De chose hautaine,
Ne subitaine.
Sy est sens, grâce souveraine,
Et l'homme, riche qui en use.

LE ROY.

Je treuve par les Escriptures
Et par lectures
Des aventures,
Comment maints rois en leurs masures
Par sens failly sont déclinés.

LE DUC.

Qui aux yeux voit telles figures,
Telles laidures
A porter dures,
Bel a penser à ses mesures,
Dont le pareil luy pend au nez.

LE ROY.

Sens souvent se tourne à l'envers,
Et ceux divers,
Nobles et clercs,
Du vray tel fois vont au travers,
Coulans le plus expédient.

LE DUC.

Par sifais hurs et coups couvers
De cœurs parvers
Et non convers,
Voit-on chanter maints piteux vers
Et de grant inconvénient.

LE ROY.

Où sens vainct, riens ne peut grever,
Ne desriver,
Ne vaciller.
Sens fait vray amour observer
Et loy d'honneur et de droiture.

LE DUC.

Là où l'entendement est cler,
En baceler,
Soit roy ou per,
Là treuve-on l'œuvre à paraller
Du mesmes à noble nature.

LE ROY.

Quiconques ait de sens usé
Ou abusé
Ou mésusé,
Au moins nous a Dieu avisé
D'amour et d'union ensemble.

LE DUC.

Cil qui premiers y a visé
Et devisé,
Sera prisé
Et jusqu'au ciel solempnisé,
Car il le vaut bien, ce me semble.

LE ROY.

O Charles, en nostre amour prise,
Par paix promise,
Au ciel tramise,
Voudrez-vous maintenir franchise
Et vous monstrer vray et entier?

LE DUC.

Je suis enfant de Sainte-Église,
Qui honneur prise,
Et à Dieu vise ;
Sy vous seray tel en devise,
Comme au père fil héritier.

LE ROY.

Benoit soit Dieu omnipotent,
D'un tel parent
En qui resplent
Tel vertu, tel entendement,
Avecques tant de cler honneur !

LE DUC.

En moy ne mettez différent,
Car léaument
Et fermement
Vous serviray durablement,
Ne jamais n'en fauldra teneur.

LE ROY.

Charles, il vient tant de contens[1],
Tant d'incidens
Et d'accidens
Es nos divers maniemens,
Que l'enfrainte y fait bon doubter.

LE DUC.

Ceux qui ont foibles tenemens
Et branlemens
En pensemens,
Pensent à leurs gouvernemens :
En moy n'a riens à raboter.

[1] *Contens* (du latin : *contentio*), débats.

LE ROY.

Charles, vous estes jeusne et fier,
Bon chevalier,
Grant héritier,
L'un des puissans du monde entier,
Par quoy le cœur, voy, est plus gros.

LE DUC.

Atout cela, ne m'est mestier
De me cuidier,
Ne fourvoyer.
Plus suis à vous qu'à souhaidier :
Jamais n'en mueray pourpos.

LE ROY.

Charles, c'est dit de noble cœur,
De grant honneur
Et de valeur.
Jà ne me soit Dieu pardonneur
Si jamais donc je vous oublie.

LE DUC.

Deà, je vous congnoy mon seigneur,
Mon trop greigneur
Et mon meilleur,
Et dont mon front prend sa sueur :
Sy siet bien que je me humilie.

LE ROY.

Nulluy ne monstre humilité,
Ne la bonté
De léauté,
S'il ne vient de la dignité
De sa vertu qui le semont.

LE DUC.

Ce poise-moy en vérité,
Et m'est pité
De dueil porté,
Que mieux ne m'y suy acquité;
Car tous mes bons désirs y sont.

LE ROY.

Charles, tant et si longuement
Que vous vous tiendrez léaument
Et fermement,
Visant au reconfortement
De mon honneur, de ma hautesse,
J'auray la chierté, la richesse,
Celle dessoubs le firmament
Certainement
Dont je fay plus de parement
Et pour moy tenir fièrement.

LE DUC.

Et moy tant que je vous auray
Entier, certain et à cœur vray,
Sifait que j'ay
Sans gard-arrière et sans hahay[1],
Pour ferme moy fonder dessus,
Du monde n'aconte au surplus;
Soubs et emprès vous je vivray
Et régneray;
Vostre et mien honneur garderay
Et jusqu'à mort vous serviray.

LE ROY.

Charles, vos jeunes excellences,

[1] *Hahay*, clameur exprimant le trouble ou la confusion

Vos vertus, vos magnificences,
Vos diligences,
Vos aigreurs, vos intelligences,
Et vos haulx glorieux explois
M'ont fait viser par maints endrois
Que de vous et de vos prudences,
Et refulgences
Mieux me duisent les assistences
Que moy tourner en vos offenses.

LE DUC.

C'est povre chose que de moy,
Mais d'autant que je m'y congnoy
Et que je voy,
Il vaut mieux retenir à soy,
Son amy serviteur amy
Qu'envers luy tournant ennemy
Soy mettre en dangier de la loy
Et de l'envoy
De fortune qui ne tient foy
A grant ost, ne à grant arroy.

LE ROY.

Charles, je suy à repentance
De ma tardive congnoissance
Et que d'enfance
D'honneur, d'amour et de puissance
Ne vous ay gaignié et attrait,
Vous traittié comme amy parfait.
Ce m'eust esté ma florissance,
Ma chevissance,
Ma gloire et ma resplendissance
Et mon bien souverain de France.

LE DUC.

En moy n'a tenu, bien y pert,
Car de tous temps m'y suis offert
De cœur ouvert,
En vous monstrant au descouvert
Ma vraye noble entière foy;
Mais onc ne m'avez grant, ne poy[1]
Daignié prisier, ne secq, ne vert,
J'en suy expert :
Par quoy cœur qui d'amour s'affert
Et qu'on n'adaigne, à tost se pert.

LE ROY.

Erreur qui maint cœur abeuvre,
C'est celle qui a fait cest œuvre,
Je le vous œuvre ;
Mais j'en venray à mon recœuvre,
Si Dieu plaist, et à vostre amour,
Et vous auray par le droit tour
Que un homme, un bon ami recœuvre,
Dont il se cœuvre
Et dont point ne se veut desmeuvre :
Cecy vous dy et vous descoeuvre.

LE DUC.

Cœur de prince doit estre fier
Et se veut doucement traittier
Et acointier.
Par vous vous en pouvez jugier
En tesmoignant d'autruy courage.
Noble sang et de haut parage

[1] *Poy* pour *peu*.

A envis se seuffre asségier
D'autruy dangier,
Mais qui en doulx le veut touchier
Il s'humilie de légier.

LE ROY.

Charles, n'entrons en doléance,
Mais parlons de nostre alliance
Faite en fiance :
Quant à moy, je n'ay rechéance
Aujourd'huy soubs le ciel qu'à vous
Que j'ayme et prise devant tous
Qui sont de mon appartenance
Et congnoissance.
A ce m'astraint vraye amour france,
Fondée en certaine espérance.

LE DUC.

Ne sçay que Dieu en souffrira,
Ne cy-après qu'en avenra,
Ne qu'en sera;
Mais tant que Loys se tenra
Envers son Charles en bien user,
Dieu me puist son ciel reffuser
Si Loys ne me trouvera,
Quant il voudra
Et par tous lieux où il faudra,
Qui après Dieu le servira.

LE ROY.

Charles, soyez en tout asseur ;
Loys sera restablisseur
Et furnisseur
De tout ce qui touche à honneur

Et à paix entre vous et luy ;
Et à tousjours sera celuy
Qui vous sera recongnoisseur
Et avancheur,
De joye et d'amour nourrisseur,
En réparant mon anchisseur[1].

LE DUC.

Et Charles qui son honneur ame
Tout autretel comme son âme,
Celuy ne clame
Fors servir vous et ce royame
Et extoller vostre maison ;
Car je congnoy que c'est raison
Et que de là j'ay gloire et fame
Et clère lame.
Donc, s'il plaist Dieu et Nostre-Dame,
Mon corps se gardera de blâme.

LE ROY.

Or fasse France feste et joie !
Tout bon cœur soit criant : monjoye!
Et se resjoye
De ceste salutaire voye
Qui est de nostre advinction.
Dieu m'a donné réduction
De celluy seul que je quéroye
Pour salut moye,
Et m'a donné son cœur et foye,
Et moy le mien en l'amour soye.

[1] *En réparant mon anchisseur*, en effaçant les torts du prince qui m'a précédé.

LE DUC.

J'en baille au ciel seau et lettre
De mon voer, de mon promettre;
Qui mien veut estre,
Je seray sien sans m'en desmettre,
Sien entier, sien de corps, d'avoir,
Gardant mon honneur et devoir
Sans jamais enfrainte y commettre,
Tesmoing ma destre
Que j'en présente au roy célestre
Et à vous, mon seigneur et maistre.

(*Ici le roy et le duc cessent de parler.*)

BOUCHE.

Cœur, vous avez beau méditer,
Beau cogiter,
Beau vos esperis susciter
Et en pensant vous déliter
D'avoir oy ces mots présens.

CŒUR.

Mais vous, vous avez beau chanter,
Beau voix bouter,
Beau vos vertus excerciter
Par publier et réciter
Ce qui m'esbluist tous mes sens.

BOUCHE.

Si leur amour, leur acointance,
Si la substance
De leur parler se maintient france,
D'entière et saine concordance,
Oncques si noble œuvre ne fut.

CŒUR.

Non voir; et crez[1], l'appercevance
De ceste avance
Fera reflorir l'espérance
A nostre glorieuse France
Qui toute y apend son salut.

BOUCHE.

La gloire de leur vertu telle
Et solempnelle
Sera durable et immortelle,
Et en lettre perpétuelle
Resplendira et florira.

CŒUR.

Toute substance supernelle
Et temporelle,
Mesmes la sainte kirielle
Des anges toute universelle,
Tout, morts et vifs, le bénira.

AVIS.

Sens, escripvez distinctement
A poix et adviséement,
Subtilement;
Car les choses présentement
Requièrent bon entendement
Pour bien les fermer et couchier.

SENS.

Avis, à vostre enseignement
J'en ouvreray prudentement
Et sagement,

[1] *Crez*, croyez-moi.

Et si mon espoir ne me ment,
J'y garderay mon sauvement :
C'est ce qui plus me peut touchier.

AVIS.

Sens, en vostre narration,
Quel poix, quelle extimation,
Ne mention,
Vous est de la sainte union
Et soudaine conjunction
Nouvellement de ces deux princes?

SENS.

J'en vole en ammiration :
Ce me semble une vision
D'abusion,
Et n'en puis par conception
Comprendre la condition,
Car tous mes sens y sont trop minces.

AVIS.

Il appert donc, et est tout cler,
Que Dieu a cy voulu ouvrer
Et labourer.
Sy s'en doit à Dieu referer,
Sur tout humain considérer,
La clère souveraine gloire.

SENS.

Cela je ne puis ignorer,
Ne reculer, ne différer,
Ne varier;
Donc et pour moy édiffier
Et son haut nom glorifier,
Je le fay chief de mon histoire.

AVIS.

Sens, que direz du roy Loys
Dont tant de cœurs sont esjoys
Et conjoys
En tous escrips que ayez oys?
Fut-il oncques roy si bénys
Comme est cestui en sa sainte œuvre?

SENS.

Nenny; j'en veul monter le pris
Jusqu'aux murs du saint paradis,
Par chants, par dis;
Il a les humains cœurs conquis
Et plus de leur amour acquis
Qu'à peine tout le ciel ne cœuvre.

AVIS.

N'oubliez pas sa sapience
Sa vive active diligence,
Sa relucence
En mainte florie excellence
Et dont l'effet de la prudence
A beaucoup servy ce royame.

SENS.

J'y mettray mon intelligence
En luy et si grant existence
Et apparence,
De hauteur noble conséquence;
Mais qu'il tiengne, ainsi qu'il commence,
La sienne et nostre paix en l'âme.

AVIS.

Ha! Sens, c'est un grant esperit,
C'est un entendement subit,
Le plus qui vit,

Qui tost voit et tout circuit
Quasy en un moment petit
Ce qui est de laissier et faire.

SENS.

De Dieu soit donc son corps bénit !
Voirment est-il sans contredit
Ce qu'avez dit.
Dieu le nous sauve à bon pourfit !
Mais qu'il n'empire son escript :
J'y mets espoir d'un grant bien faire.

AVIS.

Et du duc Charles maintenant,
Qui aujourd'huy va dominant,
Veillant, régnant,
Terres et hommes prosternant
Et les orguilleux ruynant,
Quel compte nous ferez de luy ?

SENS.

J'en parleray au consonant
De son glorieux advenant,
Et Dieu devant,
J'en feray tel appartenant
Que jusqu'au monde définant
Son los ne sera démolly.

AVIS.

Je vous dy bien, en son histoire
A mainte chose laudatoire
Et méritoire,
Et laquel mise en auditoire
Par jugement diffinitoire
Sera de noble et grant effect.

SENS.

Je le sçay par mon répertoire
Là où il reluit en victoire
Exécutoire,
Et est assis au consistoire
D'honneur, plus reluisant que voirre,
Pour prince quasy tout perfect.

AVIS.

Certes ses œuvres fructifient ;
Ses nobles mœurs le florifient
Et glorifient;
Ses vertus les gens exemplient,
Et ses exemples édiffient :
Pour jeune prince onc ne fut tel.

SENS.

Là où Dieu veut, là multiplient
Les fleurs qui l'homme magnifient
Et clarifient;
S'il en vient comme les cœurs prient
Et qui d'amour le sacrifient,
C'est pité quant il est mortel.

AVIS.

O noble duc, cy entendez :
Droit-cy vostre œil acommodez,
Et regardez
Les biens en quoy vous abondez.
Vous estes noblement fondés
Des biens de grâce et de nature.
Si vous l'amour de Dieu quérez
Et vivre en honneur requérez,
Considérez

Tous les biensfais que vous ferez.
Mort et vif, vous les trouverez
En glorieuse sépulture.

SENS.

Vous estes une noble fleur
De vertu pleine et de valeur,
Noble de cœur,
Assez bon pour estre empereur ;
Ne reste riens pour vostre honneur,
Fors d'amer Dieu et ce royame
Et d'estre léal protecteur
De la digne royal hauteur.
Le Créateur
Vous en sera rétributeur :
George aussy, vostre humble orateur,
Vous en est plesge de son âme.

LOUENGE PARLANT AU DUC CHARLES

SOUBS FORME DE DYALOGUE[1].

LOUENGE.

Au front du thrône où sont tous les meilleurs,
Rois conquérans et régnans empereurs,
Tournez-çà haut vos yeux, tous nobles homs :
Sy regardez le duc des Bourguignons
Comment il siet en extrêmes splendeurs,
Luysant d'or fin et de perles pluseurs
Tout dyaspré de précieuses fleurs,
Tout reffulgent de gloire et divins dons.

Parmy les aers s'espardent les lueurs
Pour un des haut et des plus nobles cœurs
Qui soit au monde et en ses environs.
Sy fiert si haut atout ses helerons[2]
Que tout œil ploye envers luy par honneurs.
Au front du thrône où sont tous les meilleurs,
Rois conquérans et régnans empereurs,
Tournez-çà haut vos yeux, tous nobles homs.

[1] Publié d'après le ms. 120 de la Bibl. Laurentienne à Florence où cette pièce est précédée des deux lignes suivantes : « Envoy fait par « le dit sire George au duc Charles estant à Gand. »

[2] *Helerons*, ailerons ?

LE DUC.

Au front du thrône où l'en voit les greigneurs,
Tous les plus hauts en faits et nobles mœurs,
Et que mérite exausse bons sur bons
Jà ne doinst Dieu que par moy leurs hauts noms
Voye créder à mes povres valeurs.
Il en y a qui sont glorifieurs
Et cler soleil à mes progéniteurs
Et dont je prens toutes mes luisons.

Donnez-vous paix, tous nouveaux langageurs;
Mettez mesure et règle en vos faveurs
Qui eslevez si haut mes fleurisons;
Car vous dis bien, se au vray nous devisons,
Moy ne me tiens que l'un des serviteurs.
Au front du thrône où sont tous les meilleurs,
Rois conquérans et régnans empereurs,
Tournez-çà haut vos yeux, tous nobles homs.

LOUENGE.

Au front du thrône à tous nobles seigneurs
Souffisse-vous que les dispositeurs
Du ciel là haut vous gardent vos fuisons[1]
Et qu'envers vous ils tournent les raisons
Par quoy il sont vos justes préféreurs.
Vous humblier et faire des mineurs
Vous le pouvez par honnestes couleurs,
Mais riens n'y font vos oppositions.

Lessiez as dieux, vos maistres gouverneurs,
Ce qu'est de vous et de vos riches eurs.

[1] *Fuisons*, existences?

Ils ont sur vous leurs loix et donnisons,
Et en ruant sur vous leurs corbisons,
De vostre siège ils vous sont préparcurs.
Au front du thrône où sont tous les meilleurs,
Rois conquérans et régnans empereurs,
Tournez-çà haut vos yeux, tous nobles homs.

LE DUC.

Au front du thrône où sont mes anchisseurs
Et dont je voy mes non bien congnisseurs
Tourner sur moy leurs collaudations,
J'en offre à Dieu les exaltations;
Car n'y entens et tourne oreille ailleurs.
Dieu d'un et d'autre et de nous voyageurs
Fait son plaisir : il n'a nuls corrigeurs.
Les uns fait noirs, les autres à fleurons.

Si j'ay ou fame ou gloire entre parleurs,
Je n'en suy riens, j'en quitte eux et les leurs;
Nientmoins j'en rens les bénédictions
A Dieu qui voit les cœurs et les bons fons,
Car là ne peut avoir nulles erreurs.
Au front du thrône où sont tous les meilleurs,
Rois conquérans et régnans empereurs,
Tournez-ça haut vos yeux, tous nobles homs.

LE PRINCE[1].

Prince menteur, flatteur en ses paroles[2],
Qui blandist gens et endort en frivoles,
Et rien qu'en dol et fraude n'estudie,
Ses jours seront de petite durée,
Son règne obscur, sa mort tost désirée,
Et fera fin confuse et enlaidie.

Prince inconstant, soullié de divers vices,
Mescongnoissant loyaux passés services[3],
Noté d'oubly, repris d'ingratitude,
Force est qu'il perde amour et grâce humaine,
Et que fortune à povre fin le maine,
Tout nud d'honneur et de béatitude.

Prince entachié du couvert feu d'envye
Sur autruy gloire et exaltée vie

[1] Publié d'après le ms. 11029 de la Bibl. de Bourgogne, collationné sur les mss. de Douay, de Tours et de Montpellier. Cette pièce, dont les vingt-cinq strophes commencent par le même mot, est parfois désignée sous le titre des *Vingt-cinq Princes*.

[2] Il est à peu près inutile d'apprendre au lecteur que ce prince est Louis XI.

[3] Prince inconstant, souillié de divers vice,
Mescongnoissant loyal passé service.

Ms. de Montpellier.

A quoy vertu et haulx faits le promeuvent,
Luy-mesme prenne en soy[1] ceste advertence :
Dieu luy prépare honteuse décadence,
Et tous ses faits ténébreux se repreuvent.

Prince lettré, entendant l'escripture,
Qui fait contraire à honneur et droiture
Dont il doit estre exemplaire et lumière,
Bien loist que Dieu du mesme le repaye,
Et que autre, après, luy fasse grief et playe,
Affin qu'il sente autruy playe première.

Prince assorty de perverse mesnie,
De non léale abusant progénie[2]
Et dont le nom tel que le fait[3] se treuve,
Luy quel il est, en fons propre et racine,
Sans autre juge il le monstre et desine,
Car de ses mœurs sa famille l'apreuve.

Prince aimant mieux argent et grosses sommes
Que le franc cœur et l'amour de ses hommes[4]
Dont nulle rien n'est plus chière à l'attaindre[5],
S'il pert et peuple et terre et baronnage,
Quant luy propre est la cause du dommage
Et qu'ainsi veult, de quoy fait-il à plaindre?

[1] *En luy.* Ms. de Montpellier.

[2] Allusion au bâtard d'Armagnac et à d'autres favoris de Louis XI. Le bâtard d'Armagnac, ministre de ce prince cauteleux que Molinet compare à la sirène, portait lui-même deux sirènes comme pièces de son écu. Une gerbe de blé en formait le cimier. Il faut ajouter que le bâtard d'Armagnac était si ignorant qu'il savait à peine écrire son nom.

[3] *L'effet.* Mss. de Montpellier, de Douay et de Tours.

[4] Chastellain, je l'ai déjà remarqué, avait présent à l'esprit ce beau vers du poëme de Garin le Lohérain :

Li cuers d'un homme vaut tout l'or d'un pays.

[5] *En l'attaindre.* Ms. de Montpellier.

Prince annuyé de paix et d'union,
Usant de teste et propre opinion,
De propre sens, comme il songe et propose,
Fort est si tel en long règne prospère,
Sans faire grief au peuple et vitupère
Et à tout ce qui dessoubs lui repose.

Prince adonné à songier en malice,
Au vaisseau propre et au mesme calice
Où prétend[1] autrui en secret faire boire[2],
Propre en celuy, par décret de fortune,
Buvra en fin sa brassée amertume[3]
Et ne sied pas du contraire le croire.

Prince tendant à faulseté couverte[4],
Pour prendre autruy et le mener à perte
Soubs faux engin comme une beste mue,
Le vray est dû de sa sifaite attente,
C'est de chéoir lui-mesmes en sa tente,
Laquelle il a par dol faite et tissue.

Prince ennemy d'autruy félicité,
De propre sang, de propre affinité,
De propre paix qui le tient en son aise,
Qu'est icelluy, fors hayneux à soy-mesmes
Et que les voix de tous hommes et femmes
Vont maudissant pour sa vie mauvaise?

[1] *Qu'il prétend.* Ms. de Bruxelles.

[2] *Où il prétend ses voisins faire boire.* Ms. de Montpellier. *Où il prétend ses subjects faire boire.* Ms. de Douay.

[3] Croy qu'en celuy par décret de fortune :
Buvra en fin, c'est chose assez commune.
Mss. de Montpellier et de Douay.

[4] *Prince tendant à fosse et à couverte.* Ms. de Montpellier. *Prince entendant à fosse et à couverte.* Ms. de Douay.

Prince qui n'a amour envers nulluy
Et qui n'aconte à amistié d'autruy,
Ne doit penser fors, comme nul[1] il n'ame,
Que nul aussi ne s'avance à l'amer;
Mais seul par soy tout seul se doit clamer[2],
Qui de nulluy n'a grâce fors que blasme.

Prince qui croit que grâce universelle
Tient le régnant[3] en gloire et en haute elle[4],
Saige il prétend d'attraire amour publique
Dont il fait autre et prent voye ennemye,
Soit tout certain qu'à mal ne fauldra mye
Et que son heur ne lui tourne en l'oblique.

Prince qui n'a fidélité certaine[5],
Là est aux bons espérance loingtaine
D'avoir grand bien qui par luy leur adviengne;
Il promet moult et met le vel en face,
Mais quant qu'il dit, tout n'est que vent et glace,
Tout font au mot et n'y a riens qui tiengne[6].

Prince qui fait soy craindre de chascun,
Force est qu'il craigne un chascun en commun
Et qu'en nulluy n'ait foy où il s'asseure;
Car comme il fait le pourquoy à tout homme
Que chascun fel et félon le renomme,
Chascun aussy lui garde telle meure.

[1] *Comme rien.* Mss. de Douay et de Montpellier.
[2] *Nommer.* Mss. de Douay, de Montpellier et de Tours.
[3] On lit : *le renart* dans le ms. de Bruxelles.
[4] *Elle, esle,* aile.
[5] *Prince en qui n'a félicité certaine.* Mss. de Tours et de Douay.
[6] Mais riens n'en tient; tout n'est que vent et glace;
Mal luy viendra : pour tout certain s'en tiengne.
Mss. de Montpellier, de Tours et de Douay.

Prince qui tout enfonse[1] et escrutine
Et tout[2] applique à privée rapine
En quoy cent mille ont en façon de vivre,
Que vault celuy pour royaume ou empire,
Dont nul n'amende, ains chascun en empire,
Fors que tout tourne en son sac marc et livre?

Prince prodigue et large oultre mesure,
Aux bons servants fait grand honte et laidure,
Car il leur tolt ou leur tient la main close.
Aux fols il donne sans gré et sans déserte,
Laissant les bons en povreté apperte
Et sy n'en fait ni estime, ni glose[3].

Prince qui hayt remonstrance et doctrine,
Plus est venu d'excellente origine,
Tant plus lui tourne à grant grief et esclandre,
Et n'a dangier si grant dessus la terre
Que quant ne chault à prince en quoy il erre[4];
Car ce seroit pis que le sang espandre[5].

Prince qui sourt nouvelletés estroites
Et retrécit[6] les amples voies droites,

[1] *Espouse.* Ms. de Bruxelles. On lit ailleurs : *enfosse.*
[2] *Cœur.* Ms. de Bruxelles.
[3] A mille bons, les meilleurs, fait laidure,
Car il leur toult ou leur tient la main close;
A l'un il donne à fol gré sans desserte,
Lors quant les bons laisse en mérite apperte,
Et sy n'en fait ne estime, ne glose.
Ms. de Tours.
[4] *Que ne challoir à prince quand il erre.* Ms. de Montpellier.
[5] Car on en vient à pis qu'à sang espandre.
Ms. de Bruxelles.
[6] *Et ne retient.* Ms. de Bruxelles.

Celles que honneur doit maintenir non fraintes.
Celuy esmeut cœurs d'hommes à murmure,
Les fait tourner à hayne et à froidure
Et contre luy former larmes et plaintes.

Prince qui hayt avoir puissant voisin
Et envis voit que parent ou cousin
Règne emprès lui en honneur et en gloire,
Que fait-il tel fors monstrer de sa vie
Qu'il est remply d'orgueil vain et d'envie [1]
Et hayt tous ceux dont digne est la mémoire?

Prince qui mal [2] ne doubte, ne ne poise [3],
Mais mesmes quiert sédition et noise
Et en ce faire [4] il se baingne et délite,
Sy monstre au doigt que longue paix luy griesve
Que d'autruy bien il se tourmente et criesve
Et de salut désire à estre quitte.

Prince qui point ne craint hommes offendre,
C'est le vray signe en quoy l'on peut entendre
Que la crémeur de Dieu petit lui monte;
Or advisons quel fin celui doit traire
Qui attrait Dieu et homme à son contraire
Et au courroux de nul des deux n'aconte.

Prince qui porte et soustient les mauvais
Contre les bons, l'honneur de son palais,
Et en perverse et honteuse querelle,
Celuy conduit un criminel ouvraige,

[1] *D'orgueil, ire et envie.* Mss. de Tours, de Montpellier et de Douay.
[2] *Nul.* Mss. de Bruxelles, de Tours et de Douay.
[3] *Ne redoubte, ne poise.* Mss. de Douay, de Montpellier et de Tours.
[4] *En ces faits.* Ms. de Douay.

Qui amatist maint noble et haut couraige
Pour ce que l'œuvre en est desnaturelle.

Prince mordant et aigre en sa parole
Et qui sans poix son langaige dévole
Et de légier le contourne à injure,
Celuy en peu ses mœurs donne à congnoistre.
On peut dire que le cœur de son cloistre
N'est pas bien sain, ne de bonne[1] nature[2].

Prince addonné à meschantés soubtives,
A subtillier subtilletés chétives,
Qui doit penser à haute chose honneste
Tout en tel soing meschant en quoy il veille,
La puce enfin le prendra par l'oreille,
Et dont luy propre il mauldira sa teste.

Prince qui veult droit-cy mettre sa cure
Et retenir toute ceste escripture,
Ne peut faillir que réduit ne se voye,
Ou il sera homme inhumain, non homme
Qui digne n'est que chrestien se nomme,
Ne que le ciel luy preste umbre, ne voye[3].

[1] *Ne de noble.* Ms. de Montpellier.

[2] Celuy ses mœurs peut donner à congnoistre
Et perçoit-on que le cœur de son cloistre
N'est pas bien sain, ne de noble matière.
Ms. de Douay.

[3] Chastellain, ayant adressé son poëme à Jean Meschinot, en reçut une réponse non moins acerbe dirigée contre Charles le Hardi.

Je reproduirai cette réplique dont chaque strophe a pour refrain le vers qui termine l'une de celles de Chastellain :

Dieu éternel, chef de tout bon ouvrage,
Nous a voulu créer à son ymage
Pour le servir et aymer à toute heure,
Quels que soyons, ne de quelque lignage ;

Il ne nous a point fait tel avantage
Pour l'oublier, ne pour luy courrir seure ;
Ainsi que font ceux en leurs chaudes coles
Qui blaphèment son nom par les karolles
Et autres lieux : c'est bien grant paillardie.
Celluy a bien la vie maleurée
Qui de ce cas tient son âme emmurée,
Et fera fin confuse et enlaidie.

C'est desplaisir et bien haultain dommage,
Quant un seigneur ou gentil personnage
En loyauté et vertus ne demeure ;
Car faisant mal, certes il pert son aage,
Et sy se met de franchise en servage,
Dont il fauldra que d'honneur vuyde meure.
Si bien les faicts des mauvais tu recoles,
Qui déçoivent soubs leurs manières moles,
Tu congnoistras que telle maladie
En cil qui l'a, est à peine curée.
Sur luy cherra l'offense procurée
Et fera fin confuse et enlaidie.

Qui de raison ne veut tenir l'usage
Et quiert avoir le renom d'estre sage,
Gaste son temps et trop en vain labeure.
L'homme n'a pas bien vertueux courage,
Qui s'esliève seulement par langage
Et n'a l'effect dont il veut qu'on l'honneure.
Le fol, vivant en telles choses folles
Et des vices poursuivant les escolles,
S'abuse fort, et faut bien que je die
Qu'envis sera sa présence endurée.
Jà ne verrez son absence pleurée
Et fera fin confuse et enlaidie.

Si les péchés nous ne refusion,
Pour lesquels Dieu fist toute effusion
De son saint sang qui tel valeur contient,
Nous perdrions la sainte infusion
De sa grâce, par quoy division
Guerreroit ce qui en paix nous maintient.
Penses-tu donc l'avoir doux, ne propice,
Homme sans foy, sans loy et sans police,
De vices plein en très-grant multitude,
Vie menant aussi comme inhumaine,

Farcy d'orgueil, remply de gloire vaine,
Tout nu d'honneur et de béatitude?

Ne le croy pas, car si nous musion
En tel espoir et nos jours usion,
Celuy Seigneur qui le monde soustient
Despriseroit trop plus qu'illusion
Resverie, songe ou avision,
Tout nostre sens, lequel s'il n'entretient,
Toy qui te sens en dignité d'office,
Pape, empereur, roy, duc, ton édiffice
Trébuchera par tempeste très-rude
Qui te fera perdre vie et demaine :
Celluy est fol qui pompeux se demaine,
Tout nu d'honneur et de béatitude.

L'estat des bons est la confusion
Aux vicieux qui par abusion
Prennent l'honneur qui ne leur appartient.
Ils congnoistront en la conclusion
Leur fait petit par clère vision.
Ceux sont heureux que Dieu de sa part tient.
Qui fait les maux soubs couleur de justice,
Innocent feint, tout fourré de malice,
Se verra cheoir en bien grant servitude :
A peine aura bon an, moys, ne sepmaine,
Et sy sera en conduite incertaine
Tout nu d'honneur et de béatitude.

Qui prend le nom sans les faits de noblesse,
Abuse autruy et son propre honneur blesse :
Car mentir fait ceux qui bons les luy donnent.
Ce cas luy vient de cœur plein de foiblesse,
Quant il ne veut conduire gentillesse
Comme les lois des vertueux l'ordonnent.
Par ce moyen faut bien qu'il se convie
A la peine qu'il a jà desservie
Pour les deffauts qui coupable le preuvent.
C'est que raison donnera la sentence
Qu'il est remply de grant vice et offence,
Et tous ses faits ténébreux se repreuvent.

Honneur est grant en ceux qui ont largesse
Gouvernée par prudence et sagesse,
Et qui aux bons de leurs biens abandonnent,
Non pas aux fols, car ce seroit simplesse.

Mesmes honneur veut bien que sans rudesse
Tous cœurs gentils les offenses pardonnent,
Car ceux n'ont pas gentillesse assouvie,
Mais la tiennent villement asservie,
Qui leurs ires doucement ne desmeuvent.
Celluy qui quiert inhumaine vengeance
Est disposé de cheoir en indigence,
Et tous ses faits ténébreux se repreuvent.

Et qui ne tient fermeté en promesse,
Aussi vray qu'est l'évangille ou la messe,
Puisqu'en virant les mots vérité sonnent,
Si par après luy vient peine ou destresse,
Chascun s'en rit et en mène liesse,
Et toutes gens en mal de luy sermounent;
Car cil qui ment la foy qu'il a pleuvye
Et a tous temps desloyauté suyvie,
Dieu et hommes encontre luy s'esmeuvent
Sans rien trouver qui luy porte deffence.
De son plus haut sera vile descence
Et tous ses faits ténébreux se repreuvent.

Ou tost fauldroit terre, soleil et lune,
Bien de grâce, de nature et fortune,
Et tout ce qu'est en essence produit,
Ou les tirans qui sans raison aucune
Pillent les biens de la chose commune,
Dont par après n'en est riens mieux conduit,
Seront punis de très-griefve pointure.
L'abus est grant en la loy de nature,
Quant le seigneur par mauvaise manière
Sur ses subjets prent excessive proye.
Dieu le paiera en pareille monnoye
Affin qu'il sente aultrui playe première.

C'est cruauté, des plus piteuses l'une
Qui jamais fust, si par voye importune
Le commun est par le prince destruit,
Duquel il a blé, vin, rente, pécune,
Service, honneur, et sans luy faut qu'il jusne,
Car il n'est pas au labourage duyt.
En le perdant, il pert sa nourreture
Et sy se met en damnable adventure;
Car bien souvent à la fin derrenière
Trompé se voit quant à tromper essaye,

Et justement raison ainsi le paye
Affin qu'il sente aultruy playe première.

Terne conseil de celée rancune,
Propre proffit, en province plus d'une,
Ont autreffois porté dommageux fruit;
Et de cecy ne sçay raison nesune,
Fors que Dieu veut non pas saison chascune
Descouvrir ce qui ès crieurs art et bruit.
Ainsi advient que mieux qu'en pourtraicture
Des cas secrets conduits par voye obscure
A-t-on souvent congnoissance plenière,
Dont le mauvais, en l'espineuse haye
Qu'il a basty, trébuche et là se playe
Affin qu'il sente aultruy playe première.

Quant le seigneur est cruel et divers
Et sans raison, à tort et à travers
Veule esmouvoir avec chascun discorde,
A grant peine luy seront controvers
Ses serviteurs qui ont aprins les vers
De folie qui le mène en sa corde;
Chascun dira que bien il se manie
Et qu'il est plein de puissance infinie,
Mais autrement le verra à l'espreuve.
Homme sera tout plein de félonnie,
Aucunefois noté de tirannie,
Car de ses mœurs sa famille l'apreuve.

Que vaut faire de bonté le revers,
Quérir débats, estre fols et pervers
Et pouvoir bien vivre en paix et concorde,
Puisque de brief nous faut gésir envers
Morts et deffaits, orde viande à vers,
Perdus si Dieu n'en a miséricorde?
Qui acointe mauvaise compaignie
Et de meschans tient sa maison garnie,
Force est que Dieu sur luy aucun cas meuve,
Dont il aura dommage et villainie
Par son deffaut : n'est mestier qu'il le nye,
Car de ses mœurs sa famille l'apreuve.

Donc qui voudra que ses maux soient couverts
Tienne les yeux de sa pensée ouverts
Tant qu'au vouloir de justice s'acorde.
S'on a failly, comme loyaux convers,

Faut revenir, soit esté ou yvers.
Chascun en soy cette leçon recorde :
Prends qu'aucun ayt estat de baronnie
Ou moult plus grant et dye à voix bannie
Qu'un sien servant à bien faire l'esmeuve,
Sur luy cherra du mal fait l'infamie
Et son conseil ne la portera mie,
Car de ses mœurs sa famille l'apreuve.

Faisons à Dieu de nos cœurs donnaison
Et le servons en dévote oraison,
Car il est doux à qui vers luy revient,
Combien que trop en plaisirs or aison
Nos meschans corps, qui est grant desraison :
Au jugement un jour passer convient.
Si de péchés ta conscience assommes,
Tu ne vaudras pas deux pourries pommes,
Mais seras mis en un feu sans estaindre.
Qui quiert d'enfer le tempestueux orage,
Par son deffaut s'il a son âme en gage
Et qu'ainsi veut, de quoy fait-il à plaindre?

Nous fumes faits pour user de raison
En tous endroits et chascune saison
Et congnoistre celuy dont elle vient ;
Car s'autrement l'entendons ou faison,
On peut faire de nous comparaison
Aux gras pourceaux à qui point n'en souvient.
Celuy porte de blasme griefves sommes
Et ne faut pas que sage tu le nommes,
Qui fait noises sans riens doubter, ne craindre.
S'aucuns luy font ennuy, honte et oultrage,
Puisqu'il s'est mis en ce doubteux passage
Et qu'ainsi veut, de quoy fait-il à plaindre?

Qui met le feu en sa propre maison
Ou pour boire prent venin et poison
De son bon gré, certes bien fol devient.
Disons le vray ou du tout nous taison :
N'est-ce à bon droit et à juste achoison
Si Dieu seuffre que mal luy en advient
Et que jamais n'ayt bon repos, ne sommes?
Vrayment sy est ; mais tous quans que nous sommes,
Aucuneffois le faisons sans nous faindre.
Le sot doncques qui s'est fait tel breuvage,

Quant il boyt tout ou brulle son mesnage
Et qu'ainsi veut, de quoy fait-il à plaindre?

Est-ce bien fait de nous adventurer
D'aller au lieu où nous faudra plourer
Avecques ceux qui en péché décèdent,
Et nous vouloir du tout desnaturer
Par renoyer, maudire et parjurer
Le Créateur, à qui les bons succèdent?
Il n'est liepart, loucerve, ne lyon,
S'en jeunesse les prenons et lyon,
De qui n'ayons l'amour com je suppose;
Mais le pécheur par cruaulté amère
Fait guerre à Dieu fils de la Vierge-mère
Et à tout ce qui dessoubs luy repose.

On devroit ceux comme morts emmurer
Ou comme méfaits bannir et conjurer
En qui tels cas de maléfices cèdent,
Et les puissans des offences curer
Sans y vouloir remède procurer;
En foy taisant on voit qu'ils les concèdent.
Si bien le vray du faux discernion
Et tout autour de nos cueurs cernion,
Nous verrions péché villaine chose :
C'est cil par qui nostre âme se despère
Et qui nous rend hayneux à Dieu le Père
Et à tout ce qui dessoubs luy repose.

Qu'est riens meilleur pour longuement durer
Que s'exposer à prendre et endurer
Les choses qui du vouloir Dieu procèdent,
Sans son saint nom blaphémer, ne jurer,
N'aucunement contre luy murmurer
Des jugemens qui nos raisons excèdent?
Si nos vouloirs vers luy ne humilion,
Et eussons-nous d'or tout un million
Ou plus de sens que n'eut oncques Orose,
Nous offensons et faisons impropère
Au beau soleil estant en son espère
Et à tout ce qui dessoubs luy repose.

Les vertus sont pour les mettre en pratique
Et en user en manière autentique,
Non pas gaster le temps comme les bestes.
L'homme prudent très-volontiers s'applique

A faire bien, et tousjours communique
Avecques ceux qu'il sçait bons et honnestes.
Jà ne sera reprins de maléfice
Pour acquérir grant richesse ou délice,
Mais aura bruit d'honneur partout notoire.
Les vicieux ont renommée brune;
Chascun leur veut procurer infortune
Et ne siet pas du contraire le croire.

Ceux qui quièrent moyen par voye inique
De deffaire l'union pacifique
Qui doit régner en toutes sages testes,
Leur sens est plus à nommer fantastique
Ou abusant de toute théorique
Que vertueux, et sy sont déshonnestes.
Ignorance est leur chétive nourrice
Qui les rendra à leur mère injustice,
Dont ils auront chascun sa robe noire.
Pour leur disner d'angoisse les desjune,
Puis happeront de meschance la prune
Et ne siet pas du contraire le croire.

Car qui est chef du beau corps politique,
Le doit traiter en paix seure et unique
Et le garder d'injures et molestes.
C'est commencer desjà vie angélique,
Quant le seigneur n'est gourmant, ne lubrique
Et ne fait pas les dissolues festes;
Mais on le peut nommer comme novice
Pouvre de sens, personne simple et nice,
Sans pris avoir en nulle bonne histoire
Si son peuple soubs lui d'équité june:
La mort luy est en tel cas oportune
Et ne siet pas du contraire le croire.

Entreprenons les choses impossibles;
Celles fuyons qui nous seroient nuisibles
En les faisant, si paix voulons avoir.
Les sages sont tous temps doux et paisibles,
Et les voit-on plus que gengleux taisibles.
A bien ouvrer appliquent leur sçavoir;
Ils ont langue pour bien parler experte;
De meschans mots nulle fois ne font serte.
Le mauvais n'a bonne entrée, ne yssue;
A décepvoir met sa peine et entente,

Dont à la fin faut que la fraude sente
Laquelle il a par dol faite et tissue.

Nous avons corps meschans et corruptibles,
De faim, froid, chaud et de la mort passibles,
Misérables, aysés à décepvoir.
Nos âmes sont choses non pas visibles,
Immortelles, saines, intelligibles,
Par quoy pouvons grans choses concepvoir
Et aprendre mainte sagesse aperte;
Mais la raison en est close et couverte
Et ne sera jamais au vray conçue
Du fol qui soy et les autres tourmente :
Sur luy cherra la misère patente,
Laquelle il a par dol faite et tissue.

Pour contempler les haulx faits invisibles,
Soit paradis ou les peines horribles
Lesquelles faut aux damnés recepvoir,
Ne pour sçavoir autant que quatre bibles
Ou nous vouloir monstrer forts et terribles,
Jà ne ferons pour ce envers Dieu devoir.
Sa loy garder est la plus digne offerte
Que faire puist la personne diserte.
Cette raison est assez partout sçue.
Le pécheur quiert plaisir et s'en contente,
Dont l'ennemy le prent en celle sente
Laquelle il a par dol faite et tissue.

On ne peut mieux perdre le nom d'honneur
Que soy trouver desloyal et menteur,
Lasche en armes, cruel à ses amys,
A meschans gens estre large donneur,
Sans congnoistre ceux en qui est valeur,
Mais acquérir en tous temps ennemys :
Tel homme doit avoir mendicité,
Gaster son temps en infélicité
Sans faire riens qu'à Dieu, n'aux hommes plaise.
Il sera plein d'opprobres et diffames;
C'est cil que tous les vertueux sans blasmes
Vont maudissant pour sa vie mauvaise.

Le peu savant, abondant sermonneur,
Du nom de Dieu horrible blaphémeur.
Sans rien tenir de ce qu'il a promis,
Qui n'escoute des pouvres la clameur,

Mais les contraint par moleste et rigueur,
Combien qu'il soit pour leur pasteur commis,
Se verra cheoir en grant perplexité
Par son deffaut et imbécilité
Si l'ire Dieu de brief il ne rapaise.
Nommé sera du nombre des infâmes
Le maleureux que tous seigneurs et dames
Vont maudissant pour sa vie mauvaise.

Il n'affiert pas à un prince ou seigneur
Qui de vertus doit paroistre enseigneur,
Estre inconstant, ne aux vices submis.
Pour ce qu'il est des autres gouverneur,
C'est bien raison qu'il soit sage et meilleur
Que ceux à qui tel estat n'est permis.
Pour eschiver toute prolixité,
Comme devant a esté récité,
Je diray vray ou il faut que me taise :
Il n'est mestier que pour sage te clames
Si celuy es que raisonnables âmes
Vont maudissant pour sa vie mauvaise.

C'est grant deffaut de raison, à voir dire,
Estre remplis d'orgueil, d'envie et d'ire
Et d'autres maux dont tant fumes espris,
Nous tourmenter, despiter et maudire,
Vu qu'on ne peut à la mort contredire.
Ce fut trop mieux de penser des espris :
Seigneur, ton corps fauldra comme celuy
Du plus pouvre qu'as vu ensevely,
Mais advise quel part tournera l'âme
Si tu fais mal : pour bien t'en informer,
On te pourra enfin celuy nommer
Qui de nully n'a grâce fors que blasme.

Ne me vueilles, je te pry, escondire :
A Dieu ne fay, n'aux hommes t'interdire,
Considéré ta grant valeur et pris;
Quant à l'esprit qui est du haut empire
Fait pour avoir paradis, ne l'empire
Ou en enfer seras tenu et pris.
Tu n'es tant bel, cointe, ne joly,
Ne de joyaux tellement embelly,
Que dedans brief ne gises soubs la lame :
Là vers seront pour ta pel entamer.

Ne laisse pas de toy le nom amer,
Qui de nully n'a grâce fors que blasme.

Le cœur est dur qui ne plaint et souspire
De voir que tout tourne de mal en pire.
Tant plus vivons, plus sommes mal apris,
Comme gens fols voulans les biens despire
Dont Dieu souvent nos voluntés inspire :
C'est cas de quoy on doyt estre repris.
Tu descendras avecques l'ennemy,
Prince mauvais, sans chanter *la,* ne *my,*
Hurlerie sera ta haute gamme.
Si de tes maux ne te veux réclamer,
Celuy seras nommé en terre et mer,
Qui de nully n'a grâce fors que blasme.

Qu'est-ce de nous, misérables humains,
Qui ne voulons à bien mettre les mains,
Ne conduire par raison nostre sens?
Plus nous fait Dieu de biens, nous valons mains,
Et l'offensons sans cesser soirs et mains,
En faisant maux à milliers et à cens,
Dont nous aurons peine sempiternelle
Si n'effaçons la coulpe criminelle
Où nous détient l'esprit diabolique.
Qui en péché tient son âme endormie,
Ne doubte point que la fin ne lermye
Et que son eur ne luy tourne en l'oblique.

Mourir convient aucun de ces demains
Et nous faudra de nos cas inhumains
Rendre raison : fol es, si ne le sens.
Tous tes deffaux seront congnus à maints,
Et les vices secrets où tu remains
Apparaistront descouvers non absens
A la vile compaignie infernelle,
Mesmes aux saints, c'est piteuse nouvelle;
Car le mauvais qui tousjours prévarique,
Ne rendra pas à Dieu son âme amye.
Craindre doit ce plus que l'espidémye
Et que son eur ne luy tourne en l'oblique.

Que vaut sçavoir tous les haulx faits romains,
Que vaut avoir greniers et coffres pleins
Si tu enfin o les diables descends?
Que valent yeux dont viennent pleurs et plaings?

Que vaut laisser les beaux chemins et plains;
Que valent ceux par où aller t'assens
Qui te mènent à la mort éternelle?
Que vaut perdre l'amour Dieu paternelle?
A vil pécheur, soit de Grèce ou d'Affrique,
Que vaut l'esbat de quoy l'ame frémie?
Garde chascun d'avoir telle infamie
Et que son eur ne luy tourne en l'oblique.

Tous ceux qui font les guerres et débas
Par malice, tromperie et cabas,
Voguent sur mer en meschantes nacelles;
Car peu de vent mettra leur voile bas
Et leur fauldra de leurs vilains esbas
Rendre compte par menues parcelles.
Le seur aller est par la voye plaine;
Sobriété tient la personne saine;
De faire excès, force est que mal en viengne.
Qui de traison use, Dieu le defface,
Car cil qui faint amour sans qu'il la face,
Mal luy viendra, pour tout certain s'en tiengne.

Si de ton croc ou de ta lutte t'abats
Et ta propre felicité combats,
Ame ne plaint l'ennuy où tu chancelles
Quant ton honneur, pris et valeur rabats.
Saches pour vray d'autant que valent bâts
Moins que coursiers couverts de belles selles,
Vaut celuy moins pour avoir bonne effraine
Qui à tromper ses puissances ramaine.
Cecy te dy affin qu'il t'en souviengne,
Jà ne verras qu'en vertus se parface
Et à la fin, si son bon los s'efface,
Mal luy viendra, pour tout certain s'en tiengne.

Or, supposons que jamais ne tombas
En ce deffaut dont à parler m'embas,
Et qu'en douceur semblasses les pucelles,
Si tes subgects le font et ne les bas,
Chascun dira que de tels jeux t'esbas
Puisqu'avec toy les tiens et leurs cas cèles.
Les rivières de Loire, ne de Saine,
Ne le Tibre de la cité romaine,
Quelque grandeur que chascune contiengne,
Ne laveroient une telle falace,

Et qui plaisir y prent en peu d'espace,
Mal luy viendra, pour tout certain s'en tiengne.

Ce n'est pas sens au monde se fier,
Ne de ses biens trop se glorifier;
Car en brief temps sa felicité verse.
Fortune et mort frappent sans deffier;
Nulle des deux ne peux pacifier
Fors en menant vie non pas perverse.
Or me nomme des plus haulx hommes l'un,
Chef de prélats, de noblesse ou commun,
Qui sagement en son cas ne labeure,
Prenons qu'il soit grant empereur de Romme,
S'il est cruel et fait oultrage somme,
Chascun aussi luy garde telle meure.

On se peut bien de celuy deffier,
De qui l'on oyt partout certiffier
Que la vie est dommageuse et diverse,
Puis quant on voyt les faicts vériffier
Le bruit commun, c'est pour clarifier
Que plusieurs l'ont comme partie adverse.
Quelconque il soit, blanc, vermeil, jaune ou brun,
Reputé est en tous lieux importun,
Et par ce point on désire qu'il meure
Ou qu'il porte de desplaisir grant somme;
Car tout ainsi que les autres consomme,
Chascun aussi luy garde telle meure.

Si tu veux donc en biens fructifier
Et ta valeur tousjours fortiffier,
En sens, honneur, paix et vertu converse,
Ainsi pourras si bien édiffier
Que te feras partout magnifier,
Comme celuy qui raison ne traverse,
Mais voluntiers (soit remply ou tout jun)
Ses faits poursuit sans en trespasser un;
Par ce moyen est joyeux à toute heure.
L'homme mauvais n'a bon repos, ne somme,
Et qui dessert que pour traistre on le nomme,
Chascun aussi luy garde telle meure.

Tout prince bien cette raison entende
Que ses biens sont affin qu'il les despende,
Comme le chief qui les membres soustient;
Car s'il est tel qu'en avarice tende

Tant qu'à chascun en équité ne rende
Tout par raison ce que leur appartient,
C'est à montrer par très-évident signe
Qu'en ses espris vice habonde et domine,
Pouvre de sens, de tout honneur délivre.
On ne pourroit de luy nul bien escripre,
Quant les trésors de son peuple à luy tire,
Fors que tout tourne en son sac marc et livre.

Or conviendra un jour quoyqu'il attende
Que de son haut en misère descende,
Subgect à mort qui en ses las le tient,
Sans point trouver qui de ce le deffende.
Se garde donc qu'en ce cas Dieu n'offende;
Car qui le bien d'autruy prent ou retient,
Commet des maux la mauvaise racine,
Convoitise qui tout destruit et mine,
Et par ce point son âme en enfer livre.
Trop mieux luy fust autre chemin eslire.
D'un tel seigneur ne vous sçay plus que dire,
Fors que tout tourne en son sac marc et livre.

Il ne faut pas dire qu'honneur despende
A un prince, ne que l'avoir prétende
Par cruauté dont jamais bien ne vient.
Un pouvre homme dessert bien qu'on le pende,
Quant l'autruy prent, ou faut que ses biens vende
Pour repparer tels cas, et s'il advient
Qu'il n'ait de quoy, justice détermine
Qu'en la prison on le garde et consigne
Pour aucun temps. Cest exemple veux suivre,
A celle fin que le prince se mire;
Car je ne voy que riens tant il désire,
Fors que tout tourne en son sac marc et livre.

Trop et peu sont en tous cas à reprendre;
Le moyen est ce que nous devons prendre,
Car au milieu tousjours la vertu gist.
Estre ne peux prodigue sans mesprendre;
Pire est l'eschars dont te convient aprendre
Largesse qui ces deux vices bannist.
D'avarice vient rapine et usure,
Violence, tricherie et injure.
Le trop eschars pour luy despenser n'ose,
Riens ne plaint, fors de ses trésors la perte.

La folie est devant tous descouverte
Et sy n'en fait ne estime, ne glose.

Il est privé de haulx faits entreprendre,
Ne son sçavoir ne les pourroit comprendre;
Car le penser en son avoir luy nuyt.
Bien sçait d'autruy le blasme tost reprendre;
Le sien propre laisse croistre et espandre
Et ayme ce qui son honneur occit.
En tous ses jours porte peine et endure
Sans point trouver nulle chose aspre ou dure
Pour le mestier à quoy il se dispose:
Cest qu'il aye richesse recouverte;
Tout le sourplus luy est chose déserte
Et sy n'en fait ne estime, ne glose.

Tels en sont prins qui ne s'en peuvent deffendre,
Mais qui voudra ceste raison entendre
Que tout homme tantost par mort périst
S'il n'a le cœur moins qu'une pierre tendre,
De ce vice ne se laisra reprendre;
Car il verra que riens fors mal n'en yst.
En acquérant souvent on se parjure;
Par trop garder l'âme est en adventure;
L'eschars maudit à nul bien ne s'expose;
Il clot la main qui devroit estre ouverte
A ceux qui ont grant pouvreté soufferte,
Et sy n'en fait ne estime, ne glose.

Honneur a fait dresser sa belle table
Et veut donner un disner très-notable:
Rendez-vous-y, chevaliers sans reprouche;
Tous escuiers de lignée honnorable
Qui désirez faire chose louable
Et vérité garder en cœur et bouche,
Venez aussi: l'eure je vous assigne
D'huy en huit jours la feste Valentine,
Mais nul de vous tant qu'il doubte mesprendre
Ne viengne là pour réfection querre,
S'il n'est loyal et vaillant à la guerre,
Car ce seroit pis que le sang espandre.

Soit qui ce veut, duc, conte ou connestable,
S'il est trouvé lasche non véritable,
Raison ne veut qu'à ce convin aprouche,
Et qui se sent meschant et détestable

Trop mieux devroit choisir estre à l'estable
Que soy trouver ès lieux où honneur couche.
En celuy cas un souillart de cuisine
Qui loyaument [toudis] se détermine,
Peut mieux venir sa viatique prendre
Au lieu d'honneur que le roy d'Angleterre
S'il en son cœur traison pense ou asserre;
Car ce seroit pis que le sang espandre.

Pour ce qu'il n'est vaillant, ferme et estable,
Saige, secret, vertueux, amiable,
Garde-soy bien qu'à ce disner ne touche;
Car ce qui est aux bons très-délectable
Nuyst aux mauvais et le treuvent grevable,
Tant que souvent en gisent sur la couche,
Et dont, après, désespoir leur bacine
La rage ou mort en lieu de médicine,
Voyans les cas dont ils sont à reprendre.
Ne cuyde donc aucun honneur acquerre
Qui ne se sent aussi net que le verre,
Car ce seroit pis que le sang espandre.

O vous qui yeux avez, sens et oreilles,
Voyez, oyez, entendez les merveilles,
Considérez le temps qui présent court.
Les loups sont mis gouverneurs des oueilles.
Fut-il jamais nenny choses pareilles?
Plus ne voit-on que traïsons en court.
Je croy que Dieu paiera de brief ses debtes
Et que l'aise quations sur molles coectes
Se tournera en pouvretés contraintes,
Puisque le chief qui dust garder droiture,
Fait aux pouvres souffrir angoisse dure
Et contre luy former larmes et plaintes.

Les bestes sont aux corbins et corneilles,
Mortes de faim, dont peines nompareilles
Ont pouvres gens. Qui ne l'entend est sourd.
Las! ils n'ont plus en pipes, ne bouteilles
Cidre, ne vin pour boire soubs leurs treilles,
Et brief je voy que tout meschief leur sourd.
Les bons, sages et anciens poëtes
N'enseignent pas à faire tels molestes
Comme à présent se font, ne telles saintes.
C'est un abus qui trop longuement dure :

Qui cause en est, fait envers Dieu injure
Et contre luy former larmes et plaintes.

Seigneur puissant, saison n'est que sommeilles
Car tes subgets prient que tu t'esveilles,
Ou autrement leur temps de vivre est court.
Que feront-ils si tu ne les conseilles?
Or n'ont-ils plus bleds, avoines, ne seigles;
De toutes parts misère leur accourt.
A grant peine demeurent les houettes,
Abillement de charrues et brouettes,
Qu'ils ne perdent et autres choses maintes,
Par le pillart qui tels maux leur procure,
Auquel il faut de tout faire ouverture
Et contre luy former larmes et plaintes.

Benoits sont ceux qui auront patience
Ès temps divers; car ce n'est pas science
Soy tourmenter de l'esprit, ce me semble.
Si les corps ont cause d'impatience,
Il faut tenir vers Dieu la conscience
Qui peut sauver biens, corps et âme ensemble.
Pren qu'un seigneur, pire que Sarasin,
Te griefve fort, peuple, soir et matin :
Endure-le, car c'est chose notoire
Que desraison le conduit et maistrie
Par folles gens qu'il croit comme l'on crye,
Et hayt tout ceux dont digne est la mémoire.

Trop mieux luy fust user de sapience
Que soy tenir en telle insipience,
Faisant les cas de quoy tyran ressemble;
Mais la haute divine prescience
Congnoist son fait et voit son inscience
Et les peschés qu'en sa pouvre âme assemble,
Dont il aura enfer pour son butin.
Or soit son corps tout couvert de satin
Ou de veloux en couleur rouge ou noire,
Que luy vaudra en fin sa tromperie
Puis qu'il n'ensuit l'honneur de seigneurie
Et hait tous ceux dont digne est la mémoire?

O Dieu, voyez du commun l'indigence;
Pourvoyez-y à toute diligence.
Las! par faim, froit, paour et misère tremble .
S'il a péché ou commis négligence

Encontre vous, il demande indulgence.
N'est-ce pitié des biens que l'on luy emble?
Il n'a plus bled pour porter au molin.
On luy oste draps de laine et de lin;
L'eaue sans plus luy demeure pour boire.
Qui tels maux fait, punissez, je vous prie,
Car il n'ayme fors guerre et roberie
Et hayt tous ceux dont digne est la mémoire.

Si le seigneur se treuve magnanime
Et n'est souillé d'injustice, ne crime[1],
Bien sont heureux tous ceux qui soubs luy vivent;
Car il les tient en honneste régime;
Chascun le craint et de luy bien estime;
Contre son vueil nulle saison n'estrivent.
C'est une paix, une union courtoise;
C'est un repos qui les maintient en aise;
C'est le pays où l'amour Dieu habite;
Mais cil qui fait au peuple chose grefve,
Dessert que Dieu luy donne vie brefve
Et de salut désire à estre quitte.

Certes le grant qui les petits opprime,
Son âme perd et son honneur périme,
Et mentent ceux qui de luy bien escrivent;
Cecy luy vient de cœur pusillanime.
Sénecque aussi le nous die et exprime,
Lequel tous bons approuvent et ensuivent.
Qui en tels faits se déduit et dégoise,
Force sera qu'à très-mal fin voise;
Car Dieu rendra à chascun son mérite:
Il ayme mieux guerre que paix ou triesve.
Pour ce voit-on que tous maux sourt et liève
Et de salut désire à estre quitte.

On n'en pourroit bien dire en prose ou rime,
Car les vouloirs des pouvres gens anime
A le hayr, et tant qu'ils peuvent l'eschinent.
Ils sont le fer, et luy la dure lime
Qui chascun jour les use, brise et lime.
Trop leur tarde qu'à la mort brief n'arrivent
Et désirent de la terre une taise
Pour luy quitter le surplus. Or se taise

[1] On lit dans le ms. de Montpellier:

Et n'est souillé d'orgueil qui l'envenime.

Qui veut parler si vérité n'est dite
A celle fin que mon propos achiève :
N'est fort le cheut quant il ne se relièvc
Et de salut désire à estre quitte.

En redoubtant les divins jugemens
Et observant les saints commandemens
Que Dieu a mis en nostre loy de grâce,
Estudions les bons enseignemens
Et appliquons à bien nos sentemens,
Tant que chascun en vertus se parface.
L'homme est bien fol, dont la fin n'est que cendre,
Ordure et vers, s'il se laisse descendre
O les diables pour avoir peine et honte,
Par ne vouloir Dieu, ne le peuple attraire
En amitié, mais s'en veut tout distraire
Et au courroux de nul des deux n'aconte.

C'est abuser de nos entendemens
Quant trop quérons jeux et esbatemens
Soit en plaisirs d'armes, amours ou chasse
Ou quels qu'autres meschans gouvernemens,
Dont la fin est pleurs et gémissemens
Et que force est que justice s'en fasse;
Mais cil qui veut à Dieu par bonté tendre,
S'il a failly, se reprent de cœur tendre,
Et ses péchés au prestre tous raconte,
Du monde sçait sa voulenté retraire,
Le diable hayt sans jamais luy complaire
Et au courroux de nul des deux n'aconte.

Fuyr devons les charnels mouvemens,
Les blasphèmes et tous faux jugemens;
Car de grans maux Dieu les jureurs menace.
Bien a des cas où sont requis sermens
Pour justice garder, point je ne mens,
Mais il convient que vertu nous mène à ce,
Savoir pour quoy, quant, comment, et attendre
Qu'on soit contraint par juge sans emprendre
Riens décevoir pour plaire à duc, ne conte.
En ensuivant de bonté l'exemplaire,
Le bon ne craint à telles gens desplaire
Et au courroux de nul des deux n'aconte.

Où sont les bons qui autrefois vesquirent
Et qui vertus en leurs beaulx jours acquirent?

O Dieu, fay tant qu'aucun d'iceux ressourde
Pour voir comment les honneurs qu'ils conquirent,
Quels n'eurent pas dès le jour qu'ils nasquirent,
Sont à présent venus en gent beslourde.
Bien leur seroit à porter pesant fais
Quant ils verroient les deshonnestes faits
Commis par ceux que seigneurs on appelle,
Qui ne tiennent vérité en langage,.
Ne fermeté en fait : c'est cas saulvage
Pour ce que l'œuvre en est desnaturelle.

Les preudes gens en leur temps ne s'enquirent
Fors de bonté et sagesse qu'ils quirent,
Dont les meschans d'aujourduy tiennent bourde.
Heureusement en aise se chevirent
Et à la fin pleins de grans ans se virent :
Qui ne l'entend, de simplesse se hourde.
Doncques princes qui vous nommez parfaits
Et ne voulez ensemble vivre en paix
Par union et amour fraternelle,
Mais l'autruy bien voulez et l'héritage,
C'est très-grant mal s'enrichir de pillage
Pour ce que l'œuvre en est desnaturelle.

A tous seigneurs je supply que se mirent
Aux vertueux qui à bonté se mirent
Et non à ceux qui font la lime sourde,
Leurs grans deffauts et malices remirent
Et facent tant que plus contre eux ne m'irent,
Dont il faille que de mon lit ne sourde
Pour escripre de leurs vices jamais.
Ce me seroit un dolent entremais ;
Mieux me plairoit raconter chose belle
Que d'un seigneur ou homme de parage
Qui n'a valeur en plus ou moins qu'un page,
Pour ce que l'œuvre en est desnaturelle.

Comme l'on voit qu'en lumière et chaleur
Le beau soleil par excellent valeur
Tout autre corps célestiel préfère,
Le prince aussi doit soy trouver meilleur
Que ses subjects, garder eux et le leur;
Car son estat des autres ne diffère
Fors à la fin que son peuple console,
Non pas vivre comme une beste folle,

Gastant le temps en paresse et laidure,
Qui par vices laisse son nom descroistre,
Et ne luy chault s'on le voit tel paroistre,
N'est pas bien sain, ni de noble nature.

Le prince donc doit estre travailleur,
Et tout son temps plus que dormant veilleur,
Recongnoissant ce que Dieu luy confère,
Contre péché vertueux batailleur,
Des meschans gens hayneux et ravalleur
Et que jamais blasphème ne profère.
Ainsi sera l'exemple prothocole
Où son peuple comme à la bonne escole
Apprendra sens et raison sans murmure;
Mais s'il est fol et veut Dieu descongnoistre,
Le lieu où dust sa paix et honneur croistre,
N'est pas bien sain, ne de noble nature.

O quel partie, ô combien grant douleur,
O peu plainte et hautaine foleur
D'un grant seigneur qui mensonges infère!
Trop mieux seroit oyr un basteleur,
Aucun bon fol ou joyeux frivolleur,
Pour ce que tout ce qu'un prince reffère,
Doit estre vray sans fainte parabole,
Sique bon bruit et renom partout vole
De sa valeur, et s'il n'a de ce cure,
C'est dommage de quoy Dieu le fit naistre,
Puisqu'on congnoist clèrement que son estre
N'est pas bien sain, ne de noble nature.

Un des grands cas qui l'ire Dieu provoque
C'est du seigneur qui des pouvres se moque
Et à nul bien ne s'emploie, ne vaque,
Mais, sans cesser, les biens du peuple croque
Et meschans gens en dignité colloque
Qui fussent mieux en gallée ou caraque
Selon raison; et pour ce tant que vives,
Ne verras-tu en quelque lieu qu'arrives
Tels gens régner et estre mis en feste
Que le seigneur ses hommes ne traveille
Pour leur donner follement : c'est merveille
Et dont luy propre il maudira sa teste.

Car il convient que mort brief le défroque
Et de son dard cruellement l'estoque.

Lors n'aura-il la valeur d'une plaque,
Et il ne faut qu'en doubte le révoque.
Pour ce est-il fol si l'amour Dieu n'invoque
Et sa fureur bénignement ne plaque.
Las! que feront les personnes furtives
Qui tels maux font? Je veux que tu escripves
Qu'ils attendent une horrible tempeste
Telle qu'oncques ne virent la pareille.
Ce prince est cil qui labeur appareille
Et dont luy propre il maudira sa teste.

Pensez-vous point que Lucifer évoque
Par devant luy leur cause et les convoque
Pour leur donner souffre et feu pleine cacque,
Et qu'en enfer en fin ne les abroque
Sans leur laisser robbe, bonnet, ne toque?
Et sy fera par monseigneur saint Jacque:
Pourquoy te pry que leur exemple eschives
Et qu'en tels faits ne les hantes, ne suyves;
Car tu seroys aussi sot qu'une beste.
Le maistre et chief qui les guide et conseille,
Leur procure pouvreté nonpareille
Et dont luy propre il maudira sa teste.

Pour faire fin, il nous faut réformer
Et nos vouloirs tous à Dieu conformer
Si nous voulons à sa gloire venir.
Assez saurions sans plus en informer
Qu'il n'entendit oncques tels nous former
Pour ne vouloir l'avoir en souvenir.
Nos âmes sont faites à sa figure,
Non pas ainsi qu'on fait une paineture,
Mais de l'effet qui les guide et convoye.
Qui ne le sert, je suis esbahy comme
Le firmament ne l'occist et assomme,
Ne que le ciel lui preste umbre, ne voye.

Rien ne nous dust estre au cœur si amer
Comme faillir à chèrement amer
Celuy haut bien où devons parvenir;
Car nous laisser par péchés diffamer,
C'est ce que fait nos âmes defformer
Du Créateur et ordes devenir.
Pourvoyons donc tant comme le temps dure.
Pour évader celle peine aspre et dure,

De quoy parler si bien à droit sçavoie.
L'ouyr seroit une dolente somme;
Qui ce ne craint, ne dessert[1] nul bon somme,
Ne que le ciel luy preste umbre, ne voye.

Combien doit-on un grant prince blasmer,
Quant il se fait partout cruel nommer
Et sans vouloir à bonté revenir,
Qui possède de biens toute une mer,
Dont son peuple est souvent presqu'à pasmer
Par pouvreté, et le dust maintenir
En seule paix, sans luy faire blessure.
C'est grant pitié par ma foy, je vous jure,
Qu'un tel seigneur, soit d'Escoce ou Savoye,
Ayt autant d'or qu'est grant le Puy de Domme.
Il ne vaut pas qu'on le prise une pomme,
Ne que le ciel luy preste umbre, ne voye.

O George, des autres le maistre
En la rhétorique science,
Je vous supply cruel ne me estre,
Et vueillez prendre en patience
Ce qu'ay fait ainsi, com si en ce
Eusse bien sain entendement,
Ce que non par ma conscience;
Mais donnez-y amendement.

Les œuvres donnent à congnoistre
Des ouvriers l'intelligence.
Dieu ne m'a pas fait celuy naistre
Qui soit pourvu de sapience.
Toutefois j'ay fait diligence
Et par vostre commandement:
De cy monstrer mon inscience,
Mais donnez-y amendement.

Mon cœur a l'œil à la fenestre,
De son retraict quérant licence
D'aller veoir le très-plaisant estre
Où le vostre fait résidence,
Pour vous faire honneur et légence,
Et vous trammets présentement
L'œuvre de petite sentence,
Mais donnez-y amendement.

[1] *Ne dessert,* ne mérite.

Prince parfait en éloquence,
Ne regardez aucunement
En ce de mes sens l'indigence,
Mais donnez-y amendement.

FIN DU TOME SEPTIÈME.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
NOTICE	V
Traité par forme d'allégorie mystique sur l'entrée du roy Loys en nouveau règne	1
Déprécation pour messire Pierre de Brezé	37
Épitaphe de messire Pierre de Brezé	67
Le Temple de Bocace, remonstrances, par manière de consolation, à une désolée reyne d'Angleterre	75
Les douze Dames de rhétorique	145
Recollection des merveilles advenues en nostre temps	187
Le Lyon rampant	207
Déclaration de tous les hauts faits et glorieuses adventures du duc Philippe de Bourgongne, celuy qui se nomme le grand duc et le grand Lyon	213
La Mort du duc Philippe, mystère par manière de lamentation	237
Rhythmes sur le trespas du bon duc de Bourgongne	281
Advertissement au duc Charles soubs fiction de son propre entendement parlant à luy-mesme	285
Souhaits au duc Charles de Bourgongne	335
Le Livre de Paix	341
La Paix de Péronne, mystère	423
Louenge parlant au duc Charles soubs forme de dyalogue	453
Le Prince	457

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

DC
611
B78C5
t.7

Chastellain, Georges
Oeuvres

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY